



Ce projet est
financé par l'Union
européenne

Indice du crime organisé en Afrique 2023

Criminalité en hausse,
vulnérabilités grandissantes



Ce projet est
financé par l'Union
européenne

Indice du crime organisé en Afrique 2023

Criminalité en hausse,
vulnérabilités grandissantes

ENACT est mis en œuvre par



Table des matières

1 Introduction	4
1.1 Préface	6
1.2 Vulnérabilités dans un paysage de la criminalité en évolution	7
1.3 Le lien entre criminalité et conflits	9
1.4 Le lien entre résilience et démocratie	12
2 À propos de l'Indice	14
2.1 Méthodologie	18
2.2 Processus de notation de l'Indice et limites	19
2.3 Guide de lecture des représentations pyramidales	21
3 Criminalité	22
3.1 Vue d'ensemble du continent et analyse	24
3.2 Marchés criminels	26
3.3 Acteurs de la criminalité	32
3.4 Analyse régionale	33
Afrique de l'Est	34
Afrique de l'Ouest	39
Afrique du Nord	45
Afrique centrale	51
Afrique australe	57
4 Résilience	64
4.1 Vue d'ensemble du continent	66
4.2 Tendances des indicateurs	68
4.3 Analyse régionale	70
Afrique de l'Ouest	71
Afrique australe	75
Afrique du Nord	79
Afrique de l'Est	83
Afrique centrale	87

5 Le lien criminalité-résilience	92
6 Conclusion	98
Annexe 1	
Interprétation des résultats	103
A1.1 Diversité des composantes de l'Indice	103
A1.2 Limites	104
A1.3 Une portée élargie : indicateurs additionnels de l'Indice	105
Annexe 2	
Définitions	106
A2.1 Définition de la criminalité organisée	106
A2.2 Définitions des marchés criminels	107
A2.3 Définitions des acteurs de la criminalité	110
A2.4 Définitions des indicateurs de résilience	110
Annexe 3	
Tableaux de classement	115
A3.1 Scores de criminalité	115
A3.2 Scores des marchés criminels	116
A3.3 Scores des acteurs de la criminalité	120
A3.4 Scores de résilience	122
Notes	127
Remerciements	131

SECTION 1

Introduction





1 Introduction

1.1 Préface

Depuis 2019, l'Indice du crime organisé en Afrique (l'Indice) du projet ENACT¹ est publié afin de fournir un aperçu bisannuel de la criminalité et de la résilience sur le continent. L'Indice 2023 est la troisième itération de cet outil, offrant un éclairage sur les marchés criminels, les acteurs de la criminalité et l'état de la résilience en Afrique en 2022, ainsi qu'une analyse longitudinale s'étendant de 2018 à 2022.

Au cours des cinq dernières années, la criminalité en Afrique n'a cessé d'augmenter et ne montre aucun signe de ralentissement. La traite des personnes reste un problème grave ; les marchés de la cocaïne sont montés en flèche en Afrique de l'Est, de l'Ouest et australe ; et la criminalité financière est endémique dans de nombreuses régions, en particulier en Afrique du Nord. Les acteurs intégrés à l'Etat continuent d'être impliqués dans les marchés criminels et, suite à la levée des restrictions de déplacement liées au COVID-19, les acteurs étrangers sont à nouveau le moteur de la criminalité en raison de la porosité des frontières et de la nature transnationale de la criminalité organisée. Dans le même temps, malgré un lent retour aux niveaux d'avant la pandémie, la résilience en Afrique ne parvient pas à faire face à une criminalité en hausse.

Bien qu'il existe des nuances d'un pays à l'autre, les conflits et les niveaux de démocratie sont des facteurs contextuels clés pour évaluer les niveaux de criminalité et de résilience en Afrique. Des niveaux de criminalité plus élevés sont généralement observés dans les régions en proie à des conflits, qui vont des guerres ethniques armées à l'instabilité politique. Les conflits entraînent à la fois le financement de marchés illicites, tels que le trafic d'armes et le commerce illicite de ressources non renouvelables, ainsi qu'une vulnérabilité accrue et l'augmentation d'autres pratiques illicites, telles que la traite des personnes et le trafic d'êtres humains. Les conflits nuisent également à la résilience, car ils détournent l'attention de la lutte contre les menaces criminelles vers d'autres problèmes tels que l'extrémisme et la fragilité politique. L'Indice a constaté que la résilience est généralement plus élevée dans les démocraties que dans les États autoritaires. En effet, les pays sont généralement mieux équipés pour lutter contre la criminalité organisée lorsqu'ils disposent d'un État de droit efficace, de mécanismes de responsabilité adéquats et d'une société civile libre et ouverte. En d'autres termes, une bonne gouvernance et un degré élevé de transparence de l'État sont essentiels pour renforcer la résilience.

EVOLUTION DE L'INDICE DU CRIME ORGANISÉ EN AFRIQUE DU PROJET ENACT

- La première itération de l'Indice a été publiée en 2019, avec l'intention de « catalyser un dialogue et d'offrir une nomenclature et un cadre communs pour comprendre le défi » de la criminalité organisée en évaluant les niveaux de criminalité et de résilience sur le continent².
- En 2021, la deuxième itération a été publiée, reflétant l'évolution de la criminalité et de la résilience dans un monde fortement touché par la pandémie de COVID-19. Elle a été publiée parallèlement à l'Indice mondial du crime organisé, la toute première évaluation de la criminalité et de la résilience à l'échelle mondiale. L'introduction de points de référence mondiaux en 2021 a permis à l'Indice de comparer la criminalité et la résilience en Afrique au reste du monde, ainsi qu'entre les pays et régions d'Afrique.
- L'Indice 2023 offre un aperçu de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la criminalité organisée en Afrique. Il couvre la période avant, pendant et après la pandémie, y compris les mesures d'atténuation postpandémiques adoptées pour arrêter la propagation et limiter l'effet du COVID-19. En réponse à l'évolution continue de l'environnement de la criminalité organisée, l'Indice a élargi son champ d'étude, ajoutant des indicateurs dans le but de saisir les dynamiques réellement à l'œuvre et la criminalité dans des pays qui ne sont pas traditionnellement touchés par les indicateurs criminels originaux (voir section 2).

Au fil de ses trois éditions, l'Indice du crime organisé en Afrique du projet ENACT a monitoré les schémas de la criminalité et de la résilience sur le continent, à mesure qu'ils évoluaient parallèlement aux crises politiques, aux guerres civiles et au déclin des structures de gouvernance. L'analyse longitudinale sur cinq ans a mis en

évidence le lien entre la criminalité et les conflits, ainsi que l'interconnexion entre la résilience et la démocratie. En bref, lorsqu'il y a conflit et instabilité, la criminalité augmente, et lorsque les institutions démocratiques sont solides, les pays sont mieux à même de renforcer leur résilience à la criminalité organisée.

1.2 Vulnérabilités dans un paysage de la criminalité en évolution

Bien que l'Afrique ait connu des changements géopolitiques, économiques et sociaux majeurs depuis la publication de la première édition de l'Indice du crime organisé en Afrique du projet ENACT en 2019, la criminalité organisée est restée une constante, prospérant souvent en temps de crise. Depuis le premier Indice, nos évaluations expertes de la criminalité ont révélé que les économies illicites se sont développées dans toutes les régions d'Afrique, et que les acteurs de la criminalité ont pris pied dans un environnement en constante évolution, largement caractérisé par

de nouveaux conflits, l'instabilité politique et des inégalités économiques croissantes. Outre ces défis persistants et chroniques, d'autres problèmes sporadiques ont contribué à fragiliser le paysage sécuritaire du continent, tels que les crises sanitaires récurrentes, les effets du changement climatique et les cyber-vulnérabilités. Toutes ces dynamiques ont montré à quel point la criminalité organisée en Afrique est devenue adaptable, prouvant que les intérêts criminels sont capables de saisir de nouvelles opportunités pour solidifier leur présence et accroître la fragilité.

La criminalité organisée a trouvé des occasions de se développer en Afrique, mettant en péril la stabilité institutionnelle et la gouvernance. La violence et les coups d'État dans certaines régions ont continué à menacer la paix et le développement, soulignant que les conflits augmentent la vulnérabilité à la criminalité organisée, car les acteurs de la criminalité profitent de l'instabilité et détournent l'attention pour poursuivre sans relâche leurs activités illicites. En outre, la captation de l'État et la compromission d'institutions clés à travers le continent, telles que les agences chargées de l'application de la loi et les systèmes judiciaires, font craindre une baisse de l'efficacité des mécanismes de résilience contre la criminalité dans certaines régions. Cela s'est avéré particulièrement vrai en ce qui concerne la société civile, comme les médias et les organisations non gouvernementales impliqués dans la dénonciation ou la lutte contre la criminalité organisée, ou dans l'atténuation de son impact sur les communautés vulnérables. Pour de nombreux acteurs de la société civile, l'érosion de leur capacité à opérer librement s'est traduite par un espace civique de plus en plus restreint dans lequel ils peuvent travailler.

Néanmoins, des évolutions positives ont également été constatées dans certains pays africains, montrant la pérennité de certains cadres de gouvernance. Les nombreuses élections qui ont eu lieu sur le continent ces dernières années et celles qui sont prévues pour l'année prochaine peuvent être considérées comme une réponse aux déraillements inquiétants de certains processus démocratiques, soulignant la nécessité de soutenir les voies légales. Malgré ces signaux encourageants, le réservoir global de résilience de l'Afrique reste insuffisant. Alors que la criminalité organisée continue de croître, il est clair que les réponses ont été inadéquates et qu'il est nécessaire d'adopter une approche plus intégrée pour s'attaquer au problème.

Monitorer l'évolution de la criminalité organisée et de la résilience en Afrique parallèlement aux facteurs contextuels, tels que l'émergence des conflits et l'état de la démocratie, nous aide à mieux comprendre comment ces questions sont interconnectées et où se situent les vulnérabilités. Par exemple, l'analyse montre que les régions en proie à des conflits ont tendance à afficher des niveaux de criminalité plus élevés. Les conflits contribuent au financement des marchés illicites et accroissent la vulnérabilité à des activités telles que le trafic d'êtres humains ou le trafic d'armes. Les

groupes armés, en particulier, jouent un rôle important dans la persistance de l'instabilité, de l'anarchie et de la violence afin de protéger des intérêts particuliers. Les conflits entravent également les efforts de résilience en détournant l'attention et les ressources des menaces liées à la criminalité organisée. Dans le même temps, l'Indice a identifié que les États démocratiques jouissent de niveaux de résilience plus élevés, soulignant le rôle crucial d'un État de droit efficace, de mécanismes de responsabilité et d'une société civile transparente dans la lutte contre la criminalité organisée.

Au fil de ses trois éditions, cet outil a fourni non seulement une vue d'ensemble des principales macro-tendances en Afrique, mais aussi une analyse des contextes régionaux et locaux. L'évaluation longitudinale a offert des éclairages concernant l'évolution des menaces criminelles et la situation des mécanismes de résilience, avec des indicateurs indirects, tels que les conflits et la démocratie, qui affinent le niveau de l'analyse. Le résultat est une tentative d'identifier les principales vulnérabilités sur le continent africain au fil du temps, dans le but de développer les fonctions prédictives de l'Indice à l'avenir. Les résultats de l'Indice collectés, évalués et analysés par des experts sur une période de cinq ans ont conduit aux principales conclusions suivantes :

- **La criminalité a augmenté en Afrique.** Les marchés criminels, pour lesquels il existe trois séries de données sur les cinq années, comme la traite des personnes et le trafic d'armes, ont tous crû à travers le continent. Dans certains cas, cette croissance a été importante ; par exemple, le commerce de cocaïne a enregistré la plus forte augmentation depuis 2019. En revanche, les marchés nouvellement introduits et incorporés dans l'édition 2023, comme la criminalité cyberdépendante, ont été identifiés comme moins répandus, bien qu'il existe des exceptions. L'ubiquité relativement faible de ces marchés nouvellement inclus ne veut pas dire qu'ils ne puissent pas devenir plus prévalents à l'avenir, ce qui constitue une alerte utile pour les décideurs politiques.
- **Les efforts de résilience ne parviennent pas à répondre de manière adéquate à la menace de la criminalité organisée.** Malgré la hausse durable de la criminalité sur le continent, la résilience en Afrique a du mal à suivre l'escalade des activités criminelles, ce qui a pour résultat de creuser l'écart entre la criminalité et la résilience. Bien que les

niveaux de résilience aient légèrement augmenté entre 2021 et 2023, l'Afrique reste le continent ayant les niveaux de résilience les plus bas au monde et ces développements se sont avérés insuffisants pour contrer la criminalité organisée en Afrique, qui a augmenté considérablement par rapport à la lenteur des progrès en matière de résilience.

- **Les conflits créent des opportunités pour la criminalité de se développer.** L'insécurité généralisée, qui va de la violence politique au conflit ouvert, permet aux marchés illicites de prospérer et aux groupes criminels d'exploiter les insécurités et d'agir en toute impunité. Dans le même temps, la criminalité organisée est également considérée comme un facteur clé qui entretient les conflits, la violence et des sociétés généralement fracturées, ce qui souligne l'importance du lien entre la criminalité et les conflits.
- **Les valeurs démocratiques peuvent contribuer à construire des réponses efficaces et durables.** Tout comme les conflits sont liés à la criminalité, la démocratie présente une forte corrélation avec la résilience, ce qui indique que les normes de gouvernance peuvent influencer la capacité de l'État à répondre efficacement aux menaces criminelles. Les démocraties, qui se caractérisent généralement par l'État de droit, des contrôles et des contrepoids bien établis à la responsabilité de l'État, des mécanismes de protection sociale solides et un espace civique ouvert, sont considérées comme mieux équipées que les États autoritaires pour s'attaquer aux causes profondes ainsi qu'aux différentes manifestations de la criminalité organisée.

- **L'espace pour la société civile se rétrécit.** Un défi majeur identifié depuis la création de l'Indice est le rétrécissement de l'environnement pour la société civile, y compris les médias indépendants, en tant qu'acteurs cruciaux soutenant la lutte contre la criminalité organisée. Il a été observé que l'espace civique, déjà bien limité, diminue progressivement depuis 2019 dans les trois itérations de l'Indice.
- **L'Afrique est face à des défis et à des opportunités uniques.** Si certaines macro-tendances continentales ont été identifiées, il est important de se plonger dans les contextes locaux afin de comprendre pleinement comment les dynamiques de la criminalité organisée et de la résilience évoluent et se déploient. En particulier, depuis 2019, l'Afrique de l'Est est évaluée comme la région où les niveaux de criminalité sont les plus élevés, en grande partie à cause des conflits armés et ethniques et la présence de groupes armés non étatiques et de milices. L'Afrique australe, bien que présentant les niveaux de criminalité régionaux les plus bas du continent, a vu ses niveaux de criminalité augmenter progressivement depuis 2019. En ce qui concerne la résilience, l'Afrique de l'Ouest a connu une évolution relativement positive en 2023, bien qu'elle soit confrontée à de multiples défis. L'Afrique centrale, en revanche, continue d'afficher les niveaux de résilience les plus bas d'Afrique, avec des signes limités d'amélioration depuis 2019.

Ces conclusions et évaluations sont présentées en détail dans le présent rapport.

1.3 Le lien entre criminalité et conflits

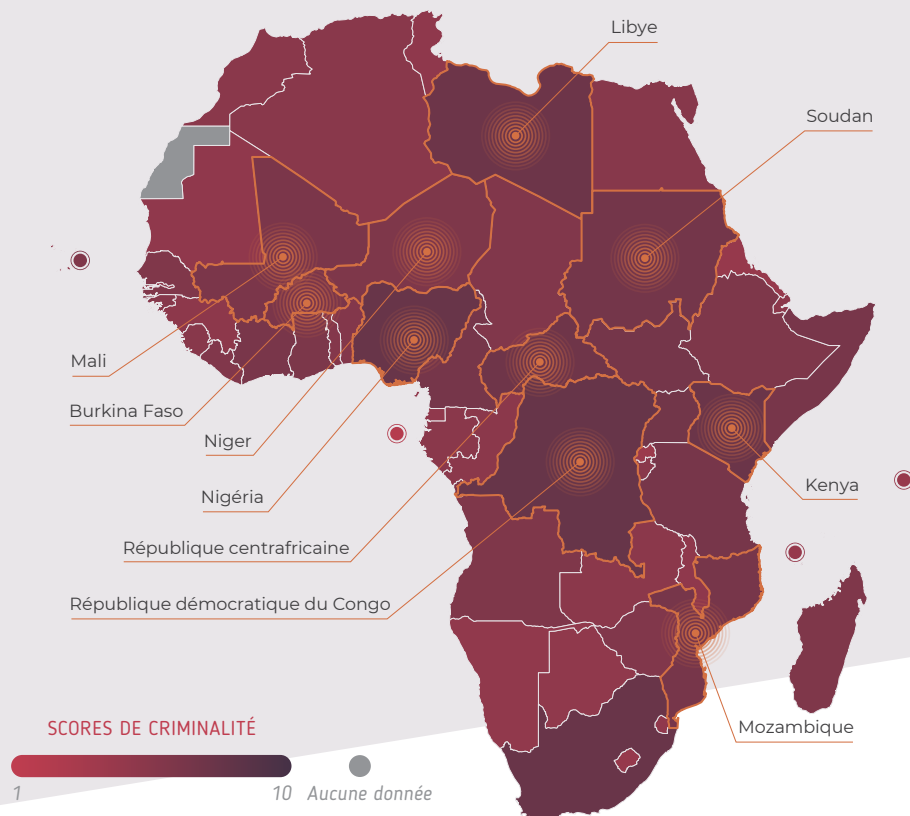
Les États caractérisés par les conflits et l'instabilité tendent souvent à fournir des conditions propices au développement de la criminalité organisée. L'inverse est également vrai, car un large éventail d'économies illicites, allant de l'exploitation minière illégale au trafic d'armes et de stupéfiants, est connu pour conduire à la fragilité et au conflit une fois qu'un certain seuil est atteint. Le continent africain reste un excellent exemple de cette situation à double sens. Les données disponibles illustrent la façon dont les conflits et la criminalité sont étroitement liés, les conflits devenant un accélérateur de la criminalité,

ou la criminalité favorisant les tensions politiques et économiques, qui peuvent à leur tour potentiellement alimenter les conflits et la fragilité³.

En 2022, bien que la guerre en Ukraine ait focalisé l'attention mondiale sur le conflit en Europe, l'insécurité et l'instabilité ont continué à avoir un impact majeur sur l'Afrique, où près de 1 000 événements conflictuels de plus se sont produits par rapport à l'année précédente⁴. Les civils ont fait les frais de ces crises, la recrudescence des conflits s'accompagnant d'une augmentation du nombre de victimes civiles.

FIGURE 1.1

Points chauds conflictuels



Les résultats de l'Indice montrent que l'insécurité généralisée a influencé et soutenu les schémas de criminalité sur le continent (et vice versa). La violence politique a augmenté au Mali, au Burkina Faso et au Niger, où les forces de l'État étaient engagées dans un conflit en cours avec des groupes extrémistes violents⁵. Les conflits armés ont débordé vers l'Afrique de l'Ouest, alimentant vraisemblablement des groupes criminels et des bandits armés, qui ont cherché à étendre leurs zones d'influence⁶. Dans le même temps, les économies illicites, telles que le vol de bétail et les enlèvements contre rançon, ont continué à saper la stabilité dans la région, illustrant le « chevauchement géographique croissant entre les zones de criminalité et de conflit »⁷. En République démocratique du Congo, le M23, une milice armée, a pris le contrôle de territoires dans la région de l'est riche en minerais⁸, ce qui a contribué aux niveaux élevés de criminalité liée aux ressources non renouvelables dans le pays. Le groupe Wagner⁹, la société militaire privée russe notoire, a maintenu son ancrage dans des pays tels que la République centrafricaine (RCA), le Soudan et le Mali, où il était impliqué dans des marchés illicites tels que le trafic d'armes et l'extraction illicite d'or, et a été accusé de violations des droits de l'homme¹⁰.

L'implication de Wagner durant cette période a aggravé la situation instable au Soudan, où le groupe aurait profité de l'extraction et de la contrebande d'or¹¹.

Depuis la première itération de l'Indice, l'instabilité politique et les zones de conflit ont évolué dans les différentes régions, la fragilité persistante de certains États enhardissant la criminalité organisée. Par exemple, après des années d'instabilité et de guerre civile, la Libye continue d'être aux prises d'un conflit¹², ce qui a créé les conditions qui ont fait du pays un foyer de criminalité pour les marchés illicites, allant du trafic d'êtres humains à la criminalité liée aux ressources non renouvelables et au trafic d'armes. De même, depuis 2017, le conflit de Cabo Delgado dans le nord du Mozambique, qui est motivé par des questions idéologiques et socio-économiques¹³, a créé un terrain fertile pour l'expansion de nombreuses économies illicites, telles que le commerce de la drogue. D'autre part, la criminalité organisée est considérée comme un facteur clé dans la persistance des conflits, de la violence et de sociétés généralement fracturées, mais ce lien est une corrélation, plutôt qu'une relation de cause à effet entre les conflits et la criminalité.

CORRÉLATIONS ET COMMENT LES LIRE

Afin de mieux comprendre les dynamiques de la criminalité organisée sur le continent africain, ce rapport explore l'association (ou la corrélation) de différents composants/indicateurs de l'Indice entre eux et avec des variables externes. Il est important de noter que les corrélations examinées ici n'indiquent pas par défaut un lien de causalité. En d'autres termes, une relation observée entre deux variables ne signifie pas nécessairement qu'un changement d'un indicateur entraînerait directement un changement de l'autre.

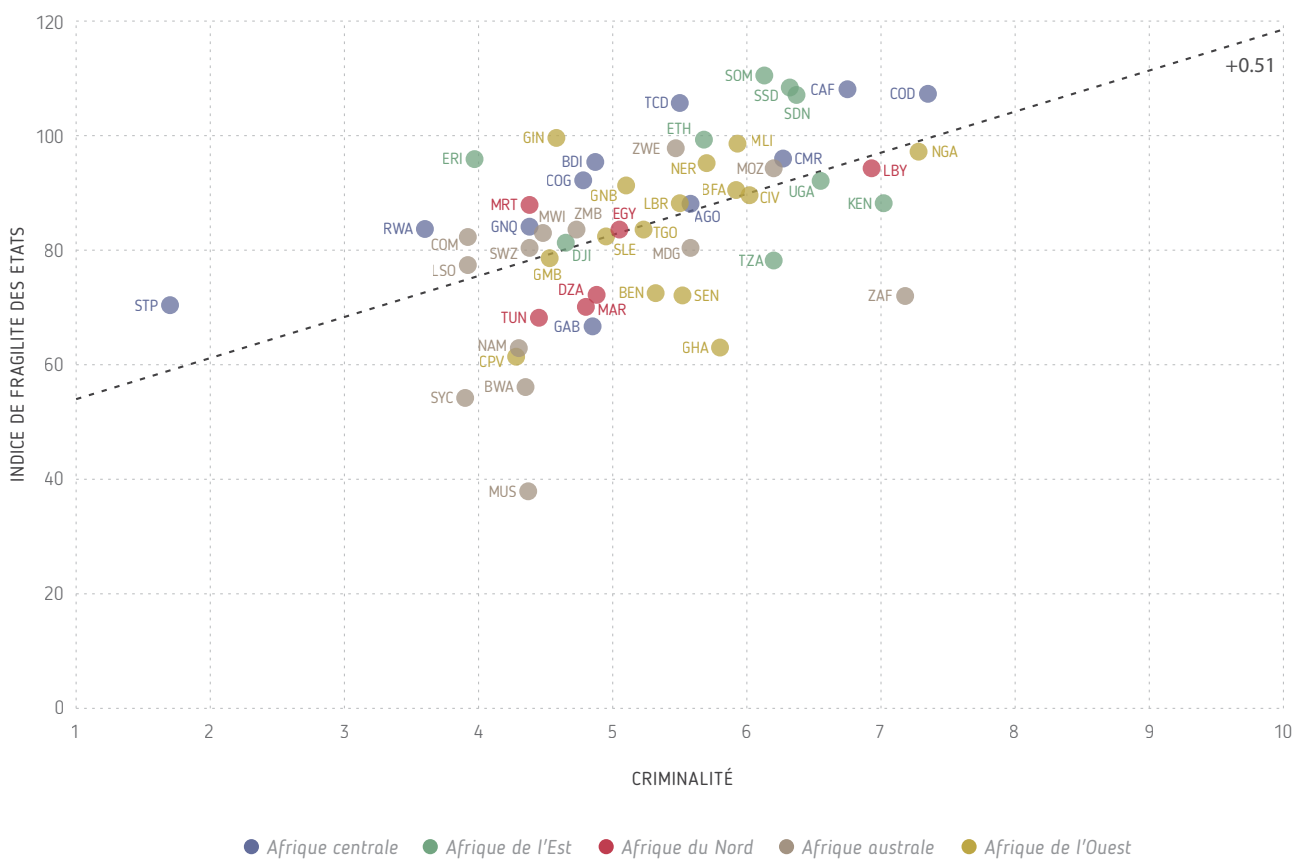
La force et la direction d'une corrélation sont mesurées sur une échelle de -1,0 à +1,0. Plus le coefficient de corrélation (la valeur numérique) est proche de -1 ou de

+1, plus la relation entre deux variables est forte ; le point médian de l'échelle (0) indique que les variables ne sont pas du tout liées l'une à l'autre. Aux fins de la présente analyse, les valeurs de 0 à $\pm 0,20$ sont considérées comme faibles, celles de $\pm 0,21$ à $\pm 0,60$ comme modérées et celles de $\pm 0,61$ à $\pm 1,0$ comme fortes.

Les valeurs négatives indiquent que les deux variables évoluent dans des directions opposées, c'est-à-dire que lorsqu'une variable augmente, l'autre diminue ; les valeurs positives indiquent que les deux variables évoluent dans la même direction, c'est-à-dire que lorsqu'une variable augmente (ou diminue), l'autre augmente (ou diminue).

FIGURE 1.2

Criminalité et Indice de fragilité des États 2022



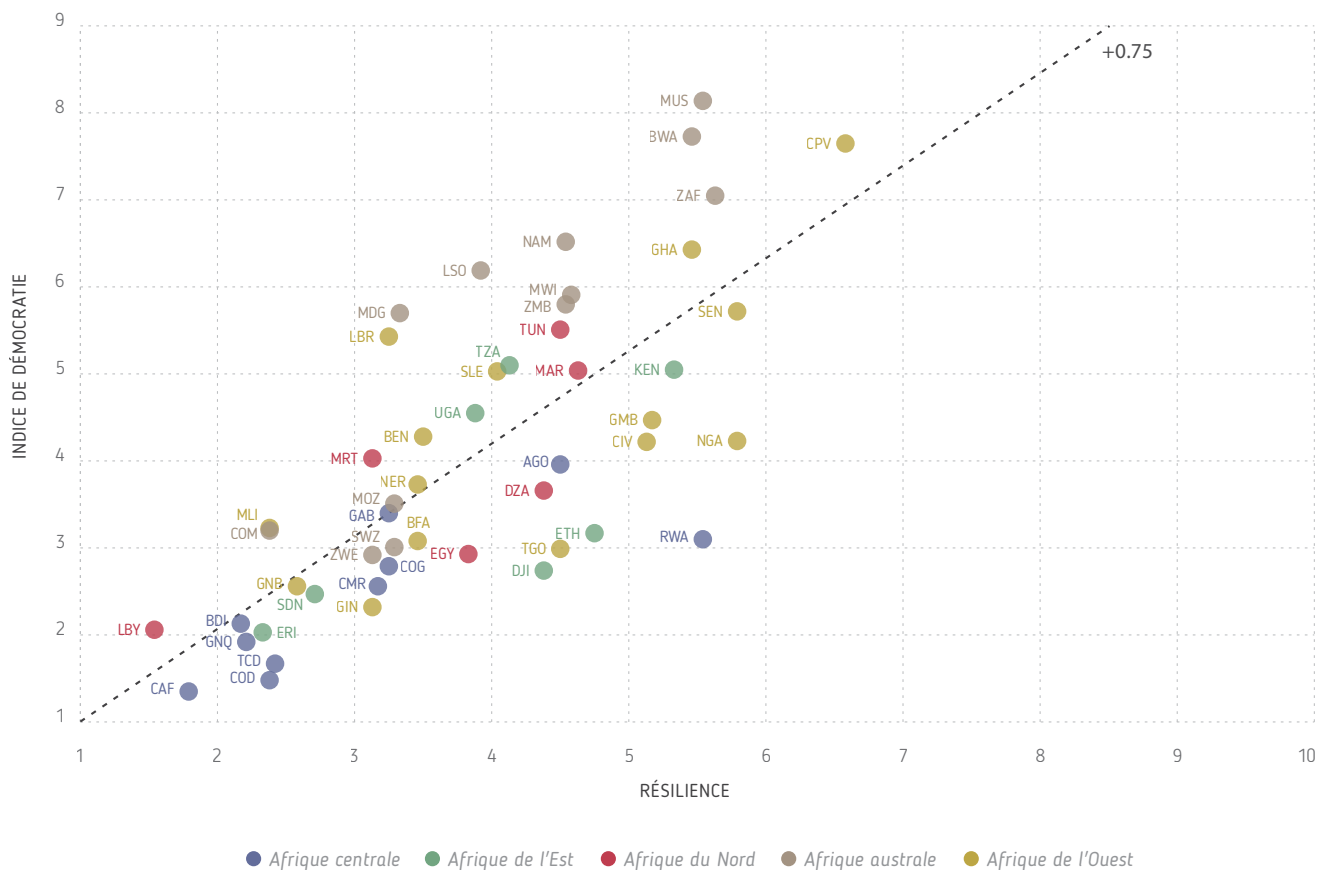
Source : Fund for Peace, <https://fragilestatesindex.org/>

Une analyse des résultats de l'Indice 2023 et de l'Indice de fragilité des États 2022¹⁴ a révélé que la corrélation entre la criminalité et la fragilité était modérée (+0,51), ce qui indique que la criminalité est plus élevée dans les pays caractérisés par une fragilité accrue. Au cours de la période considérée, les pays africains qui ont obtenu les scores les plus élevés en matière de criminalité, la République démocratique du Congo (7,35), le Nigéria (7,28), le Kenya (7,02) et la Libye (6,93), ont tous connu des situations de fragilité et de conflit sous une forme ou une autre.

En outre, les résultats montrent que les conflits et la fragilité constituent un obstacle majeur à la résilience d'un pays ou à sa capacité à répondre à la criminalité organisée. La corrélation entre la résilience et la fragilité est de -0,67, ce qui signifie que les pressions sécuritaires, sociales, politiques ou économiques affecteront la capacité d'un pays à répondre à la criminalité organisée. C'est logique car, dans une telle situation, la préoccupation première est la menace de violence ou la fragilité sous-jacente, et non la criminalité organisée, qui pourrait se développer de manière incontrôlée.

1.4 Le lien entre résilience et démocratie

FIGURE 1.3
Résilience et Indice de démocratie 2022



Source : Economist Intelligence Unit, Democracy Index 2022, <https://www.eiu.com/n/campaigns/democracy-index-2022/>

Selon les résultats de l'Indice 2023 et de l'Indice de démocratie 2022¹⁵, la corrélation entre la résilience et la démocratie était forte (+0,75) en Afrique, ce qui indique que les normes de gouvernance exercent une influence indéniable sur les niveaux de criminalité et de résilience. Cela confirme les conclusions de l'Indice 2021, à savoir que les pays démocratiques ont des niveaux de résilience plus élevés que les États autoritaires.

Bien que les pays démocratiques restent confrontés à leurs propres défis, avec des niveaux variables de criminalité et de résilience, la relation entre la démocratie et la résilience est assez facile à établir. Les démocraties, telles que Cabo Verde, l'Afrique du Sud, Maurice et le Botswana¹⁶, qui sont évaluées comme ayant des scores de résilience plus élevés, ont des contrôles et des contrepoids relativement bien établis pour la responsabilité de l'État, ainsi que des acteurs non étatiques et des mécanismes de protection sociale solides, tels qu'une société civile active qui participe à la lutte contre la criminalité organisée. Les démocraties où l'État de droit est établi tendent également à avoir des institutions plus solides et (dans une certaine mesure) des niveaux de corruption plus faibles, ainsi qu'un système judiciaire généralement indépendant et des forces de l'ordre relativement efficaces, qui sont des éléments clés dans la lutte contre la criminalité organisée.

La résilience d'un État à la criminalité organisée dépend non seulement du type de régime, mais aussi des niveaux de gouvernance, c'est-à-dire de l'efficacité avec laquelle les gouvernements ont mis en œuvre leurs politiques et les services dans des domaines tels que la sécurité et la participation démocratique. Selon l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique¹⁷ (IAG), au cours de la dernière décennie, les standards de gouvernance en Afrique se sont considérablement dégradés, rendant le continent « moins sûr, moins sécurisé et moins démocratique »¹⁸. Les raisons de ce déclin en matière de gouvernance incluent l'impopularité croissante des dirigeants élus et la diminution des perspectives économiques, ainsi que des facteurs externes, tels que la pandémie de COVID-19, qui a été un immense facteur de stress économique. D'autres facteurs incluent la répression des médias indépendants et l'augmentation du coût de la vie (en partie due à la guerre en Ukraine).

À cet égard, un lien clair a été observé entre la détérioration de la gouvernance et les niveaux globaux de résilience, la relation entre la résilience et la gouvernance (telle que mesurée par l'IAG) étant forte (0,84+). En outre, la corruption est un indicateur indirect de la bonne gouvernance, car elle érode et sape les mesures de résilience existantes. Ce constat est corroboré par la forte relation (0,79+) entre la corruption (mesurée par l'Indice de perception de la corruption¹⁹) et les niveaux de résilience. Il s'ensuit que les pays où la corruption est répandue et omniprésente ont des niveaux de gouvernance plus faibles et, par extension, une résilience moindre à la criminalité organisée.

L'analyse ci-dessus a mis en évidence les grandes conclusions de l'Indice 2023, en les reliant aux tendances et aux dynamiques contextuelles évolutives qui affectent les pays africains. Elle a notamment exploré le rôle joué par les variables externes, telles que les conflits et la démocratie, et la manière dont elles ont contribué aux schémas de criminalité et de résilience en Afrique ces dernières années. Les sections suivantes présentent la structure de l'outil et ses nouvelles conclusions géographiques et thématiques, offrant un aperçu des principaux changements en matière de criminalité et de résilience, aux niveaux continental, régional et national, depuis la première itération de l'Indice.



SECTION 2

À propos de l'Indice





2 À propos de l'Indice

Modéliser un indice n'est pas simple, surtout lorsqu'il s'agit d'évaluer un phénomène aussi clandestin que la criminalité organisée. Le modèle de l'Indice propose donc un cadre d'évaluation alternatif, axé sur les produits, pour mesurer les marchés illicites en combinant l'ampleur et l'échelle, ainsi que la valeur et l'impact. L'Indice vise ainsi à combler les lacunes en matière d'information que présentent les autres cadres.

L'Indice du crime organisé 2023 du projet ENACT s'articule autour de trois éléments clés :

- L'ampleur, l'échelle et l'impact de 15 marchés criminels
- La structure et l'influence de cinq types d'acteurs de la criminalité
- L'existence et la capacité des pays à être résilients face à la criminalité organisée, mesurées en fonction de 12 éléments constitutifs de la résilience

En 2023, le deuxième Indice mondial du crime organisé a été publié, présentant une évaluation complète de la criminalité et de la résilience dans 193 pays, parallèlement à cette troisième édition de l'Indice Afrique. L'Indice mondial présente une vue générale de la criminalité organisée, tandis que l'Indice Afrique fournit une évaluation détaillée du continent, offrant des éclairages sur l'état actuel et les tendances émergentes en matière de criminalité et de résilience. Le fait de disposer à la fois d'un indice mondial et d'un indice continental pour l'Afrique est précieux car, ensemble, ils permettent de mieux comprendre la position de l'Afrique dans le paysage criminel mondial, facilitent les comparaisons avec les tendances mondiales et offrent une vue approfondie du continent africain. Par conséquent, ces deux indices doivent être considérés comme complémentaires, car ils offrent des perspectives différentes pour l'évaluation de la situation en Afrique. En outre, l'Afrique est le seul continent à disposer de données longitudinales sur la criminalité et la résilience (collectées sur trois périodes, depuis la création de l'Indice en 2019), dont deux ensembles

de données calibrés à l'échelle mondiale (en 2021 et 2023). Cette multitude de données permet aux parties prenantes d'identifier les tendances et les besoins continentaux et régionaux pour lutter contre la criminalité organisée.

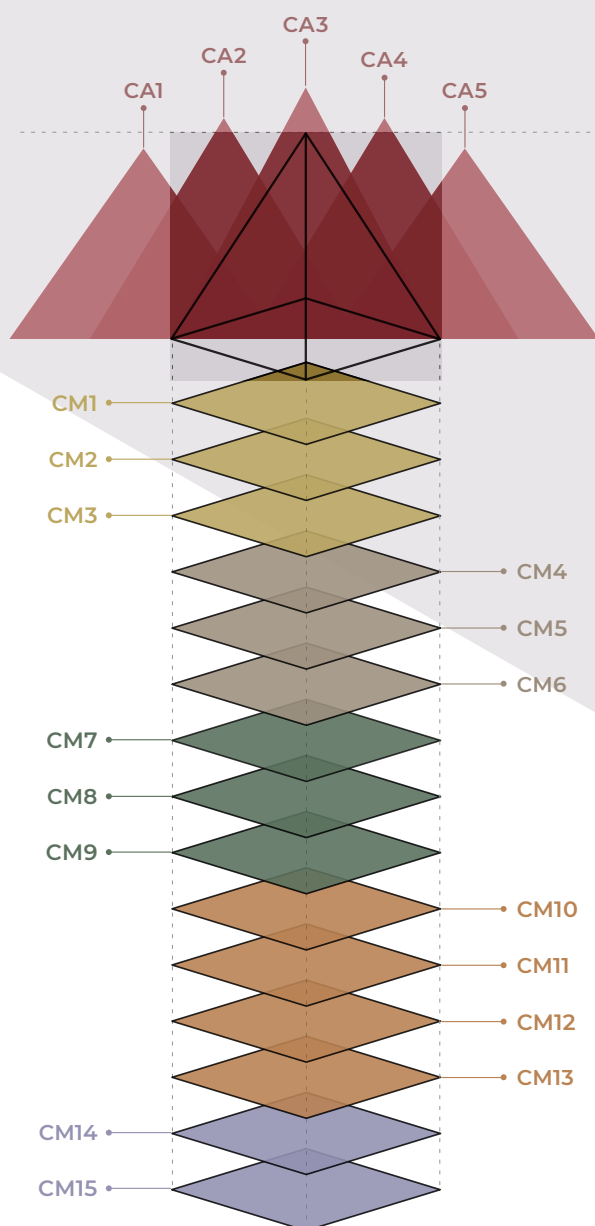
Comme indiqué ci-dessus, alors que les deux premières éditions de l'Indice analysaient 10 marchés criminels et quatre acteurs de la criminalité, cette troisième édition examine 15 marchés criminels et cinq acteurs de la criminalité (Figure 2.1 ; le texte en gras indique les nouveaux marchés et les nouveaux acteurs).

DÉFINITION DU «CRIME ORGANISÉ» DANS L'INDICE

Toute activité illégale, menée par des groupes ou des réseaux agissant de concert, se servant de la violence, de la corruption ou d'activités connexes afin d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou matériel. Ces activités peuvent être menées à la fois à l'intérieur d'un pays et à l'échelle transnationale.

FIGURE 2.1

Indicateurs de criminalité



La faisabilité d'inclure de nouveaux indicateurs de criminalité dans le cadre de l'Indice a été évaluée par la commande d'études d'experts sur une série de marchés criminels et sur les résultats de plusieurs réunions de groupes de référence techniques. Des experts thématiques ont évalué les définitions proposées, les critères de recherche et les considérations méthodologiques pour l'inclusion des nouveaux indicateurs de criminalité. Finalement, les 14 indicateurs de criminalité existants ont été portés à 20. Les définitions complètes de tous les

Acteurs de la criminalité

- ▲ CA1. Groupes de type mafieux
- ▲ CA2. Réseaux criminels
- ▲ CA3. Acteurs intégrés à l'État
- ▲ CA4. Acteurs étrangers
- ▲ CA5. Acteurs du secteur privé

Marchés criminels

- ◆ CM1. Traite des personnes
- ◆ CM2. Trafic d'êtres humains
- ◆ CM3. Racket d'extorsion et chantage à la protection
- ◆ CM4. Trafic d'armes
- ◆ CM5. Commerce de produits de contrefaçon
- ◆ CM6. Commerce illicite de biens de consommations soumis à accise
- ◆ CM7. Criminalité liée à la flore
- ◆ CM8. Criminalité liée à la faune
- ◆ CM9. Criminalité liée aux ressources non renouvelables
- ◆ CM10. Commerce d'héroïne
- ◆ CM11. Commerce de cocaïne
- ◆ CM12. Commerce de cannabis
- ◆ CM13. Commerce de drogues de synthèse
- ◆ CM14. Criminalité cyberdépendante
- ◆ CM15. Criminalité financière

indicateurs sont disponibles à l'annexe 2 et peuvent être téléchargées sur le site africa.ocindex.net.

Les évaluations de la criminalité permettent aux parties prenantes d'identifier les menaces et leur prégnance, tandis que les évaluations de la résilience examinent la présence et l'efficacité des mesures que les pays ont mises en place pour lutter contre les menaces liées à la criminalité organisée. La résilience prend des formes différentes selon les contextes, car la nature de la criminalité organisée et ses

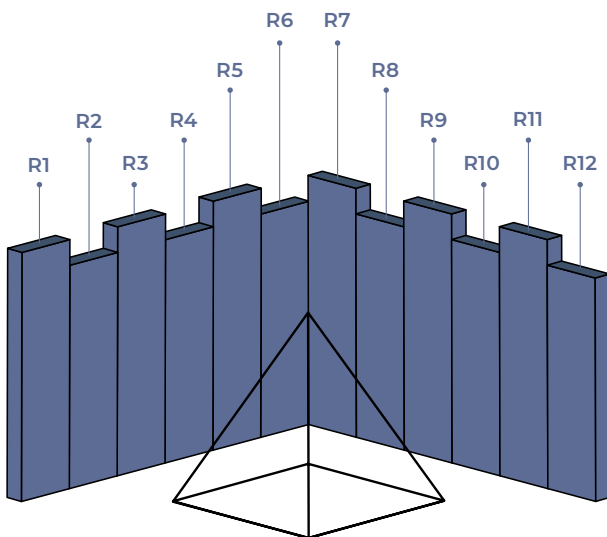
dynamiques variées à travers le monde font que ce qui fonctionne dans une région peut n'avoir que peu d'impact dans une autre. Pour tenir compte des différents problèmes posés par la criminalité organisée dans un large nombre de contextes, les mesures de résilience, telles qu'elles sont définies dans l'Indice, sont vastes et multisectorielles. Pris dans leur ensemble, les 12 indicateurs de résilience forment les éléments constitutifs permettant d'apporter des réponses holistiques et durables à la criminalité organisée (figure 2.2).

DÉFINITION DE LA «RÉSILIENCE» DANS L'INDICE

La capacité de résister et de perturber les activités criminelles organisées dans leur ensemble, plutôt que des marchés individuels, par le biais de mesures politiques, économiques, juridiques et sociales. La résilience fait référence aux mesures prises à la fois par les acteurs étatiques et non étatiques.

FIGURE 2.2

Indicateurs de résilience



- R1. Leadership politique et gouvernance
- R2. Transparence et responsabilité du gouvernement
- R3. Coopération internationale
- R4. Politiques et législations nationales
- R5. Système judiciaire et détention
- R6. Forces de l'ordre
- R7. Intégrité territoriale
- R8. Lutte contre le blanchiment d'argent
- R9. Capacité de réglementation économique
- R10. Soutien aux victimes et aux témoins
- R11. Prévention
- R12. Acteurs non étatiques

2.1 Méthodologie

Il s'agit d'une version abrégée de la méthodologie utilisée dans cette étude afin d'établir l'Indice. La méthodologie dans son intégralité est disponible sur le site web africa.ocindex.net, ainsi que les questions directrices qui ont été utilisées pour attribuer et justifier les scores de criminalité et de résilience.

Tous les pays se voient attribuer un score de criminalité, qui comprend deux sous-composantes : les marchés criminels et les acteurs de la criminalité. L'évaluation de la sous-composante « marchés criminels » consiste à déterminer l'impact monétaire

et non monétaire d'un marché (en tenant compte de différents facteurs tels que la concentration géographique du marché, le nombre de personnes affectées ou impliquées dans ce marché, la présence de violence, la rareté de la marchandise négociée de manière illicite). L'évaluation des acteurs de la criminalité consiste à mesurer la capacité organisationnelle et le niveau de sophistication des groupes criminels, ainsi que leur influence globale sur l'État et la société en général.

Les pays se voient également attribuer un score de résilience afin d'évaluer si les États ont mis en place les cadres juridiques, politiques et stratégiques appropriés pour lutter contre la criminalité organisée. L'évaluation des 12 indicateurs de résilience est conçue afin de déterminer s'il existe des mesures ou des cadres de résilience et s'ils permettent de lutter efficacement contre la criminalité dans le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme.

Dans le cadre de ces composantes, des scores sur une échelle de 1 à 10 sont assignés à chaque indicateur individuel. Pour les indicateurs de criminalité

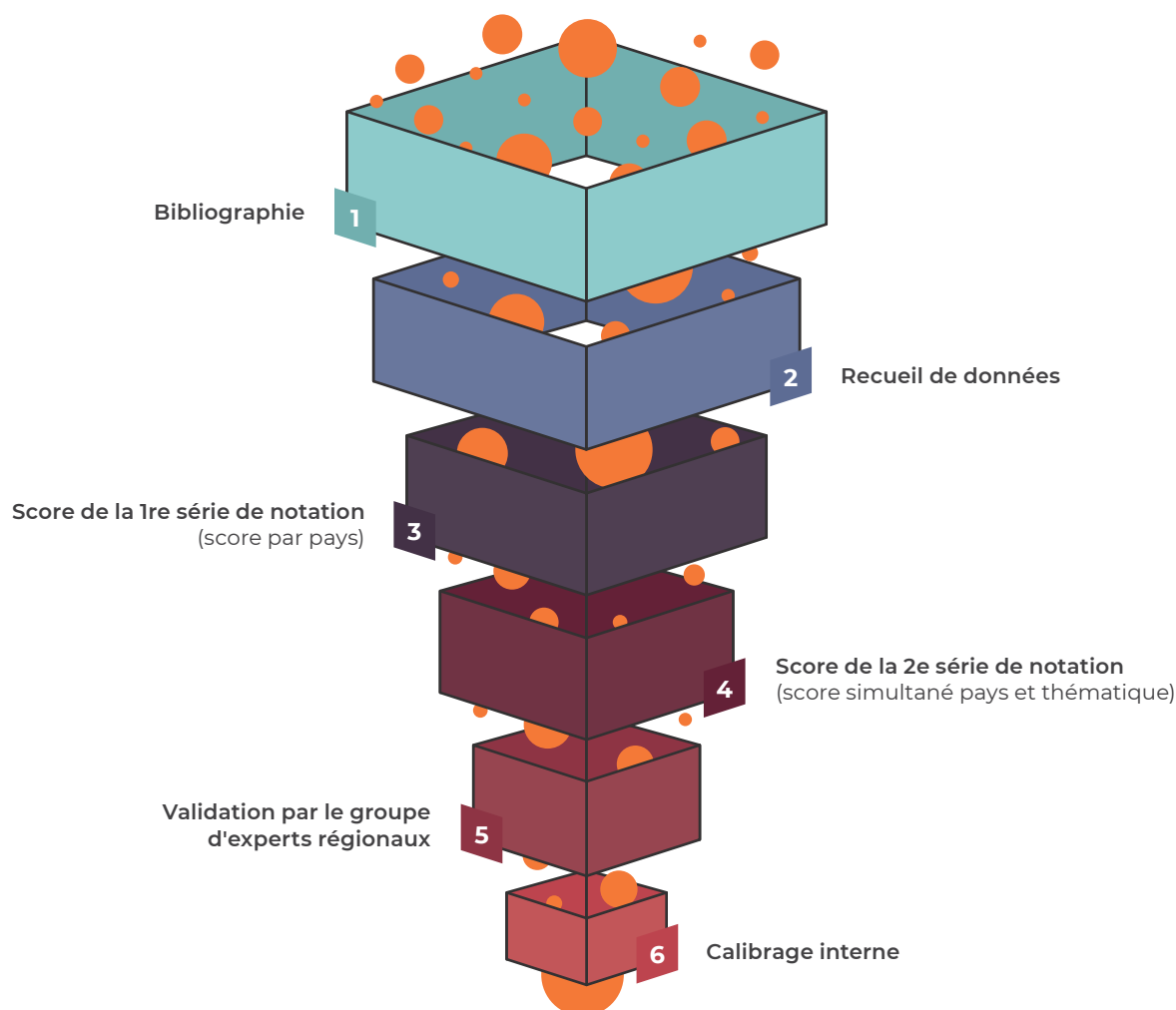
(marchés criminels et acteurs de la criminalité), un score de 1 signifie que le marché ou le type d'acteur est absent ou a peu d'influence, tandis qu'un score de 10 représente un marché ou un type d'acteur omniprésent et très influent. Pour les indicateurs de résilience, la même échelle numérique est utilisée, mais les seuils de notation sont inversés, une note de 1 représentant une faible résilience et une note de 10 une forte résilience.

Avertissement : de petits écarts de 0,01 dans les calculs des différences entre les scores de 2019, 2021 et 2023 peuvent être dus à des erreurs d'arrondi binaire.

2.2 Processus de notation de l'Indice et limites

FIGURE 2.3

Processus de développement de l'Indice





Afin de maintenir la cohérence de la démarche, chaque édition de l'Indice est soumise au même processus de développement multi-étapes. Pour tous les pays, des profils pays préliminaires décrivant le contexte de chaque indicateur de criminalité et de résilience ont été élaborés grâce à des recherches en source ouverte. Les profils pays ont fait l'objet de deux séries de notations et d'évaluations indépendantes par pays et par thème par différents experts. Une série supplémentaire de vérifications par des experts géographiques a été effectuée pour assurer l'étalonnage des scores régionaux et pour vérifier les descriptions des profils pays, avant que les profils pays ne soient à nouveau évalués lors d'un dernier tour à des fins d'étalonnage à l'échelle continentale et mondiale.

Suite aux limites précédemment identifiées, des mesures nécessaires ont été prises pour offrir une représentation plus juste de la criminalité organisée au niveau mondial, en ajoutant des activités illicites transversales telles que la criminalité financière et la criminalité cyberdépendante dans le cadre de l'Indice. Cependant, compte tenu de l'ajout de nouveaux indicateurs, les comparaisons générales avec les résultats de 2021 et de 2019 doivent donc être abordées avec prudence. Néanmoins, les comparaisons d'indicateurs individuels et de la résilience générale entre les éditions 2019, 2021 et 2023 de l'Indice sont valables. De même, depuis 2021, les résultats pour l'Afrique reflètent les scores du continent lorsqu'ils sont calibrés au niveau mondial. Bien que cette variation signifie que les utilisateurs devraient aborder les comparaisons entre les scores de l'Afrique pour 2019 et les itérations ultérieures avec prudence, en particulier au niveau des pays individuels, la première itération permet tout de même aux décideurs politiques d'évaluer les changements dans les relations régionales et nationales, et d'identifier les tendances continentales clés.

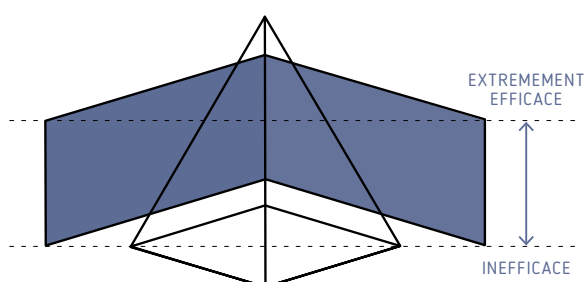
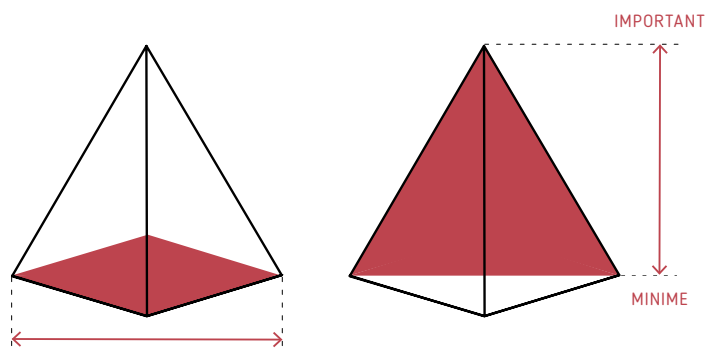
Bien que la corruption ne soit pas incluse dans l'Indice en tant que marché criminel autonome, elle est considérée comme un facteur aggravant lors de la détermination des scores pour chacun des 15 marchés criminels. En outre, la corruption est un thème transversal reflété dans les composantes relatives aux acteurs de la criminalité et à la résilience de l'Indice.

Enfin, en tant qu'évaluation menée par des experts, l'Indice peut être sujet à des biais implicites et de confirmation, tant dans son élaboration que dans l'interprétation des résultats. En réponse, la méthodologie de l'Indice a été conçue pour limiter ces risques dans toute la mesure du possible, grâce à de multiples examens indépendants et anonymes et à des directives de développement standardisées.

2.3 Guide de lecture des représentations pyramidales

Largeur et hauteur de la pyramide

Le score des **marchés criminels** est représenté par la taille de la base de la pyramide et le score des **acteurs de la criminalité** est représenté par la hauteur de la pyramide selon une échelle allant de 1 à 10.



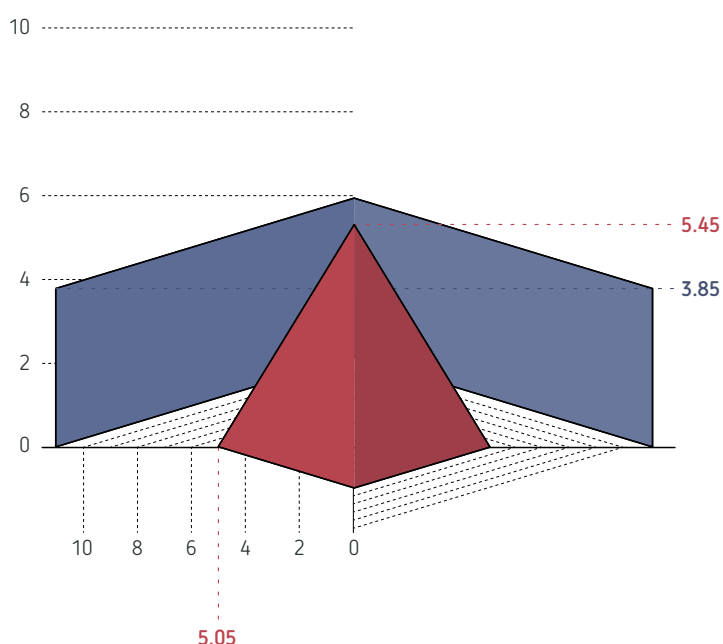
Hauteur du panneau

Le **score de résilience** est représenté par la hauteur visible sur le côté du panneau.

Score moyen de l'Afrique

La pyramide représente le score de criminalité, c'est-à-dire la moyenne entre les acteurs de la criminalité et les marchés criminels.

Le score de **criminalité** global pour l'Afrique est de 5,25. Ce score est composé d'un score de 5,05 pour les **marchés criminels**, et de 5,45 pour les **acteurs de la criminalité**. Le score de **résilience** est de 3,85.



SECTION 3

Criminalité





3

Criminalité

3.1 Vue d'ensemble du continent et analyse

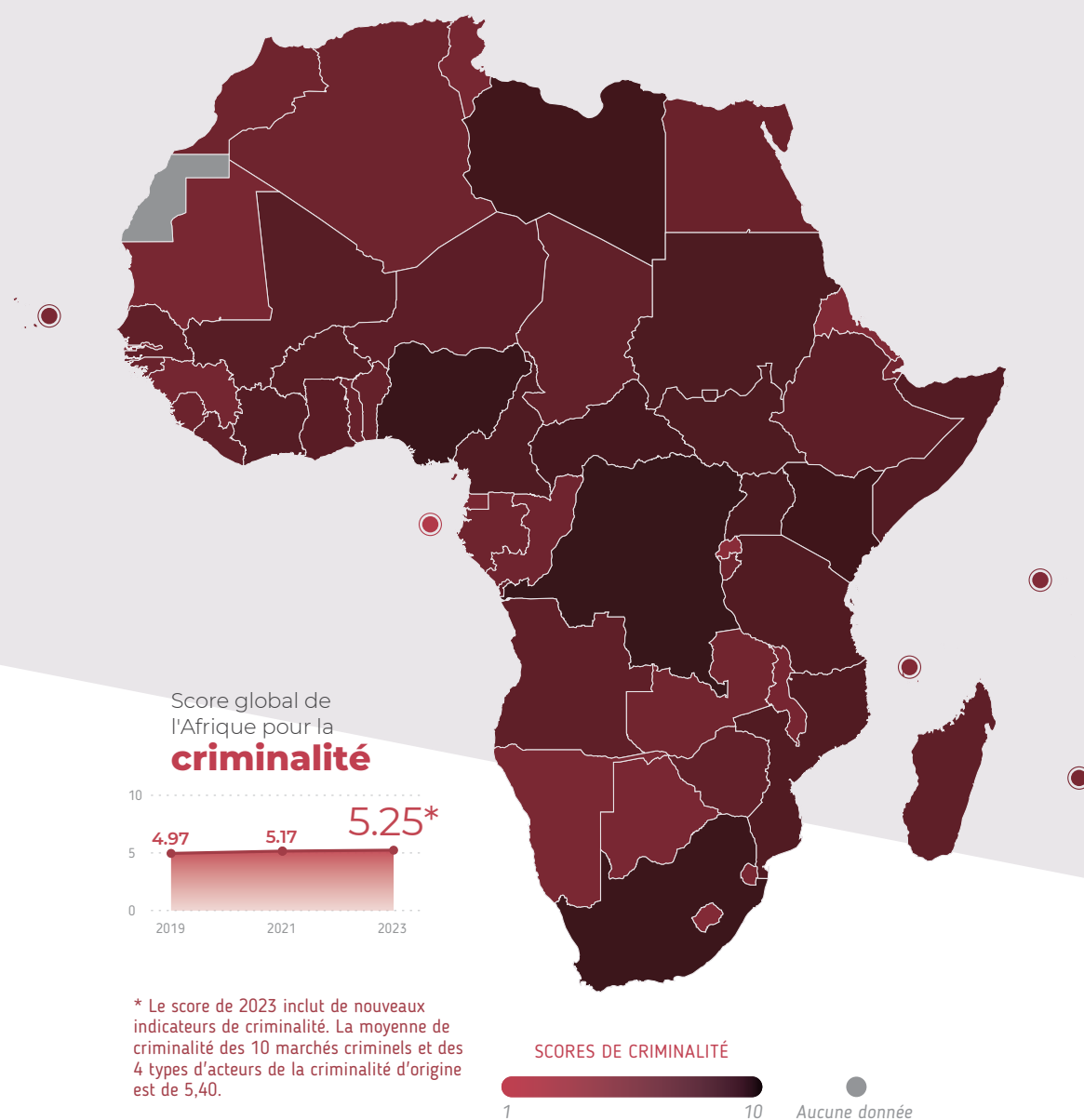
L'Afrique est depuis longtemps confrontée à des niveaux élevés de criminalité organisée qui se manifestent par un ensemble d'activités illicites et d'acteurs de la criminalité opérant sur l'ensemble du continent. Les pays ont chacun des rôles variés dans l'économie illicite et, au fil du temps, sont devenus entremêlés aux flux illicites transnationaux. L'omniprésence de la criminalité et de la criminalité organisée transnationale en Afrique a été discutée dans les salles de conférence et les forums internationaux dans le contexte de la sécurité des États, mais ces discussions prennent rarement en compte les effets néfastes de la criminalité sur les communautés et leurs moyens de subsistance.

Au cours de la période considérée, l'Afrique a été confrontée à de nombreux défis, notamment des conflits armés, les effets à long terme de la pandémie, les ramifications mondiales de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, des événements climatiques extrêmes (dont des sécheresses et des inondations) et une instabilité politique accrue. Ces conditions ont créé un environnement idéal pour que les marchés et les acteurs criminels prospèrent et étendent leur influence sur le continent.

Entre 2019 et 2023, la criminalité globale en Afrique est passée de 4,97 à 5,25, augmentant de 0,20 point entre 2019 et 2021 et de 0,08 point depuis 2021. Toutefois, si l'on ne tient compte que des indicateurs d'origine (à savoir 10 marchés criminels et quatre types d'acteurs de la criminalité), la criminalité globale a augmenté de 0,23 depuis 2021. Cette différence notable dans la moyenne de la criminalité globale montre que si certains nouveaux marchés criminels sont moins répandus sur le continent, de nombreux indicateurs d'origine de la criminalité s'implantent plus solidement en Afrique. Toutefois, cela ne veut pas dire que leur présence est négligeable. Il convient de prêter attention au fait que certains des indicateurs nouvellement ajoutés pourraient se développer dans les années à venir et que leur impact est déjà notable dans certains contextes. Néanmoins, l'escalade des activités criminelles sur le continent souligne les effets indéniables de la criminalité organisée sur la stabilité des États africains et la sécurité de leurs citoyens.

FIGURE 3.1

Criminalité en Afrique, 2023

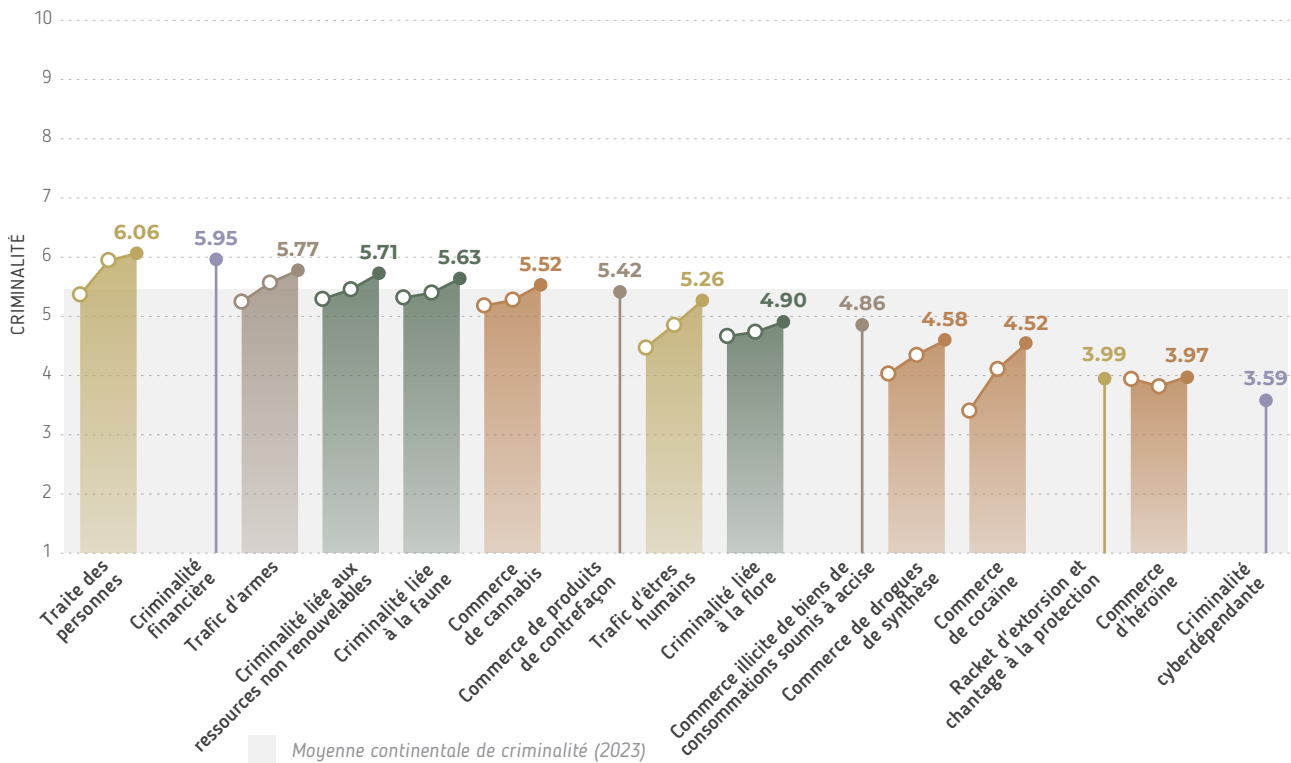


Entre les différentes régions d'Afrique, les scores globaux de criminalité varient considérablement, de 4,83 pour l'Afrique australe (le plus bas) à 5,88 pour l'Afrique de l'Est (le plus haut). Pourtant, l'Afrique australe comprend des pays dont les scores de criminalité globale sont parmi les plus élevés du continent, comme l'Afrique du Sud (7,18) et le

Mozambique (6,20). Par conséquent, pour avoir une compréhension approfondie du paysage criminel sur le continent, il est important d'explorer les sous-composantes de la criminalité, c'est-à-dire les marchés criminels et les acteurs de la criminalité, tant au niveau continental que régional.

3.2 Marchés criminels

FIGURE 3.2
Tendances des marchés criminels (2019–2023)



En 2023, au niveau continental, la prévalence de tous les marchés criminels d'origine a augmenté. Le marché criminel le plus répandu en Afrique était la traite des personnes, qui a obtenu un score de 6,06, soit une augmentation de 0,70 point depuis la première itération de l'Indice en 2019, où il était initialement mesuré avec une moyenne continentale de 5,36. La croissance progressive de ce marché illicite, avec un score moyen de 5,93 en 2021, a coïncidé avec des niveaux de conflit exacerbés sur le continent. Les conséquences des conflits, notamment les déplacements forcés, les formes modernes d'esclavage, le recrutement forcé (comme les enfants soldats) et les perturbations des structures sociales et familiales ont conduit à une vulnérabilité accrue à la traite des personnes.

Le deuxième marché criminel à la croissance la plus rapide en Afrique était le trafic d'êtres humains, avec une moyenne continentale de 5,26 en 2023.

Cela marque une croissance substantielle de 0,79 point par rapport à son score de 4,47 en 2019 (et une augmentation de 0,41 par rapport à son score de 4,85 en 2021). Bien que la traite des personnes et le trafic d'êtres humains soient deux marchés illicites distincts, les acteurs impliqués et les itinéraires utilisés se chevauchent souvent. Ce chevauchement était particulièrement prononcé en Afrique de l'Est, qui a été évaluée comme ayant les scores les plus élevés pour la traite des personnes (7,78) et le trafic d'êtres humains (7,39) à la fois au niveau continental et mondial. Alors que l'Afrique de l'Est affichait la moyenne la plus élevée pour le marché du trafic d'êtres humains, une recrudescence significative des activités de trafic d'êtres humains a été observée en Afrique du Nord, contribuant à l'augmentation notable de la moyenne continentale pour le trafic d'êtres humains. Cette région a connu la hausse la plus substantielle, son score de trafic d'êtres humains grimpant de 1,58 point, passant de 5,75 en 2019 à 7,33 en 2023.

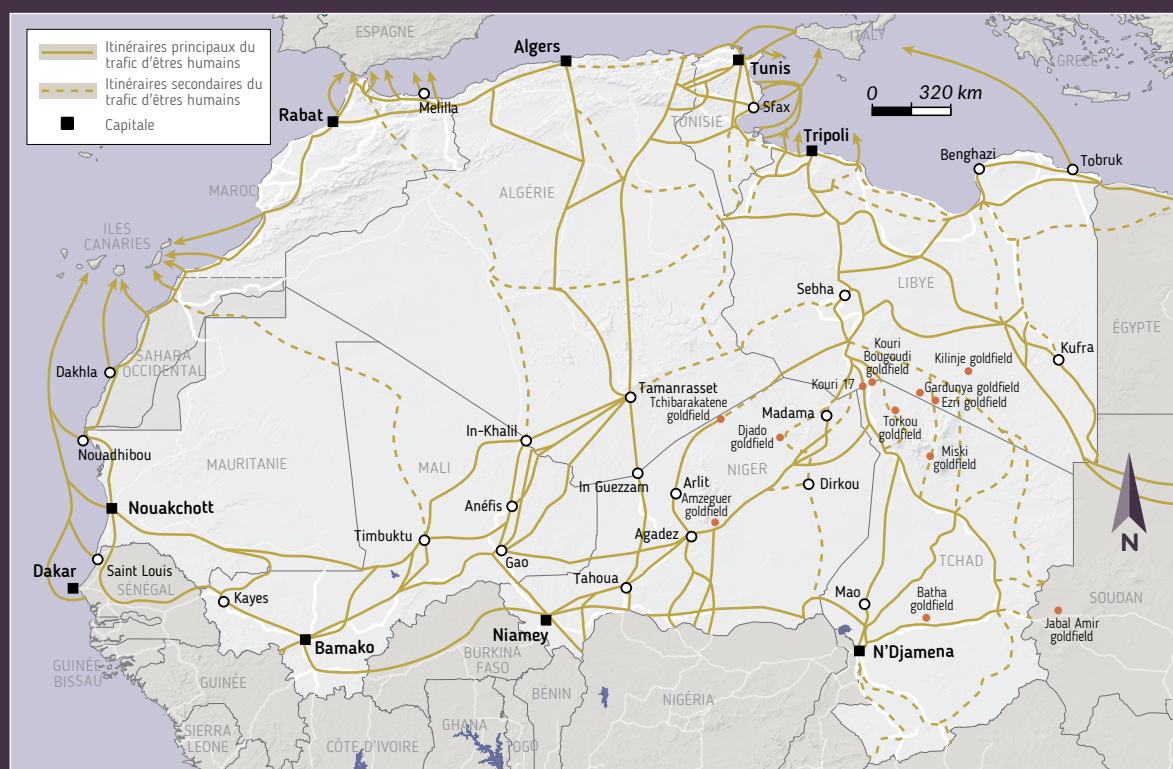
TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS ET TRAITE DES PERSONNES EN AFRIQUE DU NORD

Suite à la levée des restrictions de voyage liées au COVID-19, les mouvements migratoires irréguliers à travers la région du Sahel central (qui englobe le Mali, le Niger et le Tchad) ont repris. Les arrivées de migrants ont augmenté aux principaux points d'entrée, notamment à Tombouctou et Gao au Mali, et à Tahoua, Kouri Kantana et Agadez au Niger. Les réseaux de

passseurs ont diversifié les itinéraires utilisés pour passer du Sahel à l'Afrique du Nord et à l'Europe. Outre les itinéraires bien établis, tels que ceux entre le Niger et la Libye, et entre le Soudan et la Libye, les passeurs ont utilisé des itinéraires partant du Niger et du Mali et traversant l'Algérie, reliant le Maroc et la Mauritanie aux îles Canaries espagnoles.

FIGURE 3.3

Itinéraires du trafic d'êtres humains et de la traite des personnes en Afrique du Nord



Source : GI-TOC

La Libye sert à la fois de destination pour les migrations irrégulières dans la région et (de plus en plus) de plaque tournante de transit pour les migrants qui cherchent à atteindre l'Europe. Rien qu'en 2022, 80 600 tentatives de traversées maritimes à partir de la Libye ont été enregistrées²⁰. Ces dernières années, un nombre croissant de migrants originaires d'Égypte, du Bangladesh et (dans une moindre mesure) de Syrie ont choisi la Libye comme point de transit pour leur voyage vers l'Europe, avec l'aide de passeurs.

L'expansion de l'extraction artisanale de l'or dans la région du Sahel a également contribué à l'augmentation du trafic d'êtres humains en Afrique du Nord. Ces dynamiques ont, dans certains cas, accru les dangers auxquels sont confrontés les migrants irréguliers au cours de leur voyage, les exposant aux risques de la traite, en particulier autour des régions d'extraction de l'or. Ils risquent également de subir des agressions violentes commises par des groupes de bandits et de voir leur véhicule tomber en panne sur des pistes désertiques isolées²¹.

La criminalité financière, l'un des nouveaux marchés criminels inclus dans l'Indice, était le deuxième marché criminel le plus répandu en Afrique, avec un score de 5,95. Les crimes financiers les plus courants étaient le détournement et l'utilisation abusive de fonds publics par des acteurs intégrés à l'Etat, la fraude fiscale et la fraude financière. L'Afrique du Nord a obtenu le score le plus élevé (7,83) en matière de criminalité financière, tant sur le continent qu'au niveau mondial, contribuant de manière significative à la moyenne continentale. La plupart des pays de la région ont obtenu un score compris entre 8,0 et 9,50 pour la criminalité financière, à l'exception du Maroc (7,50) et de la Mauritanie (6,0). Alors que la criminalité financière, y compris la fraude financière cyber-facilitée, a été identifiée comme le deuxième marché criminel le plus répandu en Afrique, la criminalité cyberdépendante était le marché criminel le moins répandu en Afrique, avec un score de 3,59. Cela s'explique probablement par le faible taux de pénétration de l'internet sur le continent, souvent dû à des coûts d'accès à l'internet élevés et à des infrastructures technologiques sous-développées dans la plupart des pays.

Comparé aux autres marchés de la drogue, le commerce de cocaïne sur le continent a connu l'augmentation la plus importante depuis 2019 (+1,12).

Le troisième marché criminel le plus répandu était le trafic d'armes, qui a connu une croissance constante depuis 2019, passant de 5,24 à 5,56 en 2021, puis à 5,77 en 2023. Cela est probablement dû à l'augmentation des flux d'armes illégales en provenance de régions touchées par des conflits et une instabilité de longue durée, en particulier l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. Affectée depuis longtemps par des niveaux élevés de conflits armés et ethniques et la présence de groupes armés non étatiques et de milices, l'Afrique

de l'Est a obtenu un score de 7,78 pour le trafic d'armes (le plus élevé au monde), suivie par l'Afrique centrale (6,32). Les armes trafiquées sont principalement des armes légères et de petit calibre provenant de zones de conflit en Afrique de l'Est, mais incluent aussi des substances explosives en Afrique centrale. Ces substances sont utilisées dans la fabrication d'explosifs destinés à des activités illicites telles que l'extraction minière illégale, la pêche à l'explosif ainsi que les conflits armés²².

La trajectoire ascendante de la criminalité environnementale est particulièrement préoccupante. Les ressources naturelles et la biodiversité de l'Afrique sont vulnérables et risquent d'être davantage mises à l'épreuve par les effets du changement climatique. Entre 2021 et 2023, la criminalité liée à la faune a augmenté de 0,24 (pour atteindre 5,63) et la criminalité liée aux ressources non renouvelables de 0,27 (pour atteindre 5,71). Cela n'est pas surprenant, étant donné que l'Afrique abrite certains des pays aux scores les plus élevés en matière de criminalité liée aux ressources non renouvelables : La Libye (9,50), un pays connu pour son importante industrie de contrebande du pétrole ; la RDC (9,50), une nation aux prises avec une contrebande généralisée d'or et de coltan, exacerbée par un conflit armé en cours ; et la RCA (10,0), un pays où la production et le trafic illicites de diamants et d'or sont très importants.

En revanche, la criminalité liée à la flore reste inférieure à la moyenne continentale des marchés criminels, bien qu'elle affiche une tendance similaire de croissance continue depuis 2019 (4,66), avec une augmentation de 0,17 point entre 2021 (4,73) et 2023 (4,90). Cette trajectoire à la hausse observée sur l'ensemble des crimes contre l'environnement est particulièrement préoccupante pour l'Afrique, compte tenu de la pression environnementale existante qui résulte de l'augmentation des sécheresses, des précipitations irrégulières et des conditions plus sèches observées sur l'ensemble du continent en raison du changement climatique.

Conformément aux tendances générales de la criminalité, le commerce continental de cannabis a augmenté de manière continue, passant de 5,17 en 2019 à 5,26 en 2021, puis à 5,52 en 2023. Les Nations Unies ont identifié l'Afrique du Nord comme une plaque tournante du trafic interrégional de résine de cannabis vers l'Europe

de l'Ouest²³. Il n'est donc pas surprenant qu'en 2023, l'Afrique du Nord soit la région au score le plus élevé (7,42) pour le commerce de cannabis en Afrique et dans le monde, l'Algérie (7,0) et le Maroc (9,0) étant des centres de distribution internationaux qui approvisionnent les marchés de consommation africains et européens.

Le commerce de drogues de synthèse a également augmenté, passant de 4,02 en 2019 à 4,34 en 2021 et à 4,58 en 2023. L'un des exemples les plus notables de consommation de drogues de synthèse sur le continent est l'usage non médical du Tramadol²⁴. Outre la consommation de Tramadol, le commerce de méthamphétamine est également un marché clé des drogues de synthèse en Afrique. Bien que l'Afrique du Nord ait été identifiée comme la région du continent ayant le score le plus élevé pour ce marché illégal, avec un score de 6,17, l'Afrique australe (4,65) a parmi les nombres les plus élevés (ou en augmentation) de consommateurs de méthamphétamine sur le continent²⁵. Les recherches suggèrent que l'offre et les flux de méthamphétamine continuent d'augmenter dans la région. En effet, la méthamphétamine est préférée au crack parce que ses effets durent plus longtemps, ce qui signifie que les achats sont moins fréquents et qu'il faut donc moins d'argent pour maintenir une pratique de consommation régulière²⁶.

Par rapport aux autres marchés de la drogue, le commerce de cocaïne sur le continent a connu l'augmentation la plus substantielle depuis 2019 (+1,12). Ce marché illégal, initialement au score de 3,40, a connu une croissance notable de 0,70 point pour atteindre 4,10 en 2021, avec une nouvelle augmentation de 0,42 pour atteindre 4,52 en 2023. Il s'agit de l'augmentation moyenne continentale la plus élevée de tous les marchés criminels, tant en 2021 qu'en 2023, ce qui reflète les changements dans la production et la distribution mondiales de cocaïne. Au niveau régional, l'Afrique de l'Ouest a continué de jouer un rôle de premier plan sur le continent, avec un score de 6,47 en 2023, contre 5,20 en 2019 et 6,0 en 2021. Des recherches approfondies indiquent que le trafic de cocaïne via l'Afrique de l'Ouest, qui suit la route bien établie de l'Amérique latine vers le marché de consommation européen, a connu une phase de croissance significative²⁷. Dans l'ensemble, la consommation de cocaïne semble augmenter sur le continent, non seulement en Afrique de l'Ouest, mais aussi en Afrique de l'Est et en Afrique australe²⁸.

LE MARCHÉ ET LE COMMERCE DE COCAÏNE EN AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE

Des recherches sur le terrain dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe suggèrent qu'un volume important de cocaïne est acheminé vers et à travers ces régions. Entre 2019 et 2021, le commerce de cocaïne a augmenté de 0,70 point, reflétant l'expansion de la culture du coca, de la production de cocaïne et de sa circulation pendant la pandémie.

On note un glissement des États-Unis, qui ne sont plus le marché de destination de prédilection, vers l'approvisionnement des marchés nationaux de la cocaïne en Europe. Cette évolution a été rendue possible par des chaînes d'approvisionnement maritimes et aériennes qui acheminent efficacement les marchandises vers les ports et les villes d'Europe, ainsi que par la résurgence du trafic via des itinéraires de transit indirects dans les pays africains situés le long de la côte atlantique. Ces pays sont vulnérables à l'exploitation et bien situés pour le transit en provenance d'autres régions.

L'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement la Guinée-Bissau (8,50), a obtenu le score le plus élevé pour le commerce de cocaïne sur le continent et a conservé sa position de plaque tournante majeure pour le transit de cocaïne en provenance de la région andine d'Amérique du Sud vers l'Afrique. Toutefois, au vu des volumes de cocaïne saisis, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe deviennent des itinéraires de transit populaires, les ports côtiers d'Afrique du Sud, du Mozambique, de Tanzanie et du Kenya servant de nœuds principaux pour la distribution nationale, régionale et transnationale de la cocaïne. Ces pays disposent d'installations portuaires pour conteneurs performantes mais peu surveillées, de faibles contrôles maritimes, d'environnements politiques favorables aux négociants illicites et de liaisons maritimes et aériennes établies vers les marchés de destination que sont l'Europe, l'Asie de l'Ouest, l'Asie de l'Est et l'Australie. Des réseaux nigériens introduiraient également de l'héroïne au Botswana en utilisant les mêmes itinéraires terrestres et les mêmes modalités de transport, la plupart des cargaisons provenant d'Afrique du Sud. Les drogues transitent par le Botswana vers les pays voisins, la Zambie et le Zimbabwe. À mesure que les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe deviennent des points de transit plus populaires pour la cocaïne, la consommation de cette drogue sur leurs marchés locaux augmente également²⁹.



Le commerce d'héroïne a suivi une trajectoire différente des autres marchés de la drogue, se contractant de 0,13 entre 2019 et 2021, probablement en raison des restrictions liées au COVID-19 qui ont perturbé les flux d'héroïne, puis remontant aux niveaux prépandémiques, la moyenne continentale pour le commerce d'héroïne s'établissant à 3,97 en 2023 (+0,16 depuis 2021). L'héroïne en provenance d'Asie du Sud est trafiquée à travers toutes les régions d'Afrique, en utilisant souvent l'Afrique de l'Est comme point d'entrée. Elle est ensuite distribuée vers d'autres marchés en Afrique et vers les marchés de consommation d'Europe de l'Ouest et centrale³⁰. L'Afrique de l'Est est connue comme la « côte de l'héroïne » en Afrique, ce qui reflète son importance dans le commerce transnational d'héroïne. Plusieurs pays d'Afrique de l'Est servent de points de transit clés dans le commerce mondial d'héroïne, notamment le Kenya (7,50) et la Tanzanie (8,0). La Tanzanie, en particulier, joue un rôle central sur ce marché illicite en servant de point de débarquement majeur pour l'héroïne en provenance d'Asie du Sud, qui est ensuite distribuée à travers le continent.

Deux nouveaux ajouts à l'Indice, le commerce de produits de contrefaçon (5,42) et le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise (4,86), ont eu une influence modérée à importante en Afrique. Bien que ces marchés ne soient pas aussi fréquemment signalés que d'autres marchés criminels, ils causent non seulement des pertes financières aux économies nationales, mais constituent également des menaces importantes pour la santé publique.

Bien que le racket d'extorsion et le chantage à la protection exercent une influence relativement limitée sur le continent, avec un score moyen de 3,99, la situation est différente au niveau des pays, en particulier dans des pays tels que la Somalie (9,50) et la Libye (9,0). Ces pays ont les scores les plus élevés d'Afrique et du monde, le racket d'extorsion et le chantage à la protection étant une source importante de revenus pour les groupes armés non étatiques et les milices, qui exercent un contrôle substantiel dans certaines régions de ces pays. Ces groupes sont connus pour utiliser des systèmes d'extorsion qui ciblent les chaînes d'approvisionnement, les entreprises et même les efforts d'aide humanitaire.

L'AFRIQUE ET LE MONDE

L'Indice mondial et l'Indice ENACT sont des outils complémentaires qui fournissent des éclairages précieux sur la place de l'Afrique dans le paysage criminel mondial et permettent de comparer les tendances africaines et mondiales en matière de criminalité et de résilience. Les parties prenantes seront ainsi mieux équipées pour comprendre la nature transnationale de la criminalité organisée, notamment la manière dont les dynamiques mondiales ont un impact sur la criminalité au niveau local et comment les flux illicites dans différentes juridictions s'influencent mutuellement.

L'Indice mondial a révélé que dans l'ensemble, entre 2021 et 2023, les taux de criminalité ont augmenté de 0,16 pour atteindre 5,03, tandis que les niveaux de résilience ont stagné à 4,81, creusant davantage l'écart mondial entre la criminalité et la résilience. Une tendance similaire mais moins prononcée a été observée en Afrique, où la criminalité a augmenté de 0,08 point pour atteindre 5,25, et les niveaux de résilience se sont légèrement améliorés, de 0,05 point, pour atteindre 3,85 au cours de cette période.

Lorsque l'on examine des marchés criminels spécifiques, on peut identifier certaines tendances mondiales qui se manifestent également en Afrique. Par exemple, en 2023, la criminalité financière était le marché criminel le plus répandu au niveau mondial (5,98) et le deuxième plus répandu en Afrique (5,95). À l'échelle mondiale, l'Afrique du Nord a obtenu le score le plus élevé pour la criminalité financière (7,83), suivie de près par l'Asie de l'Ouest (7,82) et l'Asie du Sud-Est (7,18).

Une autre observation notable extraite de l'Indice Afrique, conformément aux tendances mondiales, est la croissance significative de certains marchés criminels depuis 2021. Le trafic d'êtres humains et le commerce de cocaïne sont les marchés criminels qui se sont le plus développés à la fois au niveau mondial et en Afrique. Entre 2021 et 2023, le trafic d'êtres humains a été le marché qui a connu la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale (avec une hausse de 0,39 point pour atteindre 5,16) et le deuxième marché à la croissance la plus rapide en Afrique (avec une hausse de 0,41 point pour atteindre 5,26). Cette croissance mondiale et continentale peut être attribuée à des niveaux exacerbés d'instabilité et de conflit, associés à l'assouplissement des restrictions de voyage à la suite de la levée des confinement liés au COVID-19. Le commerce de cocaïne est le marché qui a connu la plus forte croissance en Afrique (de 0,42 point pour atteindre 4,52) et le troisième marché à la croissance la plus forte au niveau mondial (de 0,30 point pour atteindre 4,82), derrière le commerce de drogues de synthèse, qui a augmenté de 0,33 point.

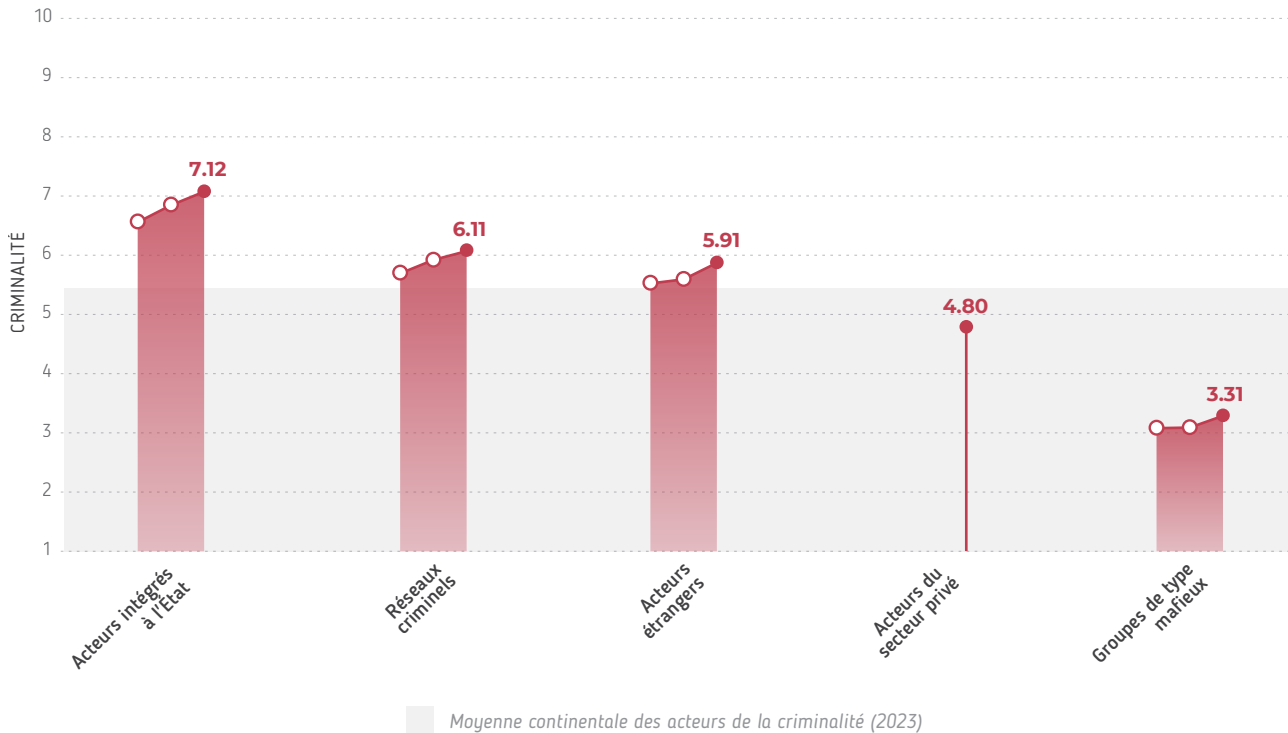
L'Afrique n'a pas suivi la tendance mondiale pour les marchés criminels qui ont le moins progressé entre 2021 et 2023. Au niveau mondial, le commerce d'héroïne n'a progressé que de 0,10 point (4,08), tandis que la traite des personnes a été le marché qui a progressé le plus lentement en Afrique, avec une hausse de seulement 0,13 point, mais a continué d'être le marché criminel le plus répandu en Afrique (6,06).

À l'exception de la criminalité cyberdépendante, les crimes contre l'environnement ont été identifiés comme le groupe de marchés criminels ayant le score le plus bas au niveau mondial, se situant nettement en dessous de la moyenne mondiale des marchés de 4,88. Toutefois, en Afrique, la criminalité liée aux ressources non renouvelables et la criminalité liée à la faune se sont classées aux quatrième et cinquième rangs des marchés criminels les plus répandus, avec des scores respectifs de 5,71 et 5,63. La prévalence accrue de ces marchés en Afrique par rapport à leur impact global est prévisible compte tenu de l'abondance des ressources naturelles et de la biodiversité sur le continent.

3.3 Acteurs de la criminalité

FIGURE 3.4

Acteurs de la criminalité, tendances continentales (2019–2023)



Bien que leur influence n'ait augmenté que de 0,05 point par rapport à 2021, les acteurs de la criminalité ont continué à tirer la criminalité globale en Afrique, avec un score de 5,45, contre 5,05 pour les marchés criminels en 2023 (Figure 3.2). En effet, les acteurs de la criminalité ont obtenu des scores plus élevés que les marchés criminels dans 37 pays sur 54 (68,5 %), ce qui indique que la criminalité globale continue d'être tirée par cette sous-composante.

Les acteurs intégrés à l'État sont restés les acteurs de la criminalité les plus répandus en Afrique, conformément aux conclusions des deux dernières itérations de l'Indice, augmentant leur influence de 0,52 point depuis 2019 pour atteindre 7,12 en 2023. Leur influence n'a cessé de croître, augmentant de 0,29 entre 2019 et 2021 pour atteindre 6,89, et de 0,23 point supplémentaire depuis 2021. Cette influence reflète leur rôle dans la facilitation et/ou la réalisation d'activités illicites au sein de l'appareil de l'État. La région ayant obtenu le score le plus élevé pour les acteurs intégrés à l'État est l'Afrique centrale (7,68), suivie de près par l'Afrique du Nord (7,67), l'Afrique de l'Est (7,44), l'Afrique de l'Ouest (6,93), et l'Afrique australe (6,38). Les élites politiques

corrompues conspirent avec les groupes criminels et utilisent les agences de l'État qu'elles ont capturées pour permettre et alimenter la criminalité à travers le continent. Par exemple, les marchés de la cocaïne d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe sont animés par la collusion des agences de l'État, la corruption et l'incapacité (ou l'indifférence) des forces de l'ordre³¹. Dans les pays riches en forêts, comme la RCA, les autorités publiques facilitent le marché de l'exploitation forestière illégale en délivrant des concessions forestières frauduleuses à des entreprises étrangères³².

Les réseaux criminels en Afrique prennent la forme de gangs criminels, parfois peu structurés, qui sont principalement impliqués dans le commerce de la drogue ou travaillent avec des syndicats du trafic d'êtres humains et de la traite des personnes. Les réseaux criminels ont également affiché une croissance progressive depuis 2019, où ils étaient initialement mesurés à 5,72, et sont passés à 5,96 en 2021, pour finalement atteindre 6,11 en 2023. Si les réseaux criminels sont répandus dans toutes les régions du continent, les experts ont constaté que leur impact était plus prononcé en Afrique de

l'Est (6,78) et en Afrique de l'Ouest (6,63), où leurs activités se sont également étendues à l'extorsion et à l'enlèvement contre rançon.

Les acteurs étrangers exercent également une influence significative en Afrique, avec une moyenne continentale de 5,91. Leur impact n'a cessé de croître depuis 2019, mais une augmentation plus notable a été observée en 2023, avec une hausse de 0,28 point depuis 2021. Les acteurs étrangers étaient présents dans des pays bien intégrés au commerce international et à l'économie mondiale, comme l'Afrique du Sud (7,50) et le Nigéria (7,50). Mais ils sont plus présents dans les pays touchés par des conflits, comme la Libye (9,50), la RCA (9,0) et le Soudan (8,0). Cela peut être attribué en grande partie à l'arrivée du groupe Wagner, dont on sait qu'il a fourni des services militaires au cours de la période considérée, y compris des troupes mercenaires et des programmes de formation. Parallèlement à ses activités légales, ce groupe aurait profité de l'instabilité politique et de la corruption généralisée pour accéder à des ressources naturelles, telles que l'or et le bois³³. L'implication

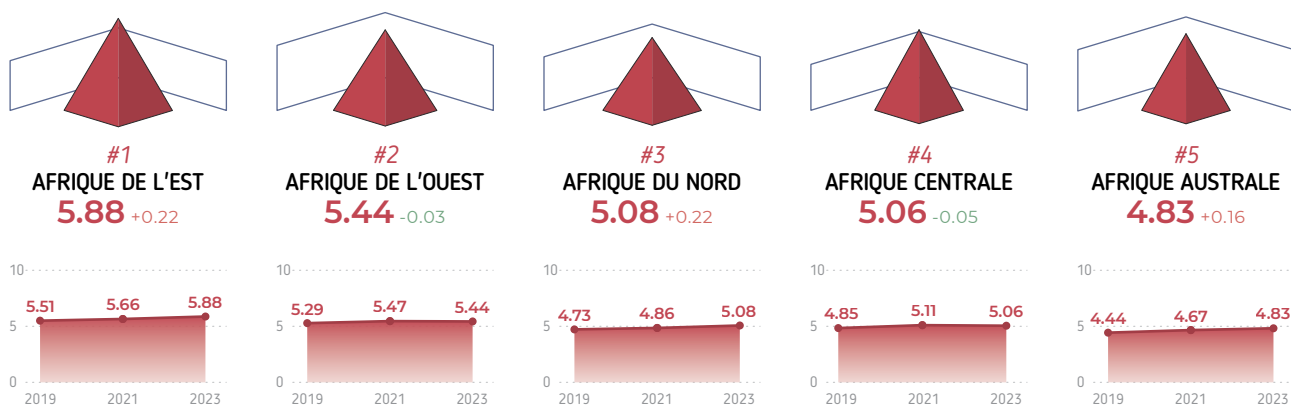
du groupe dans les marchés criminels, tels que la criminalité liée à la flore et aux ressources non renouvelables, a contribué à la trajectoire à la hausse des crimes contre l'environnement en Afrique.

Les acteurs du secteur privé sont impliqués dans des activités illicites sur l'ensemble du continent, en particulier en Afrique de l'Est, dont le score de 6,0 est bien supérieur à la moyenne continentale de 4,80. Ces acteurs sont principalement liés à la criminalité financière et au blanchiment d'argent, qui sont rendus possibles par leur statut juridique et leurs capacités. Ils sont toutefois moins influents que les autres groupes criminels, à l'exception des groupes de type mafieux, qui ont obtenu un score de 3,31 en 2023, soit une augmentation de 0,20 point par rapport à 2021. Les groupes de type mafieux sont des gangs, des groupes armés et des milices très organisés qui sont profondément ancrés sur les marchés criminels de certaines régions, comme Ahlu-Sunnah wal Jama'a/Al-Shabaab au Mozambique et Al-Shabaab en Somalie.

3.4 Analyse régional

FIGURE 3.5

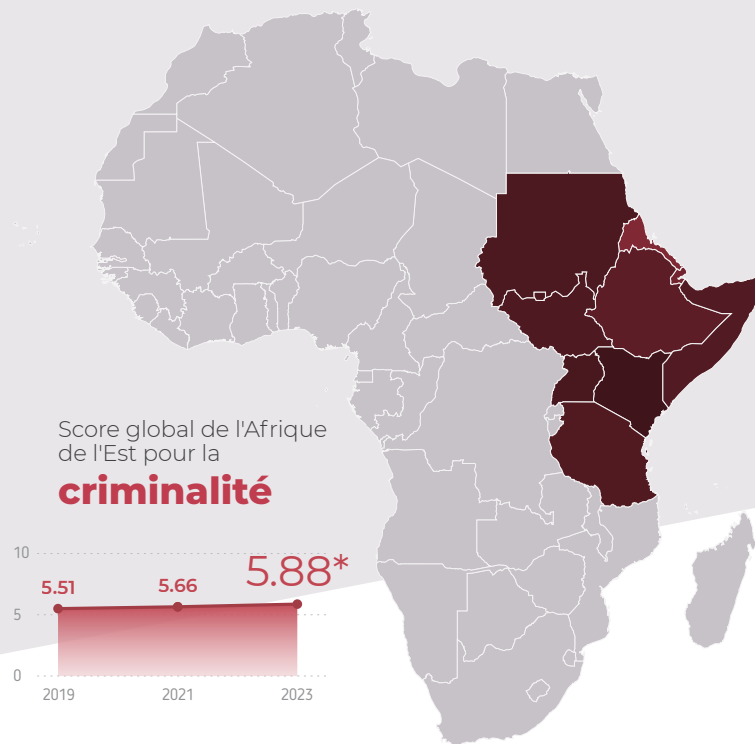
Scores moyens de criminalité par région, 2023



Entre 2021 et 2023, la criminalité a augmenté en Afrique de l'Est, en Afrique du Nord et en Afrique australe, mais a légèrement diminué en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Cependant, malgré de légères améliorations dans les moyennes de criminalité de certaines régions, notamment par rapport à l'Indice 2019, les 10 marchés criminels

d'origine ont tous progressé. Pour mieux comprendre le paysage criminel et les tendances en Afrique, une analyse plus détaillée des différentes régions suit, en mettant l'accent sur les changements et les évolutions observés depuis les deux dernières itérations de l'Indice.

Afrique de l'Est



* Le score de 2023 inclut de nouveaux indicateurs de criminalité. La moyenne de criminalité des 10 marchés criminels et des 4 types d'acteurs de la criminalité d'origine est de 5,93.

APERÇU

- Depuis 2019, l'Afrique de l'Est présente les niveaux de criminalité les plus élevés du continent.
- La criminalité dans la région est alimentée par des niveaux élevés de conflits armés et ethniques et par la présence de groupes armés non étatiques et de milices.
- L'Afrique de l'Est a obtenu les scores les plus élevés, tirant à la hausse les moyennes continentales, pour le trafic d'êtres humains, le racket d'extorsion et le chantage à la protection, le trafic d'armes et la traite des personnes.
- Les activités d'Al-Shabaab dans certaines parties de la Somalie et dans les régions frontalières entre le Kenya, la Somalie et l'Éthiopie ont contribué aux scores élevés de la région en matière de racket d'extorsion et de chantage à la protection.
- Conformément aux tendances continentales, les acteurs de la criminalité ont le plus contribué aux scores élevés de la région en matière de criminalité, les acteurs intégrés à l'Etat étant le type d'acteur le plus influent.

Depuis 2019, les niveaux de criminalité de l'Afrique de l'Est dépassent ceux de toutes les autres régions. Dans un premier temps, entre 2019 et 2021, la moyenne de criminalité de l'Afrique de l'Est est passée de 5,51 à 5,66, soit une augmentation initiale de 0,15 point. Par la suite, entre 2021 et 2023, elle a de nouveau augmenté, cette fois de 0,22 point, pour atteindre une moyenne de 5,88 en 2023, soulignant la menace croissante de la criminalité organisée. L'Afrique de l'Est est depuis longtemps confrontée à des niveaux élevés de conflits armés et ethniques et à la présence de groupes armés non étatiques et de milices, qui sont des moteurs importants de la criminalité.

L'Afrique de l'Est comprend des pays qui ont des marchés et des acteurs de la criminalité bien établis, dont l'influence n'a cessé de croître en raison de l'instabilité politique et de conflits prolongés. Sept des neuf pays de la région ont obtenu des scores supérieurs à la moyenne continentale de 5,25 en matière de criminalité : le Kenya (7,02), l'Ouganda (6,55), le Soudan (6,37), le Soudan du Sud (6,32), la Tanzanie (6,20), la Somalie (6,13) et l'Éthiopie (5,68). Seuls Djibouti (4,65) et l'Érythrée (3,97) ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne.

Marchés criminels

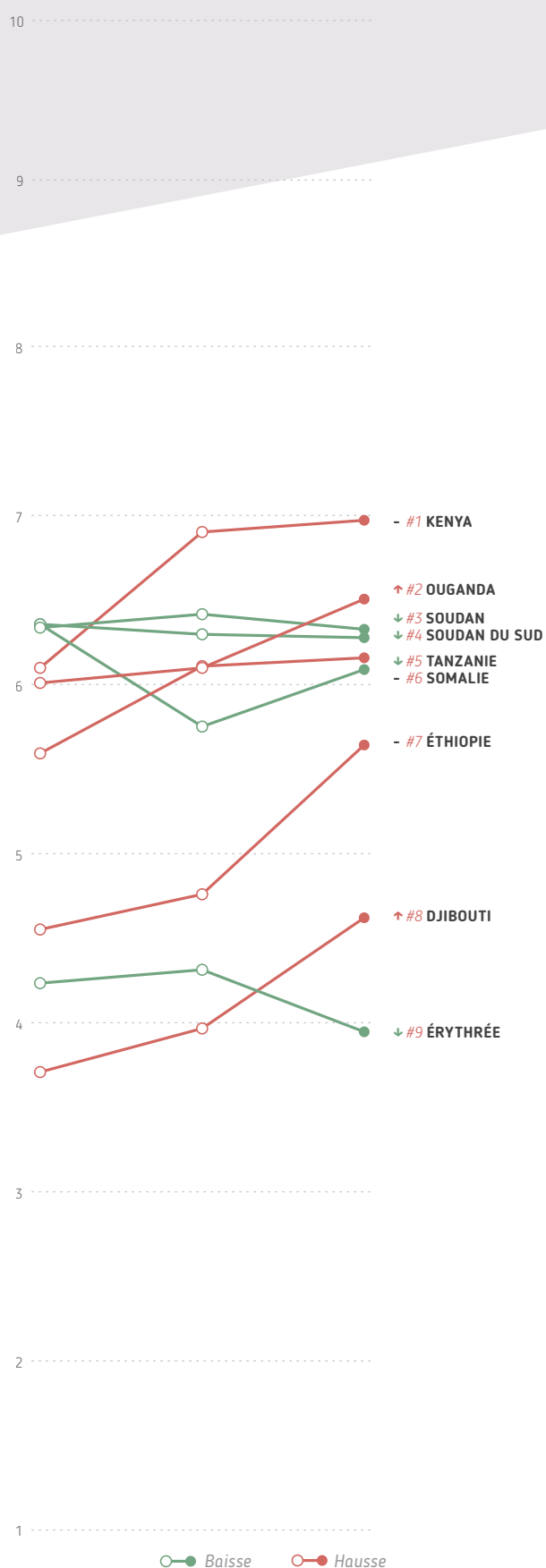
L'Afrique de l'Est tire à la hausse les moyennes continentales pour le trafic d'êtres humains, le racket d'extorsion et le chantage à la protection, le trafic d'armes et la traite des personnes. Les deux marchés criminels les plus répandus dans la région sont la traite des personnes et le trafic d'armes, qui ont tous deux obtenu un score de 7,78 en 2023.

Les neuf pays de la région ont obtenu un score supérieur à la moyenne continentale de 6,06 pour la traite des personnes, ce qui montre des niveaux élevés pour ce marché criminel : Érythrée (9,0), Soudan du Sud (8,50), Éthiopie (8,0), Kenya (8,0), Somalie (8,0), Soudan (8,0), Ouganda (7,50), Djibouti (6,50) et Tanzanie (6,50). Le travail forcé et la traite à des fins d'exploitation sexuelle perpétrés par des groupes criminels sont très répandus dans la région, tandis que dans certains pays, des acteurs étatiques sont directement impliqués dans les activités liées à la traite. Par exemple, au Soudan du Sud, le recrutement d'enfants soldats par des acteurs étatiques et non étatiques reste omniprésent, ce qui rend les enfants dans le pays extrêmement vulnérables à la traite³⁴.

Parallèlement à l'escalade des niveaux de conflit et d'instabilité dans la région, le trafic d'armes a également connu une croissance constante depuis 2019. Initialement identifié comme le marché criminel le plus important de la région avec un score de 6,78, il est passé à 7,11 en 2021

FIGURE 3.6

Tendances de la criminalité par pays, Afrique de l'Est (2019–2023)



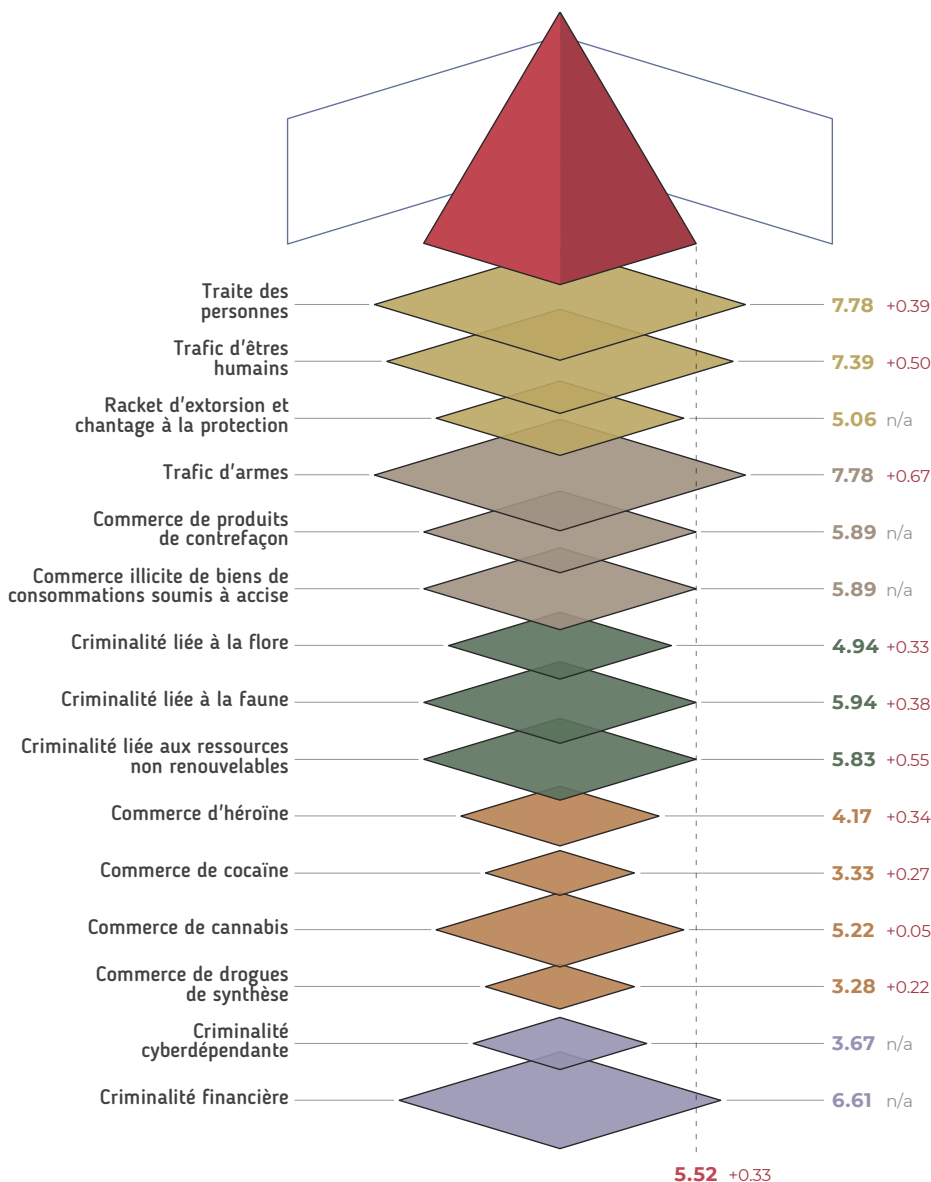
et a finalement atteint un score de 7,78 en 2023. Ce score fait de l'Afrique de l'Est la région au score le plus élevé en Afrique et dans le monde pour le trafic d'armes. Cela reflète les niveaux de conflits armés et ethniques et d'instabilité dans la région, ainsi que la présence de groupes armés non étatiques et de milices dans certains pays. Par exemple, entre 2021 et 2023, le score de l'Éthiopie en matière de trafic d'armes a augmenté de 1,50 point, passant à 8,50, en raison de la guerre civile en cours au Tigré. De même, le score du Soudan a augmenté de 0,50 point pour atteindre 9,0 en raison de la redirection des armes légères et de petit calibre des zones touchées par le conflit. Parmi les autres pays de la région ayant obtenu un score élevé figurent la Somalie (9,0) et le

Soudan du Sud (8,0), qui sont également en proie à des niveaux élevés de violence et de conflit.

Comme mentionné précédemment, les conflits armés et les guerres civiles exacerbent les activités de trafic d'êtres humains, car les individus se tournent vers des moyens illégaux dans l'espoir d'échapper aux environnements dangereux et instables qui mettent en péril leurs moyens de subsistance et leurs vies. En 2023, l'Afrique de l'Est a obtenu un score de 7,39 pour le trafic d'êtres humains, soit une augmentation de 1,17 point depuis 2019. À l'exception du Soudan du Sud (5,50), tous les pays de la région ont été identifiés comme ayant des niveaux significativement élevés de trafic d'êtres humains, en particulier l'Érythrée (9,50) et le Soudan (8,0), deux pays profondément touchés par des conflits armés.

FIGURE 3.7

Marchés criminels en Afrique de l'Est, 2023



Marchés criminels aux scores les plus élevés sur le continent :

- Traite des personnes
- Trafic d'êtres humains
- Racket d'extorsion et chantage à la protection
- Trafic d'armes
- Commerce illicite de biens de consommation soumis à accise
- Criminalité liée à la faune

Marchés criminels aux scores les plus élevés dans la région :

- Traite des personnes
- Trafic d'armes

Marché criminel qui a le plus augmenté depuis 2021 :

- Trafic d'armes

Le racket d'extorsion et le chantage à la protection constituent un autre marché criminel notable dans la région au cours de la période considérée. Bien que le score moyen (5,06) pour ce marché criminel soit considérablement inférieur à la moyenne des marchés criminels de la région (5,52), certains pays sont fortement touchés par ces activités illicites. La Somalie, en particulier, se distingue avec le score le plus élevé de la région pour le racket d'extorsion et

le chantage à la protection, à 9,50. Le score du pays s'explique par la présence d'Al-Shabaab, qui gère son propre système de gouvernance dans l'arrière-pays somalien. Parmi les autres pays affichant des scores élevés en matière de racket d'extorsion et de chantage à la protection figurent le Kenya (7,0), où Al-Shabaab exerce également une influence dans les régions frontalières avec la Somalie, et l'Éthiopie (6,0).

LA SOURCE DE REVENUS D'AL-SHABAAB : RACKET D'EXTORTION ET CHANTAGE À LA PROTECTION

Bien qu'il ait été expulsé de la capitale Muqdisho par la mission militaire de l'Union africaine en 2011, Al-Shabaab continue de contrôler une grande partie de l'arrière-pays somalien, y compris certaines parties de la vallée de la rivière Juba et d'autres poches isolées, son pouvoir s'étendant au-delà des zones qu'il contrôle physiquement. Le groupe gère un racket d'extorsion structuré, bien organisé et sophistiqué par l'intermédiaire de son appareil de « taxation » établi et efficace, qui génère un excédent budgétaire estimé supérieur à celui du gouvernement fédéral de la Somalie. Les conducteurs semblent préférer être taxés pour l'utilisation de la route lorsqu'ils passent par les postes de contrôle d'Al-Shabaab, car ils paient un montant fixe, contrairement au système de tarification aléatoire et incohérent du gouvernement. La taxation aux points de contrôle génère chaque année des dizaines de millions de dollars pour le groupe militant, mais Al-Shabaab tire également des revenus d'autres sources, notamment les contributions charitables forcées (zakat), l'extorsion directe des entreprises, la taxation des importations dans le port de Muqdisho et les enlèvements contre rançon³⁵.

Les crimes contre l'environnement étaient répandus en Afrique de l'Est, qui a obtenu le score le plus élevé du continent pour la criminalité liée à la faune (5,94 en 2023, contre 5,56 en 2021 et 5,17 en 2019). La Tanzanie (8,0) et le Kenya (7,0) ont été identifiés par les experts comme étant à la fois des points d'origine et de transit pour le commerce illégal d'espèces sauvages, notamment le trafic de guépards, de défenses d'éléphants, de dents d'hippopotames et de produits dérivés de rhinocéros, ainsi que d'animaux vivants, y compris les reptiles et les amphibiens, destinés aux marchés de consommation asiatiques. La criminalité liée aux ressources non renouvelables (5,83) est également très répandue (six des neuf pays ont obtenu un score supérieur à 5,50 en 2023), les formes les plus courantes étant le commerce illicite de l'or et la contrebande de pétrole, qui sont facilités par la corruption généralisée et l'implication d'acteurs intégrés à l'Etat.

Les marchés de la drogue étaient moins répandus que les autres marchés criminels en Afrique de l'Est. Le commerce de cannabis a obtenu le score le plus élevé avec une moyenne de 5,22, tiré par le Soudan (7,50), le Kenya (6,50) et l'Éthiopie (6,0), où le cannabis est produit à la fois pour les marchés nationaux et régionaux. Le rôle croissant de l'Afrique de l'Est en tant que point de transit clé dans le commerce mondial d'héroïne se reflète dans son score de 4,17 (contre 3,83 en 2021). La Tanzanie (8,0) est un point de débarquement majeur pour l'héroïne en provenance d'Asie du Sud, qui est ensuite distribuée à travers le continent. Par rapport aux autres marchés de la drogue, le commerce de cocaïne (3,33) et le commerce de drogues de synthèse (3,28) ont été évalués comme ayant une influence négligeable en Afrique de l'Est, ce qui en fait les marchés criminels les moins omniprésents dans la région par rapport à tous les autres marchés criminels.

Acteurs de la criminalité

Les acteurs de la criminalité sont le moteur de la criminalité en Afrique de l'Est, qui a obtenu le score le plus élevé (6,23) du continent en la matière, nettement supérieur à la moyenne des marchés criminels (5,52).

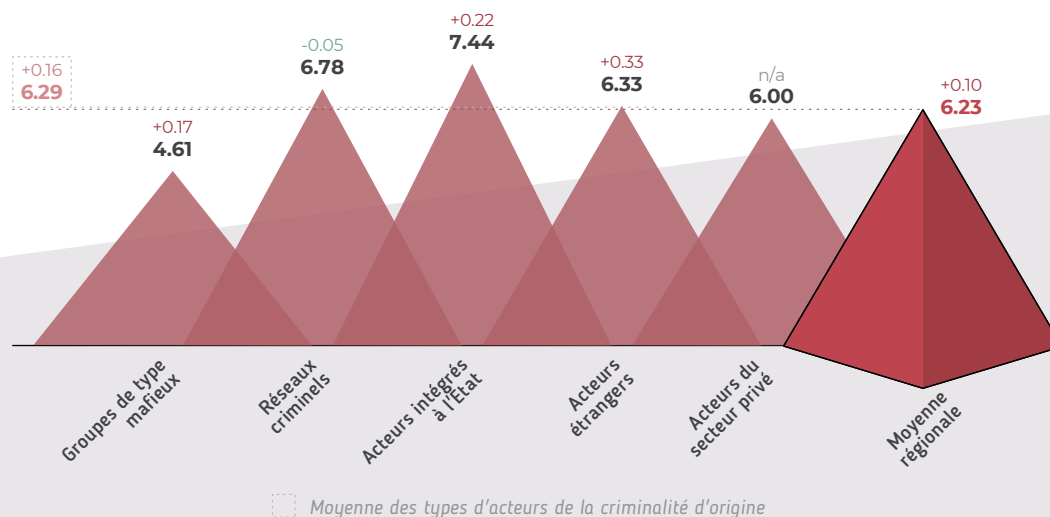
En 2023, les acteurs intégrés à l'Etat étaient les acteurs de la criminalité dominants (7,44) dans la région et ont continué à l'être depuis 2019. Leur influence a augmenté de 0,22 point pour atteindre une moyenne de 7,22 entre 2019 et 2021 et de 0,22 point supplémentaire depuis 2021, avec un score final de 7,44. Ils exploitent les instabilités, le déclin du contrôle de l'État et l'absence d'État de droit, et sont impliqués dans les différents marchés criminels, allant de la traite des personnes et du trafic d'êtres humains

au commerce de la drogue et à la contrebande de marchandises. Les acteurs intégrés à l'Etat ne se livrent pas seulement directement à des activités criminelles, mais offrent également une protection à d'autres acteurs criminels qui mènent des activités illicites. L'influence des acteurs intégrés à l'Etat était significative dans la plupart des pays de la région, mais surtout en Erythrée (9,50) et au Soudan du Sud (9,0).

En 2023, les réseaux criminels étaient le deuxième type d'acteurs de la criminalité le plus répandu, avec un score de 6,78, soit une légère baisse (-0,05) depuis 2021. La portée et l'influence des réseaux criminels sont amplifiées par les connexions avec les réseaux des pays voisins qui sont également impliqués dans les marchés criminels, tels que le trafic d'êtres humains et le trafic d'espèces sauvages.

FIGURE 3.8

Acteurs de la criminalité en Afrique de l'Est, 2023

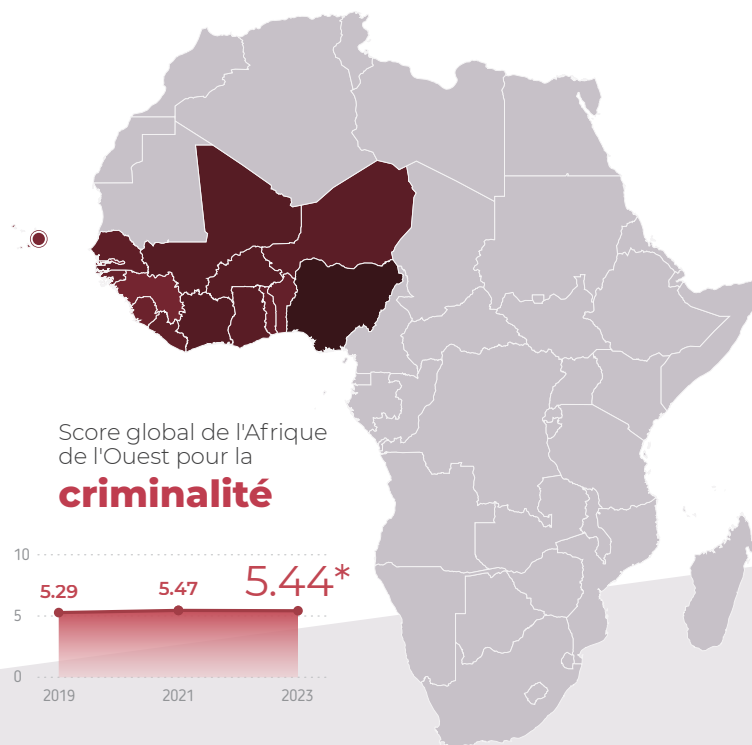


Les acteurs étrangers (6,33) étaient également actifs en Afrique de l'Est et comprenaient des réseaux originaires d'autres régions africaines, tels que des réseaux ouest-africains impliqués dans des crimes contre l'environnement et le commerce de la drogue en Ouganda, en Tanzanie, au Kenya et en Éthiopie. Parmi les autres acteurs étrangers figuraient des acteurs de la criminalité transnationale, tels que des organisations chinoises impliquées dans le commerce de drogue, la criminalité liée à la faune et le blanchiment d'argent, ainsi que des groupes liés à l'Iran, au Yémen, à la Turquie et aux Émirats arabes unis, qui se livrent principalement à des activités de trafic d'armes dans la région.

Malgré un score notable de 6,0, les acteurs du secteur privé se sont classés au quatrième rang dans

la région. Ces acteurs participent à la criminalité financière et aident à dissimuler et à convertir les revenus d'activités criminelles. Les acteurs de la criminalité les moins influents en Afrique de l'Est étaient les groupes de type mafieux, qui ont augmenté de 0,11 point entre 2019 et 2021, puis de 0,17 point entre 2021 et 2023, pour finalement atteindre 4,61 en 2023. Dans certains pays de la région, comme la Tanzanie (3,50), l'Éthiopie (2,0), Djibouti (1,50) et l'Érythrée (1,0), leur présence est négligeable, voire inexistante. À l'autre extrémité du spectre, ils dominent comme l'un des types d'acteurs criminels les plus importants dans certains pays, notamment en Somalie (9,50), où Al-Shabaab est impliqué dans un large éventail d'activités illicites, exerçant un contrôle à travers le pays.

Afrique de l'Ouest



* Le score de 2023 inclut de nouveaux indicateurs de criminalité. La moyenne de criminalité des 10 marchés criminels et des 4 types d'acteurs de la criminalité d'origine est de 5,64.

SCORES DE CRIMINALITÉ

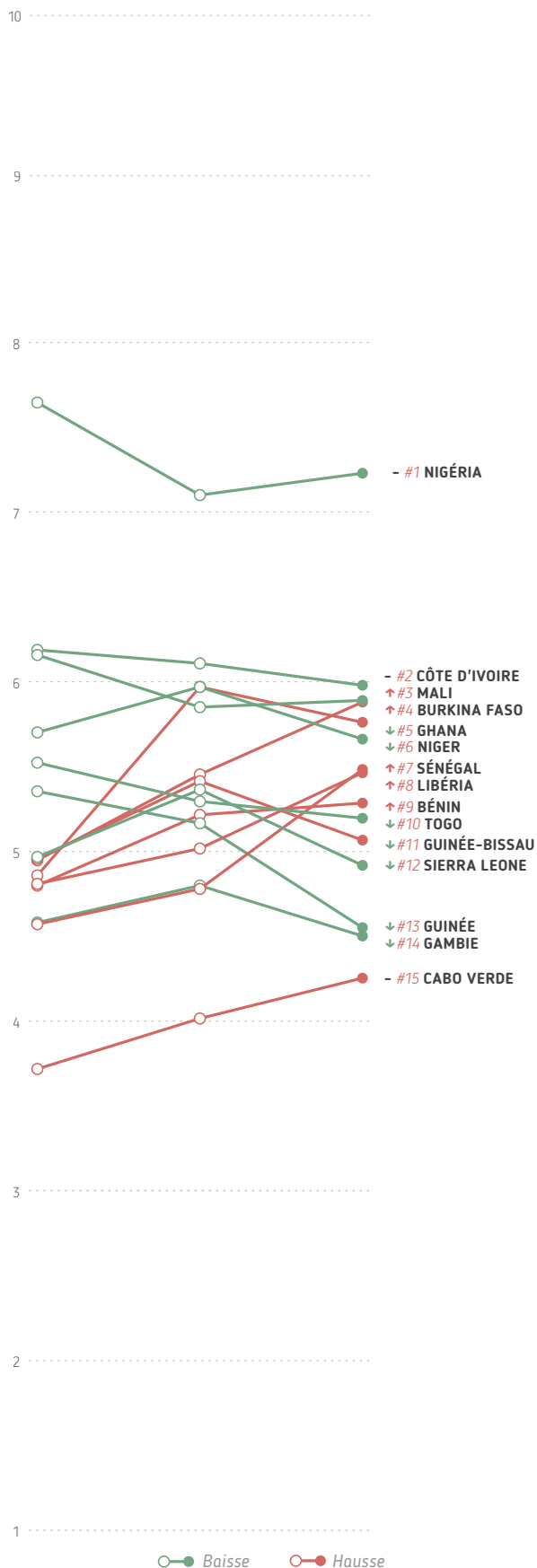
1 10

APERÇU

- Depuis 2019, l'Afrique de l'Ouest a le deuxième niveau de criminalité le plus élevé du continent.
- Entre 2021 et 2023, la criminalité en Afrique de l'Ouest a légèrement diminué en raison de l'inclusion des nouveaux indicateurs de criminalité, qui ont eu un impact moins important que les indicateurs d'origine. Cependant, la criminalité a augmenté depuis 2019 lorsqu'elle est mesurée uniquement avec les indicateurs de criminalité d'origine.
- La criminalité dans la région est alimentée par l'instabilité politique, les conflits armés et l'insécurité accrue.
- L'Afrique de l'Ouest était l'une des trois régions ayant les scores les plus élevés pour tous les marchés criminels du continent. Elle est l'une des principales plaques tournantes du commerce de cocaïne sur le continent, étant un point de transbordement bien établi pour la cocaïne trafiquée d'Amérique latine vers les marchés de consommation européens.
- En Afrique de l'Ouest, les acteurs intégrés à l'Etat, les réseaux criminels et les acteurs étrangers étaient tous très influents, tandis que les groupes de type mafieux et les acteurs du secteur privé étaient présents mais avaient peu d'influence.

FIGURE 3.9

Tendances de la criminalité par pays, Afrique de l'Ouest (2019–2023)



L'Afrique de l'Ouest est une vaste région qui compte plus de pays que toute autre région du continent. Dans nombre de ces pays, l'instabilité politique et la violence fréquentes ont contribué à exacerber le paysage de la criminalité organisée dans la région. Depuis la première édition de l'Indice, l'Afrique de l'Ouest s'est toujours classée deuxième du continent en termes de niveaux de criminalité. D'un score initial de 5,29 en 2019, le score moyen de criminalité de la région a augmenté de 0,18 point pour atteindre une moyenne de 5,47 en 2021, mais s'est depuis légèrement amélioré, diminuant de 0,03 point pour atteindre une moyenne de 5,44 en 2023. Cela s'explique par l'inclusion des nouveaux indicateurs, car la baisse de la moyenne globale de criminalité pour l'Afrique de l'Ouest n'est observée que lorsqu'on considère le périmètre élargi de l'Indice. En se basant uniquement sur les 10 marchés criminels d'origine, la criminalité de la région a augmenté de 0,17 points. Cette nuance souligne que les nouveaux indicateurs de criminalité sont moins répandus en Afrique de l'Ouest que dans d'autres parties du continent.

En 2023, le Nigéria (7,28, contre 7,15 en 2021) affichait les niveaux de criminalité les plus élevés d'Afrique de l'Ouest, et les deuxièmes plus élevés d'Afrique, après la RDC en Afrique centrale (7,35). Le pays est un cas particulier dans la région, puisque les autres pays ont tous obtenu un score inférieur à 6,0 : du Mali (5,93) à la Sierra Leone (4,95), en passant par la Guinée (4,58), la Gambie (4,53) et Cabo Verde (4,28). Ces dernières années, la montée de l'extrémisme violent et la présence de groupes armés sont venues s'ajouter au large spectre de marchés criminels et à l'influence considérable des acteurs de la criminalité au Nigéria.

Marchés criminels

En 2023, l'Afrique de l'Ouest s'est classée parmi les trois premières régions pour tous les marchés criminels, le marché le plus répandu étant le commerce de cocaïne. Le commerce de cocaïne, qui avait déjà augmenté de 0,80 entre 2019 et 2021, a connu une nouvelle hausse de 0,47 entre 2021 et 2023, pour aboutir à un score moyen régional de 6,47. La région est un point de transbordement bien établi pour la cocaïne en provenance d'Amérique latine et destinée aux marchés de consommation européens, et elle gagne en importance, comme le montre, entre autres, le nombre grandissant de saisies signalées en 2021 et 2022³⁶. Au cours de cette période, des saisies notables de cocaïne ont été effectuées par les autorités compétentes à Cabo

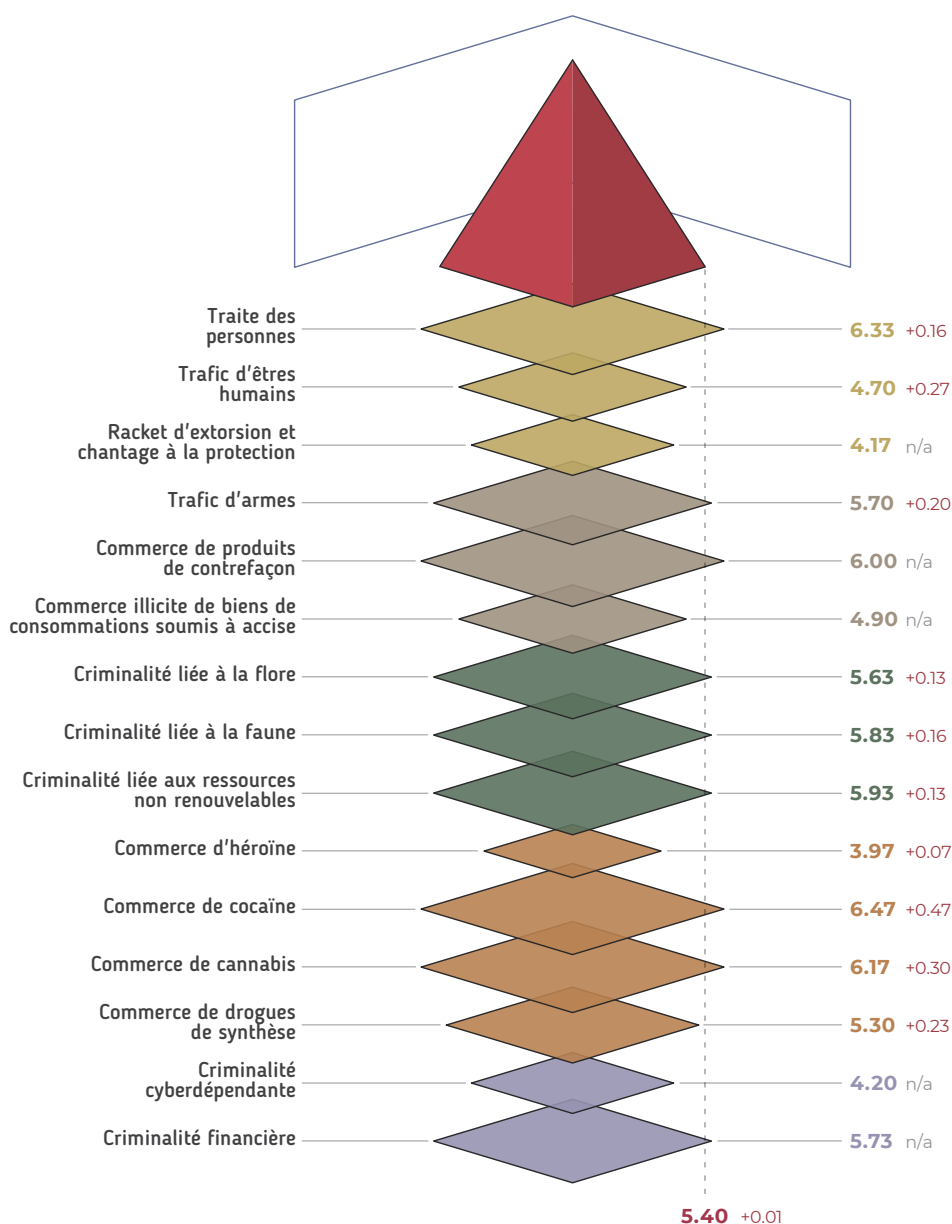
Verde (7,50), au Nigéria (7,0), en Gambie (7,0) et en Côte d'Ivoire (5,50). En outre, les données concernant les saisies des autorités brésiliennes indiquent que le Bénin (7,0), le Nigéria (7,0), la Guinée (7,0) et Cabo Verde (7,50) sont les destinations les plus courantes du trafic de cocaïne. L'augmentation des saisies souligne l'importance croissante de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce transnational de cocaïne, sur la base de son statut déjà établi de point de transbordement³⁷.

Les autres marchés de la drogue qui ont également progressé depuis 2019 comprennent le commerce

de cannabis (6,17 en 2023, +0,47 point depuis la première itération de l'Indice) et le commerce de drogues de synthèse (5,30 en 2023, +0,50 point). L'augmentation notable du commerce de drogues de synthèse est principalement due à l'usage non médical du Tramadol dans la région, notamment au Nigéria (8,50), au Niger (7,50), au Ghana (7,0) et au Mali (7,0), qui servent à la fois de pays de transit et de destination et dont les marchés intérieurs sont en expansion. En 2023, le commerce d'héroïne obtenait un score de 3,97 (+0,07 point), après avoir baissé de 0,33 point entre 2019 et 2021.

FIGURE 3.10

Marchés criminels en Afrique de l'Ouest, 2023



Marchés criminels aux scores les plus élevés sur le continent :

- Commerce de cocaïne
- Criminalité cyberdépendante

Marché criminel au score le plus élevé dans la région :

- Commerce de cocaïne

Marché criminel qui a le plus augmenté depuis 2021 :

- Commerce de cocaïne

L'Afrique de l'Ouest était en tête du continent en matière de criminalité cyberdépendante, avec un score de 4,20 en 2023.

Après le commerce de cocaïne, la traite des personnes (6,33) était le deuxième marché criminel le plus répandu en Afrique de l'Ouest, avec une augmentation

de 0,16 point depuis 2021. Après l'Afrique de l'Est, la région a obtenu le score le plus élevé pour ce marché criminel sur le continent. L'instabilité politique, la montée de la violence et l'insécurité financière ont intensifié les niveaux de traite des personnes et rendu les hommes, les femmes et les enfants plus vulnérables³⁸. Le travail forcé dans la vente ambulante, l'agriculture et l'extraction minière artisanale, ainsi que la mendicité forcée et l'exploitation sexuelle sont très répandus dans la région. Les groupes armés non étatiques recrutent également des enfants soldats dans les pays touchés par des conflits, comme le Mali (7,50), le Nigéria (7,50) et le Burkina Faso (7,0). Le marché de la traite des personnes s'est encore davantage développé en raison de l'augmentation du nombre de migrants, particulièrement vulnérables à ces pratiques illicites. Cette situation s'est également reflétée dans l'augmentation du trafic d'êtres humains, qui a progressé de 0,20 point entre 2019 et 2021, puis de 0,27 point supplémentaire, pour atteindre un score de 4,70 en 2023.

L'Afrique de l'Ouest était en tête du continent pour la criminalité cyberdépendante, avec un score de 4,20 en 2023, bien qu'il s'agisse du deuxième marché criminel le moins répandu dans la région. Les activités criminelles classées comme cyberdépendantes comprennent les logiciels malveillants, les ransomware et les attaques par déni de service distribué (DDoS), qui ciblent à la fois les infrastructures gouvernementales et les particuliers. Le score régional a été tiré par le Nigéria (8,0), connu pour être un épicerie de la cybercriminalité en Afrique et dans le monde. Des acteurs opérant dans le pays ont été impliqués dans des actes de cybercriminalité à grande échelle, notamment la diffusion de logiciels malveillants par le biais de liens, qui, dans un cas, étaient déguisés en informations sur les rendez-vous de vaccination contre le virus du COVID-19³⁹. En 2022, des serveurs situés au Nigéria ont été responsables de la diffusion de logiciels malveillants ciblant 56 institutions financières en Europe⁴⁰ et de l'attaque du système d'Oil India, une compagnie pétrolière nationale indienne, à l'aide de logiciels malveillants russes⁴¹.

Le deuxième marché criminel le moins répandu en Afrique de l'Ouest était celui du racket d'extorsion et du chantage à la protection (4,17), un indicateur

nouvellement ajouté. Après être restés stables (entre 50 et 100 incidents), les enlèvements dans la région ont connu une forte augmentation entre 2012 et 2016, et environ 1 193 incidents ont été enregistrés entre 2017 et 2021 (une augmentation de 829%) ; la tendance ne montre aucun signe de ralentissement⁴². Les enlèvements contre rançon sont utilisés par les réseaux criminels pour générer des revenus alternatifs et par les groupes armés pour intimider, punir et recruter dans le contexte de la guerre⁴³. Les niveaux les plus élevés ont été observés au Mali (8,0), au Nigéria (8,0) et au Burkina Faso (6,50)⁴⁴, le Nigéria représentant près de la moitié de tous les incidents en 2022. Ces activités illicites se sont étendues à d'autres parties de la région, comme la Côte d'Ivoire (5,50) et le Bénin (4,0), à mesure que l'extrémisme violent et les conflits des pays de la région du Sahel se propagent au reste de l'Afrique de l'Ouest. Le suivi de ces activités est important en raison du lien étroit entre les conflits et les enlèvements contre rançon, car l'augmentation des enlèvements peut fournir « des éclairages sur l'évolution des tensions, les opérations des groupes armés et les dynamiques des conflits »⁴⁵.

À l'inverse, les autres marchés criminels nouvellement ajoutés se sont révélés plus répandus que le racket d'extorsion et le chantage à la protection et la criminalité cyberdépendante : le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise obtient un score de 4,90, la criminalité financière un score de 5,73 et le commerce de produits de contrefaçon un score de 6,0, soit le score le plus élevé. Le score régional pour le commerce de produits de contrefaçon est tiré à la hausse par les produits pharmaceutiques contrefaits largement présents en Afrique de l'Ouest, qui est devenue une plaque tournante pour ces produits⁴⁶, en particulier les médicaments contre le paludisme, les anti-inflammatoires et les antibiotiques ; ils représentent une menace importante pour la santé publique dans la région. Cette économie illicite touche 10 des 15 pays d'Afrique de l'Ouest, les plus touchés étant le Nigéria (8,0), le Sénégal (7,50), le Niger (7,0), le Bénin (7,0), la Côte d'Ivoire (7,0) et le Togo (7,0).

Les crimes contre l'environnement étaient répandus en Afrique de l'Ouest et exacerbés par les conflits, l'extrémisme violent et l'instabilité. La criminalité liée à la flore (5,63), à la faune (5,83) et aux ressources non renouvelables (5,93) a augmenté depuis 2021 (de 0,13, 0,16 et 0,13 point respectivement). La criminalité liée aux ressources non renouvelables comprend la prise de contrôle par des groupes armés de plusieurs sites miniers ou (lorsqu'ils n'en ont pas le contrôle direct) la taxation illicite de l'extraction et des flux d'or. Depuis 2021, le trafic d'armes a également augmenté, de 0,20 point, pour atteindre 5,70.

LE MARCHÉ MÉDICAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

On estime que 20 à 60 % du marché médical ouest-africain est constitué de produits médicaux contrefaits et de qualité inférieure⁴⁷. Ce marché illicite est évalué à environ 1 milliard de dollars, selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)⁴⁸. Ces dernières années, en particulier pendant la pandémie de COVID-19, le commerce mondial de produits médicaux contrefaits s'est développé, mais de manière encore plus prononcée en Afrique de l'Ouest. Cela s'explique en grande partie par la forte prévalence de maladies transmissibles dans la région, notamment le paludisme et le VIH/SIDA, et par la disponibilité et l'accès limités aux produits médicaux. L'absence de cadres juridiques efficaces, la faiblesse des forces de l'ordre, la corruption généralisée et la pénurie de ressources ne font qu'aggraver le problème.

Les médicaments contrefaits et de qualité inférieure sont produits dans des laboratoires locaux et étrangers (et parfois illégaux) à partir d'ingrédients pharmaceutiques moins actifs. Si l'évolution de la demande influence les dynamiques de ce marché criminel, les médicaments antipaludéens sont l'un des produits médicaux contrefaits les plus courants en Afrique de l'Ouest, où les taux de paludisme sont plus élevés que dans d'autres parties du continent⁴⁹. La contrefaçon d'antibiotiques et d'antirétroviraux (pour le traitement du VIH/SIDA) est également répandue dans les pays d'Afrique de l'Ouest, mais les types spécifiques de médicaments contrefaits produits varient en fonction de la demande. Par exemple, les sirops antitussifs sont produits en hiver et la chloroquine a été fabriquée au plus fort de la pandémie de COVID-19.

Le marché des médicaments contrefaits est particulièrement attrayant pour les organisations criminelles car il combine une rentabilité élevée et un risque relativement faible par rapport à d'autres marchés illicites, tels que le commerce de cocaïne. En effet, certains pays d'Afrique de l'Ouest, comme le Burkina Faso, ne criminalisent même pas les produits médicaux contrefaits⁵⁰, tandis que d'autres pays, comme la Guinée, peuvent avoir des réglementations spécifiques relatives aux produits médicaux contrefaits, mais tendent à imposer des sanctions moins sévères que pour d'autres formes de criminalité organisée⁵¹.



Acteurs de la criminalité

À l'exception des groupes de type mafieux et des acteurs du secteur privé, tous les acteurs criminels exercent une influence substantielle en Afrique de l'Ouest, leurs scores allant de 6,40 à 6,93. Parmi eux, les acteurs intégrés à l'Etat (6,93) dominent, leur score ayant augmenté de 0,20 point depuis 2019. Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, la corruption infiltre tous les niveaux de l'État, les acteurs étatiques étant complices des marchés criminels, en particulier du trafic de drogue et des crimes contre l'environnement⁵². Cette situation est la plus visible en Guinée-Bissau (8,50) et au Niger (8,50), qui tirent la moyenne régionale vers le haut.

Entre 2021 et 2023, les réseaux criminels, qui sont des groupes criminels peu structurés, ont étendu leur influence dans toute la région, obtenant un score de 6,63 (+0,20 point). Le Nigéria (8,50) est aux prises avec des groupes de bandits et diverses factions criminelles impliqués dans les enlèvements contre rançon, le trafic d'armes et le vol de bétail. On estime que plus de 30 000 bandits sont actifs dans le nord-ouest du Nigéria, qui est particulièrement vulnérable en raison de la porosité de ses frontières, de ses mines d'or illégales et des capacités insuffisantes en matière d'application de la loi⁵³.

En Afrique de l'Ouest, les acteurs étrangers (6,40) ont le plus d'influence au Bénin (8,0), au Nigéria (7,50), en Côte d'Ivoire (7,50) et en Sierra Leone (7,50). Ils sont

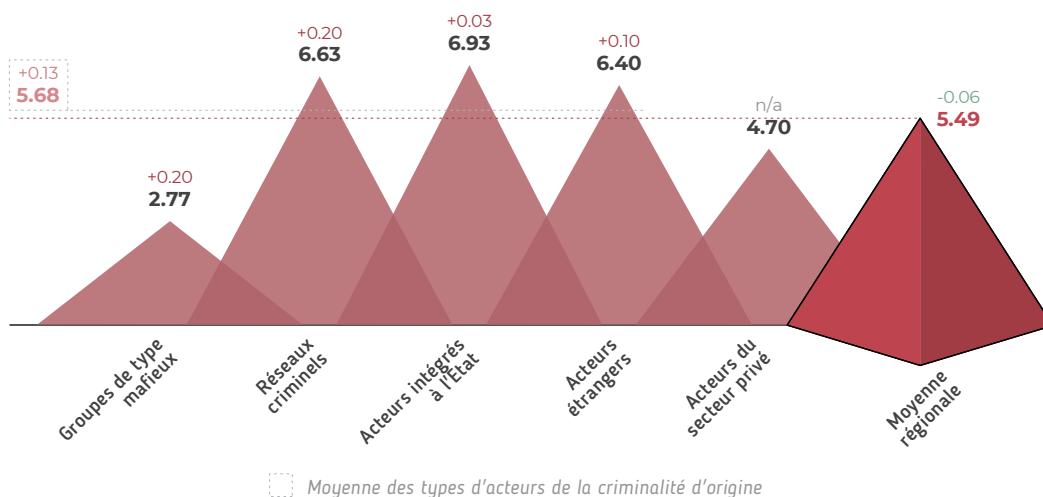
étroitement liés aux réseaux criminels et collaborent à divers marchés criminels, en particulier le commerce de la drogue. Par exemple, de nombreuses preuves suggèrent que la 'Ndrangheta, basée en Calabre, et le Primeiro Comando da Capital, un réseau criminel brésilien, utilisent l'Afrique de l'Ouest comme point de passage pour la contrebande de cocaïne. La Côte d'Ivoire (7,50) semble être un bastion de la 'Ndrangheta et un point de transit pour le trafic de cocaïne qui s'étend à d'autres pays, dont Cabo Verde (7,0), le Sénégal (6,50), le Ghana (6,50) et le Niger (5,50)⁵⁴. Par rapport au reste de la région, les acteurs étrangers ont moins d'influence en Gambie (4,0) et au Mali (4,0).

Les acteurs du secteur privé (4,70) n'ont pas d'influence significative sur l'ensemble de la région, mais ils sont influents au Nigéria (7,0) et au Sénégal (7,0), où ils sont impliqués dans la criminalité environnementale et financière, avec la complicité d'acteurs intégrés à l'Etat⁵⁵.

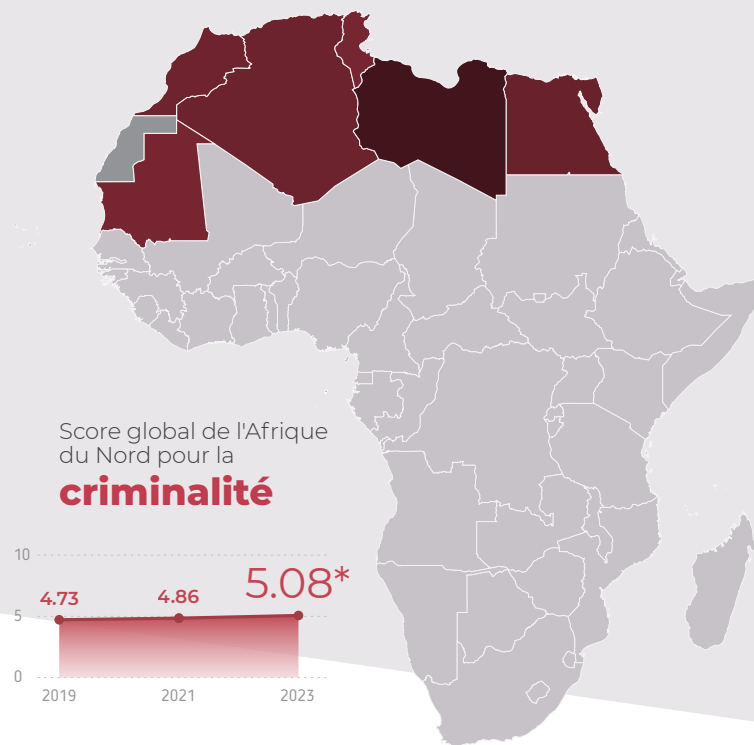
Enfin, les groupes de type mafieux (2,77) sont le type d'acteurs de la criminalité le moins influent en Afrique de l'Ouest, malgré une augmentation de 0,34 point depuis 2019. Le score élevé de 5,50 du Nigéria s'explique principalement par l'influence considérable de Black Axe, un groupe de type mafieux qui se livre à la traite des personnes, à la criminalité cyberdépendante et financière, et qui commet des actes d'une extrême violence⁵⁶.

FIGURE 3.11

Acteurs de la criminalité en Afrique de l'Ouest, 2023



Afrique du Nord



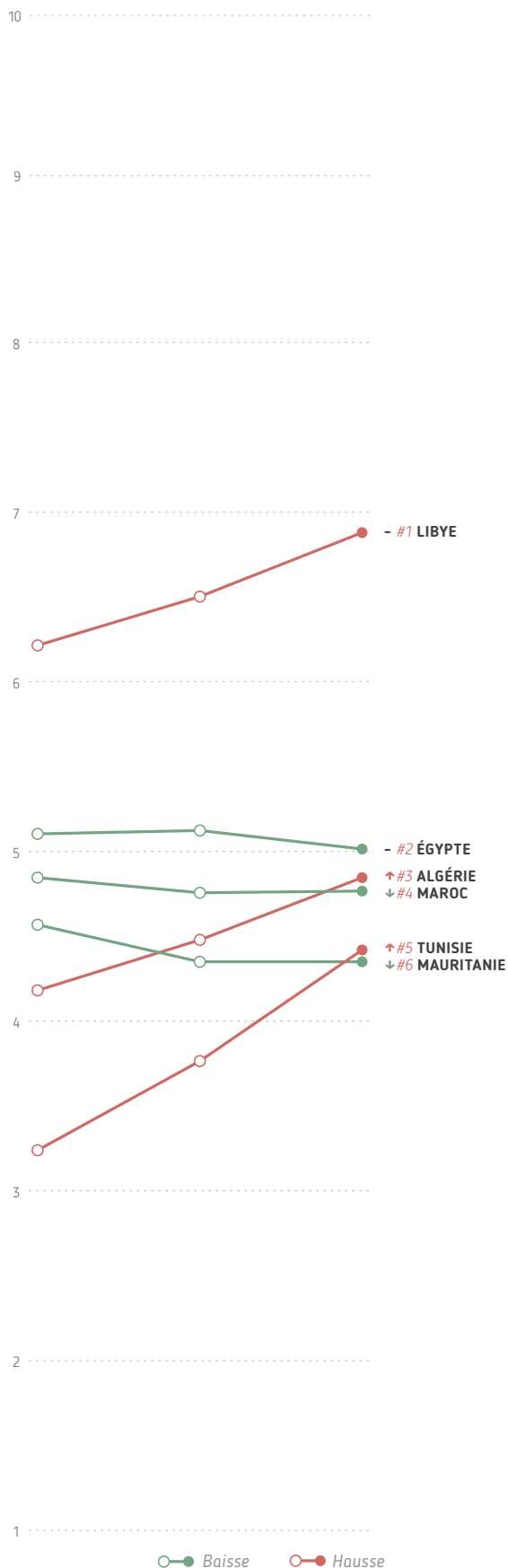
* Le score de 2023 inclut de nouveaux indicateurs de criminalité. La moyenne de criminalité des 10 marchés criminels et des 4 types d'acteurs de la criminalité d'origine est de 5,17.

APERÇU

- En 2023, l'Afrique du Nord présentait le troisième niveau de criminalité le plus élevé du continent, alors qu'elle se situait en quatrième position en 2019 et 2021.
- L'Afrique du Nord se distingue par le score le plus élevé en matière de criminalité financière en Afrique et dans le monde.
- Au sein de l'Afrique, l'Afrique du Nord occupait la première place pour le commerce de cannabis et le commerce de drogues de synthèse.
- La traite des personnes a diminué dans la région, mais le trafic d'êtres humains a considérablement augmenté en raison de la poussée migratoire de Libye et de Tunisie vers l'Europe.
- Depuis 2021, tous les types d'acteurs de la criminalité ont accru leur influence, en particulier les acteurs intégrés à l'Etat, même si les groupes de type mafieux restent les moins influents.

FIGURE 3.12

Tendances de la criminalité par pays, Afrique du Nord (2019–2023)



Bien qu'inférieure à la moyenne continentale, la criminalité en Afrique du Nord a augmenté régulièrement depuis 2019 (4,73) et surtout entre 2021 (4,86) et 2023, avec une hausse de 0,22 point pour atteindre 5,08. La région est ainsi passée de la quatrième à la troisième place pour la criminalité en Afrique et démontre que la criminalité organisée est une menace substantielle qui continue de miner la sûreté et la sécurité en Afrique du Nord.

La criminalité a augmenté, mais elle est inégalement répartie entre les six pays de la région, certains pays concentrant les foyers de criminalité organisée. Parmi les six pays d'Afrique du Nord, la Libye a été identifiée comme ayant le score le plus élevé en termes de criminalité globale. Avec un score de 6,93 (+0,38 depuis 2021), le pays est également le cinquième pays ayant le score le plus élevé sur l'ensemble du continent africain. Au sein de la région, la Libye est suivie par l'Égypte, qui présente des niveaux comparativement plus faibles de criminalité organisée, avec un score de 5,05 en 2023, en baisse de 0,11 point par rapport à 2021. À l'autre extrémité du spectre, bien qu'avec des scores de criminalité légèrement plus modérés, la Tunisie et l'Algérie ont toutes deux connu une hausse continue de la criminalité au fil des ans, atteignant des scores moyens respectifs de 4,45 (+0,66 depuis 2021) et 4,88 (+0,37 depuis 2021) au cours de la dernière période considérée. Le Maroc et la Mauritanie ont été identifiés comme ayant connu des tendances variables au fil des ans, avec des moyennes de criminalité de 4,80 et 4,38 respectivement en 2023 restant largement les mêmes qu'en 2021 (4,79 pour le Maroc et 4,38 pour la Mauritanie), mais avec des baisses notables depuis 2019 où les moyennes suivantes avaient été enregistrées : 4,88 pour le Maroc et 4,60 pour la Mauritanie.

Marchés criminels

En 2023, l'Afrique du Nord était en tête du continent pour le commerce de cannabis (7,42) et le commerce de drogues de synthèse (6,17). Le commerce de cannabis est tiré par le Maroc avec un score de 9,0, inchangé depuis 2019. Le Maroc est l'un des plus grands producteurs de résine de cannabis au monde, la majeure partie de sa production étant destinée à l'Europe et à d'autres marchés africains. Ailleurs dans la région, de plus petites quantités de cannabis sont cultivées, mais principalement pour la consommation

intérieure. Bien que la culture et la production soient concentrées au Maroc, le trafic de cannabis est très répandu en Algérie (7,0), qui a des liens de longue date avec le Maroc. L'Algérie est un important marché de destination et de transit, le haschisch étant passé en contrebande par les frontières sud du pays. Entre 2021 et 2023, la Tunisie a connu une forte augmentation du commerce de cannabis, passant de 5,0 en 2019 et 2021 à 7,0 en 2023. Le cannabis est désormais la drogue la plus consommée dans le pays, et son prix abordable et son accessibilité ont entraîné une augmentation de sa consommation chez les collégiens et les lycéens, une tendance inquiétante qui a un impact négatif important sur la société⁵⁷. En 2022, les autorités tunisiennes, qui appliquent une politique de tolérance zéro, ont déjoué de nombreuses tentatives de contrebande de cannabis et saisi d'importantes quantités de cette drogue.

La Tunisie a également connu une augmentation significative du commerce de drogues de synthèse, passant d'un score de 4,0 entre 2019 et 2021 à 6,0 en 2023. Les drogues de synthèse, dont la prégabaline, sont introduites clandestinement depuis l'Europe et les pays voisins en Tunisie, en Algérie (6,50) et en Libye (7,50). Cependant, l'Égypte (8,0 en 2023, contre 7,0 en 2021 et 2019) reste la principale plaque tournante du commerce de drogues de synthèse en Afrique du Nord, principalement en raison de la consommation et du trafic de Tramadol (depuis la Libye ou en utilisant les voies maritimes) et de Captagon (depuis le Liban et la Syrie en route vers d'autres pays arabes)⁵⁸. On s'inquiète également de plus en plus des retombées possibles de l'augmentation de la production de méthamphétamine en Afghanistan sur le marché égyptien.

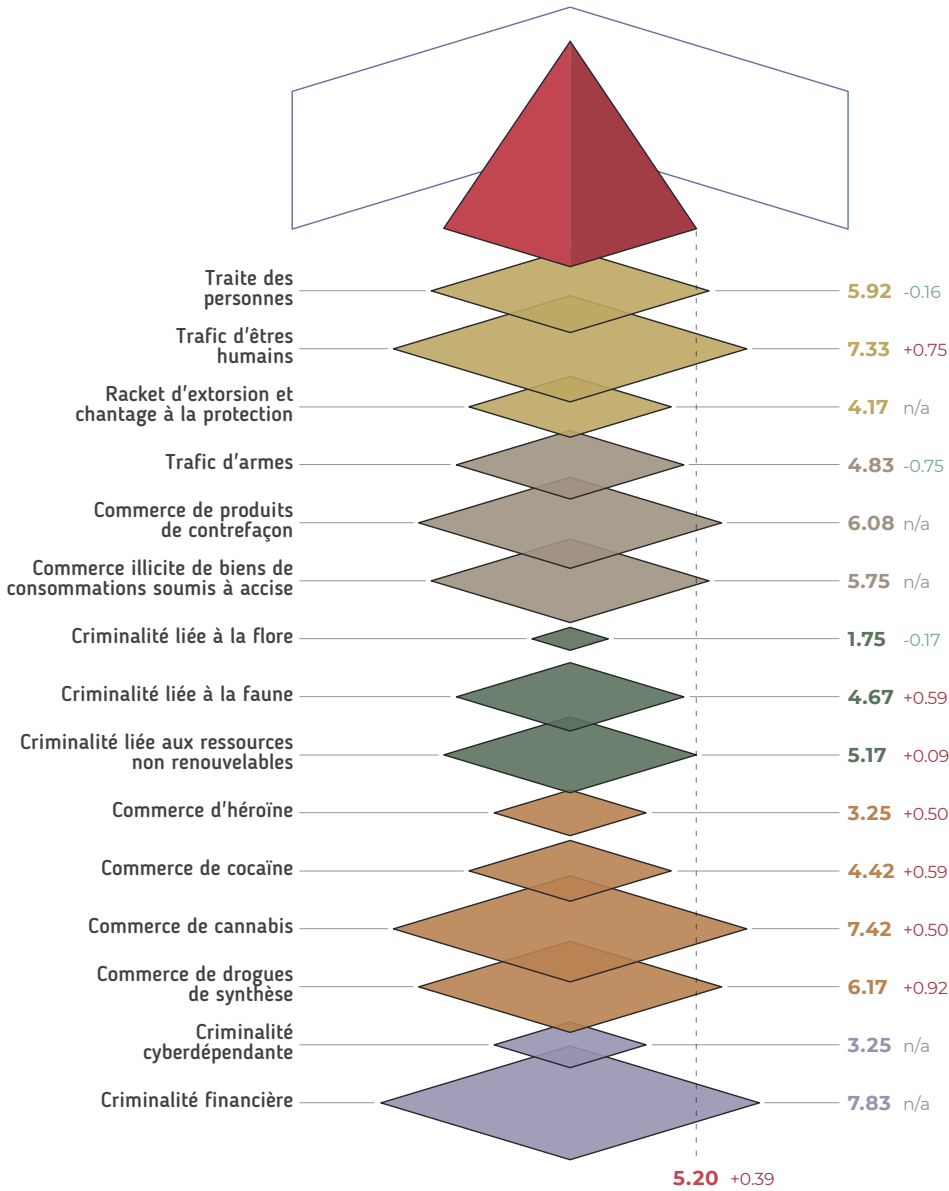
En 2023, le commerce d'héroïne (3,25) et le commerce de cocaïne (4,42) dans la région étaient relativement limités, mais tous deux ont augmenté de manière continue depuis 2019. L'augmentation du commerce de cocaïne est en partie due à la baisse des prix de la cocaïne et tirée par la hausse de la consommation dans des pays comme la Libye, la Tunisie et le Maroc, qui sont des points de transbordement de la cocaïne destinée aux marchés européens. De même, l'héroïne s'est diffusée dans les pays d'Afrique du Nord, bien que dans une moindre mesure.

L'Afrique du Nord (7,83) a obtenu le score le plus élevé en matière de criminalité financière en Afrique et dans le monde. La criminalité financière a infiltré l'économie légitime, aidée par les connexions entre les familles puissantes, les hommes d'affaires et les élites dirigeantes. La vulnérabilité de la région à la fraude, au détournement de fonds et à la fraude fiscale est en outre alimentée par le manque de transparence opérationnelle du secteur financier et l'informalité florissante. La situation en Libye (9,50) est chronique, où un État affaibli depuis le soulèvement de 2011 a aggravé les problèmes causés par le détournement de fonds, la fraude dans le secteur public, la corruption à grande échelle et la fraude fiscale au fil des ans. En 2022, des enquêtes ont révélé que des fonctionnaires et des hommes d'affaires libyens avaient détourné des dizaines de millions de dollars destinés à des projets d'infrastructure commandés sous l'ère Kadhafi⁵⁹. D'autres pays de la région, notamment l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie (tous à 8,0), le Maroc (7,50) et la Mauritanie (6,0), ont également été évalués comme ayant des niveaux de criminalité financière omniprésents.

Le commerce illicite de produits de contrefaçon (6,08) est très répandu dans la région, avec en tête le Maroc (6,50), suivi de près par les cinq autres pays qui ont tous obtenu un score de 6,0. De faibles forces de l'ordre, des impôts peu élevés et des contrôles douaniers légers dans les zones franches font du commerce de produits de contrefaçon un marché florissant au Maroc, qui, selon les experts, sert principalement de pays source pour les produits destinés à l'Europe⁶⁰. L'Afrique du Nord présente également les niveaux les plus élevés pour le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise (5,75) sur le continent, avec en tête la Libye (7,0) et l'Algérie (6,50). Divers produits (en particulier les cigarettes) sont passés en contrebande le long de la « route du Maghreb », des pays subsahariens vers les ports libyens et algériens. Ces produits illégaux aboutissent principalement en Europe, mais alimentent également les marchés intérieurs des pays d'Afrique du Nord. Par exemple, la plupart des cigarettes fumées en Libye sont illicites⁶¹. L'Égypte (3,50) est le pays d'Afrique du Nord où le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise est le plus faible.

FIGURE 3.13

Marchés criminels en Afrique du Nord, 2023



Marchés criminels aux scores les plus élevés sur le continent :

- Commerce de produits de contrefaçon
- Commerce de cannabis
- Commerce de drogues de synthèse
- Criminalité financière

Marché criminel au score le plus élevé dans la région :

- Criminalité financière

Marché criminel qui a le plus augmenté depuis 2021 :

- Commerce de drogues de synthèse

Parmi les indicateurs de marchés criminels nouvellement ajoutés, la criminalité cyberdépendante et le racket d'extorsion et le chantage à la protection étaient comparativement limités dans la région par rapport à d'autres économies illicites, avec des moyennes régionales de 3,25 et 4,17 respectivement. La criminalité cyberdépendante est actuellement peu développée dans les pays d'Afrique du Nord, mais on s'inquiète de sa possible expansion dans les années à venir, notamment en raison de l'absence de législation spécifique axée sur la cybersécurité et d'une sensibilisation limitée aux risques liés à ce type d'infraction. Le racket d'extorsion et le chantage à la protection (4,17) étaient également limités

dans la région, à l'exception de la Libye (9,0) où les enlèvements contre rançon, les braquages, les détournements de voitures et d'autres pratiques d'extorsion ciblant les personnes entrées clandestinement sont des sources de revenus importantes pour les groupes armés⁶². Selon les experts, les groupes criminels en Libye demandent aussi fréquemment de l'argent en échange de leur protection aux marchés ou aux entreprises locales⁶³.

En 2023, le trafic d'êtres humains (7,33) et la traite des personnes (5,92) étaient largement répandus dans la région, où l'exploitation des migrants et d'autres groupes vulnérables est courante. Entre 2021 et 2023, la traite des personnes a légèrement diminué (-0,17), probablement en raison de la levée des mesures restrictives liées à la pandémie, qui ont dans certains cas aggravé les situations d'exploitation et d'esclavage. En revanche, le trafic d'êtres humains a fortement augmenté (+0,75), tiré à la hausse par la Libye (9,50, +1,50) et la Tunisie (8,0, +1,0). En 2022, plus de migrants ont quitté les côtes libyennes à destination de l'Europe qu'au cours de toute autre année depuis 2017, sous l'effet de « la récession économique mondiale, d'un retour à des niveaux normaux de mobilité » et d'un affaiblissement général des capacités de répression de la criminalité des forces de l'ordre, ce qui a créé des opportunités pour les passeurs⁶⁴. De même, en Tunisie, la crise politique et économique prolongée, qui a affecté ces dernières années la fourniture de services clés tels que l'eau et les soins de santé, a entraîné une augmentation de la migration, les passeurs restant la principale option pour les migrants tunisiens et étrangers cherchant à atteindre l'Europe.

Après avoir augmenté entre 2019 et 2021, le trafic d'armes dans la région a légèrement diminué au cours des deux années suivantes, passant de 5,58 en 2021 à 4,83 en 2023. Cela reflète probablement la sorte de stabilisation politique en Libye et le déclin des attaques d'extrémistes violents et de la circulation illégale d'armes, coïncidant avec une surveillance territoriale accrue.

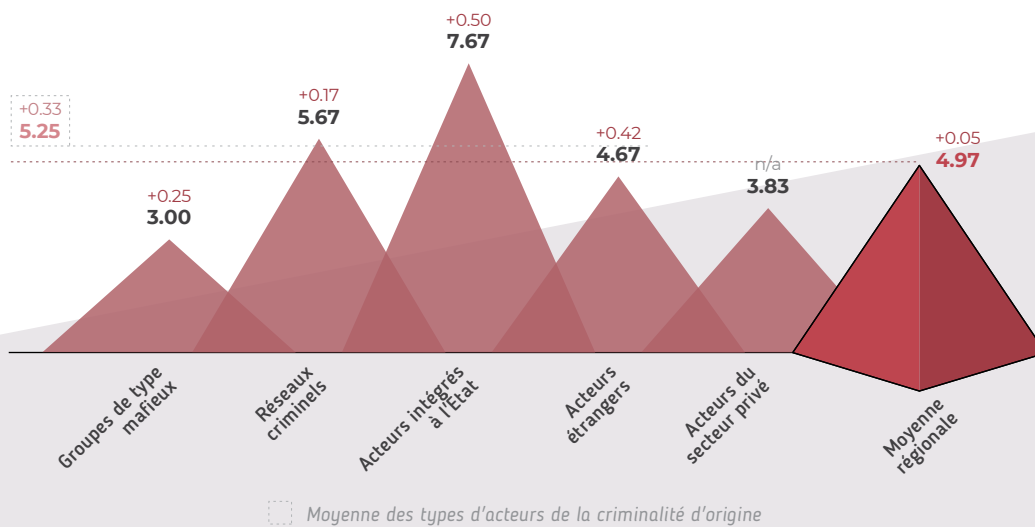
En ce qui concerne les crimes contre l'environnement, la criminalité liée à la flore a été jugée négligeable dans la région (1,75), tandis que la criminalité liée à la faune est comparativement plus répandue (avec une moyenne régionale de 4,67). En revanche, la criminalité liée aux ressources non renouvelables a été jugée beaucoup plus répandue, avec une moyenne régionale de 5,17. En Libye (9,50), le pétrole et le gaz restent au cœur de l'industrie de la contrebande, tandis que le trafic illégal d'or extrait des mines artisanales dans des régions reculées, telles que la zone des trois frontières avec le Niger (7,50) et le Tchad (8,0), s'est intensifié. En Algérie, pays riche en pétrole (7,0), la contrebande de carburant et d'or est une source importante de profit pour les groupes criminels.

Acteurs de la criminalité

Entre 2021 et 2023, tous les acteurs de la criminalité ont accru leur influence en Afrique du Nord. Les acteurs intégrés à l'Etat ont continué de dominer dans la région (7,67, +0,50), en particulier en Libye (9,50) mais aussi dans les autres pays (qui ont tous obtenu un score supérieur à 6,50). Les réseaux criminels (5,67, +0,17 depuis 2021) sont également omniprésents, se livrant au commerce illicite de toute une série de marchandises, des drogues aux produits de contrefaçon, ainsi que de personnes.

FIGURE 3.14

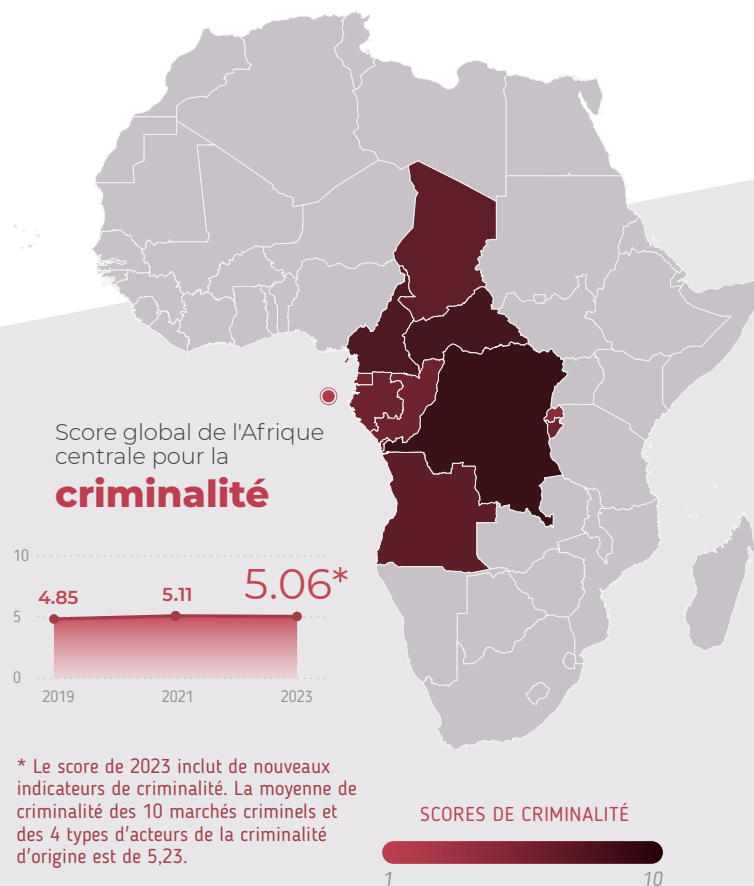
Acteurs de la criminalité en Afrique du Nord, 2023



Depuis 2021, les acteurs étrangers ont gagné du terrain. Après une baisse de 0,42 point entre 2019 et 2021, due aux fermetures de frontières liées au COVID-19, les acteurs étrangers ont retrouvé leur niveau prépandémique en 2023, passant à 4,67 (+0,42). Ils sont impliqués dans différentes économies criminelles. Par exemple, on sait que des mercenaires et des groupes armés étrangers opèrent en Libye (5,50), y compris des combattants tchadiens et soudanais⁶⁵. La Mauritanie (6,0) présente un niveau particulièrement élevé d'acteurs étrangers en raison de sa situation géographique, à l'intersection de routes vers l'Afrique de l'Ouest, centrale et du Nord. Des groupes du Maroc, d'Algérie, du Mali et du Sénégal seraient impliqués dans les marchés mauritaniens de la drogue et du trafic d'êtres humains.

Bien qu'identifiés comme les acteurs les moins répandus au niveau régional, les groupes de type mafieux sont influents en Libye (9,0), mais moins en Égypte (3,0), en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie (tous à 1,50). Les acteurs du secteur privé ont très peu d'influence en Afrique du Nord (3,83), la Libye (5,0), la Tunisie (4,50) et l'Algérie (4,0) connaissant des niveaux légèrement supérieurs à ceux de leurs voisins. La plupart des acteurs du secteur privé se livrent à des activités de corruption ou de blanchiment d'argent, souvent en collaboration avec des acteurs étatiques.

Afrique centrale

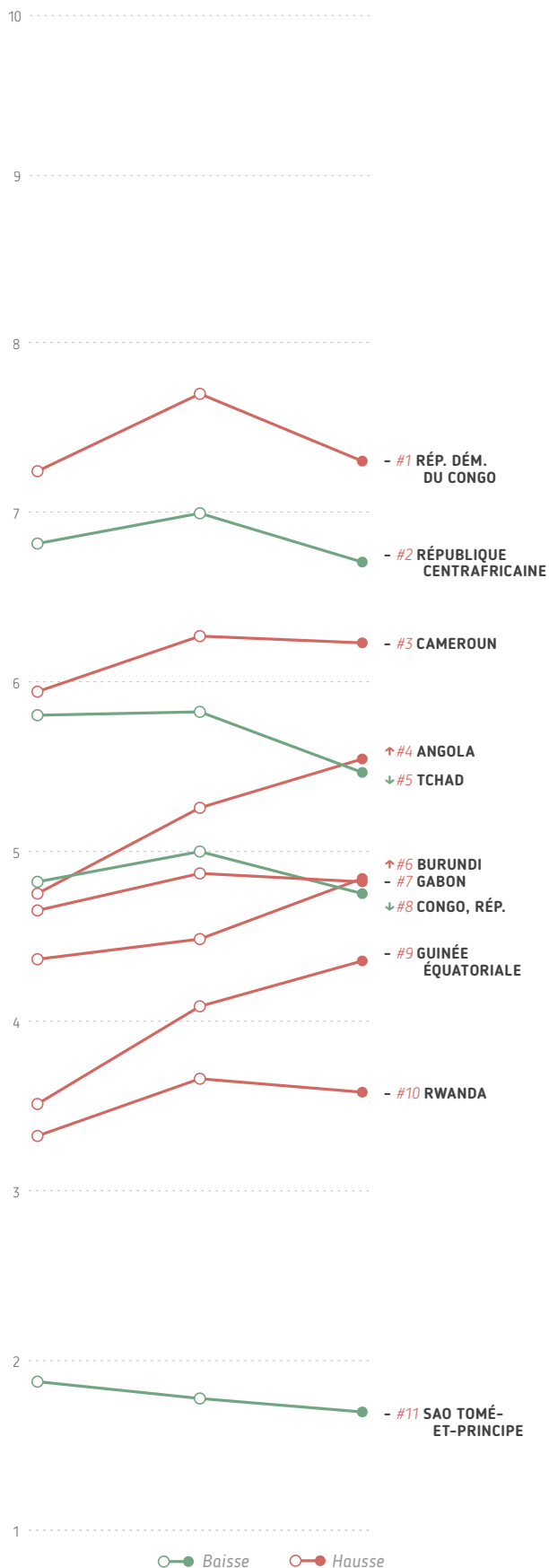


APERÇU

- Depuis 2021, les niveaux de criminalité en Afrique centrale ont légèrement diminué, principalement en raison de l'expansion des indicateurs inclus dans l'Indice, tandis que la criminalité a légèrement augmenté lorsque seuls les marchés criminels d'origine sont inclus.
- L'Afrique centrale a obtenu le score le plus élevé d'Afrique pour la criminalité liée aux ressources non renouvelables, qui constituait le marché le plus répandu, aux côtés du trafic d'armes.
- Depuis 2021, le trafic d'armes a continué à se développer, alimenté par la reprise des hostilités dans les zones de conflit de la région, l'instabilité politique et les coups d'État, entre autres facteurs.
- Le commerce illicite de produits de contrefaçon était le nouveau marché criminel le plus répandu en Afrique centrale, où le commerce de produits pharmaceutiques et de produits de marque croît.
- Depuis 2021, l'influence des acteurs étrangers dans la région s'est considérablement accrue, avec une implication notable dans les crimes contre l'environnement, en particulier l'exploitation forestière illégale et le trafic de ressources naturelles.

FIGURE 3.15

Tendances de la criminalité par pays, Afrique centrale (2019–2023)



Entre 2019 et 2021, la moyenne de criminalité en Afrique centrale a augmenté de 0,26 point, passant de 4,85 à 5,11. Cette augmentation reflète l'impact de la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de COVID-19 sur la criminalité organisée dans la région. La reprise des hostilités dans les zones de conflit de la région, avec des affrontements entre groupes armés et forces régulières, la détérioration de l'environnement de protection et humanitaire dans son ensemble, les conséquences de l'instabilité politique et des coups d'État dans la région et au-delà, ont tous joué un rôle dans la définition du paysage actuel de la criminalité en Afrique centrale. Depuis 2021, les niveaux de criminalité se sont légèrement améliorés (-0,05), car l'Indice a inclus de nouveaux indicateurs de criminalité avec des scores relativement faibles qui réduisent ainsi la moyenne régionale. Sur la base des seuls indicateurs d'origine, la criminalité dans la région a augmenté de 0,12 point depuis 2021.

Les marchés criminels les plus répandus en Afrique centrale étaient la traite des personnes, les crimes contre l'environnement et le trafic d'armes. Par ailleurs, la plupart des nouveaux indicateurs ont obtenu des scores inférieurs aux autres indicateurs parce qu'il s'agit de marchés encore sous-développés. Parmi les acteurs de la criminalité, les acteurs intégrés Etat continuent de représenter la plus grande menace dans la région parmi tous les autres types d'acteurs de la criminalité.

Si l'on se penche sur les pays qui composent l'Afrique centrale, la région inclut la RDC qui obtient le score le plus élevé en matière de criminalité sur le continent, avec un score de 7,35, suivie de la RCA avec un score de 6,75. D'autres pays affichent des niveaux élevés de pénétration de la criminalité organisée, comme le Cameroun (6,27), l'Angola (5,58) et le Tchad (5,50). En revanche, São Tomé et Príncipe a été évalué comme ayant un très faible niveau de criminalité, avec une moyenne de criminalité de 1,70 sur 10.

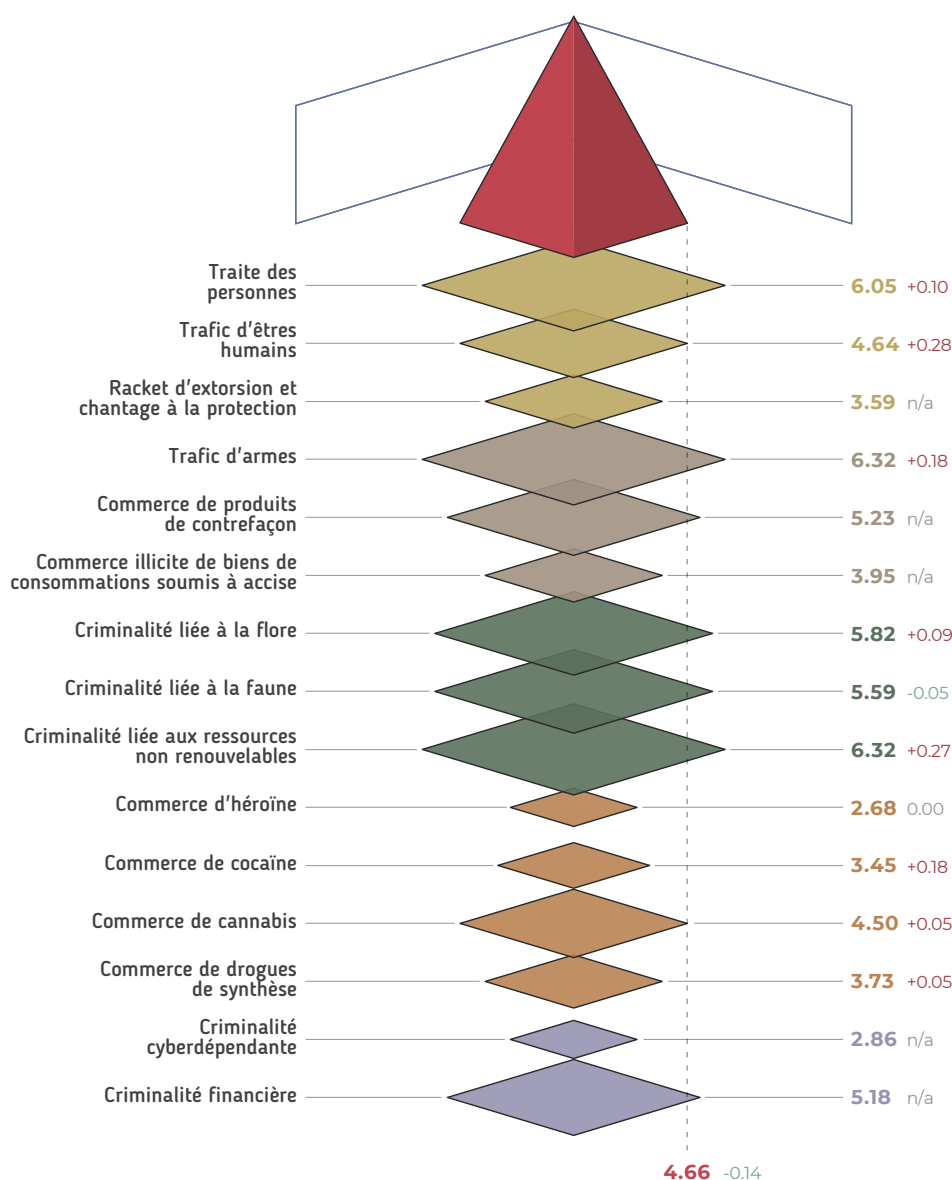
Marchés criminels

En Afrique centrale, les deux marchés criminels les plus répandus étaient la criminalité liée aux ressources non renouvelables et le trafic d'armes (tous deux ont obtenu un score de 6,32 en 2023). La région a obtenu le score le plus élevé d'Afrique pour la criminalité liée aux ressources non renouvelables, avec en tête la RCA (10,0) et la RDC (9,50) où

l'extraction et la contrebande d'or et de diamants illicites sont extrêmement répandues. Avec un bond d'un point depuis 2021, la criminalité liée aux ressources non renouvelables en RCA a obtenu le score le plus élevé possible pour un indicateur de l'Indice en 2023. Les experts ont identifié une variété d'acteurs criminels, allant de groupes étrangers à des acteurs du secteur privé et intégrés à l'Etat, qui sont impliqués dans le trafic de diamants et d'or de la RCA, dont la plupart sont passés en contrebande vers l'étranger. Le marché faciliterait également les opérations étrangères de blanchiment d'argent, en relation avec le Soudan et le Cameroun, où les diamants exploités illégalement sont blanchis par

des intermédiaires, puis transportés vers l'Europe, l'Asie, Dubaï ou le Rwanda. Un marché similaire existe en RDC qui, en raison de l'abondance de ses ressources naturelles, sert principalement de pays source, notamment pour l'or. Plus de 90 % de l'or de la RDC est acheminé en contrebande vers des États de la région, notamment l'Ouganda et le Rwanda, où il est ensuite raffiné et exporté vers les marchés internationaux (en particulier les Émirats arabes unis). Les milices pro-gouvernementales et rebelles tirent profit de ces activités, qui perpétuent des formes bien documentées d'exploitation humaine, telles que le travail des enfants.

FIGURE 3.16
Marchés criminels en Afrique centrale, 2023



Marchés criminels aux scores les plus élevés sur le continent :

- Criminalité liée à la flore
- Criminalité liée aux ressources non renouvelables

Marchés criminels aux scores les plus élevés dans la région :

- Trafic d'armes
- Criminalité liée aux ressources non renouvelables

Marché criminel qui a le plus augmenté depuis 2021 :

- Trafic d'êtres humains

L'omniprésence des deux autres marchés liés aux crimes contre l'environnement, la criminalité liée à la flore (5,82) et la criminalité liée à la faune (5,59), a été plus stable mais reste préoccupante. Pour la criminalité liée à la flore, la RDC (9,0), le Gabon (8,50), la Guinée équatoriale (8,0) et la République du Congo (8,0) continuent d'être des sources importantes d'exploitation illégale du bois et d'autres espèces protégées, tant pour l'exportation que pour la consommation intérieure. Bien que de nombreux pays aient renforcé leurs réglementations relatives aux ressources forestières et aient durci la gouvernance des forêts, la plupart des exportations de bois continueraient à être illégales. Le bois est généralement trafiqué vers la Chine, avec la complicité d'acteurs des secteurs public et privé. La corruption dans le secteur est présente à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement en bois, et les entreprises, généralement étrangères, continuent d'abattre systématiquement les espèces interdites. En outre, l'abattage et le commerce illégal de bois sont souvent liés au blanchiment d'argent et à la corruption, qui atteignent les plus hautes sphères du pouvoir dans de nombreux pays⁶⁶.

Malgré une baisse minime depuis 2021 (-0,05), qui a ramené le score à son niveau de 2019, la criminalité liée à la faune reste une préoccupation majeure. Cette baisse presque imperceptible a été causée par le Rwanda, dont le score est passé de 5,0 à 4,0 en 2023, principalement en raison du renforcement des mesures visant à réduire les cas de braconnage illégal. Cependant, la criminalité liée à la faune se poursuit sans relâche dans la plupart des pays d'Afrique centrale, la RCA et la RDC occupant une fois de plus les premières places dans la région (8,0). Les groupes criminels et les braconniers se livrent au trafic transnational de défenses d'éléphants, d'écaillés de pangolin et de cornes de rhinocéros, ainsi que d'autres produits illégaux extraits d'espèces sauvages, à destination de l'Asie. La RDC joue un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en ivoire illicite et, à ce titre, le braconnage a entraîné une réduction considérable des populations d'éléphants dans toute la région. Les pangolins et les grands félins sont également des cibles privilégiées par les braconniers. En outre, certaines espèces de grands singes et de singes sont menacées par la chasse illégale pour la viande de brousse, tandis que des groupes armés se livrent à la pêche illégale,

non déclarée et non réglementée, ce qui entraîne souvent des niveaux élevés de violence.

L'Afrique centrale continue d'être marquée par des conflits en cours et l'instabilité, et reste très vulnérable au trafic d'armes (6,32). L'omniprésence du trafic d'armes n'a cessé de croître au fil du temps, affichant une hausse de 0,23 point entre 2019 et 2021, suivie d'une augmentation supplémentaire de 0,18 point entre 2021 et 2023. La demande en armes et munitions illicites a été stimulée par le coup d'État au Tchad et les manifestations qui ont suivi, l'augmentation de la criminalité dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun et les attaques menées par des groupes extrémistes violents en RDC et dans les pays voisins. Les conflits armés et la porosité des frontières contribuent au trafic d'armes légères et de petit calibre, qui traversent souvent en contrebande les frontières entre le Tchad, la RCA et le Cameroun. Le détournement d'armes des stocks gouvernementaux et la corruption dans les secteurs de la sécurité sont également des facteurs clés qui soutiennent les groupes armés et favorisent l'instabilité, alimentant ainsi le marché du trafic d'armes.

Le nombre croissant de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire a entraîné une augmentation des victimes de la traite des personnes et du trafic d'êtres humains dans la région⁶⁷. La traite des personnes (6,05) est restée l'une des économies illicites aux scores les plus élevés en Afrique centrale, touchant de larges pans de la société. Le marché, qui a été exacerbé pendant la pandémie par les fermetures des frontières et les restrictions de mouvement (augmentant de 0,54 entre 2019 et 2021), a également été affecté ensuite par la détérioration des dynamiques politiques et sécuritaires dans la région élargie des Grands Lacs, la faiblesse et l'inefficacité de la gouvernance, et le manque de ressources humaines et financières pour lutter contre cette criminalité (qui a augmenté de 0,10 entre 2021 et 2023). Les pays où les niveaux de traite des personnes sont les plus élevés incluent le Burundi (8,50), la RCA et la RDC (tous deux à 7,50) et le Tchad (7,0). L'exploitation par le travail et à des fins sexuelles est très répandue dans ces pays, les personnes étant victimes de la traite à l'intérieur du pays et envoyées à l'étranger, généralement vers les pays du Golfe, tandis que le recrutement d'enfants dans des groupes armés et le travail des enfants dans les mines sont également très répandus.

La prévalence des conflits, de la violence et des déplacements a eu un impact sur le trafic d'êtres humains, qui était le plus répandu au Tchad (7,50) et au Burundi (6,50), par rapport aux autres pays de la région, qui ont plutôt obtenu des scores modérés à importants (4,0 à 5,50). Le Tchad est le pays de transit le plus courant pour les migrants en provenance du Soudan (en particulier du Darfour) et du Soudan du Sud, qui se dirigent vers le nord pour gagner la Libye. Le pays compte également un grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui sont exposées au risque d'être victimes de passeurs dans le pays, en raison des attaques récurrentes dans la région du lac Tchad menées par des groupes armés non étatiques, notamment Boko Haram du Nigéria, ainsi que des conditions climatiques et environnementales qui se dégradent rapidement.

Les marchés de la drogue en Afrique centrale étaient moins répandus, avec en tête le commerce de cannabis (4,50), suivi du commerce de drogues de synthèse (3,73), du commerce de cocaïne (3,45) et du commerce d'héroïne (2,68). Le cannabis (dont le prix est relativement bas) est fréquemment consommé dans tous les pays d'Afrique centrale, certains d'entre eux servant également de centres de production. Depuis 2021, le commerce de drogues de synthèse a peu évolué, même si la consommation de Tramadol serait un problème persistant, en particulier au Tchad, en RCA et au Cameroun, principalement en raison de sa forte disponibilité et de son prix abordable. Le Tramadol est généralement transporté via l'Afrique de l'Ouest (en particulier le Nigéria) et distribué dans les pays d'Afrique centrale. Malgré les efforts des gouvernements pour endiguer ce problème, la vente de drogues de synthèse est un problème continu et pourrait empirer dans les années à venir. En comparaison, le commerce d'héroïne est rare et n'a qu'un impact limité dans la plupart des pays. Le commerce illicite de cocaïne est légèrement plus présent, mais la drogue est moins consommée et fait l'objet d'un trafic moins important, à l'exception de l'Angola (6,50). Cette situation s'explique par le fait que l'Angola est un point de transbordement pour la cocaïne sud-américaine, provenant principalement du Brésil et destinée aux pays d'Afrique australe et de l'Ouest, ainsi qu'aux pays d'Europe et du Moyen-Orient, tant par voie maritime qu'aérienne.

Parmi les indicateurs de marchés criminels nouvellement ajoutés, le commerce illicite de

produits de contrefaçon (5,23) et la criminalité financière (5,18) étaient les plus répandus. La vente d'articles contrefaits, y compris de produits

pharmaceutiques et de produits de marque, constitue une menace pour l'économie de nombreux pays d'Afrique centrale, notamment le Cameroun (7,50), la RCA (7,0) et le Gabon (7,0). Les facteurs qui contribuent à la prévalence des produits contrefaits incluent la porosité des frontières, la corruption des représentants des forces de l'ordre, l'absence de contrôle de la qualité et l'inadéquation des mesures prises à l'encontre des contrevenants. Les experts ont identifié le détournement et l'utilisation abusive de fonds publics, la fraude fiscale et la fraude comme les formes de criminalité financière les plus courantes dans la région. Le niveau élevé de criminalité financière en RDC (7,0) est le résultat de lacunes structurelles dans les cadres économiques qui créent des conditions favorables au développement de la corruption et des abus de pouvoir, causant de graves préjudices à l'environnement des affaires.

Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise (3,95) en Afrique centrale concerne principalement les cigarettes et les boissons alcoolisées. Le racket d'extorsion et le chantage à la protection (3,59) étaient courants dans la région, en particulier en RCA (6,50) et en RDC (7,50), où les groupes armés extorquent les civils et les commerçants, et imposent des taxes et des impôts sur les routes et les points d'accès clés qu'ils contrôlent. En revanche, la criminalité cyberdépendante (2,86) était très rare dans la plupart des pays d'Afrique centrale.

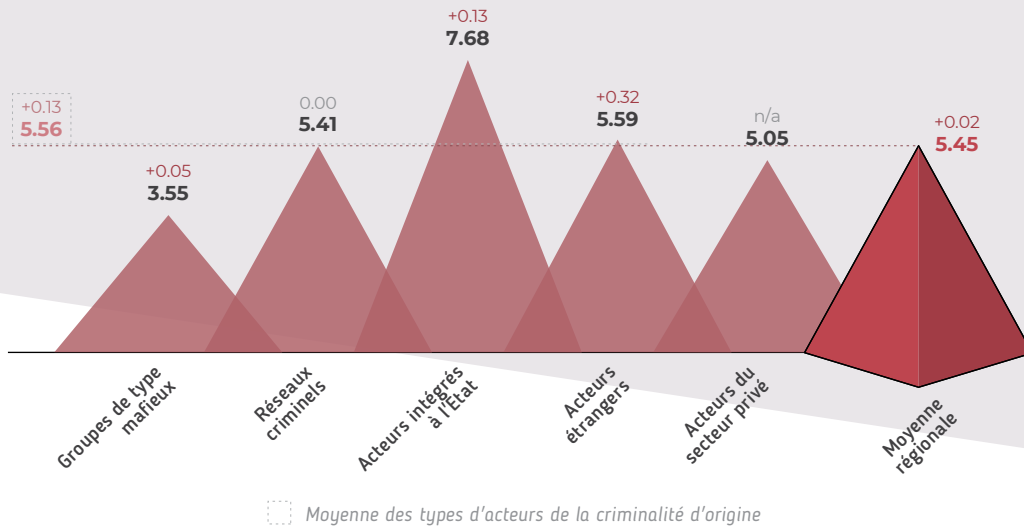
Acteurs de la criminalité

La corruption est un problème dans toute la région, les criminels pouvant infiltrer l'appareil d'État de nombreux pays d'Afrique centrale et jouer ainsi un rôle essentiel dans les dynamiques conflictuelles. Les acteurs intégrés à l'État ont été identifiés comme le type d'acteurs de la criminalité au score le plus élevé en Afrique centrale (7,68), avec une influence considérable, en particulier en RDC, en RCA, en Guinée équatoriale et au Burundi (tous à 9,0), mais moins au Rwanda (5,0) et à São Tomé et Príncipe (3,0).

La traite des personnes (6,05) est restée l'une des économies illicites aux scores les plus élevés en Afrique centrale.

FIGURE 3.17

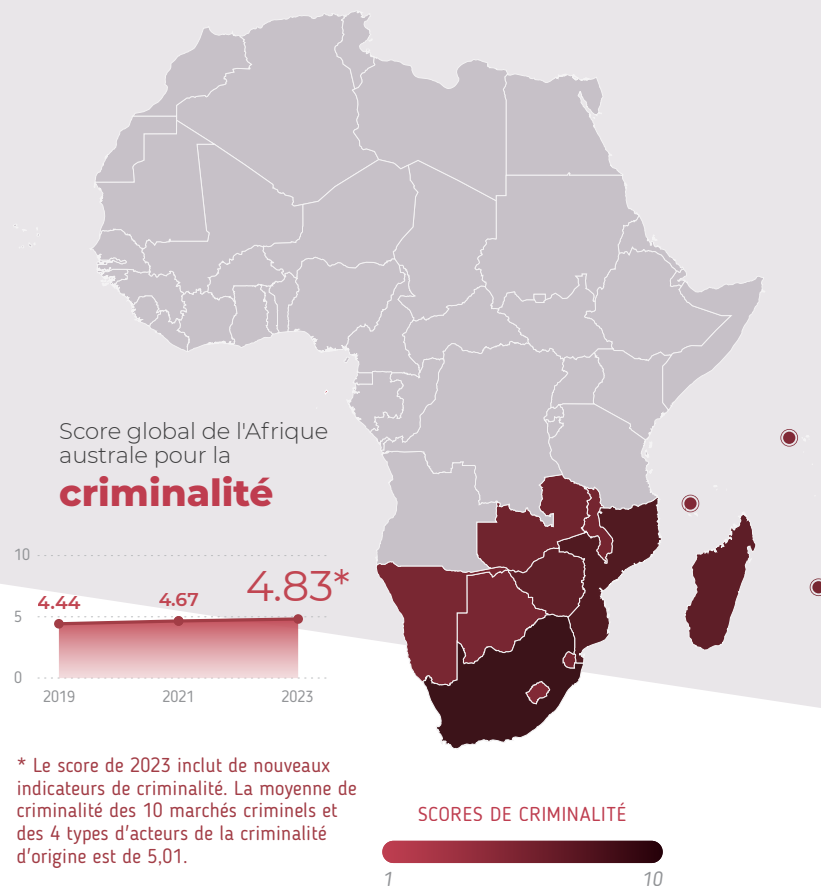
Acteurs de la criminalité en Afrique centrale, 2023



Les acteurs intégrés à l'État sont suivis par les acteurs étrangers (5,59), qui ont enregistré la plus forte augmentation de score parmi tous les acteurs dans cette région (+0,32 depuis 2021). Allant des trafiquants aux entreprises privées, les acteurs étrangers sont impliqués dans l'exploitation forestière illégale et les marchés de la criminalité liée aux ressources non renouvelables dans plusieurs pays. Ils sont originaires d'autres régions d'Afrique et d'autres continents, en particulier d'Asie. Au cours des dernières années, la présence du groupe Wagner dans de nombreux pays d'Afrique centrale, en particulier en RCA, a eu un impact important sur cet indicateur, notamment en raison de l'implication du groupe dans plusieurs marchés criminels, y compris l'extraction et le trafic de ressources naturelles⁶⁸.

Par rapport à 2021, les réseaux criminels (5,41) n'ont enregistré aucun changement de leur influence, tandis que l'influence des groupes de type mafieux (3,55) est négligeable, reflétant la tendance continentale. Cependant, bien que de nombreux pays n'aient pas de groupes de type mafieux au niveau national, il y a quelques exceptions, comme la RDC (9,0) et la RCA (8,0). Dans ces pays, les groupes de type mafieux prennent généralement la forme de groupes rebelles armés qui étendent leur contrôle aux zones rurales et se livrent à une myriade de crimes, notamment l'extorsion, la taxation illicite, les crimes contre l'environnement et la traite des personnes. Enfin, les acteurs du secteur privé (5,05) sont modérément présents dans la région, leur implication dans la criminalité organisée reposant généralement sur la collusion avec des acteurs intégrés à l'État.

Afrique australe

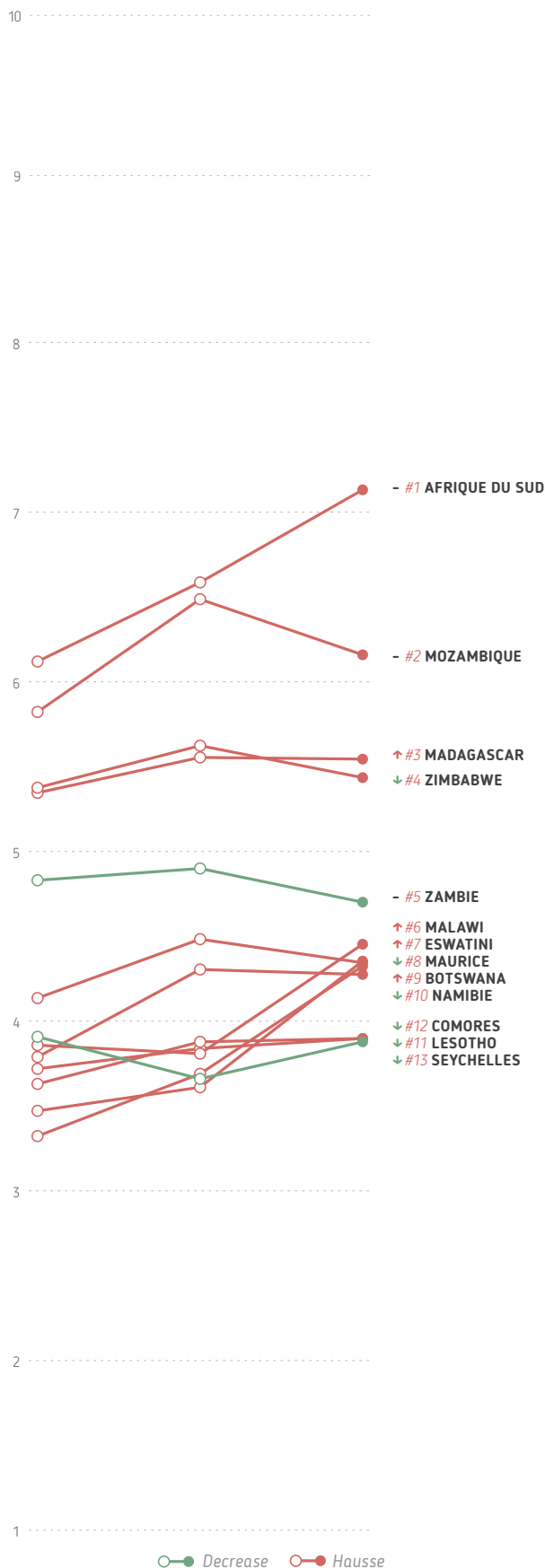


APERÇU

- Bien que l'Afrique australe présentait globalement les niveaux de criminalité les plus bas de la région, certains pays affichaient des niveaux d'activité criminelle relativement élevés.
- La criminalité liée à la faune était le marché criminel le plus répandu, la région étant l'une des plus grandes plaques tournantes du monde pour les animaux vivants et les parties d'animaux.
- La criminalité financière était le deuxième marché criminel le plus répandu dans la région, avec de nombreux cas de détournement de fonds, de fraude et de fraude fiscale.
- Contrairement au reste du continent, le marché de l'héroïne est très répandu en Afrique australe, certains pays étant impliqués dans son commerce transnational et connaissant des taux de consommation en hausse.
- Le marché criminel le moins répandu dans la région était celui du racket d'extorsion et du chantage à la protection, à l'exception de l'Afrique du Sud, où les enlèvements contre rançon et les fusillades de masse liées aux rackets à la protection sont répandus.
- Les acteurs intégrés à l'Etat étaient le type d'acteurs de la criminalité le plus dominant dans la région et ont accru leur influence, mais les réseaux criminels et les acteurs étrangers ont également exercé une influence significative sur divers marchés criminels dans la région, tels que la criminalité financière et le commerce de la drogue.

FIGURE 3.18

Tendances de la criminalité par pays, Afrique australe (2019–2023)



Depuis 2019, l’Afrique australe présente les niveaux de criminalité régionale les plus bas du continent, mais l’impact de la criminalité organisée n’a cessé d’augmenter, passant de 4,44 en 2019 à 4,67 en 2021 et 4,83 en 2023.

Sur les 13 pays d’Afrique australe, quatre présentaient des niveaux élevés de criminalité : l’Afrique du Sud (7,18), le Mozambique (6,20), Madagascar (5,58) et le Zimbabwe (5,47). Dans la plupart des pays de la région, les crimes contre l’environnement et les marchés de la drogue, en particulier l’héroïne et la cocaïne, constituent une menace et sont en augmentation. Dans certains cas, les mêmes transporteurs, distributeurs et courtiers sont impliqués dans de multiples marchés criminels. Par exemple, il arrive dans la région que le trafic d’espèces sauvages se chevauche avec le trafic de drogue ou les pratiques d’extorsion à différents stades de la chaîne d’approvisionnement. Ces réseaux sont soutenus par des fonctionnaires corrompus qui protègent les groupes criminels organisés contre les forces de l’ordre et facilitent le passage des marchandises illicites à travers les frontières⁶⁹. Cela veut dire que les acteurs intégrés à l’Etat, à tous les niveaux, sont essentiels à la prospérité de ces activités criminelles et restent un obstacle à la mise en œuvre d’une stratégie efficace de lutte contre la criminalité organisée dans de nombreux pays de la région.

Marchés criminels

La criminalité liée à la faune était le marché criminel le plus répandu en Afrique australe, qui est l’une des principales régions sources pour les animaux vivants et les parties d’animaux au monde, et constitue un marché extrêmement rentable. La région abrite d’importantes populations d’espèces animales, des rhinocéros aux lions en passant par les éléphants et les pangolins, qui sont menacées par la persistance du trafic d’espèces sauvages. Des syndicats criminels organisés, principalement originaires de pays d’Asie du Sud-Est, travaillent souvent avec leurs homologues locaux et des fonctionnaires corrompus pour mettre en place des itinéraires bien organisés pour le trafic d’espèces sauvages vers l’Asie du Sud-Est. Après une pause temporaire pendant la pandémie de COVID-19, entre 2021 et 2023, la criminalité liée à la faune a augmenté de +0,30 point, pour atteindre 5,65, tirée principalement par l’Afrique du Sud (8,0) et le Mozambique (8,0), suivis par Madagascar (7,50) et le Botswana (7,50). Tous les pays d’Afrique australe, à l’exception de l’Eswatini (2,0), du Lesotho et de Maurice (tous deux à 3,0), présentaient des niveaux élevés de criminalité liée à la faune. Malgré les efforts de conservation et l’arrestation de caïds de premier plan dans certains pays, le braconnage d’espèces sauvages, en particulier d’éléphants, de rhinocéros et de pangolins

(en Zambie, au Malawi et en Afrique du Sud), s'est poursuivi sans relâche. Les conséquences pour les écosystèmes et les communautés locales sont graves : détérioration du capital naturel, de la stabilité et de la cohésion sociales ; extinction d'espèces animales ; érosion d'un développement économique durable.

Depuis quelques années, la criminalité liée aux ressources non renouvelables (5,12) est en hausse, augmentant d'abord de 0,35 point entre 2019 et 2021 (pour atteindre 4,81), puis de 0,31 point entre 2021 et 2023. Ce marché criminel est principalement lié à l'extraction et au commerce de l'or. Cependant, l'extraction illégale de diamants et de pierres précieuses est également omniprésente dans la région, avec des effets néfastes sur l'environnement et la sécurité des personnes. Dans des pays comme Madagascar (8,0) et le Zimbabwe (8,50), l'augmentation de la pauvreté a contraint les habitants à trouver d'autres activités lucratives, ce qui a entraîné la destruction des forêts et l'exploitation de la population locale dans l'extraction illégale de pierres précieuses. Bien que moins répandue que les autres crimes contre l'environnement, la criminalité liée à la flore (4,69) constituait également un problème aigu dans une grande partie de la région, en particulier à Madagascar (8,0), au Mozambique (8,0) et en Zambie (7,50), mais moins au Lesotho (1,0), au Botswana (2,50) et en Eswatini (2,50). Après une légère augmentation entre 2019 et 2021 (+0,19), ce marché a connu une croissance plus soutenue dans la région entre 2021 et 2023, augmentant de 0,31 point. La criminalité liée à la flore comprend l'exploitation forestière illégale et le trafic de bois précieux, en particulier du bois de rose, avec une grande partie du bois exporté vers les marchés asiatiques n'ayant pas de licence valide.

La criminalité financière (5,54) représente le deuxième marché criminel au score le plus élevé en Afrique australe. Le détournement de fonds, la fraude et la fraude fiscale sont omniprésents, aucun pays n'obtenant un score inférieur à 4,50. Dans certains cas, des scandales autour de flux financiers illicites massifs impliquant des personnalités de premier plan ont entravé le développement économique, ce qui a contribué à l'ampleur de la pauvreté et de l'inégalité.

Parmi les marchés de la drogue, le commerce d'héroïne (à 5,27, +0,27 depuis 2019 et +0,12 depuis 2021) était abondant en Afrique australe, en particulier dans les principaux pays de transbordement et de destination que sont le Mozambique (8,0) et l'Afrique du Sud (7,50), où l'héroïne produite en Afghanistan est importée en grande quantité et distribuée

dans le reste de l'Afrique, en Europe et en Australie. L'héroïne était également prédominante dans des pays tels que Maurice (8,0) et les Seychelles (8,0), où la consommation de cette drogue augmente à un rythme alarmant. Les trafiquants qui acheminent l'héroïne par la « route du sud » ciblent activement ces pays dont la richesse relative en fait des destinations attrayantes et lucratives. En comparaison, le commerce de cannabis (4,96) et le commerce de drogues de synthèse (4,65) sont plus stables, avec une présence modérée mais solide dans presque tous les pays d'Afrique australe. Cependant, ces dernières années, les drogues de synthèse ont gagné en prévalence dans la région, enregistrant une augmentation globale de 1,11 point depuis 2019. Ces drogues sont très répandues dans des pays comme l'Afrique du Sud (8,50), Maurice (8,0) et le Mozambique (7,0), qui servent non seulement de sites de production et de marchés de consommation pour les drogues de synthèse, mais aussi de points de transit, notamment pour la méthamphétamine provenant d'Afghanistan ou d'autres pays africains⁷⁰.

Bien qu'étant principalement une région consommatrice de cannabis, avec une certaine demande pour les opiacés (en particulier l'héroïne) et une demande géographiquement limitée pour les drogues de synthèse (en particulier la méthamphétamine), l'Afrique australe est également une plaque tournante de transit et de destination bien établie pour la cocaïne, qui a augmenté de +1,54 point depuis 2019 et de +0,58 depuis 2021, pour atteindre un score de 4,04 en 2023. Cela démontre que les chaînes d'approvisionnement régionales en cocaïne se sont révélées remarquablement résilientes, même pendant la pandémie de COVID-19, lorsque les mouvements et le transport étaient restreints. Les réseaux en expansion en Afrique australe commencent à jouer un rôle important dans les flux transnationaux de cocaïne, qui est principalement acheminée par voie maritime, notamment par le canal du Mozambique et les ports d'Afrique du Sud, tels que le port de Durban⁷¹. À mesure que ces pays deviennent des points de transit plus importants, la consommation de cocaïne sur les marchés locaux augmente. Une caractéristique récurrente dans la région est le poly-usage de drogues, où (par exemple) les consommateurs d'héroïne et de méthamphétamine consomment également du crack⁷².

Par rapport à d'autres régions d'Afrique, l'Afrique australe a obtenu un score relativement faible pour

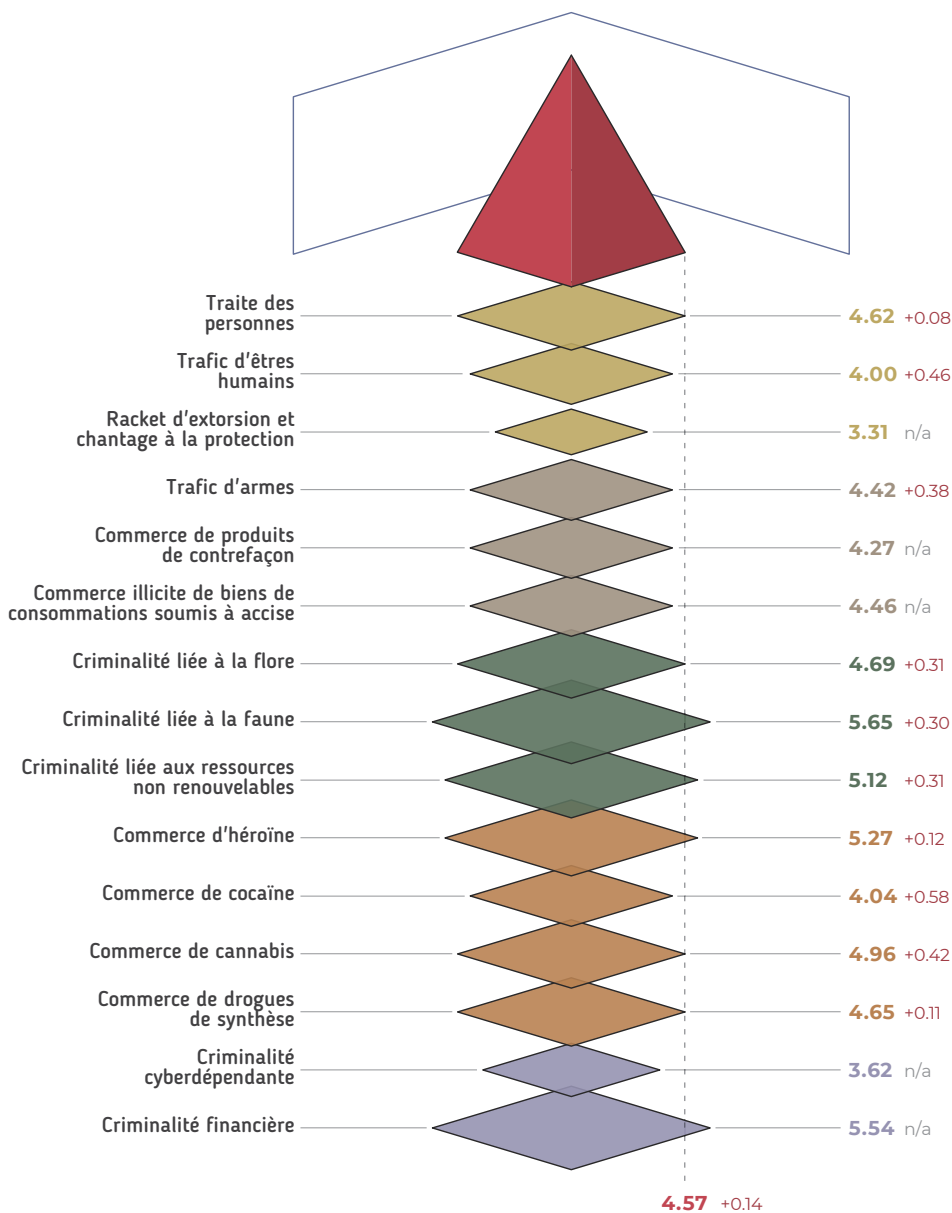
la traite des personnes (4,62) et le trafic d'êtres humains (4,0), bien que ces deux marchés aient gagné en ampleur depuis 2019. Dans des pays comme Madagascar, le Mozambique et les Comores, la dégradation des conditions économiques a laissé davantage de personnes en situation de vulnérabilité, ce qui les rend susceptibles aux réseaux de traite des personnes et de trafic d'êtres humains. Certains pays d'Afrique australe jouent un rôle distinct sur le marché du trafic d'êtres humains. Par exemple, l'Afrique du Sud (5,0), la Namibie (2,5) et les Seychelles (3,5) sont des pays de destination pour la migration irrégulière, tandis que la Zambie (3,0), le Mozambique (5,5) et le Malawi (4,5) sont des centres de transit pour les migrants venant d'autres pays africains (tels que l'Éthiopie et la Somalie) et de pays d'Asie du Sud, qui

sont ensuite introduits clandestinement en Afrique du Sud. Le Malawi et le Mozambique sont également situés le long de la route migratoire active du sud, qui part d'Afrique de l'Est et va jusqu'à l'Afrique du Sud⁷³.

Le trafic d'armes (4,42) était également moins répandu dans la région, à l'exception de l'Afrique du Sud (8,0) et du Mozambique (6,50). L'Afrique du Sud, en particulier, est confrontée à la forte disponibilité d'armes à feu illégales, dont la plupart sont volées à des propriétaires individuels agréés ou dans des dépôts et des armureries de la police, ce qui a donné plus de pouvoir aux groupes et réseaux criminels organisés. En outre, l'utilisation d'armes à feu dans le cadre d'assassinats ciblés a augmenté, reflétant la professionnalisation croissante des services criminels⁷⁴.

FIGURE 3.19

Marchés criminels en Afrique australe, 2023



Marché criminel au score le plus élevé sur le continent :

- Commerce d'héroïne

Marché criminel au score le plus élevé dans la région :

- Criminalité liée à la faune

Marché criminel qui a le plus augmenté depuis 2021 :

- Commerce de cocaïne

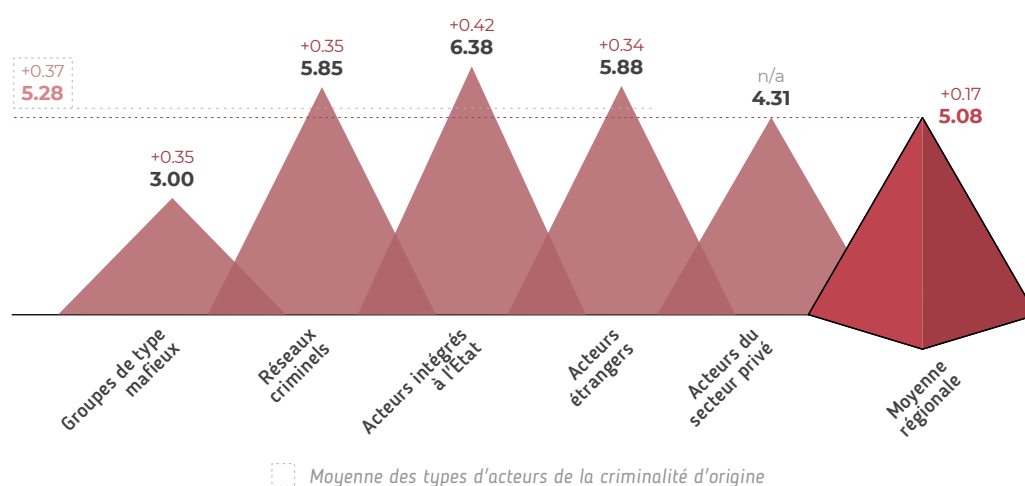
Bien que le commerce de produits de contrefaçon (4.27) et le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise (4.46) ne soient pas des problèmes graves dans la région, ils restent problématiques dans les zones où l'application de la loi et les contrôles aux frontières sont faibles. La détection de petits lots de produits de contrefaçon ou l'interdiction d'entrée de produits non taxés et commercialisés illégalement reste un défi dans certaines juridictions d'Afrique australe. En outre, dans de nombreux cas, la distinction entre le commerce de produits de contrefaçon et le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise est floue, car ces marchés tendent à être souvent entremêlés sur le terrain. La criminalité cyberdépendante (3,62) et le racket d'extorsion et le chantage à la protection (3,31) n'étaient pas particulièrement répandus dans la région, à l'exception (encore une fois) de l'Afrique du Sud, qui a vu se multiplier les cas d'enlèvement contre rançon et d'extorsion qui ont interrompu des projets de construction valant des milliards de dollars. En outre, en 2022, l'Afrique du Sud a connu un nombre record de fusillades de masse, toutes attribuées à des rackets de protection dans les industries de la vente d'alcool et de la vie nocturne.

Acteurs de la criminalité

Comme pour le reste du continent, les acteurs intégrés à l'Etat étaient les acteurs criminels les plus influents en Afrique australe et ont augmenté de 0,42 point depuis 2021. Leur influence est la plus importante au Mozambique (9,0), en Afrique du Sud (8,0), à Madagascar (8,0) et au Zimbabwe (8,0). Au Mozambique, les autorités ont été accusées de faciliter ou d'être complices d'un certain nombre d'activités illicites, en fournissant une protection aux entreprises criminelles en échange de pots-de-vin⁷⁵, tandis qu'en Afrique du Sud, la corruption à grande échelle est omniprésente aux niveaux supérieurs des différents départements de l'État⁷⁶, dont les services judiciaires et les services pénitentiaires, ce qui nuit à la confiance du public dans l'État. En outre, malgré les recommandations d'une commission d'enquête sur la captation de l'Etat, aucune poursuite significative des personnes impliquées n'a abouti en Afrique du Sud, ce qui entraîne une légère augmentation du score des acteurs intégrés à l'Etat (+0,50 depuis 2021).

FIGURE 3.20

Acteurs de la criminalité en Afrique australe, 2023



Entre 2021 et 2023, les autres types d'acteurs de la criminalité ont également accru leur influence dans la région. Après un recul temporaire (-0,35 entre 2019 et 2021) dû aux confinements et aux fermetures de frontières liés au COVID-19, l'influence des acteurs étrangers a retrouvé en 2023 ses niveaux d'avant la pandémie (5,88). Les réseaux criminels (5,85) ont continué d'exercer une influence modérée à importante dans toute la région,

en s'appuyant sur des connexions transnationales croissantes grâce à des outils en ligne, et se livrant à diverses activités criminelles, telles que la drogue, la fraude, le vol de stocks et les vols à main armée. Dans la plupart des pays d'Afrique australe, les acteurs du secteur privé (4,31) sont impliqués dans des activités illicites telles que le blanchiment d'argent, la corruption et le détournement de fonds publics, et bénéficient généralement de relations fondées sur la corruption avec les politiciens et le système de justice pénale.

En Afrique australe, les groupes de type mafieux (3.0) n'existaient pas ou avaient très peu d'influence dans la plupart des pays, à l'exception de l'Afrique du Sud (7.5), où des gangs lourdement armés et violents sont particulièrement actifs dans le commerce de la drogue et sont impliqués dans l'extorsion. La « mafia de la construction », par exemple, perturbe les chantiers de construction par la violence et extorque des paiements pour protection aux entreprises dans presque tout le pays, y compris dans les provinces plus rurales⁷⁷.

LA MAFIA DE LA CONSTRUCTION EN AFRIQUE DU SUD

En Afrique du Sud, la « mafia de la construction » a les attributs d'un groupe de type mafieux. Se présentant souvent comme des forums d'affaires ou des groupes de transformation économique (parfois avec des noms déposés), ces groupes ont des chefs connus, des membres identifiables et contrôlent les territoires dans lesquels ils opèrent. La mafia de la construction est impliquée dans l'extorsion systémique à grande échelle. Son modus operandi consiste à envahir les chantiers de construction dans tout le pays, à exiger un pourcentage (généralement 30 %) de la valeur du contrat et l'embauche de ses membres sur ces projets.

Le phénomène a commencé dans la province du KwaZulu-Natal (KZN), dans les townships d'Umlazi et de KwaMashu en 2014/15, lorsque deux « forums d'affaires » distincts ont vu le jour : Delangokubona Business Forum et KwaMashu Youth in Action Movement. Ils ont été fondés sur les principes d'une forme de transformation économique visant à lutter contre le chômage et les inégalités croissantes. En 2016, les deux groupes ont fusionné et ont commencé à opérer aux côtés d'autres forums locaux d'entreprises lourdement armés qui s'étaient multipliés et perturbaient presque tous les chantiers de construction dans la province de KZN. À partir de 2018, l'influence de la mafia de la construction a commencé à s'étendre à l'ensemble du pays. Dans d'autres provinces, des groupes ont commencé à imiter les forums locaux d'entreprises du KZN, interrompant et perturbant des projets de construction valant plusieurs milliards de dollars. En 2019, ces perturbations ont affecté

au moins 183 projets d'infrastructure et de construction d'une valeur de plus de 63 milliards de rands dans tout le pays.

Ces groupes se caractérisent par leur disposition et leur capacité à recourir à la violence lorsqu'ils envahissent les chantiers de construction pour s'assurer que leurs demandes sont satisfaites. Dans le secteur de la construction, de nombreuses entreprises ont choisi de négocier avec ces groupes, tandis que d'autres se sont tournées vers les tribunaux pour obtenir des interdictions contre les forums d'entreprises, mais sans grand effet. Les dommages causés par les forums d'entreprises ont non seulement retardé la livraison d'un certain nombre de projets d'infrastructure importants, mais ont également contribué à la faillite de plusieurs entreprises.

Les petites entreprises du secteur ont été les plus touchées, perdant des contrats de sous-traitance parce qu'elles n'ont pas les ressources des grandes entreprises pour faire face à la mafia de la construction. En outre, l'influence de la mafia de la construction s'est étendue à d'autres secteurs, des groupes exigeant des participations dans le fabricant de boissons non alcoolisées Coca-Cola Beverages et des appels d'offres du Trésor de la province de KZN. Il est préoccupant de constater que la mafia de la construction est connue pour avoir des liens avec certains éléments de la mafia des taxis, dans l'industrie des minibus-taxis et avec certains hommes politiques influents⁷⁸.



SECTION 4

Résilience





**END
BOKO
HARAM**

**D
TRY
W**



4 Résilience

4.1 Vue d'ensemble du continent

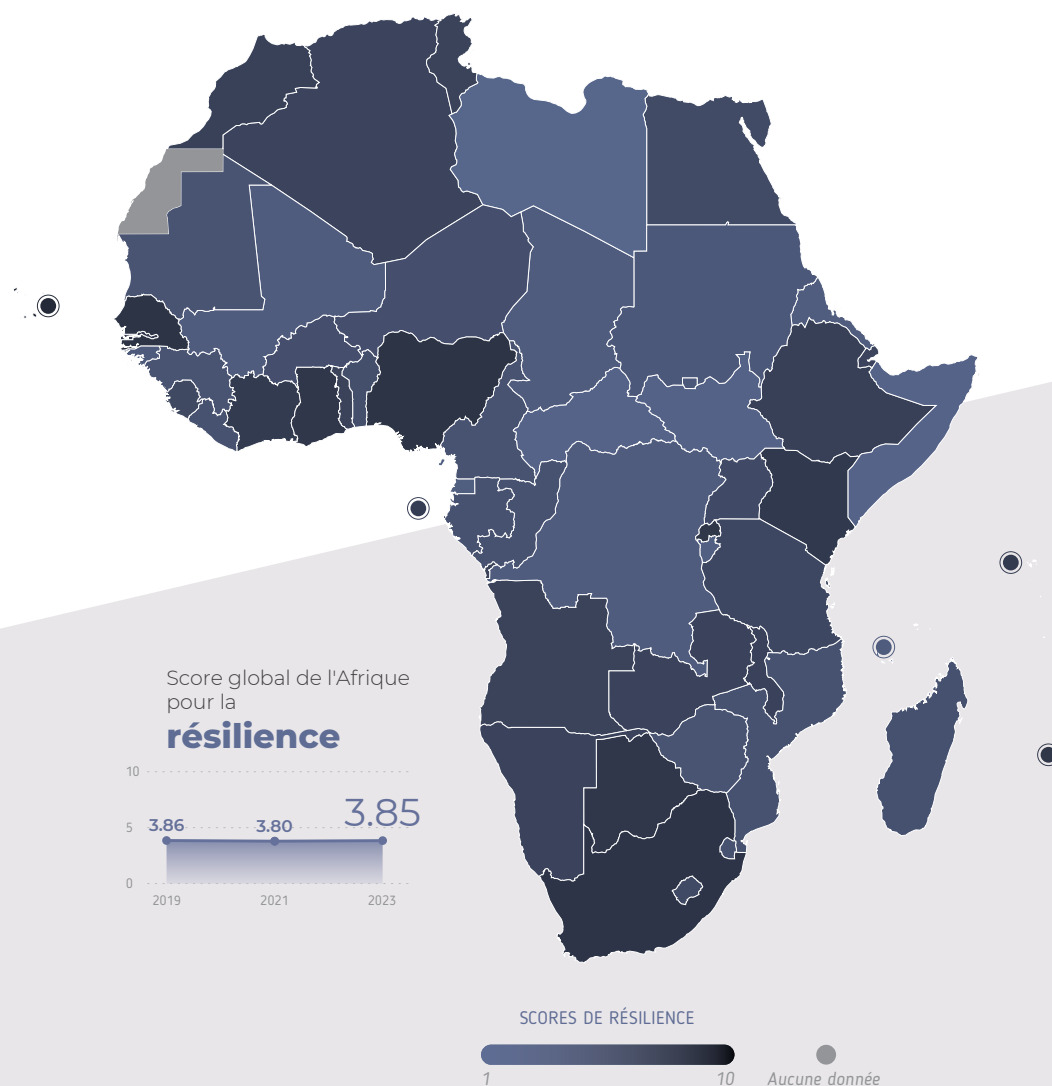
L'écart entre la criminalité et la résilience se creuse en Afrique, où, malgré une certaine amélioration depuis 2021, les niveaux de résilience ne parviennent pas à suivre les niveaux croissants de criminalité. Entre 2019 et 2021, les niveaux de résilience de l'Afrique ont légèrement baissé (-0,06), passant de 3,86 à 3,80, probablement parce que les pays se sont concentrés sur l'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19 plutôt que sur le maintien et le renforcement des mécanismes de lutte contre la criminalité organisée. Depuis 2021, la résilience du continent a légèrement augmenté, revenant presque aux niveaux pré-pandémiques en 2023 (3,85), trois des cinq régions ayant vu leur résilience augmenter. Cette évolution positive est due à une plus grande coopération internationale sur le continent pour contrer la croissance des marchés illicites, tels que le trafic de drogue et la traite des personnes, et à l'amélioration des scores pour le « soutien aux victimes et aux témoins » et la « prévention ». Néanmoins, bien que certaines régions et certains pays aient amélioré leur résilience, le continent dans son ensemble doit d'urgence renforcer ses capacités pour faire face et éventuellement perturber les niveaux en hausse de criminalité.

Depuis 2021, le continent a connu une augmentation de huit des 12 indicateurs de résilience. En 2023, la « coopération internationale » est l'indicateur qui a obtenu le score le plus élevé, augmentant de 0,54 point depuis 2019, les pays du continent ayant promulgué et ratifié les accords de collaboration régionaux et internationaux pour lutter contre la criminalité organisée. Entre 2019 et 2023, deux autres indicateurs ont également connu des évolutions notables : le « soutien aux victimes et aux témoins » (+0,40) et la « prévention » (+0,57), reflétant les investissements dans le soutien aux victimes de la criminalité organisée et les engagements pris pour lutter contre la criminalité organisée.

Depuis 2019, l'indicateur évalué par les experts comme ayant le plus baissé (de 0,41 point) est celui des « acteurs non étatiques », qui mesure l'impact de la société civile et des médias sur les efforts de lutte contre la criminalité organisée, ces parties prenantes cruciales qui sont souvent en première ligne, ainsi que l'environnement dans lequel elles sont autorisées à opérer. Cette diminution entraîne des répercussions sur la résilience globale du continent et est révélatrice de la répression des forces d'opposition dans des pays comme le Zimbabwe avant ses élections de 2023⁷⁹, de l'asphyxie de la liberté d'expression dans des pays comme l'Éthiopie et l'Ouganda⁸⁰, et d'une transparence gouvernementale réduite. Dans le même temps, l'indicateur « forces de l'ordre » a également reculé, de 0,36 point, ce qui témoigne de la diminution des capacités d'enquête, de renseignement et d'application de la loi en général, qui sont essentielles pour qu'un pays puisse se défendre contre la criminalité organisée.

FIGURE 4.1

La résilience en Afrique, 2023



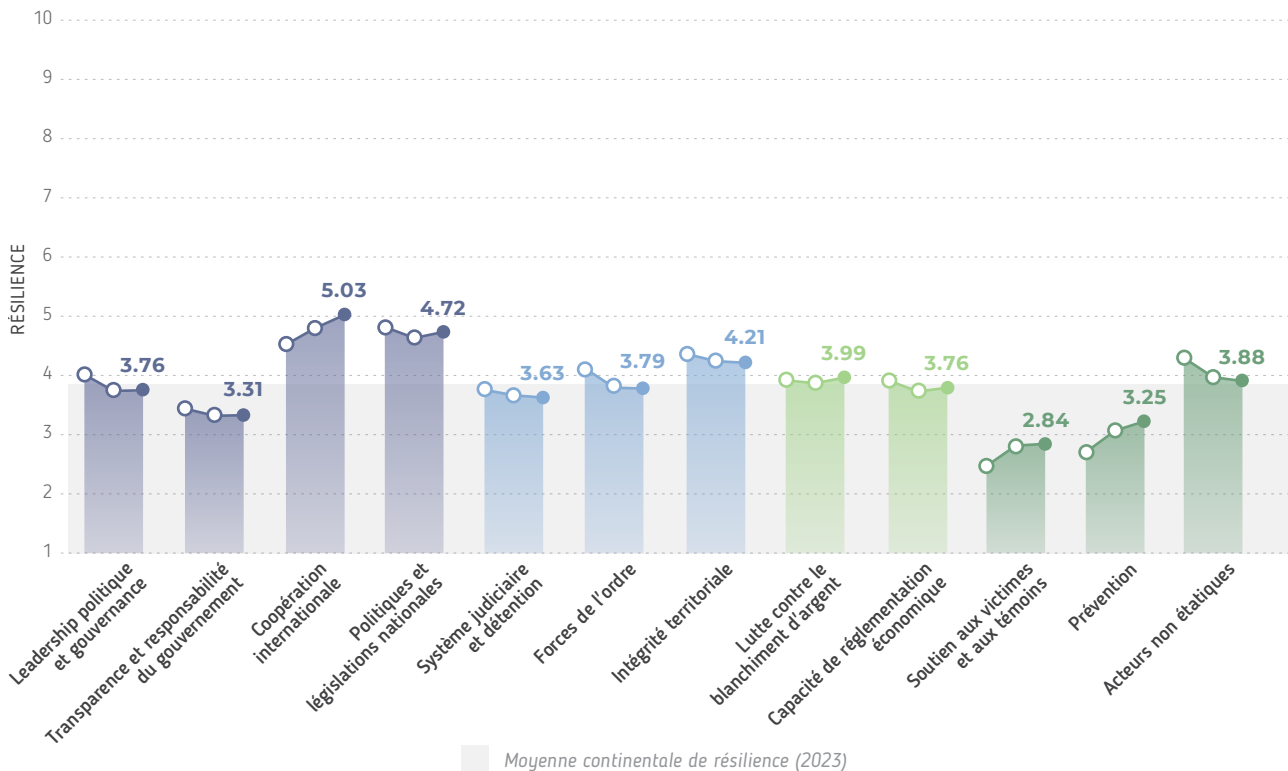
Bien que la résilience du continent se soit légèrement améliorée entre 2021 et 2023, les niveaux de résilience varient d'une région à l'autre depuis la création de l'Indice. La résilience a augmenté en Afrique de l'Ouest (+0,22) et en Afrique centrale (+0,28), bien que certains pays de ces régions soient embourbés dans des conflits et que les menaces de violence extrémiste et de criminalité persistent. En revanche, l'Afrique australe est passée du statut de région la plus résiliente du continent en 2019 et en 2021 à celui de deuxième région la plus résiliente en 2023, avec une baisse globale de 0,05 point entre 2019 et 2023, en grande partie à cause du déclin des capacités réglementaires économiques et de lutte contre le blanchiment d'argent. C'est en Afrique du Nord que la résilience a le plus diminué (-0,52 depuis 2019), car des pays comme la Libye ont continué à faire face à un déferlement de conflits et de criminalité.

La manière dont les pays et les régions réagissent à la criminalité organisée et renforcent leur résilience est influencée par des facteurs géographiques, politiques et économiques. Certains pays ont pris publiquement position contre la criminalité organisée, avec des stratégies nationales qui donnent la priorité à la lutte contre la criminalité organisée, aux arrestations et poursuites systématiques d'individus corrompus, et à la collaboration avec d'autres gouvernements pour s'attaquer à la criminalité organisée transnationale. Pour mieux comprendre la croissance ou le déclin de la résilience sur le continent, les éléments constitutifs de la résilience sont évalués individuellement (section 4.2) et les dynamiques régionales sont ensuite analysées (section 4.3).

4.2 Tendances des indicateurs

FIGURE 4.2

Tendances en matière de résilience au niveau continental (2019–2023)



Entre 2019 et 2023, le continent a connu un déclin des indicateurs « leadership politique et gouvernance » (-0,29) et « transparence et responsabilité du gouvernement » (-0,12). Ce déclin a coïncidé avec des niveaux croissants de conflit, de violence politique et de contestation politique sur le continent, en particulier en Libye, en RDC, en RCA et en Somalie. Il a été aggravé par l'influence croissante des acteurs intégrés à l'Etat, avec de fréquentes accusations d'influence criminelle sur les structures de leadership et de gouvernance à travers le continent. Cette tendance est préoccupante, car les gouvernements entachés de corruption sont très sensibles à la criminalité, et une gouvernance fiable et transparente est cruciale pour lutter contre la criminalité organisée

Depuis 2021, l'indicateur de résilience au score le plus élevé est la « coopération internationale ».

et renforcer la résilience. Entre 2019 et 2021, les « politiques et législations nationales » ont baissé de 0,20 point, mais elles se sont légèrement améliorées

entre 2021 et 2023 (+0,11), ce qui suggère que certains États s'efforcent de renforcer leur cadre juridique en réponse à la criminalité organisée.

Comme indiqué précédemment, depuis 2021, l'indicateur de résilience au score le plus élevé est la « coopération internationale » (5,03 en 2023), qui prend la forme de structures et de processus d'interaction, d'élaboration de politiques et de mise en œuvre concrète par les pays au-delà du niveau national, avec pour but de réduire les marchés illicites. En 2023, un nombre record de 52 pays sur 54 du continent avaient ratifié la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC) et protocoles s'y rapportant. En outre, les pays des blocs économiques régionaux, tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont souvent collaboré dans leurs efforts pour répondre à la criminalité organisée transnationale. La mise en œuvre des stratégies et des accords internationaux est un domaine qui mérite plus d'attention.

MESURER L'EFFICACITÉ DE L'UNTOC EN TERMES DE CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Adoptée en 2000, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC) est un traité juridiquement contraignant et le principal instrument international de lutte contre la criminalité organisée. Son objectif est de favoriser la coopération internationale pour prévenir et combattre la criminalité organisée transnationale, en établissant et en promouvant des organismes et des mécanismes régionaux et internationaux, et en partageant l'information. Au cours des cinq premières années suivant son adoption, 36 des 54 États africains ont ratifié l'UNTOC, ce qui a entraîné l'élaboration de réponses nationales conformes aux normes de l'UNTOC⁸¹.

Après presque deux décennies de mécanismes pour lutter contre la criminalité organisée, on s'attendrait à ce que les pays ayant ratifié la Convention rapidement aient des niveaux de résilience plus élevés. Cependant, aucune corrélation n'a été trouvée entre le fait d'avoir ratifié la Convention rapidement et l'amélioration des scores de criminalité et de résilience⁸². Par exemple, la RCA, qui a ratifié l'UNTOC en 2004, et la Somalie, un État africain qui ne l'a pas ratifiée, ont tous deux en 2023 le score de résilience le plus bas, à savoir 1,79. Cela indique que l'adoption rapide de l'UNTOC ne confère pas d'avantage pour la mise en place de

cadres et de mécanismes de résilience robustes qui permettent de lutter contre la criminalité organisée transnationale et d'atténuer les effets des marchés criminels. Bien que la plupart des pays ayant ratifié rapidement la Convention aient des niveaux de résilience faibles, trois pays ont un niveau de résilience élevé, mais cela ne s'est pas traduit par une réduction de la criminalité. En 2023, la résilience était élevée au Sénégal (5,79), au Nigéria (5,79) et en Afrique du Sud (5,63), ces trois pays ayant des scores élevés pour la « coopération internationale » (7,0, 7,50 et 6,0, respectivement) et les « politiques et législations nationales » (6,50, 7,50 et 7,0, respectivement). Cependant, les niveaux de criminalité étaient également élevés au Sénégal (5,52), au Nigéria (7,28) et en Afrique du Sud (7,18), le Nigéria se classant parmi les deux premiers pays d'Afrique en matière de criminalité dans les trois itérations de l'Indice.

Entre 2021 et 2023, la « coopération internationale » (5,03), qui est un thème central de l'UNTOC, a augmenté de 0,24 point en Afrique. Cependant, comme illustré ci-dessus, la ratification d'instruments internationaux, tels que l'UNTOC, n'est pas suffisante pour garantir des réponses efficaces à la criminalité organisée, en particulier compte tenu des niveaux de résilience généralement faibles sur le continent.

Bien que les gouvernements aient intensifié leurs efforts de coopération pour lutter contre la criminalité organisée, les niveaux de criminalité ont augmenté sur le continent. Cela s'explique par le fait que des mécanismes de coopération internationale sont en place, mais ils ne sont pas mis en œuvre en raison de vulnérabilités structurelles et de fractures au sein des gouvernements nationaux, ainsi que des défis posés par l'extrémisme violent. Par exemple, le Mozambique collabore avec des alliés régionaux et internationaux (y compris la mission de la SADC au Mozambique, qui était toujours opérationnelle en 2022) pour lutter contre l'insurrection dans la

région de Cabo Delgado⁸³, et pourtant la criminalité a continué d'augmenter dans cette région et dans le pays. Cela montre que la « coopération internationale » n'est qu'un des nombreux facteurs nécessaires pour structurer un cadre de résilience qui lutte efficacement contre la criminalité organisée.

Depuis 2019, les mesures de justice pénale et de sécurité ont diminué, reflétant le pouvoir déclinant des systèmes judiciaires, la corrosion des institutions chargées de l'application de la loi et l'infiltration des territoires par les syndicats criminels organisés et, en fin de compte, l'incapacité des structures traditionnelles

à répondre à la criminalité organisée. L'indicateur « système judiciaire et détention » fait référence au pouvoir judiciaire d'un pays à poursuivre des affaires de criminalité organisée, et sa baisse (de 0,14 point depuis 2019) suggère que les acteurs criminels pourraient opérer avec une impunité croissante sur le continent. L'indicateur « intégrité territoriale » a également diminué (0,16-), en raison de la porosité des frontières, de la mondialisation rapide et du rebond des voyages internationaux après la levée des restrictions liées au COVID-19. L'intégrité territoriale a également été mise à mal par des groupes armés et des gouvernements de facto indépendants dans certaines régions des pays, comme en Somalie (1,50).

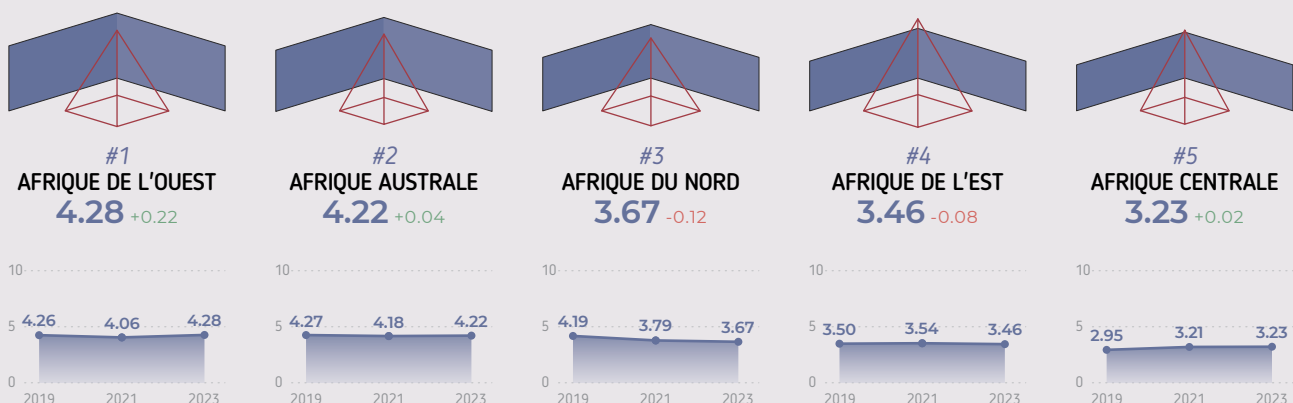
Après avoir diminué entre 2019 et 2021, en raison de la contraction de l'économie mondiale pendant la pandémie, en 2023, les indicateurs économiques et financiers, la « lutte contre le blanchiment d'argent » (3,99) et la « capacité de réglementation économique » (3,76), se sont améliorés sur le continent. Le score de 7,0 de l'Éthiopie pour la « lutte contre le blanchiment d'argent » reflète les efforts du pays pour suivre et contrôler les acteurs criminels impliqués dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La limitation du blanchiment des revenus illicites est une étape fondamentale pour décourager les économies illicites. Des réglementations économiques judicieuses sont plus susceptibles de créer un environnement positif pour la résilience globale car elles facilitent les investissements dans des

systèmes judiciaires indépendants qui ne seront pas influencés par la collusion financière et la corruption, et renforcent les technologies et les capacités d'investigation. Au niveau individuel, les opportunités économiques découragent les pratiques économiques informelles et illégitimes.

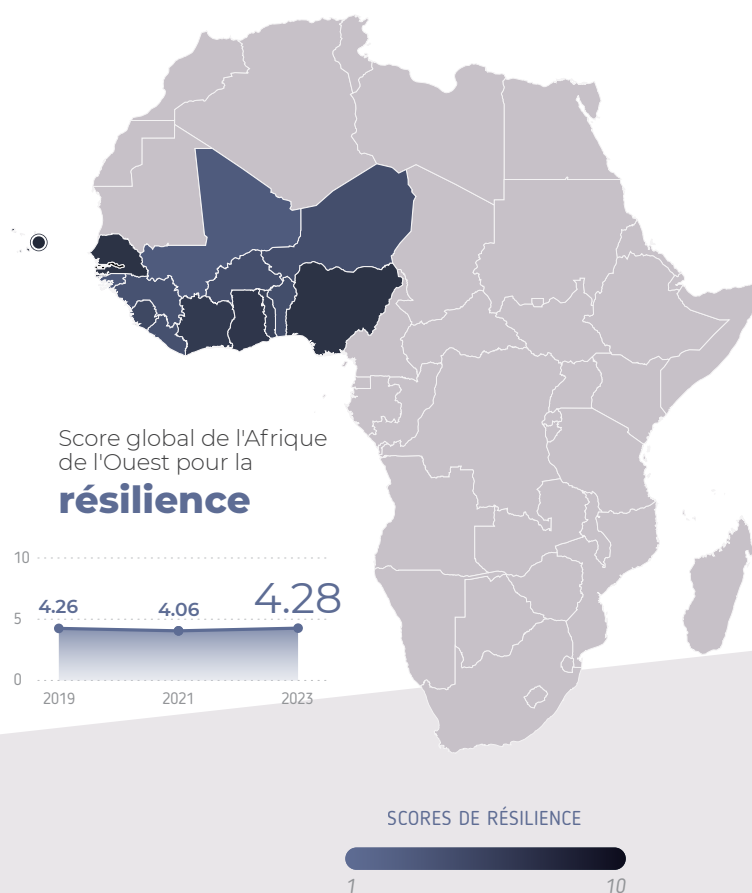
En 2023, les indicateurs de protection sociale, soit le « soutien aux victimes et aux témoins » (2,84), la « prévention » (3,25) et les « acteurs non étatiques » (3,88), sont les moins performants. Cependant, l'amélioration du « soutien aux victimes et aux témoins » (+0,40) et de la « prévention » (+0,57) depuis 2019 est encourageante car les réponses civiques et sociales à la criminalité organisée reflètent la volonté, au niveau communautaire, de renforcer la résilience. En revanche, les « acteurs non étatiques » ont diminué de 0,41 point depuis 2019, reflétant la tendance mondiale. Cette évolution est préoccupante, car elle montre que l'espace pour la société civile se rétrécit dans toute l'Afrique⁸⁴. Dans la plupart des pays, les acteurs non étatiques, tels que les organisations de la société civile, sont en première ligne pour répondre à la criminalité organisée et renforcer la résilience dans ce domaine, en complétant l'action de l'État et en demandant des comptes aux gouvernements⁸⁵. En Afrique de l'Ouest, le Ghana, le Nigéria, Cabo Verde et le Sénégal ont tous obtenu un score de 7,0 pour les « acteurs non étatiques », alors que le score régional est de 4,90, ce qui souligne la nécessité d'une analyse plus nuancée de chacun de ces indicateurs et de leurs dynamiques au niveau régional.

4.3 Analyse régionale

FIGURE 4.3
Moyennes de résilience par région, 2023



Afrique de l'Ouest

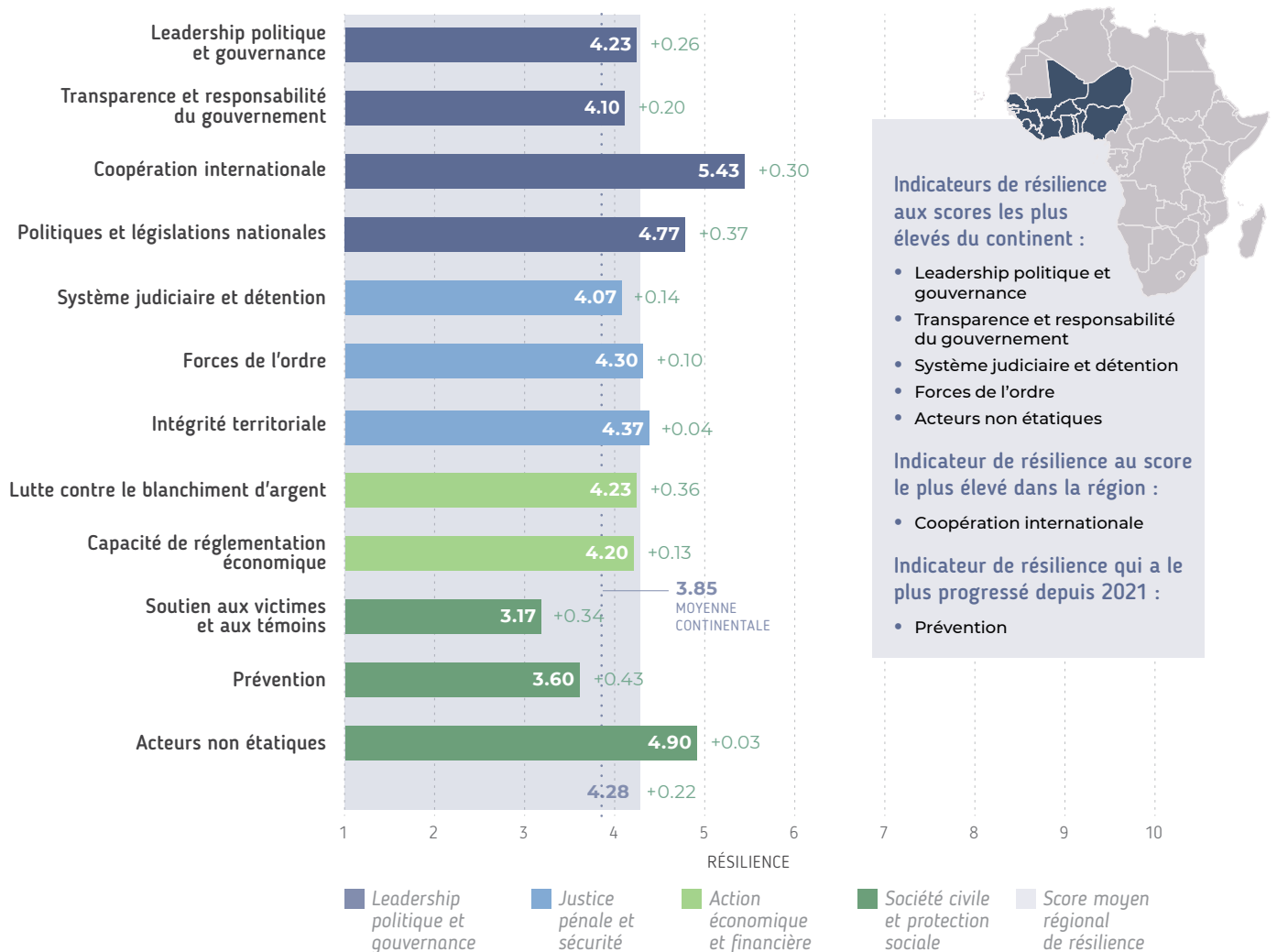


APERÇU

- En 2023, l'Afrique de l'Ouest présentait les niveaux de résilience les plus élevés du continent, après avoir eu les deuxièmes niveaux les plus élevés en 2019 et 2021.
- La région a obtenu des scores élevés pour les indicateurs liés au leadership et à la gouvernance, ainsi qu'à la justice pénale et à la sécurité, soulignant une préférence pour des mesures plus traditionnelles et de nature législative pour renforcer la résilience.
- Les indicateurs ayant obtenu les scores les plus faibles sont le « soutien aux victimes et aux témoins » et la « prévention ».
- En Afrique de l'Ouest, les « acteurs non étatiques » ont été influents au niveau régional et en particulier au Ghana, à Cabo Verde, au Nigéria et au Sénégal, ce qui témoigne d'une société civile active.
- Les pays de la région ont démontré leur engagement à renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et ont intensifié leurs efforts contre le financement du terrorisme dans le sillage de la montée du terrorisme dans la région.

FIGURE 4.4

Résilience, Afrique de l'Ouest (2023)



En 2023, les niveaux de résilience de l'Afrique de l'Ouest ont retrouvé leur moyenne pré-pandémique (4,28, contre 4,26 en 2019), après avoir connu une baisse significative (-0,20) entre 2019 et 2021, pendant la pandémie de COVID-19, conformément aux tendances mondiales. Ce rebond, bien que très marginal, a été noté comme un développement positif lié aux efforts et à l'engagement de la région à renforcer sa résilience dans un contexte de défis posés par la crise sanitaire liée au COVID. Le pays le plus résilient d'Afrique de l'Ouest est Cabo Verde (6,58) qui, en raison également de sa petite taille et de sa population réduite, est devenu un exemple de stabilité et de démocratie dans la région, suivi du Nigéria et du Sénégal (tous deux à 5,79).

L'Afrique de l'Ouest avait le second score le plus élevé du continent pour la « coopération internationale » (5,43).

Au Mali (2,38), la plupart des indicateurs de résilience ont conservé les mêmes scores entre 2021 et 2023, mais la « transparence et responsabilité du gouvernement » a reculé de 3,0 à 2,50. Cela s'explique par l'autoritarisme croissant des dirigeants militaires actuels, qui a réduit la marge de manœuvre en matière de responsabilité et de transparence. L'indicateur « leadership politique

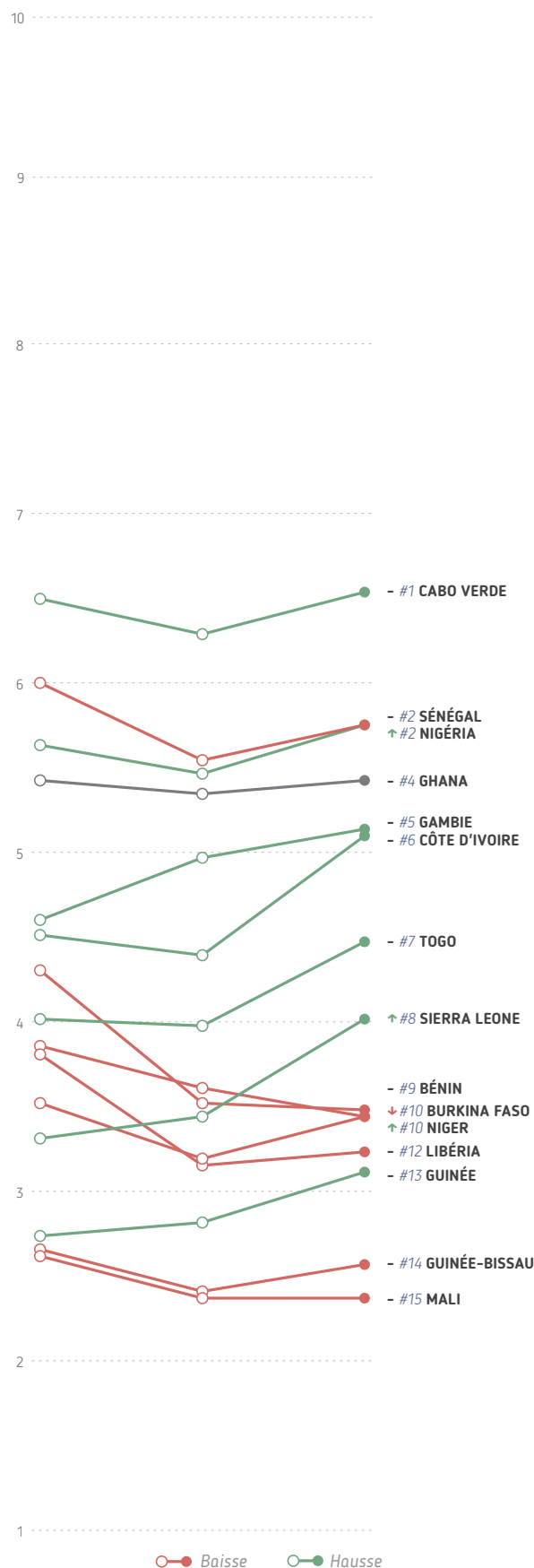
et gouvernance » s'est amélioré, passant de 2,0 à 2,50, car les dirigeants militaires du Mali ont adopté une posture ferme de lutte contre la criminalité et la corruption, en procédant à des arrestations de premier plan d'anciens dirigeants politiques accusés de détournement de fonds et de corruption. Toutefois, ces arrestations ont souvent été effectuées sans procès transparent, ce qui a entravé les progrès de l'indicateur « système judiciaire et détention » dans le pays, indicateur qui a obtenu un score de 2,50. En Guinée-Bissau, la corruption et la collusion généralisées entre les acteurs intégrés à l'Etat et les réseaux criminels ont conduit à de faibles niveaux de résilience, selon les évaluations des experts. Mais le pays a pris des mesures pour améliorer « l'intégrité territoriale » en exerçant une plus grande surveillance militaire⁸⁶, et la « prévention » en commençant à enquêter et à identifier davantage de victimes de la mendicité forcée qui sévit dans le pays⁸⁷.

Les scores plus élevés de la région en matière de « leadership politique et gouvernance » (4,23) et de « transparence et responsabilité du gouvernement » (4,10) montrent une affinité avec des positions plus traditionnelles et législatives contre la criminalité organisée, telles que la promulgation de législation en matière de justice pénale et de politiques de gouvernance visant à éradiquer la corruption et à renforcer la responsabilité. Au Sénégal, la lutte contre la criminalité organisée fait partie du programme de sécurité nationale, tandis que le Ghana et le Nigéria ont mis en place des portails d'administration en ligne visant à rationaliser tous les services de l'État et à accroître ainsi la transparence et l'accès à l'information⁸⁸.

L'Afrique de l'Ouest a obtenu le deuxième score le plus élevé pour la « coopération internationale » (5,43) sur le continent, ce qui reflète les efforts combinés des pays pour lutter contre la criminalité organisée. Par exemple, le Sénégal coopère avec ses voisins immédiats (la Gambie et la Guinée-Bissau) pour entraver le trafic de drogue dans la région. La Gambie a également signé un protocole d'accord avec le projet Seaport Cooperation (SEACOP), un projet financé par l'Union européenne qui travaille avec les pays pour perturber et prévenir le trafic maritime illicite⁸⁹. Ces efforts complètent les mesures de justice pénale et de sécurité dans la région, qui se sont également améliorées depuis 2021.

FIGURE 4.5

Tendances de la résilience par pays, Afrique de l'Ouest (2019–2023)



Entre 2021 et 2023, l'Afrique de l'Ouest a amélioré son indicateur « système judiciaire et détention » (+0,14), bien que la plupart des pays aient des systèmes judiciaires limités ou compromis (comme la Côte d'Ivoire, le Bénin et la Guinée-Bissau). De même, bien que l'indicateur régional « forces de l'ordre » se soit légèrement amélioré (+0,10), les pays individuels ont continué à avoir des agences d'application de la loi manquant de ressources et mal équipées. Par exemple, en Guinée, certains responsables des forces de l'ordre auraient été impliqués dans des affaires de corruption, tandis qu'en Guinée-Bissau et en Sierra Leone, la plupart des structures des forces de l'ordre ont été jugées insuffisamment formées et financées⁹⁰. Parmi les pays qui ont amélioré leurs forces de l'ordre figurent le Togo (5,0), qui a renforcé ses capacités d'enquête sur les affaires de cybersécurité⁹¹, et le Sénégal (6,0), qui a renforcé les capacités de la police par la formation et l'éducation, ainsi que par la fourniture d'infrastructures et d'équipements.

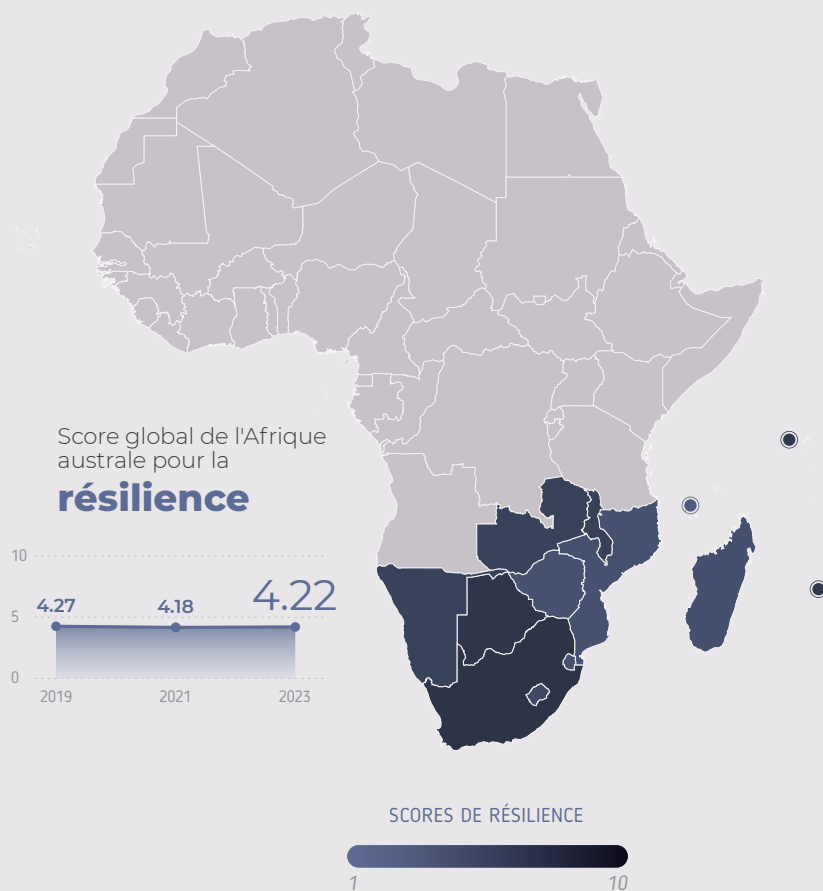
Entre 2021 et 2023, la région dans son ensemble a connu une amélioration de sa moyenne pour la « lutte contre le blanchiment d'argent » (de 3,87 à 4,23). Face à la montée du terrorisme dans la région, les pays redoublent d'efforts pour lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Après avoir mis en œuvre de solides cadres de lutte contre le blanchiment d'argent, le Ghana (6,0) ne figure plus sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). Le Nigéria (5,0) a mis en place un projet de formation et d'éducation visant à comprendre et à améliorer les initiatives de lutte contre le blanchiment d'argent, tandis que la Gambie (5,50) a créé une cellule de renseignement financier pour enquêter sur le blanchiment d'argent et la criminalité financière, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer ses capacités conformément aux règlements et aux examens du GAFI. Cependant, même avec leurs efforts, les puissances économiques que sont le Sénégal, le Ghana et le Nigéria restent exposées au risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, qui est aggravé par l'utilisation de technologies numériques pour faciliter

les flux financiers illicites. Par exemple, le GAFI a placé le Sénégal sur sa liste grise parce qu'il ne respecte pas les normes internationales en matière de blanchiment d'argent, bien que le pays ait progressé dans la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent.

La « capacité de réglementation économique » dans la région s'est améliorée, passant de 4,07 en 2021 à 4,20 en 2023. Les pays qui ont tiré vers le bas le score régional pour la « capacité de réglementation économique » sont le Niger (3,50), le Mali (2,0) et le Libéria (3,0), où la criminalité a entravé les entreprises et les opportunités légitimes. En revanche, malgré la baisse de la production économique pendant la pandémie de COVID-19, la « capacité de réglementation économique » a augmenté en Côte d'Ivoire (5,0), au Niger (3,50) et en Sierra Leone (3,50), en partie grâce à la conclusion d'accords d'aide internationale.

Les indicateurs de résilience aux scores les plus bas dans la région sont les indicateurs de résilience « douce », tels que le « soutien aux victimes et aux témoins » (3,17) et la « prévention » (3,60). Bien que les pays d'Afrique de l'Ouest aient amélioré leurs efforts généraux de lutte contre la criminalité organisée, en adoptant des lois et des politiques et en concluant des accords internationaux, ils n'ont pas accordé la priorité à l'aide aux victimes de la criminalité organisée et à l'allocation de ressources et de soutien aux initiatives de prévention de la criminalité organisée dans les communautés touchées. Parmi les mesures de résilience « douces », les « acteurs non étatiques » (4,90) constituent l'exception régionale, avec le deuxième score le plus élevé après la « coopération internationale ». Des pays comme le Ghana, le Nigéria et le Sénégal disposent de fortes sociétés civiles malgré les tendances croissantes aux tactiques de harcèlement et d'intimidation. La société civile de la région se charge d'informer et de sensibiliser sur la criminalité organisée, d'appeler à une plus grande transparence du gouvernement et d'être le fer de lance des initiatives visant à réduire la criminalité organisée au niveau communautaire.

Afrique australe

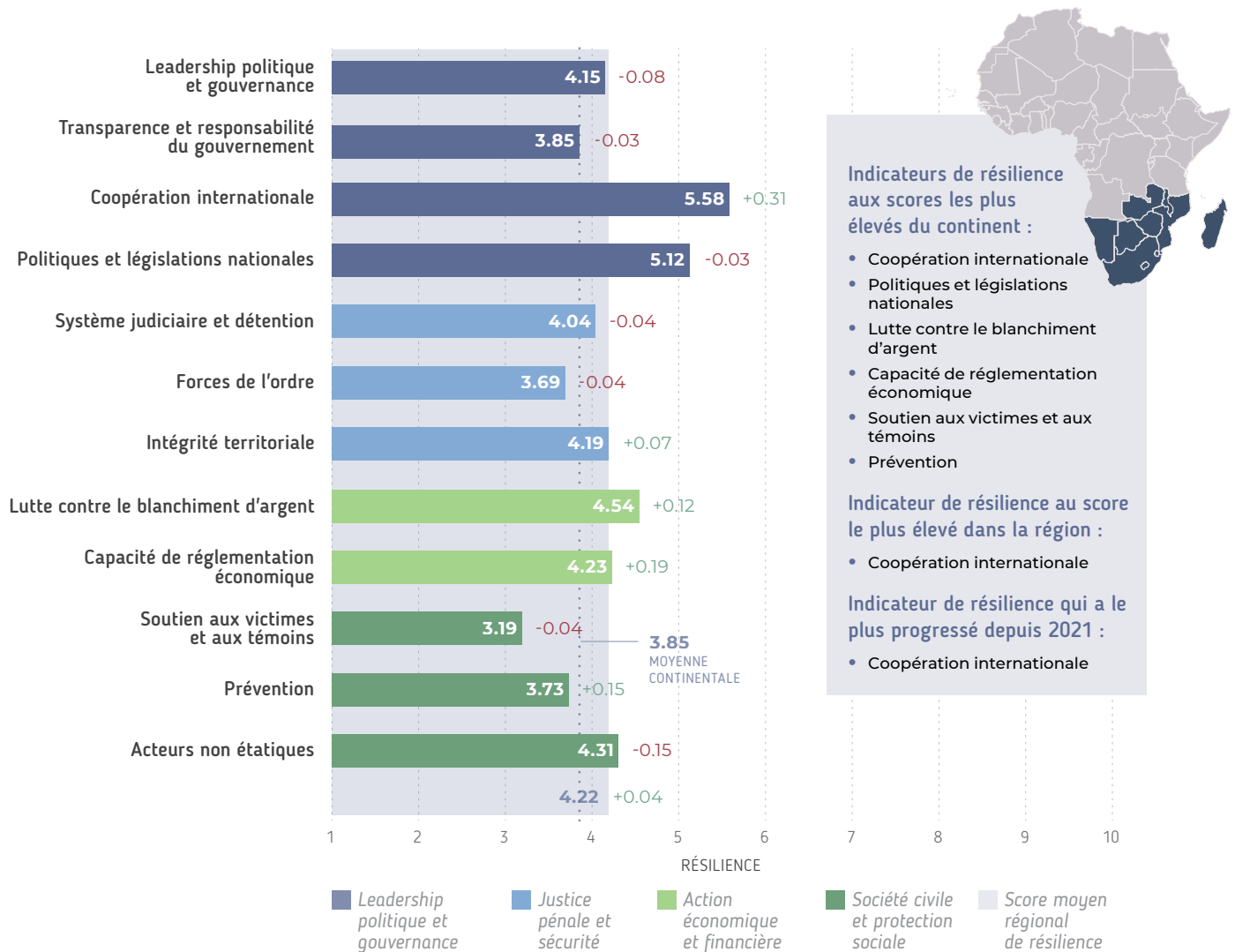


APERÇU

- En 2023, l'Afrique australe était la deuxième région la plus résiliente du continent, après avoir été la région la plus résiliente en 2019 et 2021.
- Depuis 2019, les indicateurs relatifs au leadership et à la gouvernance ont légèrement diminué, tandis que la « coopération internationale » a augmenté, conformément aux tendances continentales.
- Les mesures relatives à la justice pénale et à la sécurité ont également diminué depuis 2019, en raison de ressources et de capacités limitées pour répondre à la criminalité organisée, et de la politisation des institutions de justice pénale et de sécurité.
- Bien que les structures et les politiques de lutte contre le blanchiment d'argent se soient légèrement améliorées dans l'ensemble de la région, les résultats au niveau des pays sont mitigés. La « lutte contre le blanchiment d'argent » a reculé dans certains pays, ce qui a entraîné leur inscription sur la liste grise du GAFI, mais s'est améliorée dans d'autres.
- Les indicateurs aux scores les plus bas dans la région comprennent les indicateurs de protection sociale, les « acteurs non étatiques » obtenant un score plus élevé que les autres indicateurs, ce qui suggère que certains efforts civiques ont été couronnés de succès pour stimuler la résilience dans la région.

En 2023, pour la première fois depuis 2019, l'Afrique australe n'était pas la région la plus résiliente du continent, passant en deuxième position. Entre 2019 et 2021, la résilience de la région a diminué de 0,08 point, passant de 4,27 à 4,18, pendant la pandémie de COVID-19. Bien que les niveaux de résilience se soient légèrement redressés depuis 2021 (+0,04), ils n'atteignent toujours pas les niveaux de 2019 en 2023 (4,22).

FIGURE 4.6
Résilience, Afrique australe (2023)



L'Afrique du Sud est restée le pays le plus résilient de la région.

Si l'on considère les pays individuellement, malgré une baisse de 0,17 point depuis 2021, l'Afrique du Sud est restée le pays le plus résilient de la région, avec un score de 5,63, ce qui est bien supérieur à la moyenne régionale. Le pays a affiché de solides « politiques et législations nationales », une forte « capacité de réglementation économique » et un éventail diversifié « d'acteurs non étatiques ». Et pourtant, paradoxalement, le pays affichait les niveaux de criminalité les plus élevés de la région. À l'autre extrémité du spectre, le pays le moins résilient d'Afrique australe était les Comores (2,38), dont les défis comprennent la restriction des libertés politiques et civiles, une corruption omniprésente et un système judiciaire aux ressources insuffisantes et surchargé.

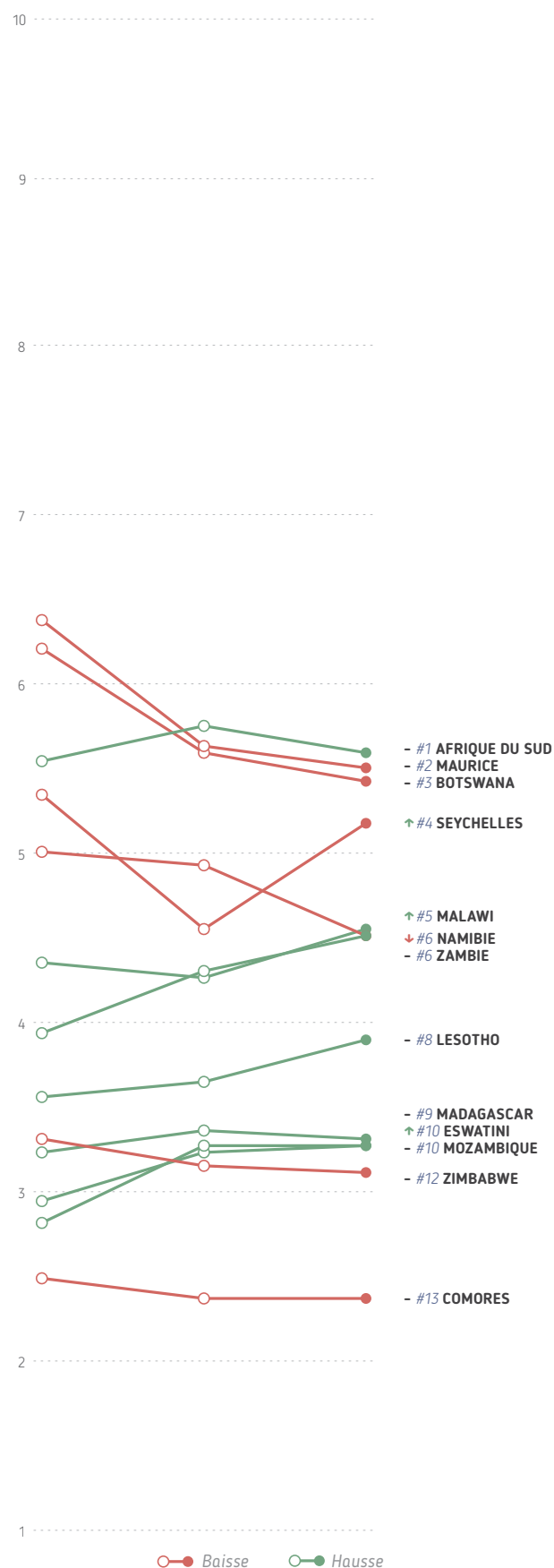
Entre 2021 et 2023, tous les indicateurs de la région liés au leadership et à la gouvernance ont légèrement diminué, à l'exception de la « coopération internationale ». L'indicateur « leadership politique et gouvernance » a reculé à 4,15 (-0,08) en raison d'une priorisation insuffisante des réponses à la criminalité organisée et des niveaux élevés de captation de l'Etat dans certains pays, en particulier en Afrique du Sud, tandis que les indicateurs « transparence et responsabilité du gouvernement » (3,85) et « politiques et législations nationales » (5,12) ont tous deux baissé de 0,03 point. En revanche, depuis 2019, la « coopération internationale » dans la région n'a cessé de s'améliorer (+0,77 entre 2019 et 2021 et +0,31 depuis 2021), pour atteindre 5,58 en 2023. Il s'agit de l'indicateur de résilience le mieux noté d'Afrique australe, soulignant l'engagement de la région envers les traités internationaux et la collaboration avec les homologues et les organisations régionales et internationales chargées de l'application de la loi dans la lutte continue contre la criminalité organisée.

Entre 2019 et 2021, les indicateurs « système judiciaire et détention » et « forces de l'ordre » se sont détériorés, perdant respectivement 0,19 et 0,62 point. Puis, de 2021 à 2023, les deux indicateurs ont encore baissé de 0,04 point, pour atteindre respectivement 4,04 et 3,69. Les défis auxquels sont confrontées les autorités judiciaires et des forces de l'ordre dans la région sont notamment l'insuffisance des ressources humaines et financières, qui se traduit par des capacités limitées, l'influence de l'État sur ces autorités et la corruption omniprésente, qui a pour effet une faible confiance du public. Ces défis ont entravé la capacité de la région à lutter efficacement contre la criminalité organisée. Néanmoins, depuis 2021, l'indicateur « intégrité territoriale » de la région s'est légèrement amélioré (+0,07), pour atteindre 4,19 en 2023.

En 2023, la « lutte contre le blanchiment d'argent » a obtenu un score de 4,54, (+0,12 depuis 2021), reflétant l'amélioration des cadres juridiques et des mécanismes visant à lutter contre le blanchiment d'argent dans la région, bien que les résultats soient mitigés. Par exemple, entre 2021 et 2023, la « lutte contre le blanchiment d'argent » a diminué de 0,50 à 1,0 point en Afrique du Sud (5,50), à Madagascar (4,50) et au Lesotho (4,0), des pays considérés comme présentant un risque élevé pour le blanchiment

FIGURE 4.7

Tendances de la résilience par pays, Afrique australe (2019–2023)



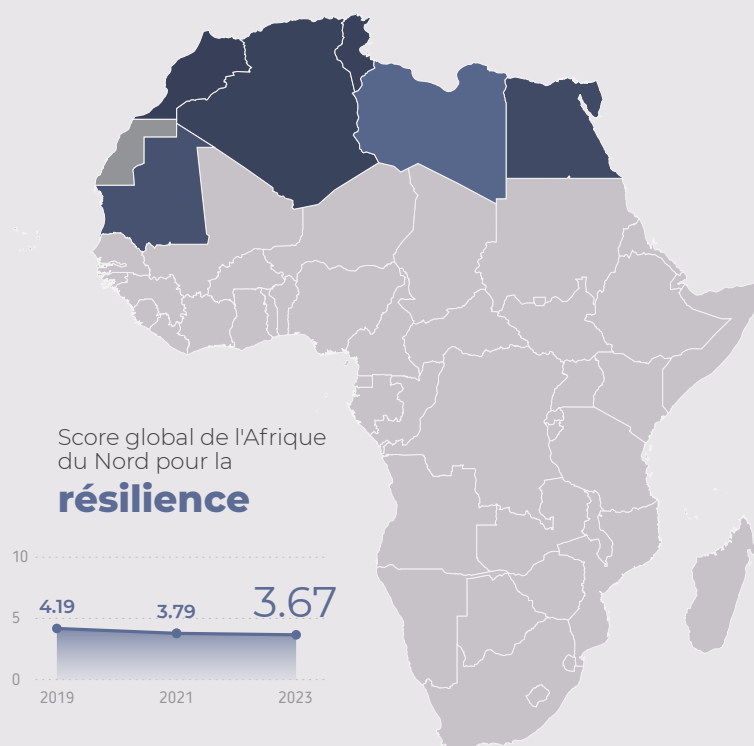


d'argent. En particulier, les événements en 2022 ont conduit à l'inscription de l'Afrique du Sud sur la liste grise du GAFI en février 2023, principalement en raison de l'inefficacité des poursuites dans les affaires de blanchiment d'argent et d'un manque général de capacités institutionnelles à lutter contre ce crime⁹². En revanche, la Zambie (5,50), les Seychelles (4,50) et Maurice (4,0) ont renforcé leurs cadres juridiques et leurs politiques en matière de blanchiment d'argent. En ce qui concerne la « capacité de réglementation économique », en 2023, le score moyen de la région pour cet indicateur était de 4,23 (+0,19 depuis 2021), reflétant la présence de pays, tels que Maurice (7,0), l'Afrique du Sud (6,0) et le Botswana (6,0), qui ont des économies formelles relativement bien réglementées et libres, soutenues par un climat économique propice à l'investissement.

Depuis 2019, le « soutien aux victimes et aux témoins » et la « prévention » figurent parmi les indicateurs de résilience les moins bien classés. En 2023, le « soutien aux victimes et aux témoins » a obtenu un score de seulement 3,19, soit une baisse de 0,04 point depuis 2021, ce qui témoigne d'une nouvelle détérioration des mécanismes et des pratiques déjà limités de soutien aux victimes et aux témoins touchés par la criminalité organisée. À l'inverse, les mesures de « prévention » se sont considérablement améliorées (+0,69 point entre 2019 et 2021 et +0,15 point depuis 2021), atteignant 3,73 en 2023. Toutefois, malgré cette tendance à la hausse, la faiblesse du score témoigne de l'inefficacité persistante ou de l'absence de mesures de prévention liées à la criminalité organisée dans la région.

En 2023, l'un des indicateurs plus forts était celui des « acteurs non étatiques » (4,31), bien qu'il ait baissé de 0,65 point entre 2019 et 2021 et de 0,15 point depuis 2021. Malgré cette tendance à la baisse, le score régional suggère une société civile active engagée dans la lutte contre la criminalité organisée et un paysage médiatique relativement libre, mais ce score est porté par un groupe restreint de pays qui comprend l'Afrique du Sud (7,0), la Namibie (6,0), les Seychelles (5,50), le Malawi (5,50) et Maurice (5,50). Dans d'autres pays, comme les Comores (2,0), l'Eswatini (2,50) et Madagascar (2,50), des obstacles bureaucratiques et des cadres juridiques restrictifs entravent les activités des organisations non gouvernementales, de la société civile et des médias.

Afrique du Nord



SCORES DE RÉSILIENCE

1

10

Aucune donnée

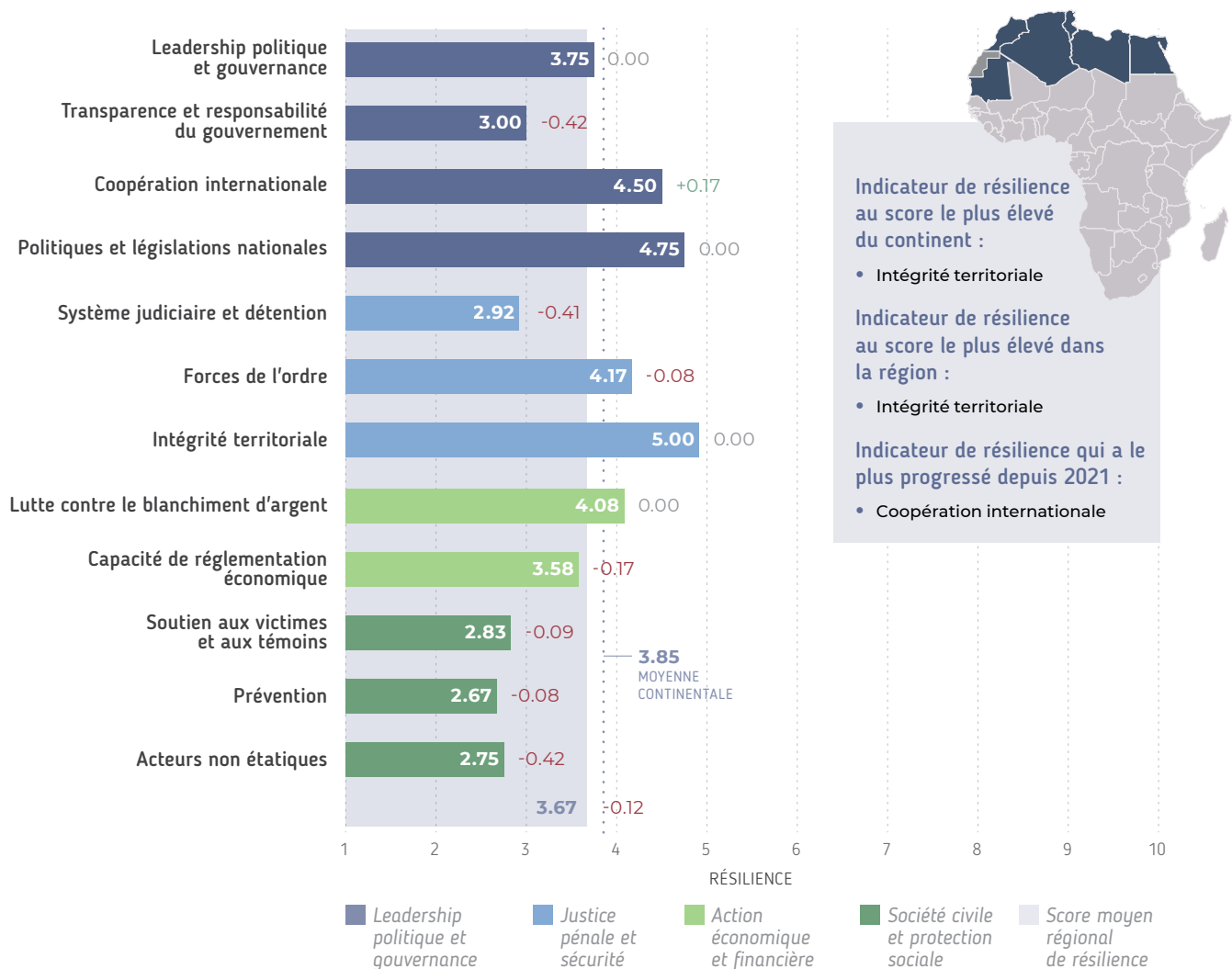
APERÇU

- L'Afrique du Nord est restée la troisième région la plus résiliente du continent, mais ses niveaux de résilience ont considérablement diminué depuis 2019.
- Les capacités et les moyens de renforcer la résilience étaient mitigés au sein de la région, allant de la Libye, où la fragmentation entrave la résilience, au Maroc et à la Tunisie, qui ont une résilience plus élevée face à la criminalité organisée.
- Entre 2021 et 2023, les indicateurs « leadership politique et gouvernance » et « politiques et législations nationales » sont restés inchangés, après une baisse entre 2019 et 2021, tandis que l'indicateur « transparence et responsabilité du gouvernement » s'est détérioré depuis 2019. L'indicateur « coopération internationale » a été le seul à augmenter, conformément aux tendances continentales.
- Depuis 2019, les indicateurs de justice pénale et de sécurité ont légèrement diminué, avec des conditions carcérales en forte dégradation ayant été signalées dans toute l'Afrique du Nord.
- Les indicateurs de protection sociale ont continué d'être les moins bien notés dans la région. Depuis 2019, les indicateurs « soutien aux victimes et aux témoins » et « prévention » ont légèrement diminué, tandis que l'indicateur « acteurs non étatiques » s'est considérablement détérioré.

Depuis la première itération de l'Indice en 2019, les niveaux de résilience de l'Afrique du Nord ont progressivement diminué, passant de 4,19 en 2019 à 3,67 en 2023 (-0,40 entre 2019 et 2021 et -0,12 depuis 2021). Les défis auxquels la région est confrontée ont inclus des coups d'État militaires, des troubles politiques et l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19. Ce déclin continu est préoccupant compte tenu de l'omniprésence de certains marchés criminels en Afrique du Nord, tels que la traite des personnes, le trafic d'êtres humains et la criminalité financière, qui ont encore davantage entravé la capacité de la région à lutter efficacement contre les activités illicites.

FIGURE 4.8

Résilience, Afrique du Nord (2023)



En 2023, la Libye (1,54) présentait les niveaux de résilience les plus bas de la région et du continent, malgré l'absence de changement dans ses indicateurs de résilience depuis 2021. Toutefois, cela fait suite à une baisse notable de 0,59 point entre 2019 et 2021. Ces faibles niveaux de résilience, combinés au cinquième niveau de criminalité le plus élevé d'Afrique, illustraient la priorité insuffisante accordée aux mesures de lutte contre la criminalité organisée, découlant de l'autorité limitée de l'État depuis le soulèvement de 2011. À l'autre extrémité, on trouvait le Maroc (4,63) et la Tunisie (4,50), qui disposent de cadres juridiques nationaux solides pour lutter contre la

criminalité organisée, exercent un contrôle important sur leur territoire et entretiennent des collaborations bien établies avec des partenaires internationaux et régionaux dans la lutte contre la criminalité organisée. Toutefois, ces pays restaient confrontés à des défis tels que l'inefficacité des mécanismes de lutte contre la corruption systémique, l'influence de l'État et la politisation du système judiciaire, ainsi qu'une approche répressive à l'égard des médias.

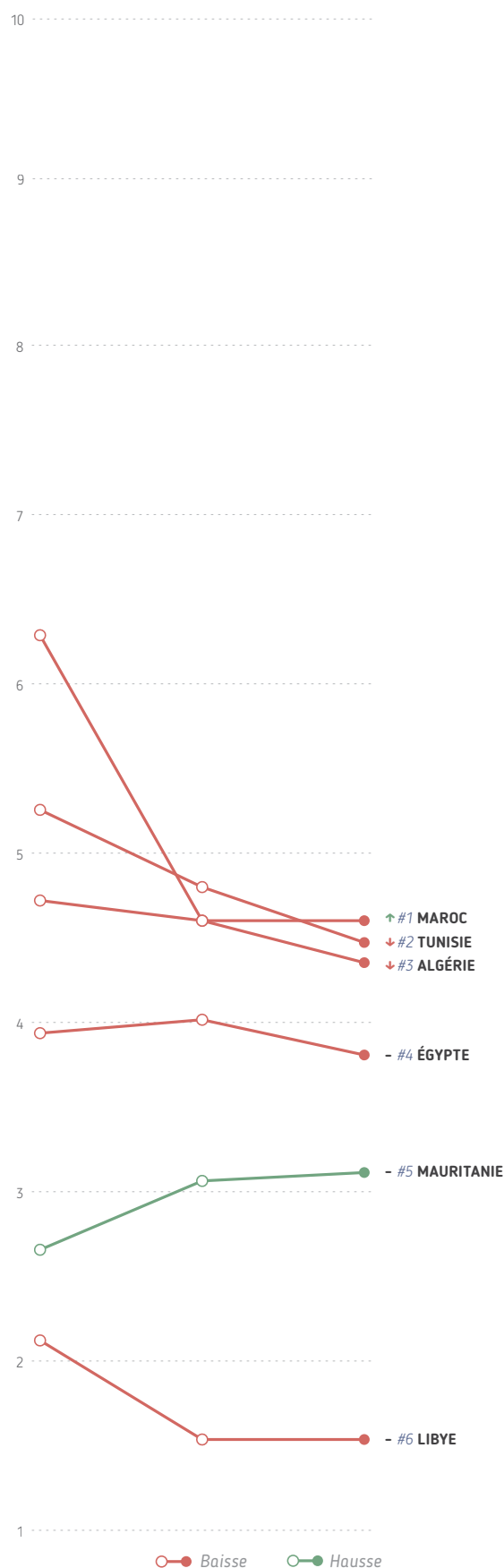
Entre 2021 et 2023, les indicateurs « leadership politique et gouvernance » (3,75) et « politiques et législations nationales » (4,75) sont restés aux mêmes niveaux, tandis que la « transparence et responsabilité du gouvernement » (3,0) s'est détériorée de 0,42 point, après une baisse de 0,33 point entre 2019 et 2021. Cette baisse est due à divers facteurs, notamment la fermeture de l'autorité compétente en matière de lutte contre la corruption en Tunisie (4,0), l'utilisation politique des réglementations anti-corruption en Algérie (3,0) et les problèmes persistants de transparence budgétaire en Égypte (2,50). En 2023, la « coopération internationale » a obtenu un score de 4,50, soit une augmentation de 0,17 point depuis 2021, reflétant à la fois les tendances continentales et mondiales d'un recours croissant aux efforts de coopération internationale pour lutter contre la criminalité organisée.

En 2023, l'indicateur « système judiciaire et détention » (2,92) était l'un des indicateurs de résilience les moins performants en Afrique du Nord, ayant diminué de 0,84 point entre 2019 et 2021 et de 0,41 point depuis 2021. Les scores des pays pour cet indicateur allaient de 1,50 (Libye) à 4,0 (Maroc), ce qui indique l'état préoccupant du système judiciaire et des centres de détention dans l'ensemble de la région. Dans la plupart des pays, le système judiciaire est de plus en plus influencé par l'État et fait face à des défis pratiques, tels que le manque de ressources humaines et financières. En outre, les systèmes pénitentiaires de la région sont largement caractérisés par des conditions qui se dégradent, notamment des carences en matière d'hygiène et une surpopulation importante.

L'indicateur « forces de l'ordre » dans la région de l'Afrique du Nord a également diminué au fil des ans, pour une moyenne de 4,17 en 2023 (-0,92 entre 2019 et 2021, suivi d'une baisse de 0,08 point entre 2021 et 2023). L'indicateur ayant obtenu le meilleur score dans

FIGURE 4.9

Tendances de la résilience par pays, Afrique du Nord (2019–2023)



la région est « l'intégrité territoriale » (5,0), qui est resté inchangé par rapport à 2021, ce qui suggère que la plupart des pays d'Afrique du Nord ont mis en place des mesures solides pour protéger leurs frontières contre l'infiltration de groupes criminels organisés et d'autres menaces. L'exception est la Libye (1,50), où la fragmentation interne et l'affaiblissement de la gouvernance ont entraîné la perte du contrôle formel des frontières au profit de réseaux locaux et de forces non gouvernementales. Cette situation a conduit à un système de contrôle frontalier et maritime décousu et faible, ce qui a facilité l'infiltration du territoire libyen par des éléments criminels et des groupes armés.

Depuis 2021, la « lutte contre le blanchiment d'argent » (4,08) est également restée inchangée, ce qui indique qu'il n'y a pas eu de changements significatifs dans les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent dans la région. La plupart des pays d'Afrique du Nord ont continué à faire face à un risque modéré de blanchiment d'argent, tout en disposant de cadres juridiques et de mécanismes relativement adéquats pour le combattre. En 2023,

la « capacité de réglementation économique » a reculé à 3,58 (-0,67 point entre 2019 et 2021 et -0,17 point depuis 2021), en raison de la crise financière en Afrique du Nord découlant de facteurs à la fois mondiaux et nationaux, de contraintes budgétaires et d'économies informelles en constante expansion.

Les indicateurs de protection sociale ont continué d'afficher les scores les plus bas dans la région et ont diminué depuis 2019. En 2023, la « prévention » est tombée à 2,67 (-0,25) et le « soutien aux victimes et aux témoins » à 2,83 (-0,17). Les « acteurs non étatiques » (2,75) ont connu l'une des détériorations les plus importantes parmi les 12 indicateurs de résilience de la région, diminuant initialement de 0,83 point entre 2019 et 2021, puis de 0,42 point supplémentaire entre 2021 et 2023. Bien que les pays d'Afrique du Nord disposent d'une société civile dynamique qui s'occupe activement des questions liées à la criminalité organisée, l'environnement médiatique est devenu de plus en plus précaire, les journalistes étant soumis à des pressions constantes, à des menaces de détention et à des arrestations arbitraires.



Afrique de l'Est

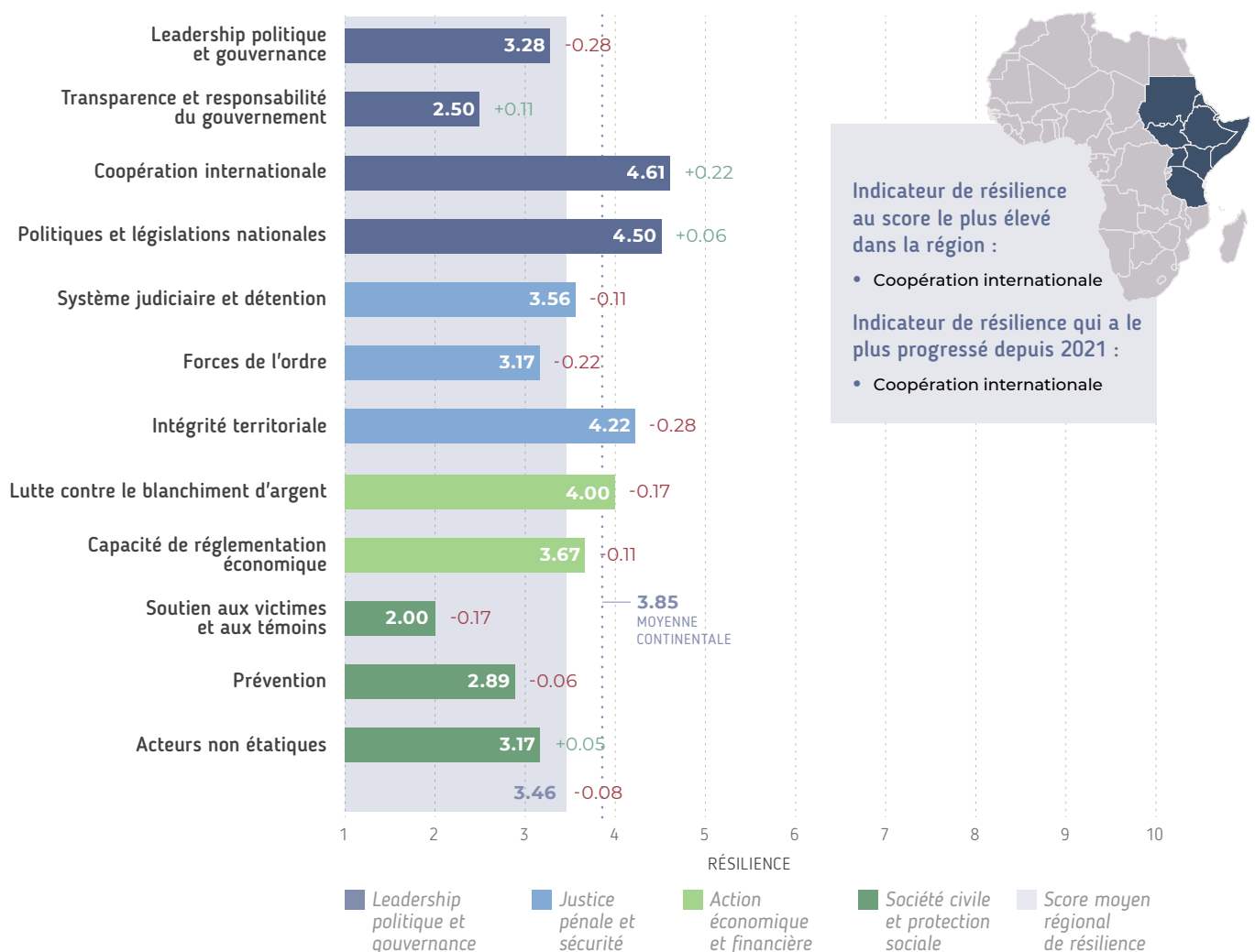


APERÇU

- En 2019, 2021 et 2023, l'Afrique de l'Est a été classée quatrième sur cinq régions pour la résilience, avec des changements minimes au fil des ans. La région comprend la Somalie, le deuxième pays le moins résilient d'Afrique après la Libye.
- Depuis 2019, l'indicateur ayant obtenu le score le plus bas dans la région est le « soutien aux victimes et aux témoins ».
- Entre 2021 et 2023, les indicateurs « transparence et responsabilité du gouvernement », « coopération internationale » et « politiques et législations nationales » ont tous légèrement amélioré leur score, tandis que l'indicateur « leadership politique et gouvernance » a poursuivi sa tendance à la baisse depuis 2019.
- Malgré une amélioration marginale depuis 2021, l'indicateur « transparence et responsabilité du gouvernement » est l'un des indicateurs ayant le score le plus bas, tandis que la « coopération internationale » est l'indicateur ayant le score le plus élevé dans la région en 2023, conformément aux tendances continentales.
- Depuis 2021, tous les indicateurs de la justice pénale et de la sécurité ont baissé, l'indicateur « forces de l'ordre » poursuivant sa baisse depuis 2019.
- Les indicateurs de protection sociale affichaient certains des scores les plus bas, reflétant l'inefficacité des mesures de protection sociale en Afrique de l'Est. Toutefois, après avoir subi un revers majeur lors de la pandémie de COVID-19, les acteurs non étatiques ont regagné une certaine présence en Afrique de l'Est, malgré des difficultés persistantes.

En 2023, l'Afrique de l'Est (3,46) est la deuxième région la moins résiliente d'Afrique. Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, entre 2019 et 2021, la résilience de la région s'était légèrement améliorée, passant de 3,50 à 3,54, mais a ensuite chuté de 0,08 point de 2021 à 2023, en grande partie en raison de l'instabilité persistante qui s'est traduite par une fragilité accrue. Dans les trois itérations de l'Indice, les indicateurs liés à la société civile et à la protection sociale ont été les plus sous-développés dans l'ensemble de la région, ce qui indique l'insuffisance des mécanismes de soutien aux victimes et la faible marge de manœuvre accordée aux ONG et aux médias en Afrique de l'Est.

FIGURE 4.10
Résilience, Afrique de l'Est (2023)



Certains pays de la région ont obtenu des scores de résilience parmi les plus bas du continent : la Somalie (1,79), le Soudan du Sud (1,88) et l'Érythrée (2,33), qui ont tous également obtenu un score de seulement 1,0 pour le « soutien aux victimes et aux témoins », ce qui indique une absence totale de mécanismes de soutien adéquats pour les victimes et les témoins. En revanche, après de légères améliorations enregistrées depuis 2019, le Kenya présente les niveaux de résilience les plus élevés de la région (5,33) en 2023, en raison de sa volonté à coopérer avec des partenaires

régionaux et internationaux en matière de partage d'informations et d'enquêtes criminelles. Le cadre juridique kényan de lutte contre la criminalité organisée est également l'un des plus avancés de la région, même s'il existe des lacunes en matière de mise en œuvre.

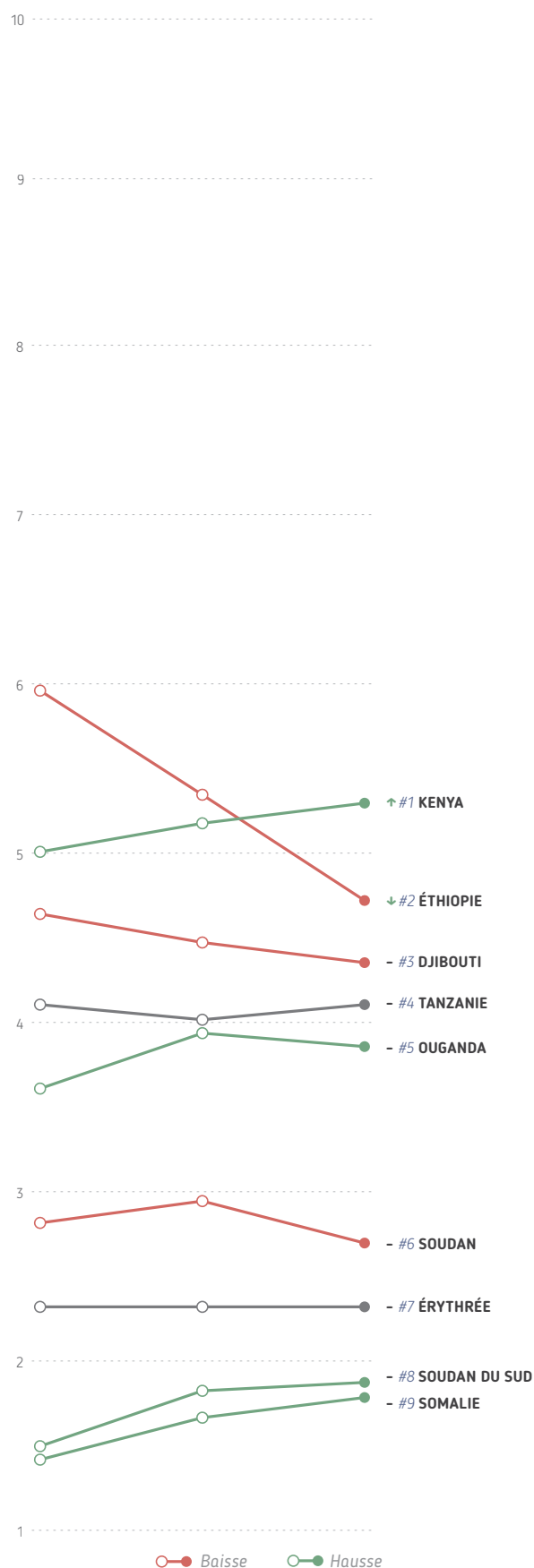
Depuis 2021, un seul des indicateurs mesurant le leadership et la gouvernance a diminué en Afrique de l'Est : l'indicateur « leadership politique et gouvernance » (3,28), qui a diminué de 0,11 point entre 2019 et 2021 et de 0,28 point supplémentaire depuis 2021. Ce score a été tiré vers le bas par la baisse de 1,0 point au Soudan (2,0) et en Éthiopie (4,0), où les troubles politiques persistants (au Soudan) et les tensions ethniques (en Éthiopie) ont fait peser une grave menace sur la gouvernabilité de ces pays, sapant leur capacité à mettre en œuvre des stratégies efficaces de lutte contre la criminalité organisée et offrant aux acteurs criminels un environnement idéal pour prospérer.

À l'inverse, entre 2021 et 2023, les indicateurs « transparence et responsabilité du gouvernement » (2,50), « coopération internationale » (4,61) et « politiques et législations nationales » (4,50) se sont toutes améliorés. L'indicateur « transparence et responsabilité du gouvernement » a augmenté de 0,11 point après avoir baissé de 0,22 point entre 2019 et 2021. Cela montre que la corruption reste un problème dans toute l'Afrique de l'Est, seuls deux des neuf pays disposant d'un cadre institutionnel modérément efficace : l'Éthiopie (4,50) et le Kenya (5,0). La région abrite également la Somalie (1,0) et l'Érythrée (1,0), deux États considérés par les experts comme ayant des niveaux de corruption parmi les plus élevés au monde, caractérisés par des institutions dysfonctionnelles et un manque de transparence et de responsabilité, qui facilitent la corruption et entravent l'efficacité des mesures de lutte contre la criminalité organisée.

La moyenne régionale la plus élevée de l'Afrique de l'Est est celle de la « coopération internationale », qui a régulièrement augmenté depuis 2019. Cela est dû en grande partie au fait que les pays de la région ont sollicité à plusieurs reprises l'aide de partenaires internationaux et signé des accords stratégiques avec leurs voisins pour lutter contre la criminalité transfrontalière et sécuriser leurs frontières contre

FIGURE 4.11

Tendances de la résilience par pays, Afrique de l'Est (2019–2023)



l'infiltration de la criminalité organisée et des groupes extrémistes violents. En outre, la plupart des pays de la région ont signé des traités et conventions internationaux relatifs à la criminalité organisée ainsi que des accords bilatéraux d'extradition. Enfin, en ce qui concerne les « politiques et législations nationales », bien que des cadres juridiques guidant les efforts de lutte contre la criminalité organisée soient généralement en place dans les pays d'Afrique de l'Est, leur mise en œuvre est souvent inadéquate ou inexistante.

Entre 2021 et 2023, tous les indicateurs liés à la justice pénale et à la sécurité ont diminué. L'indicateur « forces de l'ordre » (3,17), qui a continué de diminuer depuis 2019, était limité dans tous les pays d'Afrique de l'Est, même au Kenya (4,50), dont les niveaux de résilience étaient généralement plus élevés que ceux de ses voisins. Au Kenya, les forces de sécurité ne sont pas considérées comme dignes de confiance en raison d'allégations de corruption parmi les policiers, les douaniers et les agents de l'immigration, et de rapports faisant état de violences arbitraires et d'un manque de compétences d'investigation⁹³. La confiance dans les représentants des forces de l'ordre est encore plus faible en Somalie (1,50) et au Soudan du Sud (2,0), où la présence de la police dans certaines zones est limitée, voire totalement absente.

De même, depuis 2021, l'indicateur « système judiciaire et détention » (3,56) a diminué de 0,11 point en Afrique de l'Est, en raison du manque d'indépendance, de la capacité institutionnelle limitée, du faible accès à la justice et des conditions de détention difficiles qui, dans certains cas, ne respectent pas les principes fondamentaux des droits de l'homme. Entre 2021 et 2023, l'indicateur « intégrité

territoriale » (4,22) a également diminué (-0,28), principalement parce que le score de l'Éthiopie en la matière est passé de 6,0 à 4,0, en raison

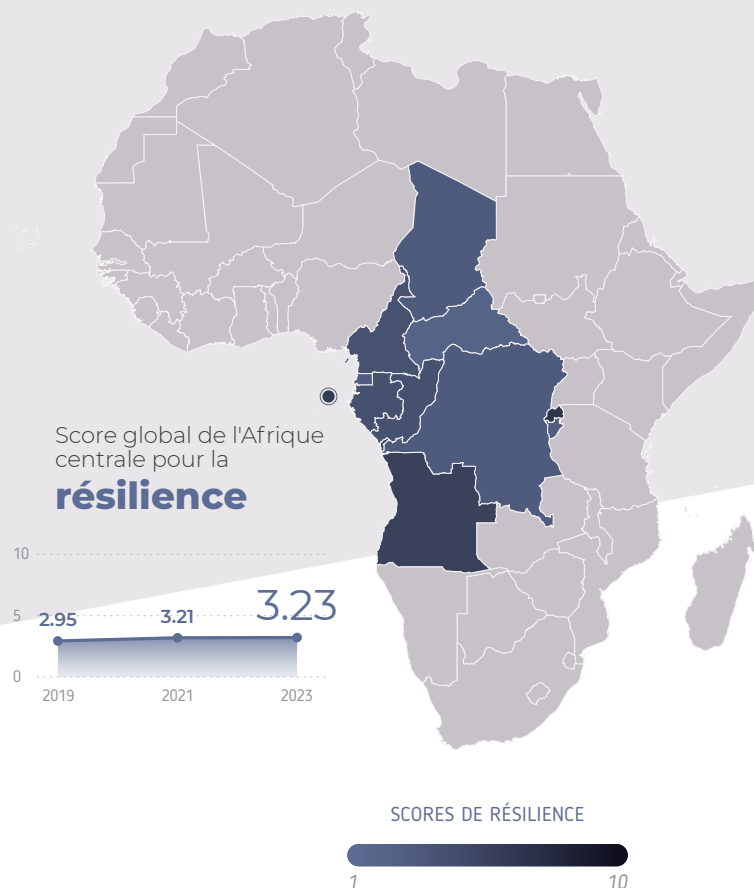
En 2023, les indicateurs de protection sociale affichaient les scores les plus faibles en Afrique de l'Est.

des différents conflits armés (en particulier la guerre civile dans le Tigré) qui menacent les frontières et la sécurité intérieure du pays.

L'efficacité des réponses de « lutte contre le blanchiment d'argent » (4,0) et la qualité globale de l'environnement réglementaire économique (3,67) ont baissé respectivement de 0,17 et 0,11 point. Aucun pays n'a amélioré son score en matière de « lutte contre le blanchiment d'argent », tandis que trois pays sur neuf ont vu leur score baisser de 0,50 point : la Somalie (2,0), le Soudan (3,50) et la Tanzanie (5,0), ce qui les expose à un risque accru de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, des obstacles considérables en termes de capacités entravant l'efficacité de leurs politiques. Dans toute la région, l'économie informelle est également omniprésente et les autorités n'ont guère réussi à faire en sorte que les entreprises légitimes puissent opérer à l'abri des interférences criminelles. En outre, les effets persistants de la pandémie de COVID-19 ont gravement affecté les secteurs prioritaires dans certains pays, tels que la santé, l'éducation et la protection sociale.

En 2023, comme dans d'autres régions, les indicateurs de protection sociale affichaient les scores les plus faibles en Afrique de l'Est, le « soutien aux victimes et aux témoins » (2,0) diminuant de 0,17 point depuis 2021, sous l'impulsion de l'Érythrée, de la Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud (tous à 1,0 en 2023). Cela montre que les procédures d'identification proactive des victimes de la traite et leur orientation vers des soins ne sont pas en place ou ne sont pas mises en œuvre de manière efficace. De même, l'indicateur « prévention » (2,89) souligne que de nombreux pays d'Afrique de l'Est ne disposent pas de campagnes de sensibilisation du public et de stratégies de prévention suffisantes pour freiner l'expansion de la criminalité organisée. Enfin, les « acteurs non étatiques » (3,17) sont en danger dans de nombreux pays, la plupart des organisations de la société civile et des activistes indépendants luttant pour survivre face aux gouvernements qui tentent de restreindre leur espace et de limiter leur pouvoir.

Afrique centrale



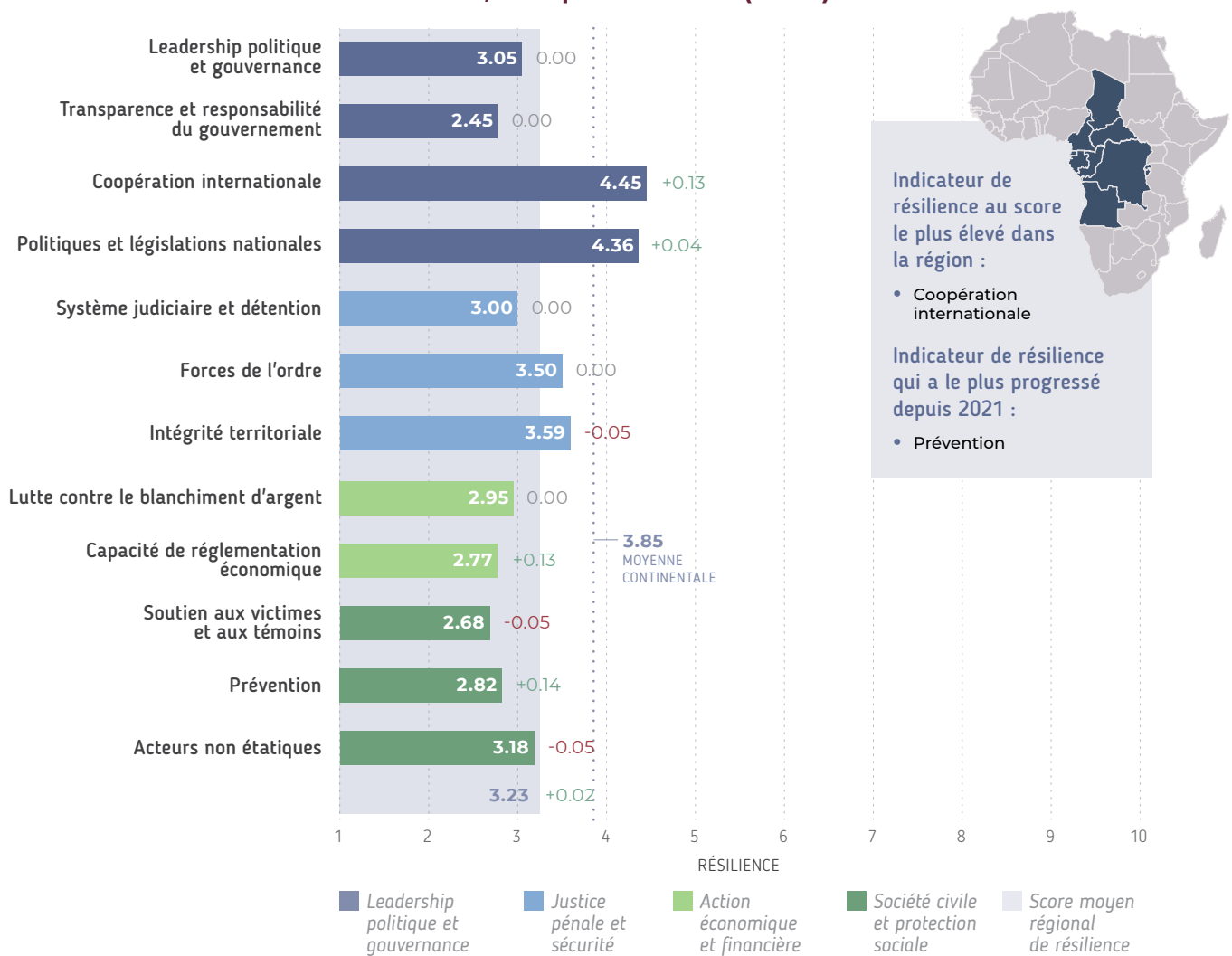
APERÇU

- Malgré des améliorations progressives des niveaux de résilience au fil des ans, l'Afrique centrale continue d'avoir les niveaux de résilience les plus bas en Afrique et dans le monde.
- La « coopération internationale » et les « politiques et législations nationales » étaient les indicateurs les mieux notés de la région et se sont graduellement améliorés depuis 2019.
- La région a obtenu les scores les plus bas pour les indicateurs « leadership politique et gouvernance » et « transparence et responsabilité du gouvernement », en raison d'un manque observé de volonté politique à lutter contre la criminalité organisée, qui est étroitement liée à la corruption généralisée et à l'instabilité persistante.
- Depuis 2019, l'indicateur « intégrité territoriale » en Afrique centrale s'est détérioré, et ce déclin est lié à la porosité croissante des frontières qui facilite les activités criminelles transfrontalières.
- Le « soutien aux victimes et aux témoins » et les « acteurs non étatiques », qui étaient faibles en 2019, ont continué à se détériorer, ce qui suggère une aggravation de la situation pour les victimes de la criminalité organisée et un rétrécissement de l'espace civique en raison des limitations et des hostilités dans certains pays d'Afrique centrale.

L'Afrique centrale était la région la moins résiliente d'Afrique et du monde, malgré des améliorations notables. De 2019 à 2021, les niveaux de résilience de la région ont bondi de 2,95 à 3,21 (+0,26), mais après 2021, ils se sont améliorés de seulement 0,02 point, pour atteindre 3,23 en 2023. Cela indique que les progrès restent marginaux, malgré une certaine stabilisation dans certains domaines. La région a conservé son retard par rapport au reste du continent en ce qui concerne l'indicateur « transparence et responsabilité du gouvernement » (2,45), qui est l'indicateur ayant obtenu le score le plus bas et qui n'a pas évolué depuis 2021. L'Afrique centrale est en proie à une fragilité et à une corruption généralisées, avec l'absence fréquente de mécanismes de contrôle pour empêcher la collusion de l'État dans des activités illicites, et avec des autorités qui seraient impliquées dans la criminalité organisée, directement ou indirectement.

FIGURE 4.12

Résilience, Afrique centrale (2023)



Le Rwanda (5,54) était le pays le plus résilient d'Afrique centrale, principalement en raison de ses efforts pour renforcer la prévention contre la criminalité organisée et apporter un soutien aux victimes et aux témoins, ainsi que de ses solides capacités en matière d'application de la loi et de ses mesures de lutte contre la traite. Le Rwanda était suivi par São Tomé et Príncipe (4,92) et de l'Angola (4,50). Le pays le

moins résilient de la région était la RCA (1,79), suivie de Burundi (2,17) et de la Guinée équatoriale (2,21).

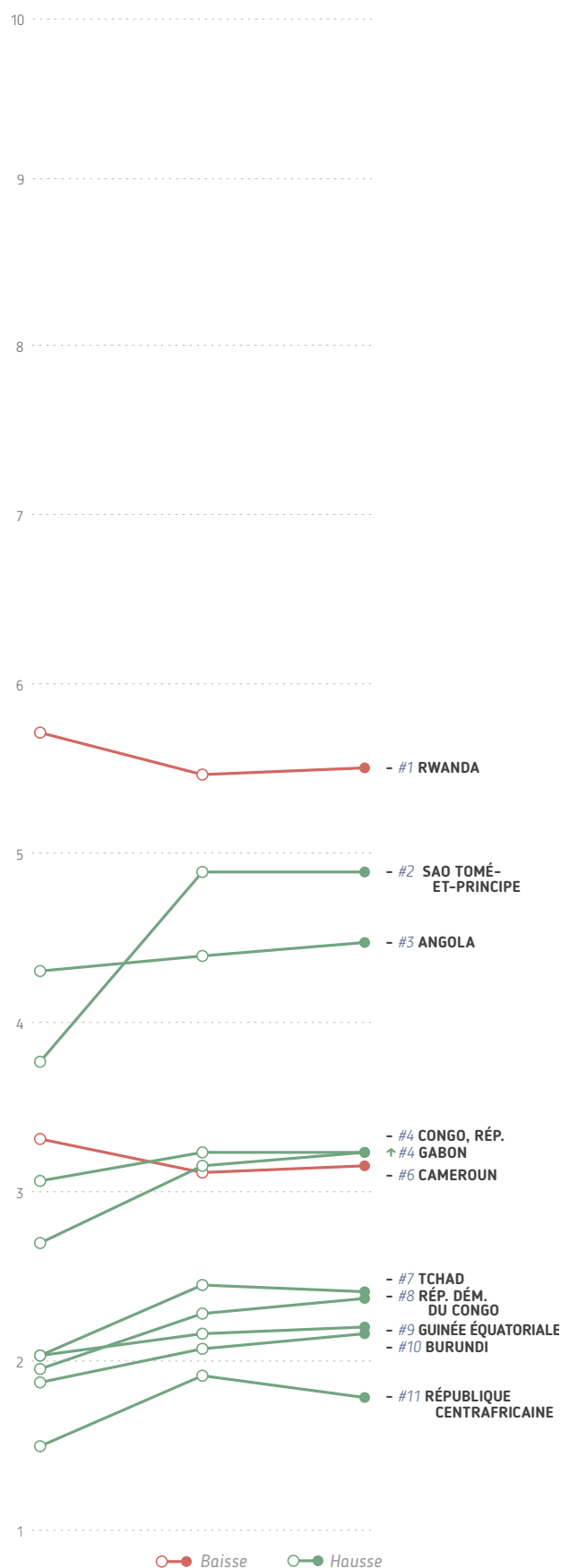
Depuis 2021, les indicateurs « leadership politique et gouvernance » (3,05) et « transparence et responsabilité du gouvernement » (2,45) sont stables en Afrique centrale mais restent très faibles en 2023, en particulier au Cameroun, en RCA, en RDC, en Guinée équatoriale et au Gabon, qui obtiennent tous un score compris entre 1,0 et 2,0. De nombreux pays n'ont pas la volonté politique de lutter contre la criminalité organisée, en partie à cause de la corruption endémique et de l'instabilité persistante.

En revanche, la « coopération internationale » et les « politiques et législations nationales » se sont progressivement améliorées, conformément aux tendances continentales. La « coopération internationale » (4,45) a augmenté de 0,50 entre 2019 et 2021 et de 0,14 point depuis 2021, tandis que les « politiques et législations nationales » (4,36) ont augmenté de 0,14 point depuis 2019 et de 0,04 point depuis 2021. Cependant, bien que la plupart des pays aient fait preuve d'un engagement plus fort en faveur des initiatives multilatérales de lutte contre la criminalité organisée et pour améliorer leurs cadres législatifs, la mise en œuvre et l'application de ces mesures sont restées problématiques, principalement en raison d'un manque de capacités et de ressources. Par exemple, en 2023, le Cameroun a obtenu un score de 5,50 et 4,50 pour la « coopération internationale » et les « politiques et législations nationales » respectivement, malgré sa participation à de nombreuses initiatives bilatérales et régionales visant à lutter contre tous les types de trafic et l'adoption de plusieurs lois nationales relatives à la criminalité organisée. Cela indique des lacunes dans les efforts visant à améliorer les cadres législatifs nationaux et internationaux qui entravent le développement de ces initiatives et profitent aux organisations criminelles.

Depuis 2019, les indicateurs de justice pénale et de sécurité n'ont pas progressé de manière significative en Afrique centrale, avec un score de 3,0 pour l'indicateur « système judiciaire et détention » et de 3,50 pour les « forces de l'ordre » en 2023. La plupart des pays présentent des déficiences structurelles et des contraintes persistantes, qui incluent un faible accès à la justice, un manque de ressources et une indépendance limitée dans le secteur de la justice

FIGURE 4.13

Tendances de la résilience par pays, Afrique centrale (2019–2023)



et l'appareil de sécurité. En outre, la moyenne de la région pour l'indicateur « intégrité territoriale » (3,59) s'est légèrement affaiblie, baissant de 0,09 point entre 2019 et 2021 et de 0,05 point entre 2021 et 2023. La plupart des pays ont des frontières poreuses, comme en témoigne la circulation continue de marchandises illicites à travers les frontières nationales de la région. En outre, les autorités nationales sont souvent incapables d'exercer un contrôle total sur l'ensemble de leur territoire, comme dans le cas de la RDC (2,0 pour l'indicateur « intégrité territoriale »), où certaines zones sont fréquemment secouées par la violence infligée par des rebelles armés et des groupes criminels organisés.

De même, l'Afrique centrale a obtenu de faibles scores pour les indicateurs de résilience économique et financière. En 2023, l'indicateur « lutte contre le blanchiment d'argent » (2,95) est resté inchangé par rapport à 2021, ce qui indique un risque élevé de blanchiment d'argent et des mesures de prévention inefficaces. Bien que certains pays aient mis en place des cadres de lutte contre le blanchiment d'argent, la mise en œuvre fait défaut, les réponses régionales sont faibles et l'application est problématique. Reflétant la nature informelle de l'économie, la « capacité de réglementation économique » de la région a obtenu un score de 2,77 en 2023, soit une légère augmentation (+0,13) depuis 2021. Le Rwanda (6,50) est l'un des rares pays de la région à avoir progressé dans l'environnement réglementaire pour les entreprises privées. Cependant, les coupures d'électricité, le manque de liaisons de transport adéquates et l'instabilité dans les États voisins restent des obstacles majeurs à la croissance du secteur privé.

Les indicateurs de protection sociale pour l'Afrique centrale sont en grande partie faibles et inefficaces. Entre 2021 et 2023, le « soutien aux victimes et aux témoins » (2,68) et les « acteurs non étatiques » (3,18) ont tous deux baissé de 0,05 point, ce qui indique un soutien insuffisant aux victimes de la criminalité organisée et un rôle limité pour les organisations de la société civile dans toute la région. Les conflits et les environnements hostiles dans de nombreux pays ont également miné et limité les actions des acteurs non étatiques. Malgré une croissance progressive depuis 2019 (+0,73 entre 2019 et 2021 et +0,14 point depuis 2021), la « prévention » (2,82) est restée faible.





SECTION 5

Le lien criminalité- résilience



5 Le lien criminalité-résilience

On s'attend généralement à ce que la relation entre la criminalité et la résilience soit négative et linéaire, car des niveaux de résilience plus faibles rendraient les pays vulnérables à la prolifération des groupes criminels organisés et des économies illicites. De même, les pays où la criminalité organisée est répandue auraient du mal à développer les outils nécessaires pour la combattre, ce qui se traduirait par des niveaux de criminalité plus élevés. Cependant, la réalité n'est pas aussi simple.

FIGURE 5.1
Matrice de la vulnérabilité

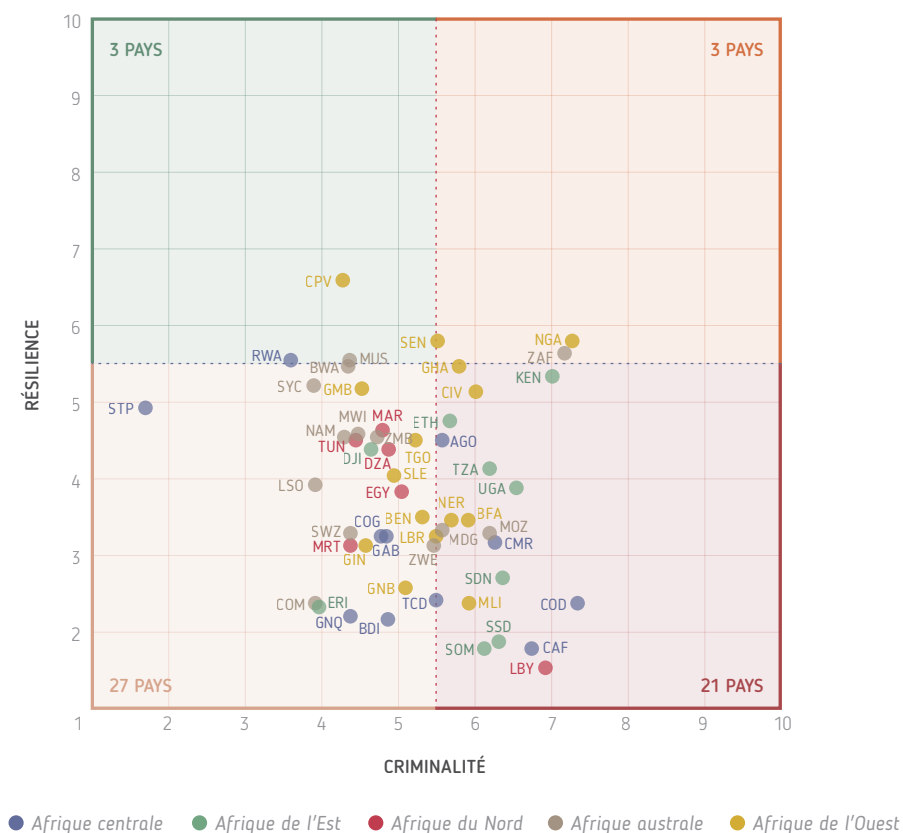
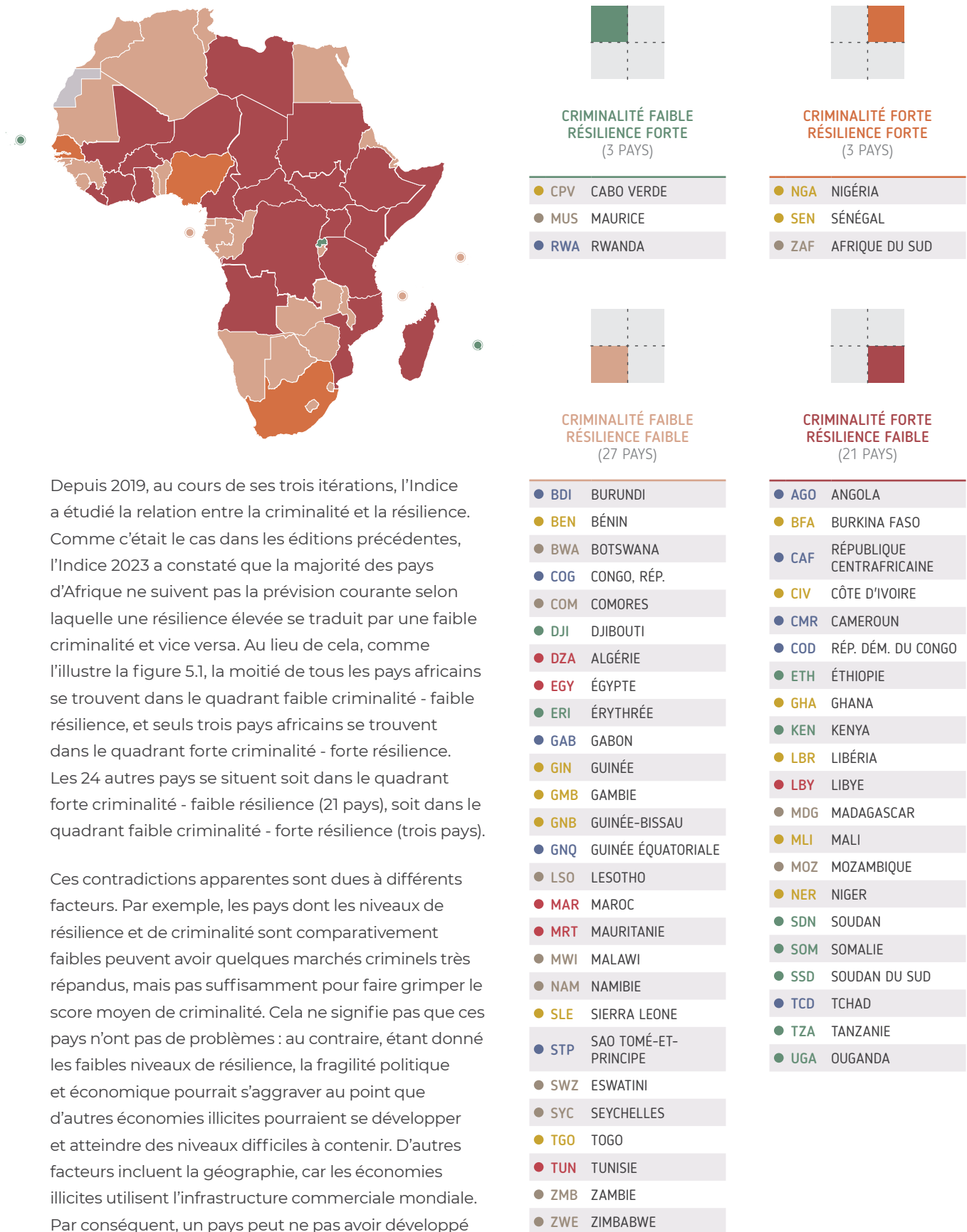


FIGURE 5.2

Carte des classifications des vulnérabilités

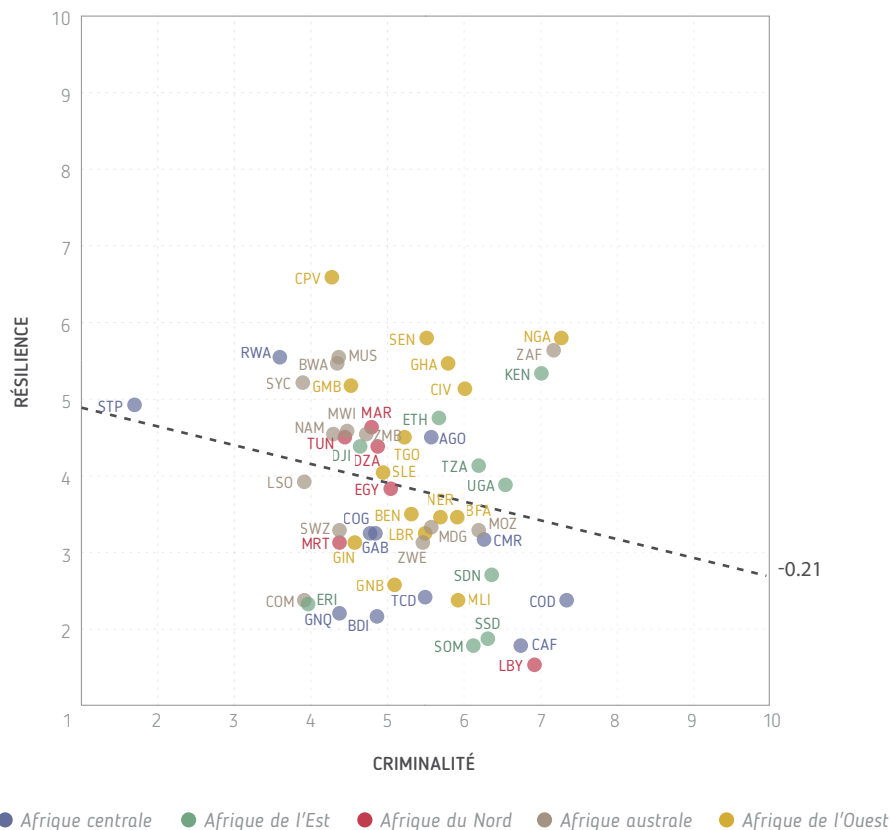


des routes commerciales utilisées pour acheminer les marchandises illicites, ce qui le rend moins attrayant pour la criminalité organisée.

La répartition des pays dans la matrice de la vulnérabilité suggère un lien très faible entre les

niveaux de criminalité organisée et les niveaux de résilience, tels que mesurés par l'Indice. L'analyse des corrélations confirme cette hypothèse, en constatant que la relation entre la criminalité et la résilience s'est affaiblie depuis 2021, passant d'un coefficient de corrélation de -0,29 à -0,21 en 2023.

FIGURE 5.3
Corrélation criminalité-résilience



Toutefois, une mise en garde importante s'impose : bien que sept pays aient changé de quadrant en 2023, l'affaiblissement du lien entre la criminalité et la résilience est probablement dû à l'élargissement du champ de l'Indice. Par exemple, l'Indice a constaté une corrélation positive modérée (+0,54) entre la résilience et la criminalité cyberdépendante (l'un des nouveaux marchés ajoutés en 2023). Cette corrélation était plus forte que pour tout autre marché criminel, ce qui suggère que le marché de la criminalité cyberdépendante en Afrique n'est peut-être pas particulièrement omniprésent (3,59), mais qu'il se développe indépendamment des cadres généraux de lutte contre la criminalité organisée que les pays ont mis en place. En outre, la corrélation de 0,54 implique que la criminalité cyberdépendante a tendance à proliférer dans des environnements dotés de cadres

de lutte contre la criminalité organisée plus solides ; en d'autres termes, plus le score de résilience est élevé, plus le score de la criminalité cyberdépendante a tendance à l'être aussi.

Dans la lignée des résultats de 2021, l'Indice 2023 a révélé que les marchés de la drogue en Afrique n'ont pas de lien perceptible avec les niveaux de résilience. Par exemple, la corrélation entre la résilience et le marché de l'héroïne (0,40) et le marché de la cocaïne (0,38) indique que ces économies illicites prospèrent même dans des environnements où des cadres solides de lutte contre la criminalité organisée ont été élaborés et mis en œuvre. Cette anomalie apparente pourrait s'expliquer par l'examen des niveaux de développement économique. L'Indice considère les pays et leur rôle de pays source, de transit et/ou de

destination et pondère de manière égale chacun de ces rôles dans le score de criminalité. Cependant, les nations développées, dont les populations sont plus susceptibles de consommer des drogues à des fins récréatives ou d'être victimes de crimes en raison de leur statut économique plus élevé, peuvent avoir une résilience élevée, alors que les pays producteurs peuvent avoir des niveaux de résilience plus faibles.

En outre, bien qu'il y ait une forte corrélation négative entre la résilience et certains marchés criminels, tels que la traite des personnes (-0,46) et le trafic d'armes (-0,46), la réalité est que la relation entre la résilience et les marchés criminels pris ensemble (-0,03) n'était pas statistiquement significative. Cela met en évidence la complexité des dynamiques entre la criminalité organisée et la résilience, ainsi que la nécessité d'examiner plus en détail les environnements spécifiques afin d'analyser les conditions qui favorisent la criminalité et les mesures susceptibles de contrer et de réduire efficacement les dommages causés par la criminalité.

Les marchés criminels ne sont qu'un aspect de la criminalité globale mesurée par l'Indice. La criminalité comprend également la force et l'influence des différents types d'acteurs de la criminalité. Comme en 2021, en 2023, la relation entre les acteurs de la criminalité et la résilience est plus forte (-0,34) qu'entre les marchés criminels et la résilience. Cette dynamique reflète les résultats mondiaux et est principalement due à la prévalence des acteurs intégrés à l'Etat, qui présentaient le lien le plus fort

avec la résilience (-0,65). En d'autres termes, les acteurs intégrés à l'Etat ont tendance à avoir plus d'influence dans les pays où les cadres de résilience sont moins développés. Cette constatation témoigne des défis auxquels sont confrontés les pays africains pour rompre le cycle et réduire l'influence des acteurs intégrés à l'Etat, améliorant ainsi les bases sur lesquelles construire la résilience.

Bien que la corrélation entre la résilience globale et les acteurs non étatiques (-0,79) n'implique pas de causalité, l'amélioration de l'environnement dans lequel opère la société civile se traduirait sans aucun doute par une meilleure mise en œuvre des cadres de lutte contre la criminalité organisée. Pris ensemble, ces liens soulignent la nécessité d'une approche plus holistique, où l'État et la société civile unissent leurs forces pour lutter contre le problème croissant de la criminalité organisée.

Aucun autre type d'acteurs de la criminalité ne se rapproche des acteurs intégrés à l'Etat en ce qui concerne leur influence sur la résilience. En Afrique, aucune relation statistiquement significative n'a été trouvée entre les acteurs étrangers ou du secteur privé et la résilience. Parallèlement, la corrélation était très faible (-0,18) entre les réseaux criminels et la capacité d'un pays à résister à la menace de la criminalité organisée, tandis que le lien entre les groupes de type mafieux et la résilience était plus fort (-0,30), ce qui est quelque peu surprenant par rapport aux résultats mondiaux.



SECTION 6

Conclusion



6 Conclusion

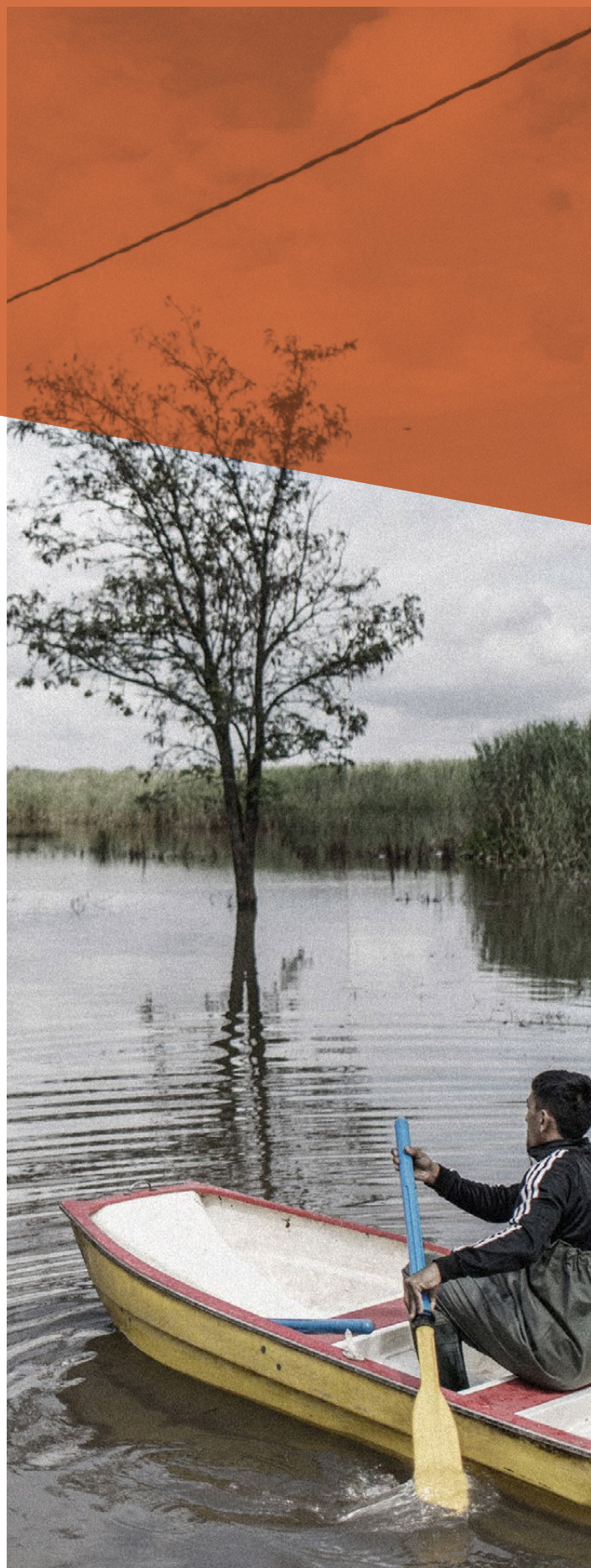
En cinq ans, l'Indice a recueilli des données sur la criminalité et la résilience en Afrique, chaque itération montrant que la criminalité ne cesse de croître alors que la résilience peine à suivre les menaces croissantes posées par la criminalité organisée. Néanmoins, comme illustré ci-dessus, les nouvelles sont à la fois bonnes et mauvaises pour l'Afrique. La bonne nouvelle est que, bien que toujours en dessous de la moyenne mondiale, la résilience s'est améliorée en Afrique depuis 2021. Cette amélioration fait suite à une baisse de la résilience au cours de l'année 2020, qui s'explique par le fait que les pays se sont concentrés sur la gestion de la pandémie plutôt que sur la lutte contre la criminalité organisée. L'autre bonne nouvelle est que, depuis 2021, c'est en Afrique que la criminalité a le moins progressé par rapport aux autres continents. Cependant, la mauvaise nouvelle est que la criminalité en Afrique s'est développée sans faiblir depuis 2019, les marchés illicites gagnant en omniprésence et l'influence des acteurs de la criminalité s'amplifiant dans les régions du continent.

L'augmentation de la criminalité et la fragmentation des mécanismes de résilience sont liées aux conflits en cours, à l'insécurité généralisée et au déclin de l'ordre démocratique et de la responsabilité de l'État sur le continent. Outre les guerres et les crises politiques, le déclin économique et les facteurs de stress environnementaux ont fragilisé les États, exacerbant à la fois l'instabilité et la montée de la criminalité sur le continent. Les événements météorologiques extrêmes provoquent des pénuries de nourriture et d'eau, perturbant les moyens de subsistance et poussant les gens à se déplacer à l'extérieur et à l'intérieur de leur pays à la recherche de subsistance et de stabilité. Par exemple, en 2022, la pire sécheresse depuis des décennies a touché environ 40 millions de personnes en Afrique de l'Est. En raison de cette mobilité humaine, de nombreux pays africains connaissent des niveaux élevés de trafic d'êtres humains.

Compte tenu de ces observations, certaines questions intéressantes commencent à se poser. Premièrement, comment les pays africains peuvent-ils interrompre l'expansion transnationale de la criminalité et renforcer leurs systèmes pour répondre plus efficacement à la criminalité organisée ? Deuxièmement, comment peuvent-ils réduire leur vulnérabilité aux conflits et à l'insécurité et améliorer la transparence de l'État, en limitant le rôle des acteurs intégrés à l'État et en garantissant le respect de l'État de droit ? Les réponses à ces questions permettront aux pays de commencer à formuler des moyens de lutter contre

la criminalité croissante et de renforcer leur résilience face à la criminalité organisée. Toutefois, ces réponses politiques devront être éclairées par une meilleure collecte de données concernant les différents marchés illicites. L'Indice a été conçu pour la recherche et l'analyse fondées sur des données probantes, comme une base pour d'autres recherches et contributions au corpus croissant de données sur la causalité et les interrelations entre la criminalité et la résilience. Il montre que le continent a un long chemin à parcourir pour lutter contre la criminalité croissante et renforcer la résilience. Les conclusions de l'Indice sont destinées à guider l'élaboration des politiques et l'établissement de priorités, et à lancer un débat constructif sur les réponses à apporter à la criminalité organisée et sur le renforcement de la résilience.

La plupart des réponses à la criminalité organisée sur le continent tendent à se concentrer sur les cadres institutionnels, tels que la promulgation de lois, la ratification d'instruments internationaux et les campagnes contre la criminalité organisée dans le cadre de la rhétorique politique et de stratégies nationales. Une approche plus holistique est nécessaire, qui englobe des mesures plus « douces », telles que la prévention, le soutien aux victimes et aux témoins, et les initiatives des acteurs non étatiques. Les pays ne peuvent pas s'appuyer uniquement sur la législation et les politiques sans leur mise en œuvre. La participation d'une société civile solide et active est également nécessaire pour renforcer la résilience au niveau communautaire. Bien que le défi de la criminalité augmente, il peut être atténué par un effort concerté qui englobe tous les éléments constitutifs de la résilience. Les pays du continent doivent diversifier, intensifier et renforcer leurs réponses et leurs efforts collectifs pour mettre en place des structures de résilience durables contre la criminalité organisée.





Annexe 1

Interprétation des résultats

Outil basé sur des données, l'Indice a vocation à standardiser les concepts complexes que sont la criminalité et la résilience dans 54 pays d'Afrique. Si la standardisation favorise l'analyse comparative et facilite l'interprétation, elle s'accompagne d'un certain nombre de difficultés. En matière de disponibilité, de fiabilité, d'uniformité et de compatibilité, le recueil de données peut varier d'un pays à l'autre. La nature intrinsèquement clandestine de la criminalité organisée accentue encore davantage ces problèmes. Bien que l'Indice s'efforce de surmonter ces difficultés au moyen de vérifications croisées et de la triangulation des sources menées par des experts, un autre problème se pose lorsque les informations sur un pays ou une composante particulière sont abondantes. La recherche et l'information favorisent une meilleure compréhension de la situation de la criminalité organisée dans un pays donné et de sa résilience, ce qui permet d'améliorer l'élaboration des politiques et des réponses. Néanmoins, pour les outils comparatifs tels que cet Indice, un biais d'information,

c'est-à-dire lorsque davantage d'informations sont publiées sur certains domaines plutôt que d'autres, peut fausser les résultats ou l'interprétation des résultats. En d'autres termes, un problème de criminalité organisée peut sembler plus aigu dans les pays qui disposent de plus de données, d'études et de rapports. L'un des principaux objectifs de l'Indice est de mettre en évidence les domaines dans lesquels les informations font défaut afin de promouvoir la poursuite des recherches. Il est important que les parties prenantes acceptent les indices pour ce qu'ils sont et considèrent que les informations fournies sont complémentaires à d'autres moyens de recueil de données. De même, il arrive qu'il y ait un manque d'informations et de preuves publiées, mais les experts ayant une connaissance approfondie d'un contexte spécifique reconnaissent l'existence de problèmes. Dans de tels cas, l'Indice, en tant qu'évaluation menée par des experts, s'appuie fortement sur leurs connaissances pour évaluer les contextes nationaux.

A1.1 Diversité des composantes de l'Indice

Des pays présentant des différences en matière de criminalité et de résilience peuvent néanmoins se voir attribuer les mêmes scores, tandis que ceux qui sont confrontés à un problème de criminalité organisée particulièrement aigu peuvent sembler obtenir un score inférieur à d'autres pays. Ces résultats peuvent s'expliquer par la structure de l'Indice. Étant donné que le score général de criminalité et de résilience est le résultat d'une simple moyenne des indicateurs composites

respectifs, les pays présentant un large éventail de marchés criminels et d'acteurs de la criminalité obtiendront des scores plus élevés que ceux qui ont des caractéristiques criminelles moins nombreuses, mais plus répandues. Il en va de même pour les indicateurs de résilience. Le score général de résilience dépendra de la capacité d'un pays à s'attaquer à la criminalité organisée de manière holistique et multidimensionnelle, plutôt que par une approche axée sur la justice pénale ou l'économie.

A1.2 Limites

Compte tenu des difficultés liées à la création d'un outil qui étudie un sujet si varié et intrinsèquement clandestin, l'Indice comporte naturellement des limites et des biais potentiels. Néanmoins, malgré ses limites, il constitue une initiative utile qui, nous l'espérons, servira de catalyseur pour de nouveaux débats.

Sur le plan méthodologique, certaines considérations doivent être prises en compte lors de l'interprétation des scores. D'abord et avant tout, l'Indice repose largement sur les connaissances et l'expérience d'experts individuels, ce qui introduit la possibilité d'un biais implicite, les convictions personnelles des experts pouvant affecter leur jugement. Les implications dans ce cas sont diamétralement opposées. D'une part, les experts ont pu être trop critiques, compte tenu de leur connaissance des lacunes d'un pays donné, et d'autre part, ils ont pu être tentés de se montrer trop indulgents. Bien que cette dernière hypothèse ait été considérée comme la plus probable avant les cycles d'évaluation, on a pu observer que les experts avaient tendance à être plus critiques et qu'ils imposaient souvent aux pays, en particulier aux pays développés, des normes plus strictes. Tout au long du développement de l'outil, nous avons voulu contrôler ce biais en fournissant des profils de pays préliminaires sur lesquels les experts pouvaient se baser pour faire leurs évaluations, et en spécifiant des seuils de notation pour guider le processus, comme indiqué dans la section méthodologie. En outre, tous les pays ont subi un certain nombre de cycles de vérification anonymes, comparant les scores entre indicateurs et régions pour tenter de tenir compte du biais implicite.

Les experts du premier cycle de notation ont établi des scores qui ont été présentés aux experts des cycles suivants (scores géographiques et thématiques). Cela a engendré la possibilité d'un biais de confirmation, où les experts confirmeraient les scores déjà attribués lors des cycles précédents. Pour résoudre ce problème, un cycle supplémentaire de vérification des scores a été organisé. Des groupes de représentants de nombreux domaines d'expertise se sont réunis dans le cadre de discussions régionales modérées afin de débattre et d'examiner minutieusement les scores et les justifications pour chaque pays.

En outre, l'un des aspects de l'Indice étant d'aider les décideurs à optimiser leur approche de la criminalité organisée, il est fondamental de comprendre d'où proviennent les préjudices liés aux différents marchés. On ne peut nier que de nombreux préjudices associés à des marchés spécifiques découlent des politiques existantes. Le commerce de cannabis l'illustre bien. Les politiques relatives à la réglementation et à la consommation de cannabis diffèrent d'un pays à l'autre. Ainsi, l'évaluation de l'impact associé à ce marché a été ambiguë. Alors qu'un nombre croissant d'États s'appêtent à dépénaliser ou à légaliser le cannabis, il reste une certaine marge pour l'illégalité, comme le trafic de cannabis vers des pays appliquant des politiques plus strictes, par exemple. Ainsi, pour être aussi cohérents que possible, les évaluateurs experts ont été sensibilisés à l'importance de tenir compte de cet aspect de l'illégalité lors de l'évaluation du marché. Malgré tout, la cohérence dans ce cas a été difficile à garantir.

Un autre sujet de préoccupation critique au cours du processus de notation a été le débat concernant le préjudice et l'impact des marchés : les préjudices sont-ils comparables d'un marché à l'autre ? C'est là que réside une autre limite de l'outil : la pondération des différentes composantes de l'Indice. Actuellement, comme cela a déjà été précisé, les indicateurs sont pondérés de manière égale. Néanmoins, 4 des 15 marchés concernent la drogue, renforçant implicitement l'impact des stupéfiants, ce qui, selon le contexte, peut poser problème. La criminalité cyberdépendante en Afrique, par exemple, existe mais est presque négligeable. Pourtant, elle pèse d'un poids égal à celui de marchés plus répandus, tels que la traite des personnes et la criminalité financière.

La pondération actuelle des indicateurs peut donc conduire à des résultats étonnants. Il arrive souvent que deux pays dont on ne s'attendrait peut-être pas à ce qu'ils obtiennent le même score de criminalité se révèlent très similaires. Nous conseillons alors la prudence et recommandons aux lecteurs de regarder les scores désagrégés, comme nous l'avons souligné au début du présent rapport, car des pays peuvent avoir un rang similaire ou identique, mais pour des raisons différentes.

A1.3 Une portée élargie : indicateurs additionnels de l'Indice

L'édition actuelle a été élargie pour tenir compte des limites reconnues de la portée des marchés criminels couverts précédemment par l'Indice. Cinq marchés criminels additionnels (criminalité financière, criminalité cyberdépendante, commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, commerce de produits de contrefaçon, et racket d'extorsion et chantage à la protection), ainsi qu'un type d'acteur de la criminalité, les acteurs du secteur privé, ont été ajoutés. L'intégration de ces nouveaux indicateurs permet une évaluation plus approfondie du paysage de la criminalité organisée.

Nous reconnaissons les difficultés à mesurer la criminalité organisée en général, mais une évaluation juste des marchés transversaux, tels que la criminalité financière et la criminalité cyberdépendante, s'accompagne de son propre lot de défis. Par conséquent, des groupes techniques d'experts ont été mis en place pour évaluer si ces marchés s'intégreraient dans la méthodologie existante de l'Indice. Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de l'ampleur des activités criminelles relevant de ces deux types de criminalité, la criminalité financière et la criminalité cyberdépendante ont été les plus difficiles à définir et à mesurer. Par conséquent, les définitions de ces deux marchés criminels comprennent un ensemble d'activités criminelles spécifiques. Le fait de restreindre les types d'infractions qui relèveraient de ces marchés respectifs nous permet de mesurer de manière adéquate un marché spécifique tout en évitant le double comptage (c'est-à-dire le fait de comptabiliser la même activité criminelle dans deux marchés différents). Il va sans dire que le double comptage augmenterait artificiellement le score moyen de criminalité d'un pays, ce qui fausserait les résultats globaux de l'Indice.

Prenons l'exemple de la cybercriminalité. Notre approche a consisté à faire la distinction entre la criminalité cyber-facilitée et la criminalité cyberdépendante. Ce que l'on appelle souvent les infractions cyber-facilitées (c'est-à-dire les activités

menées en ligne pour commettre des formes traditionnelles de criminalité « hors ligne ») ont déjà été prises en compte dans la première version de l'Indice. Ainsi, l'utilisation de l'internet pour cibler et recruter des victimes de la traite des personnes serait prise en compte dans le marché de la traite des personnes, par exemple. En ce sens, il est nécessaire de séparer les crimes cyber-facilités et cyberdépendants pour éviter des chevauchements aussi importants entre les marchés. Pour éviter les problèmes liés à ces chevauchements, il a été décidé que l'Indice mesurerait la criminalité cyberdépendante comme un marché à part entière.

En tant que phénomène transversal, la définition et la mesure de la criminalité financière ont également posé quelques problèmes. Là encore, pour éviter les chevauchements lors de l'évaluation de la criminalité financière et pour permettre les comparaisons avec l'édition précédente de l'Indice, toutes les activités qui peuvent être attribuées à un autre marché criminel dans le cadre de l'Indice relèvent de l'indicateur de ce marché respectif. La fraude à la passation de marchés pour des contrats d'exploitation forestière en est un exemple, considéré comme relevant du marché de la criminalité liée à la flore, par opposition à la criminalité financière. Il est à noter que le blanchiment de produits illicites et le versement de pots-de-vin ne sont pas non plus inclus dans la catégorie de la criminalité financière. L'exclusion du blanchiment d'argent de cette catégorie se justifie par le fait qu'il n'existe pas en soi, mais qu'il s'agit plutôt d'un crime secondaire lié aux produits illicites d'une infraction principale. Comme les infractions principales sont déjà évaluées dans le cadre des différents marchés (par exemple le trafic de drogue), l'infraction secondaire, en l'occurrence le blanchiment des revenus du trafic de drogue, ne relèverait pas du marché de la criminalité financière. Elle est classée dans le marché primaire : le trafic de drogue. La seule exception est le cas où le blanchiment de capitaux résulte d'une fraude ou d'une autre infraction considérée comme un crime financier.

Annexe 2

Définitions

A2.1 Définition de la criminalité organisée

Un indice est une mesure composite de variables utilisant divers points de données. Dans le cadre de la mesure de la criminalité organisée, les paramètres sur lesquels repose cet Indice découlent des définitions de la criminalité organisée et des activités et concepts liés.

La criminalité organisée, cependant, est un concept notoirement difficile à définir. Bien qu'il y ait une prise de conscience que le phénomène existe partout, il existe de multiples formes de criminalité, engendrées par différents acteurs qui évoluent et s'adaptent à divers environnements. En 2003, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC), le principal instrument international contre la criminalité organisée, est entrée en vigueur, obligeant les États membres à réfléchir à la définition de la criminalité organisée. Incapable de parvenir à un consensus, l'UNTOC ne fournit pas de définition de la criminalité organisée, mais propose des éclaircissements sur deux constantes dans le contexte général de la criminalité organisée.

Les termes « groupe criminel organisé » et « infraction grave », décrits dans la Convention, constituent les conditions de base pour qu'une activité soit considérée comme relevant de la criminalité organisée. Ils permettent de traiter le plus large éventail possible de problématiques. Par exemple, un groupe criminel organisé peut désigner toute une série d'associations criminelles, allant des organisations hiérarchisées jusqu'à des réseaux peu structurés. De même, l'accent mis par la Convention sur le terme « infraction grave » garantit le maintien d'une

distinction entre la petite criminalité et l'activité criminelle organisée. De plus, la Convention traite spécifiquement des activités lucratives, ce qui permet aux politiques et à la lutte contre la criminalité organisée de distinguer cette dernière des actions motivées uniquement par des raisons politiques, telles que le terrorisme. Aujourd'hui, les États Membres de la Convention s'accordent de plus en plus pour s'abstenir de tout débat sur la définition du terme « criminalité organisée ». Ils reconnaissent que ce terme est flexible, se réfère à de nombreuses activités et circonstances en constante évolution, et que l'expression « criminalité organisée » peut être comprise et conceptualisée de nombreuses façons.

Néanmoins, pour qu'un indice offre des informations et une valeur véritables, une certaine forme de définition est essentielle. Tout en s'appuyant (mais pas exclusivement)

CRIME ORGANISÉ

Dans le cadre de l'Indice du crime organisé du projet ENACT, le « crime organisé » est défini comme toute activité illégale, menée par des groupes ou des réseaux agissant de concert, se servant de la violence, de la corruption ou d'activités connexes afin d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou matériel. Ces activités peuvent être menées à la fois à l'intérieur d'un pays et à l'échelle transnationale.

sur des instruments internationaux pour définir les différents marchés criminels, l'Indice prend en compte à la fois la criminalité organisée transnationale ainsi que les activités criminelles organisées se déroulant à l'intérieur des frontières des États.

En définissant ainsi la criminalité organisée, l'Indice permet de prendre en compte et de mesurer un large éventail d'activités et d'auteurs. Un point clé à noter

dans cette définition est la question de la légalité. Les activités qui ne sont pas désignées comme illégales ou qui ont été légalisées dans un pays ne relèvent pas de l'évaluation de ce pays particulier, même si elles sont considérées comme illégales dans un autre. Les activités qui ne sont pas illégales mais qui violent les normes internationales en matière de droits de l'homme sont incluses dans l'Indice.

A2.2 Définitions des marchés criminels

Individus

Traite des personnes

S'appuyant sur un ensemble de sources, l'Indice couvre la traite des personnes dans le contexte de l'esclavage moderne et inclut le trafic d'organes. Selon la définition courante de la traite des personnes, ce marché criminel n'exige pas le déplacement d'individus et concerne les hommes, les femmes et les enfants. Lorsqu'il y a mouvement, il peut s'agir de flux transfrontaliers et internes (comme un déplacement des zones rurales vers les zones urbaines). Pour les besoins de l'Indice, la traite des personnes désigne une activité, des moyens et un but, et toutes les étapes de l'activité illicite : le recrutement, le transfert et jusqu'à l'hébergement et l'accueil des personnes. Pour la distinguer du trafic d'êtres humains, la traite implique une forme de contrainte, de tromperie, d'enlèvement ou de fraude, et est réalisée à des fins d'exploitation, indépendamment du consentement de la victime. Selon le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, l'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

Trafic d'êtres humains

Dans le cadre de l'Indice, le trafic d'êtres humains est l'infraction pénale concernant l'entrée, le transit

ou le séjour illégal de migrants (par voie terrestre, maritime ou aérienne) facilité par un groupe criminel organisé dans le but d'en tirer un avantage financier ou matériel. Dans cette économie criminelle, l'activité illicite comprend toutes les étapes, notamment la production, l'obtention, la fourniture ou la possession de documents de voyage ou d'identité frauduleux lorsqu'elle est commise dans le but de permettre le trafic de migrants. Bien qu'il s'agisse de crimes distincts, le trafic d'êtres humains peut se transformer en traite des personnes lorsque l'élément d'exploitation est avéré.

Racket d'extorsion et chantage à la protection

Les crimes de protection et d'extorsion liés à un ou plusieurs groupes criminels organisés qui exercent un contrôle sur un territoire ou un marché donné, qu'il soit légal ou illégal, comprennent :

- Les activités d'extorsion organisée, où l'extorqueur demande de l'argent ou une autre utilité/bénéfice en échange d'un besoin de protection délibérément faux, fabriqué ou réel (avec ou sans demande d'extorsion).
- Racket de cartel, lorsqu'un groupe criminel organisé agit en tant qu'intermédiaire ou médiateur en gérant la concurrence externe et en résolvant les litiges en contrôlant l'accès et l'entrée et la sortie de marchés clés.

La définition n'inclut pas ces actes lorsqu'ils sont commis par des agents de l'État (dans ce cas, ils sont inclus dans les divers marchés, y compris la corruption).

Commerce

Trafic d'armes

Le trafic d'armes comprend l'importation, l'exportation, l'acquisition, la vente, la livraison, le transport ou le transfert d'armes, de leurs pièces, éléments et munitions à travers les frontières nationales, ainsi que le détournement intentionnel d'armes à feu du commerce légal vers le commerce illégal, sans impliquer le transport au-delà des frontières physiques. Le terme « arme à feu » désigne toute arme à canon portable qui expulse, est conçue pour expulser ou peut être facilement convertie pour expulser un plomb, une balle ou un projectile par l'action d'un explosif, à l'exclusion des armes à feu anciennes ou de leurs répliques, conformément au Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, complémentaire à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Les termes « armes légères » et « armes de petit calibre » font référence à une gamme d'armes spécifiques, comme indiqué dans l'étude Small Arms Survey. Le trafic d'armes facilite souvent la perpétration d'autres activités criminelles organisées.

Commerce de produits de contrefaçon

Il s'agit de la production, du transport, du stockage, de la distribution et de la vente de produits de contrefaçon. Les produits de contrefaçon sont soit délibérément et frauduleusement mal étiquetés en ce qui concerne l'identité et/ou la source, soit sont des imitations frauduleuses de marques déposées et impliquent le vol d'une marque déposée.

Commerce illicite de biens de consommation soumis à accise

Ce marché implique le transport, la distribution et la vente illicites de biens de consommation soumis à accise, à l'exception du pétrole (qui est inclus dans la criminalité liée aux ressources non renouvelables). Il y a un marché illicite lorsque le produit est transporté ou vendu illégalement (c'est-à-dire en dépit de l'interdiction) ou lorsque le produit est distribué en dehors des processus réglementés, du marché réglementé ou du cadre réglementaire légal (par exemple, à des fins de fraude fiscale). Ce marché ne comprend pas le commerce de versions contrefaites de ces produits (qui relève du commerce de produits de contrefaçon).

Environnement

Criminalité liée à la flore

Les infractions liées à la flore comprennent le commerce illicite ainsi que la possession d'espèces protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ainsi que les espèces protégées par une législation nationale.

Criminalité liée à la faune

Comme la criminalité liée à la flore, celle liée à la faune comprend le braconnage, le commerce illicite d'animaux et de produits animaux, ainsi que la possession d'espèces ou de produits animaux protégés par la CITES ou par la législation nationale. L'Indice prend également en compte les espèces marines protégées, et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) relève de cette catégorie.

Criminalité liée aux ressources non renouvelables

L'Indice couvre l'extraction, la contrebande, le trafic, le soutage ou l'exploitation minière illicite de ressources naturelles. Il couvre également toute activité illicite liée au commerce de ces produits, y compris la fausse facturation. L'Indice couvre les biens tels que le pétrole, l'or, le gaz, les pierres précieuses, les diamants et les métaux précieux, entre autres.

Drogues

Commerce d'héroïne

L'Indice couvre la production, la distribution et la vente d'héroïne. Bien qu'elle ne soit pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de cette drogue a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites. Les opioïdes de synthèse sont considérés comme appartenant à la catégorie des drogues de synthèse (voir ci-dessous).

Commerce de cocaïne

Comme pour l'héroïne, la production, la distribution et la vente de cocaïne et de ses dérivés sont couvertes par l'Indice. Bien qu'elle ne soit pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de cette drogue a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites.

Commerce de cannabis

La culture, la distribution et la vente illicites d'huile, de résine, d'herbe ou de feuilles de cannabis sont couvertes par l'Indice. Bien qu'elle ne soit pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de cette drogue a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites. Constatant la légalisation croissante de la production, de la vente et de la consommation de cannabis, l'Indice s'est concentré uniquement sur les domaines où une activité était criminalisée et/ou des groupes criminels étaient impliqués dans la chaîne d'approvisionnement.

Commerce de drogues de synthèse

Comme pour les autres marchés de drogues illicites, la production, la distribution et la vente de drogues de synthèse sont prises en compte dans l'Indice. Notamment, les opioïdes de synthèse, tels que le Tramadol, ainsi que les stimulants de type amphétamine, les méthamphétamines et le Fentanyl sont inclus dans ce marché criminel, ainsi que tout autre stupéfiant inclus dans le Protocole de 1972 modifiant la Convention unique sur les stupéfiants, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. Bien que n'étant pas en soi une forme de criminalité organisée, la consommation de ces drogues a été prise en compte pour déterminer la portée du marché des drogues illicites. Les « produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés », tels que décrits par l'Organisation mondiale de la Santé, ont été exclus.

Criminalité cyberdépendante

Définie comme la criminalité organisée qui dépend de l'utilisation d'un ordinateur, d'un réseau informatique ou d'autres formes de technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit notamment de la propagation de virus ou d'autres logiciels malveillants, du piratage informatique, des attaques par déni de service distribué (DDoS), des ransomwares et de la fraude aux cryptomonnaies. Ces activités sont considérées comme étant menées dans le but d'obtenir un avantage monétaire ou matériel (par opposition à un objectif politique ou idéologique).

Criminalité financière

Désigne la criminalité organisée qui entraîne une perte financière pour l'État, l'entité et/ou les

particuliers par le biais d'une ou de plusieurs des activités suivantes :

- La fraude financière : il s'agit des cas où de l'argent et/ou des actifs financiers sont obtenus par la tromperie, y compris, mais sans s'y limiter, la fraude relative à la passation de marchés, l'usurpation d'identité, la fraude au marketing de masse, la fraude bancaire, les pyramides de Ponzi, etc.
- La fraude fiscale (y compris les activités telles que la fausse facturation) et l'évasion fiscale abusive : il s'agit de l'utilisation de moyens illégaux pour éviter de payer des impôts. Elle se produit lorsque le contribuable se soustrait à l'évaluation ou au paiement de l'impôt. En cas de fausse facturation, l'acteur qui cherche à maximiser son profit sur-facture ou sous-facture et la fausse déclaration dépend des taux d'imposition et de taxation relatifs. L'optimisation fiscale doit être distinguée de la fraude fiscale, où, dans le cas de cette dernière, quelqu'un agit contre la loi ou abuse de la lettre de la loi. En revanche, l'optimisation fiscale abusive respecte la lettre de la loi, mais en détourne l'objectif.
- Détournement de fonds : il s'agit de l'appropriation frauduleuse de biens ou de fonds confiés à une personne pour leur gestion et leur conservation, dans l'intention d'utiliser ces actifs à des fins personnelles. Le détournement de fonds se distingue de la fraude ordinaire par le fait que l'acteur qui s'empare de l'argent ou des biens a la confiance du propriétaire et un accès légitime aux produits de valeur avant de les utiliser pour son propre usage.
- Malversations : il s'agit de l'utilisation abusive de fonds provenant d'organismes étatiques, internationaux ou régionaux à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été accordés à l'origine.

Pour être considérées comme de la fraude financière, les activités susmentionnées doivent être commises par un groupe criminel organisé dans le but d'obtenir un gain financier ou un avantage professionnel. Ces activités, lorsqu'elles sont imputables à un autre marché criminel de l'Indice, relèvent de l'indicateur de ce marché. Par exemple, la fraude à la passation de marchés pour des contrats d'exploitation forestière relève de la criminalité liée à la flore.

Le blanchiment de produits illicites et le versement de pots-de-vin ne sont pas inclus dans cette catégorie, comme l'explique l'Annexe 1.

A2.3 Définitions des acteurs de la criminalité

Groupes de type mafieux

Ce terme désigne les groupes criminels organisés clairement définis. Cette typologie comprend également les milices et les groupes de guérilla principalement financés par des activités illicites. Il existe quatre caractéristiques déterminantes d'un groupe de type mafieux : un nom connu, un leadership défini, une emprise territoriale et une appartenance identifiable.

Réseaux criminels

Ce terme désigne un réseau informel d'associés criminels se livrant à des activités criminelles. Cela comprend également les groupes relativement petits qui ne contrôlent pas de territoire et n'ont pas de nom ou de chef connus. Ils sont impliqués dans le trafic de marchandises, mais n'ont pas d'emprise territoriale ni aucune des autres caractéristiques des groupes de type mafieux. Essentiellement, le réseaux et les entrepreneurs criminels sont définis par leur incapacité à répondre aux caractéristiques déterminantes des groupes de type mafieux.

Acteurs intégrés à l'Etat

Ce terme désigne des acteurs de la criminalité qui sont intégrés et agissent depuis l'intérieur de l'appareil d'État.

Acteurs étrangers

Ce terme désigne des acteurs de la criminalité étatiques ou non étatiques opérant en dehors de leur pays d'origine. Cela peut inclure non seulement des ressortissants étrangers, mais aussi des individus issus de groupes diasporiques qui se sont implantés dans le pays.

Acteurs du secteur privé

Ce terme désigne des individus ou des entités à la recherche de profits qui possèdent, gèrent ou contrôlent un segment de l'économie légale qui n'est pas détenu ou contrôlé par l'État, et qui collaborent ou coopèrent avec des acteurs de la criminalité de manière délibérée, sous la contrainte ou par négligence. Les activités comprennent, entre autres, de blanchir des revenus illicites, de jouer le rôle d'informateur et de fournir des services de représentation légale par des moyens contraires à l'éthique.

A2.4 Définitions des indicateurs de résilience

Leadership politique et gouvernance

Leadership politique et gouvernance

Ce terme fait référence au rôle du gouvernement d'un État en matière de lutte contre la criminalité organisée et à son efficacité à cet égard. Une leadership politique et une gouvernance forts indiquent une plus grande résilience de l'État face à la criminalité organisée.

Les gouvernements guident les citoyens en fonction de la position de l'État concernant la criminalité organisée, en défendant son rôle dans la lutte contre le phénomène et en définissant les bases de l'action.

RÉSILIENCE

L'Indice définit la « résilience » comme la capacité de résister et de perturber les activités criminelles organisées dans leur ensemble, plutôt que des marchés individuels, par le biais de mesures politiques, économiques, juridiques et sociales. La résilience fait référence aux mesures prises à la fois par les acteurs étatiques et non étatiques.

La plateforme d'où est tenu le discours sur la lutte contre la criminalité organisée reflète, dans une certaine mesure, le degré de priorité accordé à ce problème dans l'agenda national.

La gouvernance est fonction de la relation entre l'État et les populations gouvernées. Les dirigeants qui sont perçus comme légitimes dans leur intention et leurs actions fédèrent la société. La confiance des citoyens dans ceux qui les gouvernent est parfois directement liée aux conflits dans une société. La présence de la criminalité organisée peut tangiblement réduire la capacité de gouvernance et la légitimité du gouvernement aux yeux de la population. Lorsqu'il n'y a pas ou peu de confiance dans le gouvernement, la société peut devenir instable, créant ainsi des opportunités (supplémentaires) pour la criminalité organisée de combler le vide entre l'État et ses populations.

Transparence et responsabilité du gouvernement

Ce terme fait référence à la mesure dans laquelle un État met en place des mécanismes de surveillance pour empêcher la collusion de l'État dans des activités illicites. En d'autres termes, il s'agit de savoir si l'État crée ou non des opportunités pour réduire la corruption étatique et pour dissimuler le contrôle illégitime du pouvoir ou des ressources, y compris des ressources liées à la criminalité organisée.

Les gouvernements, en tant que représentants de leurs citoyens, sont chargés de superviser et de maintenir la loi et l'ordre social. En cas de violation de ce contrat, la confiance des citoyens dans les institutions de l'État est ébranlée (ce qui peut entraîner une vulnérabilité à la criminalité organisée) et peut impliquer la collusion de l'État avec la criminalité organisée. Les efforts visant à accroître la transparence, tels que l'affectation de ressources suffisantes pour la lutte contre la corruption, permettent de limiter les possibilités pour les criminels organisés d'exercer leur influence. Ainsi, plus un gouvernement est transparent, plus un État est résilient à la criminalité organisée.

Coopération internationale

Ce terme désigne les structures et les processus d'interaction, d'élaboration de politiques et de mise en œuvre concrète par les pays au-delà du niveau national afin de répondre à la criminalité organisée. Une forte coopération internationale est le signe de niveaux élevés de résilience de l'État à la criminalité organisée.

Alors que la criminalité organisée est un phénomène de plus en plus transnational, avec des acteurs

et des chaînes d'approvisionnement capables de traverser les frontières nationales et continentales, il est essentiel que les États collaborent à l'échelle mondiale pour lutter contre cette menace.

La ratification (et la rapidité de ratification) des traités internationaux pertinents en matière de criminalité organisée implique la volonté des États d'apporter des réponses au problème, dans le respect des normes internationales. Ces traités sont :

- La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles
- La Convention des Nations Unies contre la corruption
- La Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, 1988
- La Convention unique sur les stupéfiants, 1961
- La Convention sur les substances psychotropes, 1971
- Le Traité sur le commerce des armes
- La CITES

Au niveau international, pour les États membres, ces instruments constituent une base juridique suffisante pour mettre en œuvre des mesures de lutte contre la criminalité organisée. Ces mesures incluent la coopération en matière pénale, en particulier l'entraide judiciaire, l'extradition, le transfert des détenus condamnés et la confiscation transfrontalière d'avoirs. L'existence de telles structures et politiques, ainsi que la preuve de leur utilisation efficace, permettent une plus grande résilience de l'État face à la criminalité organisée.

Politiques et législations nationales

La coopération internationale est une composante essentielle de la lutte contre la criminalité organisée, car elle établit les fondements des réponses nationales. Ainsi, les politiques et législations nationales désignent l'action juridique et les structures mises en place par l'État pour lutter contre la criminalité organisée. Ces stratégies et législations nationales en matière de criminalité organisée sont adaptées aux besoins de l'État, à sa tradition juridique et à ses conditions sociales, économiques, culturelles et géographiques. Leur existence reflète une plus grande résilience de l'État face à la criminalité organisée.

Justice pénale et sécurité

Système judiciaire et détention

Ce terme désigne la capacité du système judiciaire d'un État à faire effectivement appliquer les jugements rendus dans les affaires liées à la criminalité organisée. Ceci repose sur le fait que le système judiciaire dispose de ressources suffisantes et qu'il fonctionne de manière indépendante et efficace à tous les niveaux de la chaîne juridique. Bien que le jugement des affaires soit sa fonction première, la capacité d'exécution est également une composante essentielle des activités d'un pouvoir judiciaire. Pour évaluer la capacité judiciaire d'un État, il convient de prendre en compte des éléments tels que la preuve que les leaders clés de la criminalité organisée sont poursuivis avec succès et, en particulier, le degré d'influence de la criminalité organisée au sein du système pénitentiaire. Lorsque le système pénitentiaire est sous l'emprise de la criminalité organisée, cela se répercute de manière significative sur le score. Ainsi, si le fait de disposer de plus de ressources et d'indépendance pour juger les affaires de criminalité organisée augmente la résilience d'un État, une impunité élevée la diminue.

Forces de l'ordre

Ce terme fait référence à la capacité de l'État à enquêter, à obtenir des renseignements, à protéger et à faire respecter ses règles et procédures en matière de criminalité organisée. En tant que première ligne du système pénal d'un État, les forces de l'ordre et les services de renseignement sont souvent en contact direct avec les activités de la criminalité organisée. Afin de traduire en justice les criminels, la capacité des forces de l'ordre d'un État à lutter contre la criminalité organisée repose sur le fait de disposer de ressources suffisantes et de savoir si l'État a investi dans des mécanismes d'application de la loi spécifiquement adaptés à la criminalité organisée. On peut donc dire qu'un État ayant des capacités accrues en matière de maintien de l'ordre est plus résilient à la criminalité organisée.

Intégrité territoriale

Ce terme fait référence à la capacité d'un État à contrôler son territoire et ses infrastructures contre les activités criminelles organisées, notamment sa capacité à contrôler efficacement ses frontières.

La localisation et la géographie d'un pays peuvent augmenter le risque d'exploitation par des groupes criminels organisés. Par exemple, les longues frontières sont moins susceptibles d'être efficacement réglementées, et les criminels sont donc plus susceptibles d'en profiter pour faire passer des marchandises illicites et des personnes sans se faire remarquer. De plus, le niveau d'engagement économique d'un État au niveau international, caractérisé par des éléments tels que ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, peut faciliter le transport de marchandises et de personnes (à la fois légitimement et illégalement) entre les pays.

Ainsi, plus les États mettent en place des ressources et des infrastructures pour gérer leur intégrité territoriale contre la criminalité organisée, plus leur résilience est élevée.

Action économique et financière

Lutte contre le blanchiment d'argent

Ce terme désigne la capacité d'un État à mettre en œuvre des mesures juridiques, réglementaires et opérationnelles pour lutter contre le blanchiment d'argent et d'autres menaces liées à l'intégrité du système financier.

Les profits que les criminels tirent de la criminalité organisée sont souvent dissimulés et canalisés dans des entreprises légales. En développant des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent, les États deviennent plus résilients face à la menace du blanchiment d'argent, qui est potentiellement à la base de toutes les formes de criminalité organisée.

Le Groupe d'action financière (Financial Action Task Force) est un organe qui a élaboré un ensemble de recommandations reconnues comme la norme internationale pour la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Elles constituent la base d'une réponse coordonnée à ces menaces pesant sur le système financier. Les États sont évalués par le biais d'évaluations réciproques entre pays afin de déterminer leur niveau de conformité à ces normes. Plus la conformité est élevée, plus les États sont résilients face à la criminalité organisée.

Capacité de réglementation économique

Ce terme fait référence à la capacité à contrôler, à gérer l'économie et à réglementer les transactions financières et économiques (tant au niveau national qu'international) afin que le commerce puisse prospérer dans le respect de l'État de droit. En d'autres termes, il s'agit de savoir si un acteur a mis en place et peut superviser efficacement les mécanismes qui garantissent des transactions économiques et des entreprises fonctionnant de manière prévisible et équitable, sans distorsion, comme les activités criminelles telles que l'extorsion et la taxation illicite.

Lorsque les acteurs sont capables de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et réglementations solides qui permettent et favorisent le développement du secteur privé, cela offre des options et des opportunités d'expansion aux entreprises légitimes et réglementées. Par ailleurs, cela décourage l'émergence d'entreprises informelles et illégales, ou empêche que des groupes criminels influencent abusivement les forces économiques, par le biais de réglementations parallèles, d'extorsion ou autres pratiques criminelles.

Il a été démontré que les États qui sont frappés de sanctions durables par la communauté internationale développent des moyens illicites pour contourner ou atténuer l'impact de ces sanctions.

Plus le nombre de réglementations économiques saines en place est élevé et plus le nombre et la durée des sanctions imposées à un État sont faibles, plus celui-ci est résilient face à la criminalité organisée.

Société civile et protection sociale

Soutien aux victimes et aux témoins

Ce terme désigne l'existence d'une assistance fournie aux victimes de diverses formes de criminalité organisée (par exemple, la traite des personnes, le trafic de drogue, l'extorsion ou la fraude).

Les mécanismes de soutien, les programmes de soins pour les victimes ainsi que les ressources allouées à ces initiatives créent un environnement dans lequel les citoyens peuvent se rétablir plus rapidement après avoir subi les effets des activités criminelles organisées.

De plus, des initiatives telles que les programmes de protection des témoins sont essentielles et souvent le seul moyen de poursuivre avec succès les criminels organisés. Plus ces programmes de soutien mis en place sont efficaces, plus les États sont résilients face à la criminalité organisée.

Prévention

Ce terme désigne l'existence de stratégies, de mesures, de systèmes d'affectation de ressources, de programmes et de processus visant à prévenir la criminalité organisée. Alors que la prévention concerne principalement les initiatives de l'État, ces cadres utilisent souvent une approche holistique des mesures préventives par le biais de la sensibilisation communautaire, reconnaissant que les citoyens engagés dans la prévention de la criminalité organisée contribuent à rendre l'État plus résilient.

Grâce à la prévention, les États peuvent mettre en place des mesures de protection contre la criminalité organisée en modifiant les comportements des groupes vulnérables et en réduisant la demande en activités illicites. Ainsi, plus le programme de prévention d'un État est robuste, plus il est résilient à la criminalité organisée.

Acteurs non étatiques

Du point de vue de la résilience, les acteurs non étatiques jouent un rôle dans la lutte contre la criminalité organisée. Ils complètent les initiatives des gouvernements et assurent un contrepoids aux gouvernements pour garantir la résilience face à la criminalité organisée. L'indicateur « acteurs non étatiques » mesure également à quel point les organisations de la société civile sont capables et autorisées à jouer un rôle dans la lutte contre la criminalité organisée à tous les niveaux, du soutien aux victimes à la prévention.

Les organisations de la société civile sont présentes dans les communautés locales, où l'appropriation des initiatives contre la criminalité organisée est formée, conduisant à des mesures de réponse plus durables. De même, les médias jouent un rôle essentiel en demandant des comptes aux gouvernements et en faisant entendre les voix des communautés par la mobilisation de la société civile contre la menace de la criminalité organisée. Ainsi, plus un État fait de la place à la société civile, plus il est résilient face à la criminalité organisée.



Annexe 3

Tableaux de classement

A3.1 Scores de criminalité

PAYS	2023	2021-23 CHANGEMENT DE SCORE
1. RÉP. DÉM. DU CONGO	7.35	-0.40
2. NIGÉRIA	7.28	+0.13
3. AFRIQUE DU SUD	7.18	+0.56
4. KENYA	7.02	+0.07
5. LIBYE	6.93	+0.38
6. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	6.75	-0.29
7. OUGANDA	6.55	+0.41
8. SOUDAN	6.37	-0.10
9. SOUDAN DU SUD	6.32	-0.02
10. CAMEROUN	6.27	-0.05
11. MOZAMBIQUE	6.20	-0.33
11. TANZANIE	6.20	+0.05
13. SOMALIE	6.13	+0.35
14. CÔTE D'IVOIRE	6.02	-0.13
15. MALI	5.93	+0.05
16. BURKINA FASO	5.92	+0.43
17. GHANA	5.80	-0.21
18. NIGER	5.70	-0.31
19. ÉTHIOPIE	5.68	+0.90
20. ANGOLA	5.58	+0.30
20. MADAGASCAR	5.58	0.00
22. SÉNÉGAL	5.52	+0.70
23. TCHAD	5.50	-0.36
23. LIBÉRIA	5.50	+0.45
25. ZIMBABWE	5.47	-0.20
26. BÉNIN	5.32	+0.07
27. TOGO	5.23	-0.09

PAYS	2023	2021-23 CHANGEMENT DE SCORE
28. GUINÉE-BISSAU	5.10	-0.35
29. ÉGYPTE	5.05	-0.11
30. SIERRA LEONE	4.95	-0.45
31. ALGÉRIE	4.88	+0.37
32. BURUNDI	4.87	+0.35
33. GABON	4.85	-0.05
34. MAROC	4.80	+0.01
35. CONGO, RÉP	4.78	-0.24
36. ZAMBIE	4.73	-0.19
37. DJIBOUTI	4.65	+0.66
38. GUINÉE	4.58	-0.62
39. GAMBIE	4.53	-0.29
40. MALAWI	4.48	+0.66
41. TUNISIE	4.45	+0.66
42. GUINÉE ÉQUATORIALE	4.38	+0.27
42. ESWATINI	4.38	+0.76
44. MAURITANIE	4.38	+0.01
45. MAURICE	4.37	-0.15
46. BOTSWANA	4.35	+0.64
47. NAMIBIE	4.30	-0.03
48. CABO VERDE	4.28	+0.25
49. ÉRYTHRÉE	3.97	-0.37
50. LESOTHO	3.92	+0.02
51. COMORES	3.92	+0.05
52. SEYCHELLES	3.90	+0.23
53. RWANDA	3.60	-0.07
54. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1.70	-0.08

A3.2 Scores des marchés criminels

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	1. TRAITE DES PERSONNES	2. TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	3. RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	4. TRAFIC D'ARMES	5. COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	6. COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATIONS SOUMIS À ACCISE	7. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE
1. NIGÉRIA	7.37 +0.32	7.5 0.0	6.0 0.0	8.0 n/a	8.5 +0.5	8.0 n/a	7.0 n/a	6.0 0.0
2. KENYA	6.93 +0.28	8.0 +0.5	7.5 +0.5	7.0 n/a	7.5 0.0	7.0 n/a	6.0 n/a	6.0 0.0
3. AFRIQUE DU SUD	6.87 +0.87	4.5 0.0	5.0 +1.0	8.0 n/a	8.0 0.0	7.0 n/a	7.0 n/a	5.0 +1.5
4. LIBYE	6.57 +0.47	8.5 -1.0	9.5 +1.5	9.0 n/a	9.0 -0.5	6.0 n/a	7.0 n/a	1.0 0.0
5. MALI	6.47 +0.32	7.5 +0.5	7.0 +1.0	8.0 n/a	8.0 0.0	6.5 n/a	7.0 n/a	5.0 0.0
6. TANZANIE	6.40 -0.15	6.5 0.0	7.0 +0.5	4.0 n/a	6.0 +0.5	7.0 n/a	7.0 n/a	7.0 -0.5
6. OUGANDA	6.40 +0.75	7.5 +0.5	6.5 +1.5	5.0 n/a	7.0 +0.5	7.5 n/a	6.0 n/a	7.0 +1.0
8. CAMEROUN	6.23 -0.02	6.5 0.0	5.5 0.0	6.0 n/a	7.5 +1.0	7.5 n/a	5.0 n/a	7.5 +0.5
9. RÉP. DÉM. DU CONGO	6.20 -0.30	7.5 +0.5	5.5 0.0	7.5 n/a	9.0 0.0	6.0 n/a	4.0 n/a	9.0 +0.5
10. ÉTHIOPIE	6.07 +1.12	8.0 +2.0	7.5 +1.0	6.0 n/a	8.5 +1.5	8.0 n/a	8.0 n/a	4.5 +1.0
11. GHANA	6.00 -0.15	7.0 +0.5	5.5 +0.5	3.5 n/a	6.0 +1.0	5.0 n/a	4.5 n/a	7.0 +0.5
12. CÔTE D'IVOIRE	5.93 -0.12	7.0 +0.5	6.5 0.0	5.5 n/a	7.0 0.0	7.0 n/a	3.5 n/a	6.0 0.0
13. MOZAMBIQUE	5.90 -0.15	4.5 +0.5	5.5 +0.5	5.0 n/a	6.5 +1.0	4.0 n/a	4.5 n/a	8.0 0.0
14. BURKINA FASO	5.83 +0.48	7.0 +1.0	4.5 +0.5	6.5 n/a	8.0 0.0	6.0 n/a	6.5 n/a	5.5 +1.5
15. NIGER	5.70 -0.20	7.5 +0.5	8.0 +1.0	4.0 n/a	8.0 0.0	7.0 n/a	5.0 n/a	2.0 0.0
16. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	5.60 -0.10	7.5 0.0	5.5 +1.0	6.5 n/a	9.0 +0.5	7.0 n/a	4.5 n/a	7.0 +0.5
17. SÉNÉGAL	5.53 +0.53	5.5 +0.5	5.0 0.0	4.5 n/a	5.0 +0.5	7.5 n/a	6.0 n/a	7.5 0.0
18. BÉNIN	5.43 +0.18	6.5 +0.5	4.0 0.0	4.0 n/a	6.0 +0.5	7.0 n/a	5.0 n/a	6.0 0.0
19. LIBÉRIA	5.40 +0.30	6.0 0.0	3.0 0.0	4.0 n/a	5.0 +0.5	6.5 n/a	4.5 n/a	6.0 +0.5
20. MADAGASCAR	5.27 -0.03	6.0 0.0	3.0 0.0	5.5 n/a	6.0 +1.5	4.0 n/a	4.0 n/a	8.0 +0.5
20. SOMALIE	5.27 +0.82	8.0 0.0	7.5 0.0	9.5 n/a	9.0 +0.5	6.0 n/a	5.0 n/a	7.0 +1.0
22. SOUDAN	5.23 -0.32	8.0 0.0	8.0 +0.5	4.5 n/a	9.0 +0.5	3.0 n/a	2.5 n/a	2.5 +1.0
23. ALGÉRIE	5.17 +0.52	4.0 -0.5	7.0 +0.5	3.0 n/a	4.5 -0.5	6.0 n/a	6.5 n/a	2.0 0.0
23. ANGOLA	5.17 -0.03	6.5 +0.5	5.0 +1.0	2.0 n/a	6.0 0.0	4.5 n/a	6.0 n/a	7.5 +0.5
25. SOUDAN DU SUD	5.13 -0.17	8.5 0.0	5.5 0.0	5.0 n/a	8.0 0.0	6.0 n/a	5.0 n/a	7.0 -0.5
26. TCHAD	5.10 -0.25	7.0 0.0	7.5 +0.5	5.0 n/a	8.5 +0.5	5.0 n/a	4.5 n/a	1.5 0.0

PAYS	8. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	9. CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	10. COMMERCE D'HÉROÏNE	11. COMMERCE DE COCAÏNE	12. COMMERCE DE CANNABIS	13. COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	14. CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	15. CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
1. NIGÉRIA	7.0 +0.5	8.0 0.0	6.0 0.0	7.0 +0.5	8.0 0.0	8.5 +0.5	8.0 n/a	7.0 n/a
2. KENYA	7.0 0.0	7.0 0.0	7.5 0.0	6.0 0.0	6.5 0.0	5.5 +1.0	8.0 n/a	7.5 n/a
3. AFRIQUE DU SUD	8.0 +0.5	8.0 +0.5	7.5 0.0	7.0 +1.5	5.0 +1.5	8.5 0.0	7.0 n/a	7.5 n/a
4. LIBYE	3.5 0.0	9.5 +1.0	2.5 0.0	5.5 +1.5	7.0 -0.5	7.5 +0.5	3.5 n/a	9.5 n/a
5. MALI	5.0 -0.5	8.0 +0.5	3.0 0.0	6.0 0.0	7.0 0.0	7.0 +0.5	5.0 n/a	7.0 n/a
6. TANZANIE	8.0 0.0	6.5 0.0	8.0 +0.5	6.0 +1.0	7.0 0.0	5.5 0.0	5.0 n/a	5.5 n/a
6. OUGANDA	7.0 +0.5	8.0 +1.0	6.0 +1.0	4.5 +1.0	6.5 +0.5	4.0 0.0	6.0 n/a	7.5 n/a
8. CAMEROUN	7.5 0.0	7.5 0.0	4.5 0.0	3.5 0.0	7.0 0.0	7.0 0.0	5.0 n/a	6.0 n/a
9. RÉP. DÉM. DU CONGO	8.0 0.0	9.5 +0.5	4.0 0.0	4.0 -0.5	7.0 0.0	2.5 0.0	2.5 n/a	7.0 n/a
10. ÉTHIOPIE	6.0 +0.5	6.0 +0.5	3.5 +0.5	4.0 0.0	6.0 +0.5	3.0 0.0	5.0 n/a	7.0 n/a
11. GHANA	6.5 +0.5	7.5 0.0	6.0 0.0	6.5 0.0	6.0 +0.5	7.0 0.0	6.0 n/a	6.0 n/a
12. CÔTE D'IVOIRE	6.5 0.0	6.0 -1.5	4.0 +0.5	5.5 +0.5	6.5 +0.5	6.0 0.0	5.5 n/a	6.5 n/a
13. MOZAMBIQUE	8.0 0.0	8.0 0.0	8.0 +0.5	6.0 +2.5	4.0 0.0	7.0 0.0	3.0 n/a	6.5 n/a
14. BURKINA FASO	6.5 +0.5	8.5 0.0	4.0 0.0	4.0 0.0	4.0 +1.0	5.5 -0.5	5.5 n/a	5.5 n/a
15. NIGER	5.0 +0.5	7.5 0.0	3.0 0.0	6.5 +0.5	7.0 0.0	7.5 +0.5	1.0 n/a	6.5 n/a
16. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	8.0 0.0	10.0 +1.0	1.5 0.0	1.5 0.0	3.5 +0.5	7.0 0.0	2.0 n/a	3.5 n/a
17. SÉNÉGAL	7.0 0.0	4.5 +1.0	3.0 +0.5	7.0 +0.5	7.0 +1.0	3.0 +0.5	5.0 n/a	5.5 n/a
18. BÉNIN	5.0 -0.5	5.0 0.0	4.5 0.0	7.0 +1.0	5.0 +1.0	6.0 0.0	4.5 n/a	6.0 n/a
19. LIBÉRIA	6.0 0.0	7.0 +0.5	5.0 0.0	6.5 +1.0	6.0 0.0	3.5 +0.5	4.5 n/a	7.5 n/a
20. MADAGASCAR	7.5 +0.5	8.0 +0.5	7.0 0.0	3.0 +0.5	6.5 +0.5	2.5 +0.5	2.0 n/a	6.0 n/a
20. SOMALIE	5.5 +1.0	3.0 +1.0	2.5 +0.5	2.0 0.0	2.0 0.0	2.5 +0.5	2.5 n/a	7.0 n/a
22. SOUDAN	5.5 0.0	8.5 +1.0	2.5 +0.5	2.5 0.0	7.5 -0.5	5.0 +0.5	2.5 n/a	7.0 n/a
23. ALGÉRIE	5.5 +1.0	7.0 +0.5	2.5 +0.5	4.0 +0.5	7.0 +0.5	6.5 +1.0	4.0 n/a	8.0 n/a
23. ANGOLA	5.5 +1.0	8.0 -0.5	3.0 0.0	6.5 +0.5	4.5 0.0	2.5 0.0	5.0 n/a	5.0 n/a
25. SOUDAN DU SUD	6.5 -0.5	8.5 +0.5	2.0 0.0	1.5 0.0	4.0 0.0	1.0 0.0	1.0 n/a	7.5 n/a
26. TCHAD	3.5 0.0	8.0 +1.0	2.0 0.0	4.5 0.0	6.0 0.0	7.5 +0.5	3.0 n/a	3.0 n/a

INDICE DU CRIME ORGANISÉ EN AFRIQUE 2023

PAYS	MARCHÉS CRIMINELS (MOYENNE)	1. TRAITE DES PERSONNES	2. TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS	3. RACKET D'EXTORSION ET CHANTAGE À LA PROTECTION	4. TRAFIC D'ARMES	5. COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON	6. COMMERCE ILLICITE DE BIENS DE CONSOMMATIONS SOUMIS À ACCISE	7. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE
26. ÉGYPTE	5.10 +0.15	6.0 +0.5	6.0 +0.5	3.5 n/a	7.0 0.0	6.0 n/a	3.5 n/a	1.0 0.0
26. MAROC	5.10 +0.15	5.5 0.0	7.0 +0.5	5.0 n/a	2.0 -1.0	6.5 n/a	6.0 n/a	2.0 -1.0
29. ZIMBABWE	5.03 -0.17	5.5 0.0	3.5 0.0	2.5 n/a	4.5 +0.5	4.0 n/a	6.5 n/a	4.5 -1.0
30. TUNISIE	5.00 +0.80	4.0 0.0	8.0 +1.0	2.0 n/a	3.0 -2.0	6.0 n/a	5.5 n/a	3.5 0.0
31. GUINÉE	4.77 -0.38	7.0 0.0	4.0 +1.0	1.0 n/a	5.5 -0.5	5.0 n/a	4.5 n/a	5.0 +0.5
31. MALAWI	4.77 +0.62	5.0 +0.5	4.5 +1.0	2.0 n/a	4.5 0.0	7.0 n/a	6.0 n/a	5.0 +1.0
31. TOGO	4.77 -0.13	5.5 -0.5	3.5 0.0	1.5 n/a	4.0 0.0	7.0 n/a	5.5 n/a	4.0 -1.0
34. GAMBIE	4.67 -0.48	6.0 -1.0	5.0 0.0	1.0 n/a	2.5 0.0	6.5 n/a	2.5 n/a	7.0 0.0
35. BURUNDI	4.63 +0.23	8.5 0.0	6.5 +1.0	4.5 n/a	8.0 0.0	5.5 n/a	6.0 n/a	2.0 0.0
36. GABON	4.60 -0.20	5.5 0.0	5.5 0.0	1.0 n/a	4.5 0.0	7.0 n/a	3.0 n/a	8.5 0.0
36. GUINÉE-BISSAU	4.60 -0.30	5.5 0.0	2.5 0.0	4.0 n/a	5.5 0.0	3.0 n/a	4.0 n/a	8.5 0.0
36. SIERRA LEONE	4.60 -0.45	5.0 0.0	4.0 0.0	2.0 n/a	3.5 0.0	4.0 n/a	3.5 n/a	7.0 +0.5
39. CONGO, RÉP	4.47 -0.33	6.5 0.0	4.5 0.0	3.0 n/a	5.0 0.0	5.5 n/a	3.0 n/a	8.0 0.0
39. ZAMBIE	4.47 -0.13	5.0 0.0	3.0 0.0	2.5 n/a	3.5 -0.5	4.5 n/a	5.0 n/a	7.5 -0.5
41. BOTSWANA	4.40 +0.60	4.5 0.0	3.5 +0.5	4.0 n/a	4.0 +1.0	5.0 n/a	5.5 n/a	2.5 +0.5
42. DJIBOUTI	4.30 +0.70	6.5 +0.5	7.5 +0.5	3.5 n/a	7.5 +1.5	5.5 n/a	6.5 n/a	2.0 0.0
43. MAURITANIE	4.27 +0.27	7.5 0.0	6.5 +0.5	2.5 n/a	3.5 -0.5	6.0 n/a	6.0 n/a	1.0 0.0
44. MAURICE	4.13 -0.27	4.5 0.0	3.5 0.0	1.5 n/a	2.5 +0.5	4.0 n/a	2.0 n/a	3.5 +1.5
45. NAMIBIE	4.10 +0.20	3.5 0.0	2.5 0.0	3.0 n/a	3.0 0.0	4.5 n/a	3.5 n/a	6.5 0.0
46. RWANDA	4.00 -0.10	5.0 0.0	2.5 0.0	1.0 n/a	5.0 0.0	6.0 n/a	4.0 n/a	2.5 -0.5
47. CABO VERDE	3.97 +0.27	4.5 0.0	2.0 0.0	5.0 n/a	3.0 +0.5	4.0 n/a	4.5 n/a	2.0 -0.5
48. ÉRYTHRÉE	3.93 -0.12	9.0 0.0	9.5 0.0	1.0 n/a	7.5 +1.0	3.0 n/a	7.0 n/a	1.5 0.0
49. ESWATINI	3.87 +0.62	4.0 0.0	4.5 +1.5	4.5 n/a	4.0 0.0	4.0 n/a	4.5 n/a	2.5 +0.5
50. COMORES	3.73 -0.12	5.0 0.0	6.5 +1.0	1.5 n/a	3.5 0.0	3.5 n/a	4.0 n/a	3.0 0.0
51. GUINÉE ÉQUATORIALE	3.57 -0.28	4.5 0.0	2.0 0.0	2.0 n/a	5.5 +0.5	2.0 n/a	2.0 n/a	8.0 -0.5
52. SEYCHELLES	3.50 -0.10	4.0 0.0	3.5 0.0	1.0 n/a	3.5 0.0	3.0 n/a	2.0 n/a	4.0 0.0
53. LESOTHO	3.43 -0.12	4.0 0.0	3.5 +0.5	2.0 n/a	4.0 +1.0	1.0 n/a	3.5 n/a	1.0 0.0
54. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1.70 -0.10	1.5 0.0	1.0 -0.5	1.0 n/a	1.5 -0.5	1.5 n/a	1.5 n/a	2.5 0.0

PAYS	8. CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE	9. CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES NON RENOUVELABLES	10. COMMERCE D'HÉROÏNE	11. COMMERCE DE COCAÏNE	12. COMMERCE DE CANNABIS	13. COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE	14. CRIMINALITÉ CYBER- DÉPENDANTE	15. CRIMINALITÉ FINANCIÈRE
26. ÉGYPTE	5.5 +0.5	4.0 0.0	5.5 0.0	2.5 +0.5	7.5 +0.5	8.0 +1.0	2.5 n/a	8.0 n/a
26. MAROC	4.5 0.0	1.5 -1.5	4.0 +1.0	6.0 0.0	9.0 0.0	6.0 0.0	4.0 n/a	7.5 n/a
29. ZIMBABWE	7.0 -0.5	8.5 +0.5	4.0 0.0	3.5 +0.5	6.0 0.0	5.5 +0.5	4.5 n/a	5.5 n/a
30. TUNISIE	5.0 +1.5	5.5 +0.5	3.5 +1.5	4.0 +1.0	7.0 +2.0	6.0 +2.0	4.0 n/a	8.0 n/a
31. GUINÉE	6.5 +0.5	7.0 +0.5	2.5 0.0	7.0 0.0	4.5 0.0	4.5 0.0	2.0 n/a	5.5 n/a
31. MALAWI	6.5 +0.5	4.5 +0.5	4.0 -0.5	3.5 +1.0	6.5 +0.5	3.0 +1.0	2.5 n/a	7.0 n/a
31. TOGO	5.5 -0.5	6.5 +0.5	2.5 -0.5	5.5 +0.5	7.0 +0.5	5.0 +1.0	5.0 n/a	3.5 n/a
34. GAMBIE	4.0 +0.5	4.5 0.0	4.5 0.0	7.0 +0.5	7.0 0.0	4.0 0.0	3.0 n/a	5.5 n/a
35. BURUNDI	4.0 -0.5	4.0 0.0	3.0 0.0	2.5 0.0	3.5 0.0	3.0 +0.5	2.0 n/a	6.5 n/a
36. GABON	7.0 0.0	3.0 0.0	2.5 0.0	3.0 +0.5	4.0 0.0	5.0 0.0	2.5 n/a	7.0 n/a
36. GUINÉE-BISSAU	6.5 +1.0	1.0 0.0	5.0 0.0	8.5 +0.5	5.0 -0.5	2.0 0.0	2.0 n/a	6.0 n/a
36. SIERRA LEONE	6.5 0.0	7.0 +0.5	2.5 +0.5	5.5 +1.0	7.0 0.0	6.0 +1.0	1.5 n/a	4.0 n/a
39. CONGO, RÉP	7.0 0.0	4.0 +0.5	2.0 -0.5	6.0 +1.0	4.0 0.0	2.0 0.0	2.5 n/a	4.0 n/a
39. ZAMBIE	5.0 +0.5	5.5 0.0	4.5 +0.5	3.5 +0.5	5.0 0.0	3.5 -0.5	4.0 n/a	5.0 n/a
41. BOTSWANA	7.5 0.0	3.5 0.0	3.5 0.0	3.5 0.0	4.5 +0.5	4.0 +0.5	5.0 n/a	5.5 n/a
42. DJIBOUTI	5.0 +1.0	3.0 +1.0	2.5 0.0	2.0 +0.5	3.5 0.0	1.5 0.0	1.5 n/a	6.5 n/a
43. MAURITANIE	4.0 +0.5	3.5 0.0	1.5 0.0	4.5 0.0	7.0 +0.5	3.0 +1.0	1.5 n/a	6.0 n/a
44. MAURICE	3.0 0.0	4.0 0.0	8.0 0.0	3.5 0.0	5.5 0.0	8.0 0.0	4.0 n/a	4.5 n/a
45. NAMIBIE	5.5 +1.0	4.5 +0.5	3.0 0.0	4.5 0.0	3.5 +0.5	4.5 0.0	5.0 n/a	4.5 n/a
46. RWANDA	4.0 -1.0	8.5 +0.5	3.0 0.0	2.5 0.0	4.0 0.0	1.5 -1.5	4.5 n/a	6.0 n/a
47. CABO VERDE	4.0 0.0	1.0 0.0	4.0 0.0	7.5 +0.5	5.5 +0.5	4.0 -0.5	4.5 n/a	4.0 n/a
48. ÉRYTHRÉE	3.0 +1.0	2.0 0.0	3.0 0.0	1.5 0.0	4.0 0.0	1.5 0.0	1.5 n/a	4.0 n/a
49. ESWATINI	2.0 0.0	3.0 0.0	3.0 0.0	3.0 0.0	5.5 0.0	3.0 0.0	5.0 n/a	5.5 n/a
50. COMORES	6.0 +0.5	2.0 +1.0	4.5 +0.5	2.0 0.0	3.5 +0.5	4.5 -1.5	1.5 n/a	5.0 n/a
51. GUINÉE ÉQUATORIALE	5.0 0.0	6.0 0.0	2.0 +0.5	2.0 +0.5	3.5 0.0	1.5 +0.5	1.5 n/a	6.0 n/a
52. SEYCHELLES	4.5 +0.5	1.0 0.0	8.0 +0.5	4.5 +1.5	3.5 +0.5	3.0 +0.5	2.5 n/a	4.5 n/a
53. LESOTHO	3.0 +0.5	6.0 +0.5	3.5 0.0	5.0 -0.5	5.5 +1.0	3.5 +0.5	1.0 n/a	5.0 n/a
54. SAO TOMÉ-ET- PRINCIPE	2.0 0.0	1.0 0.0	2.0 0.0	2.0 0.0	2.5 0.0	1.5 +0.5	1.0 n/a	3.0 n/a

A3.3 Scores des acteurs de la criminalité

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	1. GROUPES DE TYPE MAFIEUX	2. RÉSEAUX CRIMINELS	3. ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	4. ACTEURS ÉTRANGERS	5. ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
1. RÉP. DÉM. DU CONGO	8.50 -0.50	9.0 0.0	9.0 0.0	9.0 0.0	9.0 0.0	6.5 n/a
2. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	7.90 -0.48	8.0 -1.0	8.0 0.0	9.0 +0.5	9.0 +1.0	5.5 n/a
3. AFRIQUE DU SUD	7.50 +0.25	7.5 +0.5	8.0 +1.0	8.0 +0.5	7.5 0.0	6.5 n/a
3. SOUDAN DU SUD	7.50 +0.13	5.0 +0.5	7.5 -0.5	9.0 0.0	8.0 0.0	8.0 n/a
3. SOUDAN	7.50 +0.13	6.5 0.0	7.5 0.0	8.5 +0.5	8.0 +0.5	7.0 n/a
6. LIBYE	7.30 +0.30	9.0 +1.0	7.5 0.0	9.5 +1.0	5.5 +1.5	5.0 n/a
7. NIGÉRIA	7.20 -0.05	5.5 0.0	8.5 -0.5	7.5 0.0	7.5 +0.5	7.0 n/a
8. KENYA	7.10 -0.15	7.0 0.0	8.0 +0.5	8.0 0.0	6.5 0.0	6.0 n/a
9. SOMALIE	7.00 -0.13	9.5 0.0	7.5 0.0	7.0 0.0	5.5 +1.0	5.5 n/a
10. OUGANDA	6.70 +0.08	5.5 +0.5	6.5 -0.5	8.0 +0.5	7.0 0.0	6.5 n/a
11. MOZAMBIQUE	6.50 -0.50	5.0 +1.5	8.0 0.0	9.0 0.0	7.5 0.0	3.0 n/a
12. CAMEROUN	6.30 -0.08	4.5 +0.5	7.5 0.0	8.0 0.0	7.0 +1.0	4.5 n/a
13. CÔTE D'IVOIRE	6.10 -0.15	3.5 +0.5	7.0 0.0	7.5 +0.5	7.5 -0.5	5.0 n/a
14. ANGOLA	6.00 +0.63	3.5 +0.5	6.0 +0.5	8.0 0.0	5.0 0.0	7.5 n/a
14. BURKINA FASO	6.00 +0.38	4.0 +0.5	7.0 +0.5	7.0 +0.5	6.0 0.0	6.0 n/a
14. TANZANIE	6.00 +0.25	3.5 +0.5	7.0 0.0	6.5 -0.5	6.5 +0.5	6.5 n/a
17. TCHAD	5.90 -0.48	5.0 -0.5	6.5 0.0	8.5 0.0	5.0 0.0	4.5 n/a
17. MADAGASCAR	5.90 +0.03	4.5 +0.5	5.0 0.0	8.0 +0.5	6.5 -0.5	5.5 n/a
17. ZIMBABWE	5.90 -0.23	3.5 0.0	7.5 0.0	8.0 0.0	6.0 +0.5	4.5 n/a
20. NIGER	5.70 -0.43	4.0 0.0	7.5 +0.5	8.5 0.0	5.5 +0.5	3.0 n/a
20. TOGO	5.70 -0.05	1.0 0.0	7.0 0.0	7.5 0.0	7.0 -0.5	6.0 n/a
22. GHANA	5.60 -0.28	3.0 0.0	6.5 0.0	7.5 0.0	6.5 0.0	4.5 n/a
22. GUINÉE-BISSAU	5.60 -0.40	1.0 0.0	8.0 0.0	8.5 0.0	6.5 0.0	4.0 n/a
22. LIBÉRIA	5.60 +0.60	3.0 0.0	6.5 +0.5	6.5 +0.5	6.0 +1.0	6.0 n/a
25. SÉNÉGAL	5.50 +0.88	3.0 +0.5	6.0 +0.5	5.0 +0.5	6.5 +0.5	7.0 n/a
26. MALI	5.40 -0.23	4.0 +1.0	7.0 0.0	8.0 -0.5	4.0 0.0	4.0 n/a
27. ÉTHIOPIE	5.30 +0.68	2.0 0.0	6.5 0.0	5.0 +1.0	6.0 0.0	7.0 n/a

PAYS	ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ (MOYENNE)	1. GROUPES DE TYPE MAFIEUX	2. RÉSEAUX CRIMINELS	3. ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT	4. ACTEURS ÉTRANGERS	5. ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ
27. SIERRA LEONE	5.30 -0.45	2.5 -1.0	6.0 +0.5	6.5 -0.5	7.5 +0.5	4.0 n/a
29. BÉNIN	5.20 -0.05	2.0 +1.0	5.5 -0.5	6.0 0.0	8.0 0.0	4.5 n/a
29. GUINÉE ÉQUATORIALE	5.20 +0.83	1.0 0.0	2.0 -0.5	9.0 0.0	5.5 +0.5	8.5 n/a
31. BURUNDI	5.10 +0.48	2.0 +1.0	4.5 0.0	9.0 0.0	4.0 0.0	6.0 n/a
31. CONGO, RÉP	5.10 -0.15	3.0 0.0	6.5 +0.5	8.0 0.0	5.0 +1.0	3.0 n/a
31. GABON	5.10 +0.10	1.0 0.0	5.0 0.0	8.0 0.0	6.0 0.0	5.5 n/a
34. DJIBOUTI	5.00 +0.63	1.5 0.0	5.0 0.0	5.5 +0.5	7.0 +1.0	6.0 n/a
34. ÉGYPTE	5.00 -0.38	3.0 0.0	5.5 0.0	8.5 +0.5	5.0 0.0	3.0 n/a
34. ZAMBIE	5.00 -0.25	3.0 0.0	5.0 0.0	6.5 +0.5	7.5 +0.5	3.0 n/a
37. ESWATINI	4.90 +0.90	2.0 +0.5	5.5 0.0	6.0 +1.0	5.0 +1.0	6.0 n/a
38. ALGÉRIE	4.60 +0.23	1.5 +0.5	5.0 0.0	7.5 +0.5	5.0 +0.5	4.0 n/a
38. CABO VERDE	4.60 +0.23	3.0 +0.5	4.5 +0.5	4.0 0.0	7.0 0.0	4.5 n/a
38. MAURICE	4.60 -0.03	2.0 0.0	6.5 +0.5	6.0 0.0	4.5 0.0	4.0 n/a
41. MAURITANIE	4.50 -0.25	1.5 -1.0	5.0 +0.5	6.5 -0.5	6.0 +1.0	3.5 n/a
41. MAROC	4.50 -0.13	1.5 +0.5	6.5 0.0	7.5 +0.5	4.0 0.0	3.0 n/a
41. NAMIBIE	4.50 -0.25	2.5 -0.5	5.5 +0.5	5.0 0.0	6.0 0.0	3.5 n/a
44. GAMBIE	4.40 -0.10	1.0 0.0	6.5 0.0	6.5 0.0	4.0 0.0	4.0 n/a
44. GUINÉE	4.40 -0.85	1.0 0.0	6.0 +1.0	7.5 -0.5	6.5 -0.5	1.0 n/a
44. LESOTHO	4.40 +0.15	3.0 +2.0	5.5 +0.5	6.0 0.0	5.0 0.0	2.5 n/a
47. BOTSWANA	4.30 +0.68	1.0 0.0	5.5 0.0	4.0 +1.0	5.5 +0.5	5.5 n/a
47. SEYCHELLES	4.30 +0.55	2.0 0.0	5.0 +0.5	5.5 +1.0	5.0 +1.0	4.0 n/a
49. MALAWI	4.20 +0.70	2.0 0.0	4.5 +1.5	4.0 0.0	5.5 +0.5	5.0 n/a
50. COMORES	4.10 +0.23	1.0 0.0	4.5 0.0	7.0 +1.0	5.0 +1.0	3.0 n/a
51. ÉRYTHRÉE	4.00 -0.63	1.0 0.0	5.5 0.0	9.5 0.0	2.5 0.0	1.5 n/a
52. TUNISIE	3.90 +0.53	1.5 +0.5	4.5 +0.5	6.5 +1.0	2.5 -0.5	4.5 n/a
53. RWANDA	3.20 -0.05	1.0 0.0	3.0 0.0	5.0 0.0	4.0 0.0	3.0 n/a
54. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	1.70 -0.05	1.0 0.0	1.5 -0.5	3.0 +1.0	2.0 0.0	1.0 n/a

A3.4 Scores de résilience

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	1. LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	2. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	3. COOPÉRATION INTERNATIONALE	4. POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5. SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION
1. CABO VERDE	6.58 +0.25	7.0 +0.5	7.0 +1.0	8.5 0.0	7.0 0.0	7.5 +0.5
2. NIGÉRIA	5.79 +0.29	5.5 0.0	5.0 0.0	7.5 +0.5	7.5 +0.5	5.0 +0.5
2. SÉNÉGAL	5.79 +0.21	5.5 0.0	5.0 +1.0	7.0 +1.0	6.5 0.0	5.0 0.0
4. AFRIQUE DU SUD	5.63 -0.17	5.5 -0.5	5.5 0.0	6.0 -0.5	7.0 +0.5	6.0 0.0
5. MAURICE	5.54 -0.13	6.0 0.0	6.0 0.0	6.5 0.0	6.0 0.0	5.5 0.0
5. RWANDA	5.54 +0.04	5.5 0.0	4.5 -1.0	5.0 0.0	6.0 0.0	5.0 0.0
7. BOTSWANA	5.46 -0.17	5.0 -1.0	4.0 -1.0	8.5 +0.5	7.0 +1.0	6.0 -0.5
7. GHANA	5.46 +0.08	6.0 +0.5	5.5 0.0	6.5 0.0	5.0 0.0	5.0 0.0
9. KENYA	5.33 +0.13	5.0 0.0	5.0 +0.5	7.5 +0.5	7.0 +1.0	5.0 -0.5
10. SEYCHELLES	5.21 +0.63	5.0 0.0	5.5 +0.5	6.5 +0.5	5.5 0.0	6.0 0.0
11. GAMBIE	5.17 +0.17	5.5 +0.5	5.0 0.0	5.5 +1.0	5.0 0.0	4.5 -0.5
12. CÔTE D'IVOIRE	5.13 +0.71	5.5 +1.0	4.5 +0.5	6.0 0.0	5.0 +0.5	5.0 -0.5
13. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	4.92 0.00	6.0 0.0	5.0 0.0	7.0 0.0	7.0 0.0	6.0 0.0
14. ÉTHIOPIE	4.75 -0.63	4.0 -1.0	4.5 -0.5	6.0 0.0	6.0 0.0	5.0 0.0
15. MAROC	4.63 0.00	4.5 0.0	3.5 0.0	6.0 0.0	6.5 +0.5	4.0 0.0
16. MALAWI	4.58 +0.29	5.5 +0.5	5.0 +0.5	5.5 +1.0	5.5 0.0	5.0 +1.0
17. NAMIBIE	4.54 -0.42	4.5 -0.5	4.0 -1.0	7.0 0.0	6.0 -0.5	4.0 -0.5
17. ZAMBIE	4.54 +0.21	4.5 +0.5	3.5 +0.5	5.5 +0.5	6.5 0.0	5.0 0.0
19. ANGOLA	4.50 +0.08	5.0 0.0	5.0 +0.5	5.0 0.0	5.0 0.0	3.5 0.0
19. TOGO	4.50 +0.50	3.5 +0.5	4.0 +1.0	6.0 +0.5	5.5 +1.0	4.0 +0.5
19. TUNISIE	4.50 -0.33	4.5 0.0	4.0 -1.0	5.0 0.0	6.0 -0.5	3.5 -1.0
22. ALGÉRIE	4.38 -0.25	4.5 0.0	3.0 -1.0	5.0 0.0	6.0 0.0	3.0 -1.0
22. DJIBOUTI	4.38 -0.13	4.0 -0.5	3.0 0.0	6.5 0.0	4.5 -1.0	4.0 0.0
24. TANZANIE	4.13 +0.08	5.5 0.0	2.5 +0.5	4.5 +0.5	5.5 0.0	5.0 0.0
25. SIERRA LEONE	4.04 +0.58	4.5 +1.0	4.0 +0.5	5.0 +1.0	3.5 +1.0	3.0 +1.0
26. LESOTHO	3.92 +0.25	4.0 0.0	3.5 0.0	7.0 +1.0	5.0 -0.5	3.0 0.0

PAYS	6. FORCES DE L'ORDRE	7. INTÉGRITÉ TERRITORIALE	8. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	9. CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	10. SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	11. PRÉVENTION	12. ACTEURS NON ÉTATIQUES
1. CABO VERDE	6.0 0.0	7.5 0.0	5.0 0.0	6.0 0.0	4.0 +0.5	6.5 +0.5	7.0 0.0
2. NIGÉRIA	5.0 +0.5	5.0 +0.5	5.0 0.0	6.5 0.0	5.0 0.0	5.5 +0.5	7.0 +0.5
2. SÉNÉGAL	6.0 0.0	7.0 +0.5	5.0 0.0	5.5 0.0	5.0 0.0	5.0 0.0	7.0 0.0
4. AFRIQUE DU SUD	4.5 -0.5	6.0 0.0	5.5 -0.5	6.0 0.0	4.0 0.0	4.5 -0.5	7.0 0.0
5. MAURICE	5.5 0.0	5.5 0.0	4.0 +0.5	7.0 0.0	4.0 -1.5	5.0 0.0	5.5 -0.5
5. RWANDA	7.0 0.0	6.5 +0.5	6.0 0.0	6.5 +0.5	5.5 0.0	5.5 +0.5	3.5 0.0
7. BOTSWANA	5.0 0.0	5.0 0.0	5.0 +0.5	6.0 +0.5	4.5 -1.0	4.5 0.0	5.0 -1.0
7. GHANA	4.5 0.0	6.0 0.0	6.0 0.0	6.5 +0.5	3.5 0.0	4.0 0.0	7.0 0.0
9. KENYA	4.5 0.0	6.0 0.0	6.0 0.0	5.5 +0.5	3.0 0.0	3.0 -0.5	6.5 0.0
10. SEYCHELLES	5.0 +1.0	5.0 +0.5	4.5 +1.5	4.5 +1.5	4.5 +0.5	5.0 0.0	5.5 +1.5
11. GAMBIE	5.0 -0.5	6.5 0.0	5.5 0.0	5.5 0.0	3.5 +1.0	4.0 +0.5	6.5 0.0
12. CÔTE D'IVOIRE	5.5 +0.5	5.0 +1.0	5.0 0.0	5.0 +1.5	4.5 +1.0	5.5 +2.5	5.0 +0.5
13. SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	5.0 0.0	5.0 0.0	3.0 0.0	3.0 0.0	4.0 0.0	3.0 0.0	5.0 0.0
14. ÉTHIOPIE	3.5 -0.5	4.0 -2.0	7.0 0.0	5.0 -1.0	3.0 -1.5	5.0 0.0	4.0 -1.0
15. MAROC	5.5 0.0	6.0 0.0	3.5 0.0	4.5 0.0	4.5 0.0	4.0 0.0	3.0 -0.5
16. MALAWI	3.5 -0.5	3.0 0.0	6.0 0.0	4.0 0.0	2.5 +0.5	4.0 +0.5	5.5 0.0
17. NAMIBIE	3.5 -1.0	3.5 0.0	4.0 -0.5	4.0 -1.0	4.0 0.0	4.0 0.0	6.0 0.0
17. ZAMBIE	4.0 0.0	3.5 0.0	5.5 +0.5	5.5 +0.5	3.0 0.0	3.0 0.0	5.0 0.0
19. ANGOLA	4.5 0.0	5.5 -0.5	5.0 0.0	4.5 +0.5	4.0 0.0	4.0 +0.5	3.0 0.0
19. TOGO	5.0 +1.0	3.5 -0.5	3.5 +0.5	4.5 0.0	5.0 +0.5	5.0 +1.0	4.5 0.0
19. TUNISIE	4.5 0.0	6.0 +0.5	5.5 0.0	3.5 -0.5	4.5 0.0	3.0 0.0	4.0 -1.5
22. ALGÉRIE	6.0 0.0	6.5 0.0	5.0 +0.5	4.5 0.0	3.0 0.0	3.5 -0.5	2.5 -1.0
22. DJIBOUTI	4.0 0.0	5.5 -0.5	5.0 0.0	5.5 0.0	3.0 0.0	4.0 0.0	3.5 +0.5
24. TANZANIE	3.5 -0.5	4.5 0.0	5.0 -0.5	5.0 0.0	3.0 0.0	3.0 0.0	2.5 +1.0
25. SIERRA LEONE	4.0 0.0	4.5 +0.5	4.5 +1.0	3.5 +0.5	3.0 +0.5	4.0 0.0	5.0 0.0
26. LESOTHO	3.0 0.0	3.0 +0.5	4.0 -1.0	4.0 +1.0	3.5 +1.0	3.5 +1.5	3.5 -0.5

INDICE DU CRIME ORGANISÉ EN AFRIQUE 2023

PAYS	RÉSILIENCE (MOYENNE)	1. LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	2. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	3. COOPÉRATION INTERNATIONALE	4. POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	5. SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION
27. OUGANDA	3.88 -0.08	4.5 -0.5	2.0 0.0	5.0 0.0	5.0 0.0	4.0 0.0
28. ÉGYPTE	3.83 -0.21	3.5 0.0	2.5 -0.5	5.0 +0.5	4.5 0.0	3.0 -0.5
29. BÉNIN	3.50 -0.04	3.5 -0.5	4.0 -0.5	4.5 +0.5	3.0 0.0	3.0 0.0
30. BURKINA FASO	3.46 -0.17	2.5 -1.0	3.5 -0.5	5.0 -0.5	5.5 +0.5	4.0 0.0
30. NIGER	3.46 +0.25	4.0 +0.5	2.5 0.0	5.5 0.0	4.5 +0.5	2.5 0.0
32. MADAGASCAR	3.33 -0.04	4.0 0.0	2.0 0.0	3.0 0.0	3.5 -0.5	2.5 -0.5
33. ESWATINI	3.29 +0.04	3.0 0.0	2.5 0.0	5.0 0.0	3.0 -1.0	3.0 +0.5
33. MOZAMBIQUE	3.29 0.00	3.0 0.0	3.5 0.0	5.5 +0.5	5.5 0.0	2.0 0.0
35. CONGO, RÉP	3.25 0.00	3.0 0.0	2.0 +0.5	5.0 0.0	5.0 0.0	2.0 0.0
35. GABON	3.25 +0.08	2.0 0.0	2.0 0.0	5.0 0.0	4.0 0.0	3.0 0.0
35. LIBÉRIA	3.25 +0.08	3.5 0.0	3.0 0.0	3.5 +0.5	4.0 +1.0	3.5 0.0
38. CAMEROUN	3.17 +0.04	2.0 0.0	1.5 0.0	5.5 +0.5	4.5 0.0	2.5 0.0
39. GUINÉE	3.13 +0.29	2.5 +0.5	3.5 +0.5	3.5 -0.5	4.0 +0.5	3.5 +0.5
39. MAURITANIE	3.13 +0.04	4.0 0.0	3.5 0.0	3.5 +0.5	3.5 0.0	2.5 0.0
39. ZIMBABWE	3.13 -0.04	2.0 0.0	3.0 0.0	3.5 +0.5	3.5 +0.5	2.5 -0.5
42. SOUDAN	2.71 -0.25	2.0 -1.0	2.0 0.0	5.5 +0.5	4.5 0.0	3.0 -0.5
43. GUINÉE-BISSAU	2.58 +0.17	2.0 0.0	2.5 0.0	3.5 +0.5	3.0 0.0	3.0 0.0
44. TCHAD	2.42 -0.04	3.0 -0.5	2.0 -0.5	5.0 0.0	3.0 +0.5	2.0 0.0
45. COMORES	2.38 0.00	2.0 0.0	2.0 0.0	3.0 0.0	2.5 0.0	2.0 0.0
45. RÉP. DÉM. DU CONGO	2.38 +0.08	1.0 0.0	1.5 +0.5	4.0 0.0	3.0 0.0	2.5 0.0
45. MALI	2.38 0.00	2.5 +0.5	2.5 -0.5	4.0 0.0	2.5 0.0	2.5 0.0
48. ÉRYTHRÉE	2.33 0.00	1.0 0.0	1.0 0.0	2.0 0.0	2.5 0.0	2.0 0.0
49. GUINÉE ÉQUATORIALE	2.21 +0.04	1.5 0.0	1.0 0.0	2.0 0.0	5.5 0.0	2.5 +0.5
50. BURUNDI	2.17 +0.08	3.0 +0.5	1.0 0.0	2.5 +1.0	3.0 +0.5	2.0 -0.5
51. SOUDAN DU SUD	1.88 +0.04	2.0 0.0	1.5 +0.5	2.0 0.0	3.0 0.0	2.0 0.0
52. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1.79 -0.13	1.5 0.0	1.5 0.0	3.0 0.0	2.0 -0.5	2.0 0.0
52. SOMALIE	1.79 +0.13	1.5 +0.5	1.0 0.0	2.5 +0.5	2.5 +0.5	2.0 0.0
54. LIBYE	1.54 0.00	1.5 0.0	1.5 0.0	2.5 0.0	2.0 0.0	1.5 0.0

PAYS	6. FORCES DE L'ORDRE	7. INTÉGRITÉ TERRITORIALE	8. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	9. CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	10. SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	11. PRÉVENTION	12. ACTEURS NON ÉTATIQUES
27. OUGANDA	4.0 0.0	5.5 0.0	3.0 0.0	3.5 0.0	2.0 0.0	4.0 0.0	4.0 -0.5
28. ÉGYPTE	5.0 0.0	6.0 0.0	5.0 -1.0	4.0 -0.5	2.5 -0.5	2.5 0.0	2.5 0.0
29. BÉNIN	4.0 0.0	3.0 -0.5	4.0 +1.0	4.0 0.0	3.0 0.0	2.0 0.0	4.0 -0.5
30. BURKINA FASO	3.0 0.0	2.0 -1.0	4.0 +1.0	3.0 0.0	2.5 0.0	2.0 0.0	4.5 -0.5
30. NIGER	4.0 0.0	3.5 -0.5	4.0 +1.0	3.5 +0.5	2.5 +0.5	2.5 +0.5	2.5 0.0
32. MADAGASCAR	4.0 +0.5	5.5 +0.5	4.5 -0.5	2.0 0.0	2.5 +0.5	4.0 0.0	2.5 -0.5
33. ESWATINI	3.0 0.0	4.0 +0.5	5.0 +1.0	2.0 0.0	2.5 -0.5	4.0 0.0	2.5 0.0
33. MOZAMBIQUE	2.0 0.0	3.0 -0.5	3.0 0.0	4.0 0.0	3.0 0.0	2.0 0.0	3.0 0.0
35. CONGO, RÉP	4.5 0.0	3.0 0.0	3.0 0.0	3.0 0.0	2.0 0.0	4.0 0.0	2.5 -0.5
35. GABON	4.5 0.0	4.5 0.0	2.0 0.0	2.5 +0.5	3.0 0.0	3.5 0.0	3.0 +0.5
35. LIBÉRIA	4.0 0.0	3.5 -0.5	3.5 +0.5	3.0 -1.0	1.5 +0.5	2.0 0.0	4.0 0.0
38. CAMEROUN	4.0 0.0	2.0 0.0	3.5 0.0	2.5 0.0	2.5 0.0	2.5 0.0	5.0 0.0
39. GUINÉE	3.5 0.0	3.5 +0.5	3.0 0.0	3.0 0.0	2.0 +0.5	2.0 +0.5	3.5 +0.5
39. MAURITANIE	2.5 -0.5	4.0 -0.5	4.5 +0.5	3.0 0.0	1.5 0.0	2.0 0.0	3.0 +0.5
39. ZIMBABWE	3.0 0.0	4.5 -0.5	4.0 0.0	3.0 0.0	2.0 0.0	3.5 +0.5	3.0 -1.0
42. SOUDAN	2.5 -1.0	2.5 0.0	3.5 -0.5	2.0 -0.5	1.0 0.0	2.0 0.0	2.0 0.0
43. GUINÉE-BISSAU	3.0 0.0	3.5 +0.5	3.0 +0.5	1.5 0.0	1.0 0.0	2.0 +0.5	3.0 0.0
44. TCHAD	2.5 0.0	3.0 -0.5	2.0 0.0	2.0 0.0	1.0 0.0	1.0 0.0	2.5 +0.5
45. COMORES	2.0 0.0	3.0 0.0	4.0 0.0	3.0 0.0	1.5 0.0	1.5 0.0	2.0 0.0
45. RÉP. DÉM. DU CONGO	1.5 0.0	2.0 0.0	2.5 +0.5	1.5 0.0	2.0 0.0	2.0 0.0	5.0 0.0
45. MALI	2.0 0.0	1.5 0.0	2.5 0.0	2.0 0.0	1.5 0.0	2.0 0.0	3.0 0.0
48. ÉRYTHRÉE	3.0 0.0	7.0 0.0	3.0 0.0	2.5 0.0	1.0 0.0	2.0 0.0	1.0 0.0
49. GUINÉE ÉQUATORIALE	2.0 0.0	3.5 0.0	2.0 0.0	1.5 0.0	1.5 0.0	2.0 +0.5	1.5 -0.5
50. BURUNDI	1.5 0.0	3.0 0.0	1.5 -0.5	2.0 0.0	1.5 0.0	2.5 0.0	2.5 0.0
51. SOUDAN DU SUD	2.0 0.0	1.5 0.0	1.5 0.0	2.5 0.0	1.0 0.0	1.5 0.0	2.0 0.0
52. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1.5 0.0	1.5 0.0	2.0 0.0	1.5 0.0	2.5 -0.5	1.0 0.0	1.5 -0.5
52. SOMALIE	1.5 0.0	1.5 0.0	2.0 -0.5	1.5 0.0	1.0 0.0	1.5 0.0	3.0 +0.5
54. LIBYE	1.5 0.0	1.5 0.0	1.0 0.0	2.0 0.0	1.0 0.0	1.0 0.0	1.5 0.0



Notes

1. ENACT : Renforcer la réponse de l'Afrique à la criminalité transnationale organisée. Le projet ENACT est mis en œuvre par un consortium rassemblant l'Institut d'études de sécurité (ISS), INTERPOL et The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC).
2. Voir <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2019-09-24-oc-index-2019.pdf>.
3. Voir *Crisis and organized crime: Building resilient responses*, UNODC, février 2023, https://www.unodc.org/unodc/en/frontpage/2023/February/crisis-and-organized-crime__building-resilient-responses.html.
4. *ACLEDA Year in review: Global disorder in 2022*, ACLED, 31 janvier 2023, <https://acleddata.com/2023/01/31/global-disorder-2022-the-year-in-review/>.
5. Ibid.
6. Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Tendances clés des économies illicites et des conflits en 2022, GI-TOC, Risk Bulletin numéro 6, janvier 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-006/fr/01-key-trends-in-illicit-economies-and-conflict-in-2022.html>.
7. Ibid.
8. *Photos: Peaceful polls, coups, droughts mark Africa in 2022*, Al Jazeera, 19 décembre 2022, <https://www.aljazeera.com/gallery/2022/12/19/africa-has-peaceful-polls-in-2022-hit-by-coups-droughts>.
9. Après les événements inclus dans cet Indice, le chef de Wagner, Yevgeny Prigozhin, et ses principaux dirigeants sont morts dans un attentat à la bombe qui a abattu son jet en août 2023. L'attentat a eu lieu deux mois après que les forces de Wagner dirigées par Prigozhin aient marché sur Moscou. Aujourd'hui, les intérêts de Wagner en Afrique ont été largement absorbés sous les auspices du Kremlin et du GRU, l'agence de renseignement militaire russe.
10. *Photos: Peaceful polls, coups, droughts mark Africa in 2022*, Al Jazeera, 19 décembre 2022, <https://www.aljazeera.com/gallery/2022/12/19/africa-has-peaceful-polls-in-2022-hit-by-coups-droughts>.
11. Julia Stanyard, Thierry Vircoulon et Julian Rademeyer, *The grey zone: Russia's military, mercenary and criminal engagement in Africa*, GI-TOC, février 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/russia-in-africa/>.
12. *African conflicts to watch in 2022*, ISS-PSC report, 17 décembre 2021, <https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/african-conflicts-to-watch-in-2022>.
13. *Mozambique: Impact of the five-year conflict in Cabo Delgado*, ACAPS thematic report, Relief Web, 7 juillet 2023, <https://reliefweb.int/report/mozambique/acaps-thematic-report-mozambique-impact-five-year-conflict-cabo-delgado-07-july-2023>.
14. 2022 Fragile States Index, Fund for Peace, <https://fragilestatesindex.org/>.
15. Voir Economist Intelligence Unit, Democracy index 2022, <https://www.eiu.com/n/campaigns/democracy-index-2022/>.
16. L'Indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit considère Maurice comme une démocratie à part entière et Cabo Verde, l'Afrique du Sud et le Botswana comme des démocraties imparfaites.
17. Voir l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, Mo Ibrahim Foundation, <https://mo.ibrahim.foundation/iiag>.
18. *Africa has become 'less safe, secure and democratic' in past decade, report finds*, The Guardian, 26 janvier 2023, <https://www.theguardian.com/global-development/2023/jan/26/africa-less-safe-secure-and-democratic-in-past-decade-ibrahim-index>.
19. Voir Transparency International, Corruption perceptions index, <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>.
20. Rupert Horsley, *Libya: Sophisticated smugglers thrive as Libyan governance stagnates*, GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/human-smuggling-trafficking-ecosystems-north-africa-sahel-2023/>.
21. Mark Micallef et al, *Human smuggling and trafficking ecosystems: North Africa and the Sahel*, GI-TOC, 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/human-smuggling-trafficking-ecosystems-north-africa-sahel/>.
22. ENACT, *Illicit flows of explosives in Central Africa*, mars 2023, <https://enactafrica.org/research/interpol-reports/illicit-flows-of-explosives-in-central-africa>.
23. UNODC, *World Drug Report 2023*, <https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2023.html>.
24. Ibid.

25. Jason Eligh, *A synthetic age: The evolution of methamphetamine markets in Eastern and Southern Africa*, GI-TOC, mars 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/meth-africa/>.
26. Jason Eligh, *A powder storm: The cocaine markets in East and southern Africa*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/cocaine-east-southern-africa/>.
27. Gabriel Feltran, Vianna Pinho et Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo, *Atlantic connections: The PCC and the Brazil-West Africa cocaine trade*, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/brazil-west-africa-cocaine-trade/>.
28. UNODC, *World Drug Report 2023*, <https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2023.html>.
29. Jason Eligh, *A powder storm: The cocaine markets in East and southern Africa*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/cocaine-east-southern-africa/>.
30. NODC, *World Drug Report 2023*, <https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/world-drug-report-2023.html>.
31. Jason Eligh, *A powder storm: The cocaine markets in East and southern Africa*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/cocaine-east-southern-africa/>.
32. Oluwole Ojewale, *Conflict and organised crime are razing CAR's rainforests*, Institut d'études de sécurité, août 2023, <https://issafrica.org/iss-today/conflict-and-organised-crime-are-razing-cars-rainforests>.
33. Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Les intérêts militaires, mercenaires et criminels de la Russie en Afrique de l'Ouest ont augmenté en 2022 et semblent devoir se développer en 2023, GI-TOC, Risk Bulletin numéro 6, janvier 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-006/fr/04-russias-military-mercenary-and-criminal-interests-in-west-africa.html>.
34. Voir Stimson, CSPA Implementation Tracker, South Sudan: <https://www.stimson.org/project/child-soldiers/cspa-implementation-tracker/country-profiles/south-sudan/>.
35. Jay Bahadur, *Terror and taxes: Inside al-Shabaab's revenue-collection machine*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/al-shabaab-tax/>.
36. Gabriel Feltran, Vianna Pinho et Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo, *Atlantic connections: The PCC and the Brazil-West Africa cocaine trade*, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/brazil-west-africa-cocaine-trade/>.
37. Ibid.
38. Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
39. Premium Times, *New SMS-based android malware, tangleBot, unleashed by cybercriminals - NCC*, 29 janvier 2022, <https://www.premiumtimesng.com/promoted/508545-new-sms-based-android-malware-tanglebot-unleashed-by-cybercriminals-ncc.html>.
40. Samuel Nwite, *NCC warns about Xenomorph, a malicious software that steals banking credentials*, Tekedia, 27 février 2022, <https://www.tekedia.com/ncc-warns-about-xenomorph-a-malicious-software-that-steals-banking-credentials/>.
41. Bikash Singh, *Oil India cyber attack: Russian malware planted from Nigeria*, The Economic Times, 22 avril 2022, <https://economictimes.indiatimes.com/news/india/oil-india-cyber-attack-russian-malware-planted-from-nigeria/articleshow/91010072.cms?from>.
42. Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest, Tendances clés des économies illicites et des conflits en 2022, GI-TOC, Risk Bulletin numéro 6, janvier 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-006/fr/01-key-trends-in-illicit-economies-and-conflict-in-2022.html>.
43. Ibid.
44. Ibid.
45. Ibid.
46. Flore Berger et Mouhamadou Kane, *Le trafic illicite de produits médicaux en Afrique de l'Ouest*, Institut d'études de sécurité et GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/bad-pharma-trafficking-illicit-medical-products-in-west-africa/>.
47. Ibid.
48. Ibid.
49. Ibid.
50. Ibid.
51. Ibid.
52. Tafi Mhaka, *Corruption: Africa's undeclared pandemic*, AlJazeera, 2 juillet 2022, <https://www.aljazeera.com/opinions/2022/7/2/corruption-africas-undeclared-pandemic>.
53. Oluwole Ojewale et Mahmud Malami Sadiq, *Women increasingly turn to bandit-linked arms trafficking in Nigeria*, ENACT, 26 juillet 2023, <https://enactafrica.org/enact-observer/women-increasingly-turn-to-bandit-linked-arms-trafficking-in-nigeria>.

54. Gabriel Feltran, Vianna Pinho et Lucia Bird Ruiz-Benitez de Lugo, *Atlantic connections: The PCC and the Brazil-West Africa cocaine trade*, GI-TOC, août 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/brazil-west-africa-cocaine-trade/>.
55. GIABA, *Money laundering and terrorist financing resulting from corruption in West Africa*, novembre 2022, https://www.giaba.org/media/f/1300_Money%20Laundering%20and%20Terrorist%20Financing%20through%20Corruption.pdf.
56. BBC, *The ultra-violent cult that became a global mafia*, 13 décembre 2021, <https://www.bbc.com/news/world-africa-59614595>.
57. S Rejaibi et al, *Cannabis use in Tunisian adolescents: Alarming trends from 2013 to 2021*, *European Journal of Public Health*, 32, 3 (2022), https://academic.oup.com/eurpub/article/32/Supplement_3/ckac131.221/6766842.
58. The New Arab, *Egypt cracking down on Syrian, Lebanese shipments in anti-drugs effort*, 5 août 2022, <https://www.newarab.com/news/egypt-crack-down-syrian-lebanese-drug-shipments>.
59. Organized Crime and Corruption Reporting Project, *Libyans who looted Gaddafi's graft-ridden development fund banked at Credit Suisse*, 24 février 2022, <https://www.occrp.org/en/suisse-secrets/libyans-who-looted-gaddafis-graft-ridden-development-fund-banked-at-credit-suisse>.
60. Organisation for Economic Co-operation and Development, *Global trade in fakes: A worrying threat*, juin 2021, <https://www.oecd.org/publications/global-trade-in-fakes-74c81154-en.htm>.
61. Abdelkader Abderrahmane, *Instability fuels North Africa's illegal tobacco trade*, Institut d'études de sécurité, 5 janvier 2023, <https://issafrica.org/iss-today/instability-fuels-north-africas-illegal-tobacco-trade>.
62. Pierre Bussel, *The war against human traffickers in Libya*, Carnegie Endowment for International Peace, 10 août 2023, <https://carnegieendowment.org/sada/90361>; Matt Herbert et al, *Breaking the cycle*, GI-TOC, 19 May 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/international-migration-review-forum-extortion/>.
63. GI-TOC, *Global Organized Crime Index*, Libya country profile, <https://ocindex.net/country/libya>.
64. Rupert Horsley, *Libya: Sophisticated smugglers thrive as Libyan governance stagnates*, GI-TOC, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/human-smuggling-trafficking-ecosystems-north-africa-sahel-2023/>.
65. Giorgio Cafiero, *African mercenaries and the Chad-Sudan-Libya triangle*, TRT World, <https://www.trtworld.com/opinion/african-mercenaries-and-the-chad-sudan-libya-triangle-32584>.
66. Oluwole Ojewale, *CAR conflict drives illegal logging and timber trafficking*, ENACT, 25 juillet 2023 <https://enactafrica.org/enact-observer/car-conflict-drives-illegal-logging-and-timber-trafficking>.
67. Voir UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, *Global Humanitarian Overview 2022*, <https://2022.gho.unocha.org/appeals/west-and-central-africa/>.
68. Africa Defense Forum, *Wagner group plundering CAR diamonds*, 24 janvier 2023, <https://adf-magazine.com/2023/01/wagner-group-plundering-car-diamonds/>.
69. Alastair Nelson, *Convergence of wildlife crime and other forms of transnational organized crime in Eastern and Southern Africa*, GI-TOC, avril 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/wildlife-crime-eastern-southern-africa/>.
70. Jason Eligh, *A powder storm: The cocaine markets in East and southern Africa*, GI-TOC, décembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/cocaine-east-southern-africa/>.
71. Ibid.
72. Ibid.
73. GI-TOC, *Strategic organized crime risk assessment South Africa*, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/assessing-south-africa-organized-crime-risk/>.
74. Rumbidzai Matamba, *The business of killing: Assassinations in South Africa*, GI-TOC, avril 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/assassinations-targeted-killings-south-africa/>.
75. Julia Stanyard et al, *Insurgency, illicit markets and corruption: The Cabo Delgado conflict and its regional implications*, GI-TOC, février 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/mozambique-cabo-delgado-conflict/>.
76. Lynsey Chutel, *South Africa's corruption inquiry leaves few of the nation's powerful unscathed*, The New York Times, 23 juin 2022, <https://www.nytimes.com/2022/06/23/world/africa/south-africa-corruption-jacob-zuma-cyril-ramaphosa.html>.
77. Jenni Irish-Qhobosheane, *Extortion or transformation? The construction mafia in South Africa*, GI-TOC, juin 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/extortion-construction-mafia-south-africa/>.
78. Ibid.
79. CIVICUS, *CSOs and opposition bear the brunt of intensified crackdown on association and assembly*, 30 décembre 2022, <https://monitor.civicus.org/explore/csos-opposition-bear-brunt-intensified-crackdown-association-assembly/>.

80. Amnesty International, *East and Southern Africa: Attacks on journalists on the rise as authorities seek to suppress press freedom*, 3 mai 2023, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/05/east-and-southern-africa-attacks-on-journalists-on-the-rise/>; African Institute for Development Policy, *Media censorship deepens in Africa, further aggravating the state of press freedom*, 3 mai 2023, <https://www.afidep.org/media-censorship-deepens-in-africa-further-aggravating-the-state-of-press-freedom/>.
81. Voir United Nations Treaty Collection, *United Nations Convention against Transnational Organized Crime*, https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XVIII-12&chapter=18&clang=_en.
82. Olwethu Majola et Darren Brookbanks, *Measuring the treatment: the UNTOC in Africa*, ENACT, 2 juin 2023, <https://enactafrica.org/research/research-papers/measuring-the-treatment-the-untoc-in-africa>.
83. ACAPS, *Mozambique: Impact of the five-year conflict in Cabo Delgado*, juillet 2023, <https://www.acaps.org/en/countries/archives/detail/mozambique-impact-of-the-five-year-conflict-in-cabo-delgado>.
84. GI-TOC, *Indice mondial du crime organisé 2023*, <https://ocindex.net/>.
85. Yvon Dandurand, *Penser globalement, agir localement : Le lien entre criminalité et résilience*, GI-TOC, 13 mai 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/resilience-ocindex/>.
86. Voir KnowYourCountry, *Guinea-Bissau country summary*, <https://www.knowyourcountry.com/guineabissau>.
87. Voir US Department of State, *2022 Trafficking in Persons Report: Guinea-Bissau*, <https://www.state.gov/reports/2022-trafficking-in-persons-report/guinea-bissau/>.
88. Godfried Adaba, Leah Nwainyekule et Francis Frimpong, *e-Government development: Benchmarking Ghana and Tanzania, CEUR Workshop Proceedings*, vol. 3399 (2022), <https://ceur-ws.org/Vol-3399/paper18.pdf>.
89. Feyi Ogunade, *The Gambia makes waves by tackling maritime drug trafficking*, ENACT, 15 septembre 2023, <https://enactafrica.org/enact-observer/the-gambia-makes-waves-by-tackling-maritime-drug-trafficking>.
90. Freedom House, *Freedom in the World 2023, Guinea-Bissau*, <https://freedomhouse.org/country/guinea-bissau/freedom-world/2023>; Freedom House, *Freedom in the World 2023, Sierra Leone*, <https://freedomhouse.org/country/sierra-leone/freedom-world/2023>.
91. Africa Renewal, *Togo and UN sign MoU to establish the African Cybersecurity Centre*, septembre 2022, <https://www.un.org/africarenewal/magazine/september-2022/togo-and-un-sign-mou-establish-african-cybersecurity-centre>
92. Voir Financial Action Task Force, *Jurisdictions under Increased Monitoring*, 24 février 2023, <https://www.fatf-gafi.org/en/publications/High-risk-and-other-monitored-jurisdictions/Increased-monitoring-february-2023.html>.
93. Paul Kamau, Gedion Onyango et Tosin Salau, *Kenya's cite criminal activity, lack of respect, and corruption among police failings*, Afro Barometer, 19 septembre 2022, <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/09/AD552-Kenyans-cite-criminal-activity-and-corruption-among-police-failings-Afrobarometer-16sept22-1.pdf>.

Remerciements

L'Indice du crime organisé a été élaboré par une équipe centrale de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) : Laura Adal, Kosyo Ivanov, Nina Kaysser, Sarah Fares, Ebru Erkan, Chiara Gentili, Rumbi Matamba, Tuesday Reitano et Mark Shaw. La rédaction de l'Indice a aussi reçu le soutien de Catherine Moat, gestionnaire du projet ENACT.

L'équipe de l'Indice remercie l'équipe Publications de la GI-TOC pour tout son travail et Kristina Davidson pour l'édition de l'Indice. Remerciements à Café.art.br pour la conception, la visualisation et le site internet.

Au cours du processus d'élaboration de la troisième itération de l'outil, l'équipe s'est appuyée sur le soutien et l'expertise d'environ 160 personnes et souhaite exprimer sa sincère gratitude aux collègues, experts, réviseurs et assistants de recherche pour leurs inlassables efforts visant à élargir l'Indice 2021 afin de construire un outil de partage des connaissances complet et instructif. Pendant deux ans, expériences et avis éclairés ont été échangés, et des leçons ont été tirées afin de recueillir données et informations dans un contexte mondial unique en 2022. Il est à espérer que cet outil permettra de renforcer l'adhésion et la collaboration lors des prochaines itérations afin de constituer une base de données plus large dans laquelle les parties prenantes pourront puiser pour élaborer des réponses efficaces et, en fin de compte, lutter avec succès contre la criminalité organisée en Afrique et au-delà.

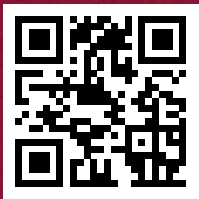
Toutes images via Getty Images: couverture Carlo Morucchio/REDA&CO/Universal Images Group; pp 4–5 Ousmane Makaveli/AFP; p 13 Daniel Buuma/AfrikImages/Universal Images Group; pp 14–15 Valeria Ferraro/Anadolu Agency; p 20 Andia/Universal Images Group; pp 22–23 Romaric Ollo Hien/AFP; p 30 Pascal Parrot; p 43 Issouf Sanogo/AFP; p 56 Thomas Coex/AFP; p 63 Tony Karumba/AFP; pp 64–65 Kola Sulaimon/AFP; p 76 Guillem Sartorio/AFP; p 80 Insights/Universal Images Group; pp 90–91 Guy Peterson/AFP; pp 92–93 Carlo Morucchio/REDA&CO/Universal Images Group; p 97 Scott Peterson; pp 98–99 Cristina Aldehuela/AFP; p 101 Marco Longari/AFP; p 102 Issouf Sanogo/AFP; p 114 Camille Laffont/APF; p 126 Michele Spatari/AFP.



Ce projet est financé
par l'Union européenne

L'Union européenne a fait de la sécurité en Afrique l'une de ses priorités internationales, notamment par le biais de son programme panafricain, le premier programme de ce type à se concentrer sur le développement et la coopération et à concerner l'Afrique dans son ensemble. Le projet ENACT est né dans le cadre de ce programme panafricain. Il vise à renforcer la capacité de l'Afrique à répondre plus efficacement à la criminalité organisée transnationale. Le projet ENACT s'efforce d'atténuer l'impact de la criminalité organisée transnationale sur le développement, la gouvernance, la sécurité et l'Etat de droit en Afrique. Pour ce faire, il préconise deux méthodes. La première consiste à renforcer les connaissances et à proposer une analyse factuelle de la criminalité organisée transnationale en Afrique, qui éclairera les politiques et renforcera la coopération aux niveaux régional et continental. La deuxième méthode consiste à renforcer les compétences et les capacités des principales parties prenantes africaines afin de mieux répondre à la criminalité organisée transnationale et d'atténuer ses effets.

enactafrica.org



Visiter le site internet
sur africa.ocindex.net

ENACT est mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité en partenariat avec INTERPOL et la Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

